

Le français correct

pour
les nuls



Jean-Joseph Julaud



Jean-Joseph Julaud



Le français correct

pour
les nuls

FIRST
ÉDITIONS

Le français correct pour les Nuls

© Éditions First, un département d'Édi8, 2004, 2022 pour la présente édition.

Publié en accord avec John Wiley & Sons, Inc.

« Pour les Nuls » est une marque déposée de John Wiley & Sons, Inc.

« For Dummies » est une marque déposée de John Wiley & Sons, Inc.

ISBN : 9782412083642

Dépôt légal : juillet 2022

Mise en page : KN Conception et Soft Office

Illustrations : Marc Chalvin

Éditions First, un département d'Édi8

92, avenue de France

75013 Paris – France

Tél. : 01 44 16 09 00

Fax : 01 44 16 09 01

E-mail : firstinfo@efirst.com

Site Internet : www.pourlesnuls.fr

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, du contenu, de la couverture ou des icônes, par quelque procédé que ce soit (électronique, photocopie, bande magnétique ou autre) est interdite sans autorisation par écrit des Éditions First.

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'Auteur ou de ses ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Ce livre numérique a été converti initialement au format EPUB par Isako www.isako.com à partir de l'édition papier du même ouvrage.

Introduction

Le Français est un individu qui se distingue du reste des mortels à plus d'un titre : il possède la plus belle avenue du monde, les meilleurs vins, de grands châteaux, vides et magnifiques, des petites autos qui vont aussi vite que les grosses, des grands couturiers, de grands écrivains et, nous y voilà presque : une orthographe unique au monde !

Qu'a-t-elle de si particulier ? Est-elle compliquée ? Si on y regarde de près, pas tant que ça, pas plus que d'autres finalement, aucune orthographe n'est simple. Parlez-en aux Chinois...

Qu'a-t-elle de particulier alors ? Est-elle stupide, inepte, absurde ? Et puis quoi encore ! Non : elle restitue fidèlement les sons des mots courants et des mots rares. Elle fait ce qu'elle peut pour éviter les dangers de l'homonymie. De temps en temps, elle nous conte, en deux ou trois lettres, ses aventures latines ou arabes, gauloises ou grecques.

Qu'est-ce donc qui fait de l'orthographe un problème national et même davantage, un drame

permanent ? Pourquoi est-elle devenue un instrument de torture appliqué dès le jeune âge ? Pourquoi la ressent-on comme une sorte de maladie honteuse dont souffrent tous les adultes qui avoueraient plus facilement une maladie vénérienne que leur gangrène des mots ?

La réponse est simple : un Français connaît l'orthographe, voilà tout ! Au même titre qu'il possède la plus belle avenue du monde, les meilleurs vins, des voitures légères qui filent à cent quatre-vingts... Un Français sait !

Il sait toujours, il doit savoir ! On lui apprend très tôt qu'il y va de son honneur. C'est très simple : s'il a zéro en orthographe, il est déshonoré. On lui serine cela pendant quinze ans, et le tour est joué ! C'est installé dans la mentalité.

Et si on pensait différemment ? Si on abandonnait les clichés, les vieilles idées ? Si on acceptait par exemple de se dire que l'orthographe, la grammaire, ne sont jamais acquises définitivement ?

Les principales règles d'accord, de conjugaison, s'effacent de la mémoire au bout de quelques

années, c'est inévitable : si on décidait d'y jeter un coup d'œil de temps en temps ?

On pourrait reconstruire, refaire tranquillement le chemin, apprendre, réapprendre, pour soi, pour le travail, pour le plaisir. Revoir le contrat qu'on a passé avec les mots. Et qu'il ne soit plus question de zéro !

Autrement dit, si tous ensemble on se déculpabilisait, si on mettait en accusation nos habitudes au lieu de condamner l'orthographe, la langue en général ? Si on conservait toujours à portée de main de quoi dissiper les doutes ? Si on arrêtaient d'en faire un drame ? Pensez-vous tout cela ? Alors ce livre est fait pour vous.

À propos de ce livre

Le Français correct pour les Nuls ambitionne d'être la photographie du français tel que le parlent et l'écrivent la très grande majorité de ceux qui le pratiquent aujourd'hui, un livre qui rende simple tout ce que les autres déclarent compliqué. Comprendre enfin l'accord du participe passé, devenir un expert de l'accord des adjectifs de couleur, de l'écriture des nombres, n'être plus

victime des barbarismes, des solécismes qui peuvent vous abattre, à bout portant, en pleine conversation ; tout cela sans efforts et dans la bonne humeur.

Conservez ce livre à portée de la main : peu à peu, vous en assimilerez le contenu grâce aux nombreux exercices ou tests d'évaluation qui vous sont proposés, vous enrichirez votre vocabulaire et votre culture en suivant les conseils de lecture qui vous sont donnés, vous apprendrez des « trucs » qui dépannent, vous retiendrez sans mal des notions ou des règles en utilisant des moyens mnémotechniques...

Vous verrez, ce n'est pas si difficile que certains pessimistes et défaitistes le prétendent, et, serein, le soir, vous vous laisserez choir dans votre fauteuil, si sûr de ce que vous avez dit et écrit pendant la journée qu'il vous restera encore plein d'énergie pour faire plein d'autres choses...

Dans quel sens lire ce livre

Trois lectures du *Français correct pour les Nuls* sont possibles : ludique, utile et ponctuelle.

Pour la lecture ludique, votre objectif est de jouer, de vous distraire, de considérer ces pages comme le roman de la langue française, avec son histoire, ses personnages, leurs tics, leurs manies (les participes passés, par exemple, ces vieux capricieux qui ne s'accordent jamais comme on pense).

Pour la lecture utile, vous choisissez d'améliorer votre niveau et vous en prenez les moyens. Vous effectuez les exercices, vous sollicitez votre mémoire, bref, vous renouez avec certaines habitudes d'école, mais sans l'école, ce qui est tout de même rassurant.

Enfin, si vous choisissez la lecture ponctuelle, c'est que vous avez par exemple une lettre à écrire, un examen à passer, des chèques à remplir, et vous ne vous rappelez plus quand on met un *s* à *cent*, si on en met un à *vingt*, vous avez oublié la conjugaison du verbe *acquérir* à la troisième personne du pluriel du subjonctif présent (ne riez pas, c'est courant cette conjugaison, et c'est couramment maltraité !), vous hésitez sur certains pluriels, certains genres.

Ajoutons une quatrième lecture : celle que vous faites à deux, avec votre ami, votre conjoint, vos enfants, vos petits-enfants, etc. Cette lecture à deux fait souvent progresser et assimiler deux fois

plus vite, elle permet les questions-réponses par oral, elle débouche la plupart du temps sur le rire, le fou rire, la bonne humeur de toute façon ! Ennuyeuse, la langue française ? Jamais !

Comment ce livre est organisé

Le Français correct pour les Nuls est organisé de la façon suivante :

Première partie : Connaissez-vous bien votre langue ?

Qu'est-ce que l'Académie française ? Et les dictionnaires, quelles sont leurs qualités respectives, leurs défauts ? Vous trouverez les réponses à toutes ces questions dans cette première partie, à la fin de laquelle vous pourrez évaluer votre niveau en orthographe lexicale et grammaticale.

Deuxième partie : Dire, écrire, prononcer sans fautes

Je vous propose, au fil des pages de cette deuxième partie, les réponses à ces trois questions qui

reviennent si souvent dans les conversations, sous la plume et dans les débats concernant tel ou tel point de langue : comment dit-on ? comment écrit-on ? comment prononce-t-on ? Les barbarismes et solécismes torpillent souvent les phrases sans que celui qui les produit s'en rende compte : vous apprenez à les débusquer, à les supprimer de vos habitudes. Et les masculins et féminins, êtes-vous à l'aise avec eux ? Par ailleurs, il n'est pas inutile de revoir (ou de voir...) la différence entre le participe présent (*fatigant*) et l'adjectif verbal (*fatigant*), de faire le bon choix entre *quelque* et *quel que*, entre *quoique* et *quoi que*. Bref, tout ce qui vous fait douter est ici clairement expliqué. Quatre tests d'évaluation vous sont proposés au cours de cette deuxième partie afin de vérifier vos acquis.

Troisième partie : Comment accorde-t-on ?

La langue française, c'est un ensemble de règles d'accord qui sont rarement bien maîtrisées. Nous les avons tous apprises, récitées, mises en application au fil des exercices scolaires, puis dans la pratique quotidienne. Mais nous savons bien que la grande infidèle, c'est la mémoire : il suffit de la

laisser en sommeil, de ne plus la solliciter pour telle ou telle règle, et voilà cette règle disparue quand on veut s'en servir. L'accord des participes passés, des adjectifs numéraux, des noms, des mots composés, des adjectifs qualificatifs, des adjectifs de couleur... C'est votre mémoire qui va être contente qu'on la rafraîchisse ainsi, contente et rassurée puisque désormais vous aurez sous la main de quoi supprimer chez elle ce détestable penchant à l'infidélité... Trois évaluations vont vous y aider !

Quatrième partie : Conjuguer sans difficulté

Ah ! la conjugaison ! La bête noire des étrangers qui apprennent le français, le cauchemar des élèves qui oublient une fois sur deux un accord, votre crainte peut-être ? Et ces verbes défectifs, comment les écrire au passé simple ? En ont-ils un ? Vous saurez tout, tout, tout sur la conjugaison ; vous connaîtrez tous les groupes, maîtriserez les modes et les temps. Certaines conjugaisons sont capricieuses, imprévisibles. Ne vous laissez pas surprendre, allez au-devant d'elles, accompagnez-les sur le difficile sentier qui les conduit à vous. Vous verrez, elles ne

vous quitteront plus ! Deux évaluations vous sont proposées pour en être sûr...

Cinquième partie : La partie des Dix

Des pages très pratiques où vous trouverez sous forme compacte, allant à l'essentiel, les dix classes grammaticales, les dix fonctions dans la phrase, les dix propositions qu'on y peut rencontrer. Vous découvrirez aussi dix erreurs courantes à éviter, dix moyens mnémotechniques efficaces pour l'orthographe et la grammaire. Enfin, vous pourrez mettre en œuvre dix trucs pour améliorer votre niveau au quotidien, vous familiariser avec dix figures de rhétorique courantes. En guise de conclusion, je vous propose de lire ou de relire dix auteurs, autant de points de départ vers d'autres lectures afin d'assurer vos acquis et de nourrir, d'enrichir votre propre expression, vos goûts, votre sensibilité.

Annexes

Vous y trouverez la correction des exercices, la table des verbes, l'index, une bibliographie qui vous

permettra d'approfondir tel ou tel sujet. Car, sans nul doute, vous allez devenir un passionné de la langue française. Vous l'êtes déjà ? Eh bien, poursuivons de conserve la promenade dans ce livre.

Les icônes utilisées dans ce livre

Avant notre promenade approfondie dans la langue française, voici quelques icônes que vous trouverez au fil des pages. Vous pouvez vous y arrêter, comme on fait une halte sur une route touristique (*Lecture conseillée*), comme on respecte un panneau du code de la route sachant qu'il va nous éviter quelque accident. (*Attention !/N'oubliez pas*), ou bien encore comme on interrompt la balade pour se dégourdir les jambes (*Exercice*), pour se renseigner sur les particularités de la région (*Un peu de technique/Truc*).



L'appropriation d'une langue dans ses détails passe par la fréquentation de ses écrivains, par la connaissance des œuvres majeures de sa littérature. Voulez-vous quelques conseils pour vous refaire

une santé en poésie, dans le domaine romanesque ou dramatique ? Suivez cette icône...



N'oubliez pas

Il y a des règles à connaître, des détails à mémoriser, des exceptions qu'on ne peut ignorer. Ce n'est pas bêtement scolaire, c'est un réflexe de voyageur, de navigateur qui ne se laisse pas surprendre par les écueils prévisibles sur sa route.



Exercices

Des exercices faciles, des manipulations à la portée de tous, des entraînements ludiques et utiles, voilà qui vous permettra de vérifier vos acquis. Vous serez étonné de ce que vous savez faire... ou de l'inverse.



Attention

Il existe en français des pièges, des chausse-trapes (l'accord de chausse-trapes, par exemple...). Il est facile de les éviter grâce à cette icône.



Truc

Comment éviter les fautes les plus courantes, et même les autres, retenir les règles, les appliquer ? Il y a toujours un moyen pour se rappeler ce qu'il faut faire ou ne pas faire. En mécanique, il existe d'astucieux bricoleurs qui aplanissent les difficultés avec un peu d'imagination. Pour la mécanique de la langue, on peut adopter la même stratégie, inventer, improviser des tactiques, des trucs tout simples !



Des détails concernant le fonctionnement de la langue, son évolution, son histoire, autant d'éléments utiles pour s'exprimer clairement par oral, par écrit, pour réfléchir à la meilleure façon d'exprimer une idée, de communiquer.

Partie 1

Connaissez-vous bien votre langue ?



Dans cette partie...

On vit avec tous les jours, elle nous accompagne partout, nous sert fidèlement. Et, dès qu'on nous en parle, on l'accuse de tous les maux : son orthographe est illogique, sa conjugaison compliquée... Nous sommes ingrats avec notre langue, pleins d'idées reçues ! Alors qu'il suffirait, pour mieux comprendre qui elle est, de savoir d'où elle vient. Il suffirait qu'on s'intéresse au fantastique voyage qu'elle a fait depuis ses premières syllabes. Il suffirait de l'aimer dans son passé pour admettre ses petits défauts présents. C'est ce que nous ferons dans cette première partie.

DANS CE CHAPITRE

Les Français et les Québécois : deux façons de réagir
face à l'anglais

•

Le français oral est en ébullition constante, l'écrit ne
bouge pas

•

Les nouveaux mots des banlieues

Chapitre 1

Le français d'aujourd'hui

Le français, aujourd'hui, paraît menacé tant dans sa pratique que dans sa réalité physique : son orthographe, sa syntaxe, seraient insidieusement sapées par les avancées sournoises de l'anglais, par les innovations langagières des banlieues. Qu'en est-il vraiment ? L'oral a toujours été un terrain de jeux, cela devrait rassurer tout le monde.

Nos cousins anglais

La langue française est multiple, protéiforme. La belle qu'avait installée en son palais François Ier, aussi nue qu'ingénue, possède aujourd'hui une incroyable faculté d'adaptation à tous les milieux, à tous les secteurs de la société, à tous les métiers, même si elle doit faire appel parfois à sa collègue anglaise pour la dépanner.

On peut le redire : la plupart des mots anglais qui investissent la langue française aujourd'hui sont d'anciens mots de français partis un jour faire un tour outre-Manche et qui reviennent, comme des cousins fidèles que nous aurions oubliés. Ingrats que nous sommes !



Tenez !

Le mot *scanner* vient du français *scander*, qui signifie respecter une cadence, l'observer avec précision, ce sens ayant dérivé vers les côtes anglaises pour produire le verbe *to scan*, qui veut dire examiner avec soin, scruter. Et voilà ! Le mot français va voir les Londoniens et puis envoie son descendant vivre au pays de ses ancêtres. Quoi de plus attendrissant ?

Le *court* de tennis n'est autre que le *cort*, l'enclos où on jouait au jeu de paume au Moyen Âge ; le mot *tennis* lui-même est l'apostrophe française *tenez* (la balle) que lançait à son partenaire le joueur de paume.

Alors, prudence avant de déclarer une guerre systématique aux anglicismes !

Une langue intermédiaire, ni anglaise ni française

On peut cependant s'inquiéter de voir ou d'entendre la langue anglaise s'installer à l'état brut dans certains langages : ceux de la finance, du

commerce, de la publicité. Cela crée une langue intermédiaire, ni anglaise ni française, qui répond sans doute à un besoin puisqu'il semble que dans les secteurs cités elle est solidement implantée.

Bon sens et vigilance

Mais, à bien y réfléchir, qui cela concerne-t-il ? Quelle est la proportion de Français utilisant dès le matin et jusqu'au soir les termes spécifiques entendus par hasard ici ou là et qui créent la crainte que la langue française soit un jour complètement envahie de termes inconnus ? Le bon sens parvient la plupart du temps à corriger les erreurs de tir des surdoués des marchés financiers, du commerce ou de la publicité. Le bon sens et la vigilance, car des commissions, des associations, exercent une discrète surveillance afin que les dérives constatées ne se transforment pas en dérapages.



Rotation et non turnover

La Commission générale de terminologie et de néologie (dépendant du Premier ministre) veille au grain. Elle a publié au *Journal officiel* en 1997 et 1999 une liste de termes français équivalant aux termes anglais utilisés dans les secteurs de l'économie et des finances, et dans le domaine de l'internet. On y apprend ainsi que le *turnover*, mot anglais désignant le rythme de renouvellement du personnel, du chiffre d'affaires ou des stocks d'une entreprise, peut être remplacé par le mot français *rotation*, tout simplement. À *direct marketing* correspond *vente directe*, à *flow-back*, *retour de titres*, et, dans l'internet, on peut dire *forum* au lieu de *news-group*, *fournisseur d'accès* au lieu d'*access provider*, *module d'extension* au lieu de *plug-in*. Quant au courrier électronique, il semble que le terme *courriel* (**courrier électronique**), né au Québec, est en train de faire une percée victorieuse pour remplacer l'anglicisme *mail* utilisé en France (*e-mail* au Québec, afin de faire la différence avec *mail* qui désigne le courrier ordinaire, non électronique). Le terme *mél* (**messagerie électronique**) ne semble pas rallier beaucoup de suffrages.

Nos cousins québécois

Au Québec, où le français a pour concurrent direct, et présent sur le terrain, l'anglais, une loi votée dans les années soixante-dix (loi 101) impose l'emploi du français de façon prioritaire dans tous les domaines de la vie courante (le commerce, la santé, les entreprises, etc.). De plus, toute inscription à l'intérieur et à l'extérieur des commerces doit apparaître en français et, si elle est bilingue, les caractères français doivent être plus grands que les caractères anglais. L'Office de la langue française surveille activement les entreprises. Il n'est pas rare, par exemple, qu'un simple coup de téléphone permette de rappeler à l'ordre une société qui utilise manifestement davantage l'anglais que le français, même au standard.

P = stationnement

La loi 101 a permis que le français se redéploie pendant les dernières décennies. Son application, malgré des difficultés de toute sorte, a augmenté de façon considérable la pratique du français, qui eût

tôt ou tard été phagocyté par l'américain tout proche, relayé par ceux qui débarquent de tous les pays du monde et qui souvent parlent l'anglais en deuxième langue.

Mais tout n'est pas simple et, si le panneau « *Stop* » au croisement des routes a été transformé en « *Arrêt* », si on met sa voiture au *stationnement* plutôt qu'au *parking* (tout en conservant la lettre *P* sur le panneau à l'entrée du *stationnement*), les néologismes empruntent souvent autant à l'anglais qu'au français, et les deux langues hybrident facilement leurs prononciations.



Top discount

Des dizaines de nationalités se côtoient sans problème particulier dans la ville de Montréal. Les étrangers se débrouillent en anglais et en français avec les moyens du bord. Lorsqu'ils installent une enseigne, ils doivent respecter la loi qui impose une plus grande dimension pour les caractères français. C'est ainsi que l'entrée d'un magasin situé rue Sainte-Catherine porte cette double inscription qui témoigne d'un respect absolu de la correspondance lexicale : au-dessus du petit « *Top discount* » anglais figure un énorme « *Escompte sommet* » en français. Pouvait-on faire mieux ?...

Bijoux, cailloux, choux, genoux, ripoux

Le brassage des populations dans les banlieues françaises a donné naissance à un langage qui a acquis ses lettres de noblesse grâce à la musique notamment. Le rap a installé dans les mémoires des refrains, des textes, dont le vocabulaire simple a été aisément assimilé par toutes les catégories de jeunes générations, compris par les autres, entré de

toute façon dans les pratiques langagières au point que le verlan a donné un mot supplémentaire à la règle *bijoux, cailloux...* puisqu'on ajoute maintenant *ripoux* (pourris), avec un *x* comme sur l'affiche du film !

Le français étalon

Chacun, selon son métier, ses occupations, dispose d'une réserve de vocabulaire, d'un registre de langage particuliers. Dans certaines professions, on parvient à se débrouiller avec quelques centaines de mots, parfois moins (les trappistes, par exemple...) ; dans d'autres, il est nécessaire d'en posséder plusieurs milliers. Ce sont donc, à l'intérieur de la langue française, des sous-groupes en nombre considérable où chacun trouve sa place, se sent à l'aise, tout en comprenant le code général défini pour tout le monde à l'école une fois pour toutes.

Toutes les réflexions savantes, tous les projets de réforme, toutes les remarques et observations sur la langue, se font en priorité sur ce code général, une sorte de français étalon écrit que finalement personne ne parle en respectant tout ce qu'il exige, mais qui est considéré comme un repère, une

norme, un refuge parfois lorsque les dérives sont trop importantes.

Ch'ai pas c'que tu veux...

La langue française, dans son oralité dynamique, aime s'accorder des fantaisies, se les choisir elle-même. Si on examine par exemple l'interrogation, dont la structure est plutôt chahutée, ou la négation, qui est amputée, on constate que s'opèrent des évolutions constantes, devenues la norme orale, déclinée selon un éventail varié correspondant au bain linguistique de chacun.

Des habitudes de facilité sont prises très tôt. Il s'agit d'aller vite, d'émettre des sons qui permettent une compréhension instantanée du message, on a beaucoup de choses à dire, l'articulation requiert un travail musculaire qu'on n'est pas toujours disposé à fournir. Et, même si on l'était, prononcerait-on en détachant clairement chaque syllabe, et sans peur du ridicule, une phrase comme : *Je ne sais pas ce que tu veux me dire*. Le plus souvent, on se sert du code de l'urgence, où les *je* deviennent *che*, où les *ce* sont élidés, etc., de sorte que la phrase se transforme en : *Ch'ai pas c'que tu veux m'dire*.

C'est super cool !

Les libertés de vocabulaire, de construction, se créent, se recréent et changent comme la mode vestimentaire. Telle saison est traversée du mot *super*, telle autre de *cool*, avant que *grave* ne s'ajoute à tout un peu et un peu partout, et bientôt toutes ces formes deviennent caduques, sentent bien vite le vieux temps pour faire place à autre chose.

Depuis des siècles, les modes dans le langage oral se succèdent, laissant parfois quelques traces dans l'écrit, et c'est un plaisir d'habiller la langue avec du neuf, de l'original. Coluche en son temps lançait une mode par semaine ; certaines habitudes, certaines réflexions pittoresques, certains mots, se sont enracinés dans le quotidien : la tournée des Enfoirés en est le témoin.

Voici quelques-unes des dernières créations langagières qui circulent actuellement. Leur durée d'existence peut être d'un an ou d'un siècle, voire davantage. Mais aussi d'un mois. Qui se rappelle par exemple le mot *scopitone*, apparu dans les années soixante et désignant un petit film qui durait le temps de la chanson qu'il illustrait ? Le terme anglo-américain *clip* l'a remplacé

aujourd'hui. Scopitone n'intéresse plus maintenant que les amateurs de vieilleries qui fréquentent la brocante des mots disparus.

- **Bobo.** Ce terme vient d'entrer dans la langue française. Il est importé des États-Unis et désigne une nouvelle génération de bourgeois : les bourgeois-bohèmes. Ce sont des gens plutôt jeunes, nantis et bien élevés qui, contrairement aux ambitieux et dynamiques yuppies des années quatre-vingt, recherchent des « valeurs fondamentales », des vérités profondes, pour donner un sens à leur vie. Prudents, cependant, ils ne renient (presque) rien de la mondialisation...
- **Modeux.** Il y eut (peut-on déjà employer le passé ?) fashion, qui signifie mode. Être fashion, c'était donc être à la mode. Mais de mode a été tiré modeux ou modeuse, néologisme qualifiant une pathologie très répandue dont le symptôme principal est l'obsession de la mode en toute situation.
- **Hype, trend, yuffie.** Trois mots anglais se faufilent partout dans le langage branché actuel. D'abord hype, qui est l'équivalent de super, hyper ; ensuite trend, auquel on

pourrait substituer l'ancien dans le vent ; et enfin yuffie : le yuffie n'est pas le yuppie, mais toute ressemblance entre ces deux mots n'est pas involontaire. En effet, il s'agit toujours d'un jeune citadin branché, mais qui partage son appartement avec d'autres.

- **Ça l'fait.** Ça l'fait, ça va l'faire, ça l'fait pas... Toute la conjugaison y passe : le langage jeune est imprégné de cette curieuse expression où le pronom personnel *le* ne révèle rien de ce qu'il représente. Ça fait quoi ? Ça va faire quoi ? On ne sait pas, on devine un peu, mais c'est flou, c'est fou...



Chacun cherche son mot

Dans le film *Chacun cherche son chat*, l'un des personnages, jugeant terne la tenue de sa copine, lui conseille de s'habiller de façon plus — il cherche son mot... —, plus *glitter*, c'est-à-dire plus *scintillante*, plus *éclatante*, plus *paillettes* en quelque sorte. Ce mot anglais aurait pu être repris, redit, devenir un anglicisme de plus. Il n'en fut rien. L'implantation d'un terme nouveau, sa fortune dans la langue ou son passage éclair demeurent un mystère.

La langue évolue

On s'amuse beaucoup en écoutant, en répétant ces innovations langagières. On s'amuse bien moins en lisant les projets des « réformateurs de l'écrit » qui, oubliant que l'Académie elle-même précise que ses propositions n'ont rien d'« *obligatoire* », déclarent de façon péremptoire que la langue « *doit évoluer* » (elle ne cesse d'évoluer en accueillant les mots nouveaux) et qu'il faut supprimer ses « *anomalies* » (remplacer un arbitraire par un autre arbitraire).

Prétendre qu'on peut pratiquer une orthographe plus « logique » est une profession de foi que démentent bien des tentatives anciennes ou récentes. C'est le cas pour *charrette* et *chariot*. De plus, modifier le nombre de consonnes ou de voyelles d'un mot, « simplifier » son accentuation ne résoudra en rien la difficulté de l'apprentissage pour un enfant. Le mélange et la confusion accompagnent toujours la période de fixation de l'image d'un mot. Qu'il ait deux *r* ou un seul ne change rien à l'affaire.



Pas si simple d'être moderne !

Charrette prend deux *r*, *chariot* n'en prend qu'un. Voilà l'exemple type de l'« anomalie » qu'il faut selon certains chasser à tout prix. Bien ! Que faire ? Voilà ce qui a été proposé : désormais, dans un souci de simplification, on devrait écrire *charriot* pour rester dans la « logique » des deux *r* de *charrette*, tous deux venant du latin *carrus* qui signifie fourgon. Étonnante simplification qui consiste à ajouter au mot une lettre supplémentaire ! Étonnante attitude de la part de réformateurs qui accusent les savants du xvi^e siècle d'avoir surchargé les mots de lettres étymologiques inutiles ! La « simplification » aurait consisté à écrire *charette*, avec un seul *r*, comme *chariot* ! Être moderne, ce n'est pas simple !

Le code écrit : un enjeu vital

Aujourd'hui, le code oral se déguise et se travestit souvent de façon jubilatoire, chacun y trouve son compte, *on s'y éclate à donf* ! D'où vient que, pour le code écrit, on frôle souvent la bagarre ? D'où vient que les préambules à beaucoup de commentaires

sur les « aménagements » résonnent comme des déclarations de guerre ? C'est que le code écrit représente un enjeu vital pour la plupart de ceux qui le pratiquent : c'est l'écrit qui fait foi, l'écrit qui l'emporte partout, qui demeure, et toute modification le concernant, même proposée avec la meilleure volonté du monde, est ressentie comme une menace pour la clarté, la précision de la communication.

Au temps où 5 % des Français savaient écrire, tout était possible puisqu'ils écrivaient en général n'importe comment. Aujourd'hui, on ancre très tôt des habitudes à l'écrit, qui deviennent des certitudes. Un texte n'est crédible que s'il est rédigé en conformité avec ce qui fut appris. Sinon, de toute façon, il est suspect. Les candidats aux examens et concours quels qu'ils soient se gardent bien d'adopter les simplifications ou aménagements passagers, sachant que cela pourrait les priver du petit demi-point de l'admission.



Consulter les rectifications

Un ensemble de rectifications orthographiques ont été recommandées par le Conseil supérieur de la langue française et publiées en décembre 1990 dans les Documents du *Journal officiel*.

Dans sa séance du 17 janvier 1991, l'Académie française a adopté la déclaration suivante :

« L'Académie française rappelle que le document officiel, souvent improprement appelé réforme, document qu'elle a, après examen de sa commission du dictionnaire, approuvé à l'unanimité dans sa séance du 3 mai 1990, ne contient aucune disposition de caractère obligatoire. L'orthographe actuelle reste d'usage, et les recommandations du Conseil supérieur de la langue française ne portent que sur des mots qui pourront être écrits de manière différente sans constituer des incorrections ni être considérés comme des fautes. Elle estime qu'il y a avantage à ce que lesdites recommandations ne soient pas mises en application par voie impérative et notamment par circulaire ministérielle. Selon une procédure qu'elle a souvent mise en œuvre, elle souhaite que ces simplifications et unifications soient soumises à l'épreuve du temps, et elle se propose de juger, après

une période d'observation, des graphies et emplois que l'usage aura retenus. Elle se réserve de confirmer ou d'infirmar alors les recommandations proposées. »

On peut consulter la liste de ces rectifications sur le site de l'Académie française : https://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rectifications_1990.pdf.

Le français dans la vie courante

Si on observe l'utilisation de la langue française dans la presse, dans la publicité, on se rend compte qu'elle demeure bien sage. L'important étant de faire comprendre le message à un maximum de lecteurs ou d'auditeurs, on ne s'écarte guère de la norme. Et les provocations langagières sporadiques ne doivent pas faire perdre de vue une attitude générale qui est celle du respect du code. Bien sûr, il est plus exigeant de lire un magazine culturel qu'un hebdomadaire de grande diffusion. Mais n'importe qui peut « picorer » dans l'un ou l'autre sans se sentir exclu de la situation de communication.

Dans le domaine du sport, il y eut voilà quelques années une série de recommandations plutôt

fermes afin que les commentateurs emploient les termes *coup de pied en coin* pour *corner*, *différence de buts* pour *goal average*, *jeu décisif* pour *tie-break*, *filet* pour *net*, etc. Qu'en reste-t-il ? On entend tantôt le mot français, tantôt le terme anglais, comme s'il s'agissait de la métaphore d'un match de tennis dont l'ultime set n'est certes pas pour demain.

DANS CE CHAPITRE

Renouez avec l'usage du dictionnaire

•

Choisissez bien votre grammaire

•

Variez les outils de recherche

Chapitre 2 Les outils : dictionnaires, grammaires

S'y mettre ou s'y remettre, refaire son parcours orthographique et grammatical ou simplement supprimer les ornières, boucher les trous de mémoire, combler les lacunes ? La route s'ouvre devant vous. Mais que prendre, qu'emporter, que mettre dans son bagage afin d'éviter la panne ?

Utilisez de bons dictionnaires

Il est toujours impressionnant de s'arrêter devant le rayon « Dictionnaires » d'une librairie ou d'un hypermarché. Il y en a de toutes les tailles, de toutes les couleurs, et on se demande celui qui va répondre à nos besoins, à notre attente.

Effectuez le bon choix pour vos enfants

Partons ensemble, si vous le voulez bien, effectuer cet achat important qu'est celui du « dico ».

Tout d'abord, pour qui l'achetez-vous ? Si c'est pour votre enfant qui est à l'école primaire, n'allez pas — sous prétexte qu'il lui faut ce qu'il y a de mieux — acheter un gros dictionnaire touffu et lourd qu'il pourra à peine déplacer sur son bureau, sans parler de lire et de comprendre les définitions rédigées en des termes qu'il ne maîtrise pas encore. Choisissez une édition adaptée à son âge, où les caractères typographiques agrandis évitent le tassement du texte, où les illustrations agrémentent la lecture. Il existe dans ce domaine des ouvrages très réussis.

Si votre enfant est au collège, choisissez-lui un dictionnaire facilement transportable, où se trouve

l'essentiel : prononciation et définition, éventuellement indications étymologiques (d'où vient le mot ?) et, si possible, les noms propres comportant des renseignements sommaires (dates, précisions géographiques et historiques). De format poche, il sert de complément à des dictionnaires plus développés, plus complets, qui peuvent être consultés à la maison ou au collège.

Ayez toujours un bon dictionnaire de base

Le dictionnaire de base, c'est celui qui ne craint rien, qu'on peut laisser traîner un peu partout. C'est un tout-terrain qui va dans toutes les mains. Il faut préférer les couvertures cartonnées solides aux couvertures souples apparues voici quelque années, si vite détériorées. On doit y trouver tout ou presque : les prononciations pour lesquelles on hésite, les principales étymologies, de nombreuses illustrations. On peut y lire les locutions latines, la liste des proverbes et maximes.

Et puis les noms propres doivent y être présents, qu'ils soient mélangés aux noms communs ou mis à part dans une deuxième partie. On y feuillette un

atlas sur de belles pages glacées. Pour cela, il plaît à tous, petits et grands !

Enfin, les verbes principaux y sont proposés, et de petits numéros renvoient aux conjugaisons modèles. Un inconvénient : le sens des mots est limité au connu, au courant, les emplois particuliers ou rares ne sont pas toujours mentionnés, l'illustration par l'exemple est brève ou absente.



Que signifie le petit chiffre après le verbe ?

Après chaque verbe, dans un bon dictionnaire, figure un numéro écrit en petits caractères. Vous êtes-vous jamais demandé à quoi il sert ? C'est tout simplement le numéro de la conjugaison type qui va vous servir de modèle pour conjuguer le verbe en question. Et où trouver cette conjugaison type ? En général au début du dictionnaire, dans une partie spécifique consacrée au verbe, parfois à la fin, rarement au milieu. Exemple : « Dormir : v. intr. [16]. » Reportez-vous à la conjugaison 16 dans les verbes modèles.

Faites-vous plaisir en lisant le dico

Il existe un autre genre de dictionnaire pour les plus exigeants, ceux qui ne se satisfont pas de la définition un peu courte du dico de base. Ces ouvrages ont une apparence moins distrayante : on y trouve très peu d'illustrations, tout ce qui est en couleurs en est banni ou presque. Il n'y a que du texte, et cela peut paraître rébarbatif. Mais, si on se plonge dans les définitions proposées, on découvre le feu d'artifice des mots, tous les sens qu'ils possèdent sont là, détaillés, précis, et cela fourmille de renseignements. Les acceptions les plus rares sont présentes, et les orthographes les moins courantes. Au point que, dans l'enthousiasme de l'accueil aux mots sans abri, certains de ces dictionnaires ouvrent grandes leurs pages à des termes marginaux, et même à des orthographes qui relèvent de l'erreur collective.



Au temps pour moi

Cette expression appartient au code oral. Comment l'orthographe si on doit l'écrire ? La plupart de ceux à qui on pose la question répondent sans hésiter *autant pour moi*, comme *Autant en emporte le vent*. Eh non ! Cette expression appartient au vocabulaire militaire et à celui de la cavalerie : quand un mouvement était lancé sur un temps et que ce temps n'était pas respecté, on recommençait tout, on retournait *au temps* initial. On disait alors : *Au temps pour moi !* L'expression est sortie des casernes, et le grand public, ne possédant pas la référence nécessaire pour bien l'orthographe, commet une erreur presque collective en écrivant : *Autant pour moi !* On peut se demander : *Autant de quoi ?* C'est ce genre d'erreur qu'hébergent certains dictionnaires en rédigeant l'article de telle sorte que la forme *autant pour moi*, même indiquée fautive, paraisse la bonne. Et ceux qui lisent hâtivement — les approximatifs — sont satisfaits : *autant pour moi*, c'est dans le dictionnaire !

Vous reprendrez bien une petite tranche de Proust ?

Dans les dictionnaires qui explorent et approfondissent le lexique, pour illustrer le sens d'un mot il est fait appel aux grands écrivains. La lecture devient alors culturelle dans le bon sens du terme. On découvre des auteurs, on les fréquente à travers des phrases qui donnent envie d'en savoir plus. On côtoie des réflexions de La Rochefoucault, on reçoit des confidences de Chateaubriand, on suit Vallès dans ses luttes. C'est un mariage réussi entre le lexique, toujours austère quand il est seul, et la littérature bouillonnante et foisonnante, de laquelle sont retenues des mises en situation lexicale toujours porteuses de l'esthétique de l'écriture. On vous offre une petite tranche de Proust, de Zola ou de Maupassant, comme ça, en passant ; et, tout de suite, le mot, à la lumière des grands, devient plus clair, et nous, plus lucides.

Que choisir ?

On a vraiment l'embarras du choix lorsqu'il faut acheter un dictionnaire, mais certaines options constituent des bases sûres avant d'aller plus loin.

Pour tous

On peut choisir pour dictionnaire de base, sans risque de se tromper, *Le Petit Larousse illustré*, à couverture cartonnée (la couverture souple s'abîme rapidement). La dernière édition contient des illustrations d'une qualité remarquable, même si certaines photos ne sont plus très jeunes (par exemple, l'illustration de l'article « *Planche à voile* » montre un matériel vieux de plus de dix ans qui pourrait figurer dans les antiquités de la glisse et fait se pâmer de rire véliplanchistes et funboarders).

Pour les bons lecteurs

Un dictionnaire pour approfondir ses recherches : *Le Petit Robert*. C'est un vrai plaisir que de s'y plonger, on est sûr d'y trouver l'acception rare d'un mot, l'exemple qu'on cherchait. Mais il ne faut pas être pressé : *Le Petit Robert* peut vous tenir la jambe pendant une page et demie seulement pour vous parler du « temps » !

Pour les amoureux de la langue

Un autre dictionnaire pour approfondir ses recherches : l'excellent *Littré*, rédigé au XIX^e siècle par un seul homme : Émile Littré. C'est un bonheur de lecture. Ce sont des choix parfois personnels mais toujours pleins de bon sens. Pour les prononciations difficiles, la phonétique est transcrite selon un code personnel très clair, l'API n'existant pas à cette époque.

Un dernier conseil : acquérez ces trois dictionnaires !



Le dictionnaire des idées reçues

Gustave Flaubert voulait rassembler dans le dictionnaire des idées reçues tout ce que l'imbécillité ordinaire est capable de produire au quotidien. On y trouve donc les clichés et lieux communs de son époque, voisins, cousins des nôtres. En voici quelques extraits :

Académie française. *La dénigrer, mais en faire partie si on peut.*

Amérique. *Bel exemple d'injustice ; c'est Colomb qui la découvrit et elle tire son nom d'Améric Vespuce. Sans la découverte de l'Amérique, nous n'aurions pas la syphilis et le phylloxéra. L'exalter quand même, surtout si on n'y a pas été. Faire une tirade sur le self-government.*

Anglais. *Tous riches.*

Baccalauréat. *Tonner contre.*

Baiser. *Dire embrasser, plus décent. Doux larcin. Le baiser se dépose sur le front d'une jeune fille, la joue d'une maman, la main d'une jolie femme, le cou d'un enfant, les lèvres d'une maîtresse.*

Bête. Ah ! si les bêtes pouvaient parler, il y en a qui sont plus intelligentes que les hommes.

Diplôme. Signe de science, ne prouve rien.

Égoïsme. Se plaindre de celui des autres, ne pas s'apercevoir du sien.

Époque. Tonner contre elle. Se plaindre de ce qu'elle n'est pas poétique. L'appeler « époque de transition, de décadence ».

Musique. Fait penser à des tas de choses. Adoucit les mœurs. Ex. : La Marseillaise.

Taureau. Le père du veau, le bœuf n'est que l'oncle.

Vieillard. À propos d'une inondation, d'un orage, etc., les vieillards du pays ne se rappellent jamais en avoir vu un semblable.

Il vous reste encore à acheter des dizaines de dictionnaires, celui d'ancien français, celui des expressions idiomatiques, ou encore, dans des domaines plus généraux, celui de la bêtise, celui des injures, celui du snobisme, et pourquoi pas le dictionnaire des dictionnaires...

Comme disait ma grammaire !

Rassemblez des grammairiens et linguistes. Proposez-leur un sujet de débat. Dites-leur par exemple : « *Analyse logique.* » Deux possibilités : ou ils se battent entre eux avant de vous prendre en chasse pour délit d'obsolescence, ou c'est l'inverse, ils vous prennent en chasse d'abord et s'étripent ensuite. De toute façon, ça fera du bruit, parce que les grammairiens et linguistes ne sont jamais d'accord entre eux et ne supportent ni l'immobilisme ni les vieux concepts ; ils inventent sans cesse, créent un vocabulaire souvent très pittoresque qu'ils sont seuls à comprendre, ce qui les enveloppe d'une sorte d'aura de mystère les tenant à distance du *vulgum pecus* qui n'y connaît rien.

Par ailleurs, quand ils vous traitent un sujet, le pronom *ce* par exemple, ils sont capables d'y passer deux ou trois mois avant d'en rédiger cent pages ! Et, quand ils parlent du nom, c'est tout un poème... sans poésie.



Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement

Un de nos grands poètes, Boileau, affirmait : « *Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément...* » Voici un échantillon de grammaire contemporaine, destinée il est vrai à des étudiants en lettres. Quand même ! On a vu plus lumineux...

Nom [...] *Seule la mise en œuvre de procédures distributionnelles est à même de conférer au nom son statut formel et son autonomie. Partant de l'hypothèse que toute phrase se décompose en SN (= syntagme nominal) et SV (= syntagme verbal), l'analyse en constituants immédiats du SN révèle que le nom en constitue l'élément principal. [...] On ajoute souvent la propriété formelle suivante : les noms (qui appartiennent à une liste ouverte) sont en corrélation systématique avec une liste fermée de morphèmes, les pronoms ; propriété recevable à la seule condition de considérer le nom comme le sommet de la hiérarchie des constituants du SN, car la pronominalisation affecte le SN dans son ensemble.*

Procurez-vous une grammaire claire

Laissons les linguistes préparer leur petite cuisine et courons à la clarté, à la simplicité. Ce qu'il vous faut, c'est un livre où les diverses notions grammaticales soient présentées dans un vocabulaire qui ne s'embarrasse ni de coquetteries, ni de fioritures, ni de modernismes éphémères ou alambiqués. Un ouvrage qui ne soit pas non plus un livre de littérature. En effet, certaines grammaires, traitant du complément d'objet ou de l'adjectif, en font des tartines indigestes, vous plongent dans l'incertitude et finalement noient le poisson !

Soyez modeste !

Aurez-vous la simplicité de vous avouer qu'il ne vous reste plus rien ou presque de ce que vous avez appris au collège ? Oui ? Alors vous êtes sauvé ! Car on répugne à s'accuser d'indigence en matière de connaissances, et principalement en grammaire. Se regarder en face, décider qu'on va tout reprendre à zéro parce qu'il le faut, c'est faire un grand pas, c'est même réaliser les trois quarts du parcours. Car aujourd'hui ce n'est plus comme à l'école : vous

avez grandi, vous êtes un grand garçon ou une grande fille, et vous comprenez en cinq minutes ce qui nécessitait une semaine au primaire ou au collège !

Le bon choix

Sans doute vous demandez-vous où vous allez trouver cette grammaire claire et précise qui pourrait vous aider efficacement dans l'approche de l'analyse de la phrase tout en vous distrayant avec çà et là une pointe d'humour ? Puis-je me permettre de vous conseiller, aux Éditions First, *Le Petit Livre de la grammaire facile*, qui coûte un peu plus cher qu'un timbre-poste, mais à travers ses cent cinquante mille lettres vous permet de tout comprendre des adjectifs, des noms, des accords de toutes sortes, des prépositions, conjonctions et autres outils sans lesquels la communication court tous les risques de l'incompréhension ?

L'outil d'aujourd'hui

C'est évidemment votre ordinateur avec les milliards d'informations qu'il vous offre, qu'il faut trier, confronter parfois aux pages d'un

dictionnaire pour dissiper un doute. Voulez-vous cependant un lien qui vous offre des certitudes à travers des définitions précises, un éclairage étymologique et des milliers de citations ? Le voici : <http://atilf.atilf.fr>.

Il s'agit du TLFi, version informatisée du Trésor de la langue française (TLF), un dictionnaire des XIX^e et XX^e siècles en 16 volumes et un supplément : 100000 mots avec leur histoire, 270000 définitions, 430000 exemples...

Les autres outils

Trois dictionnaires et une grammaire. Vous pouvez bien sûr vous contenter de ces quatre ouvrages. Mais tant d'autres vous attendent pour vous faciliter la tâche ! Ce serait trop bête de ne pas en profiter !

Un plus : le dictionnaire étymologique

Vous croyez connaître un mot parce que tous les jours il vous accompagne, vous rend service, vous met en relation avec ceux qui vous aiment, avec les autres aussi. Mais êtes-vous jamais allé chez lui ?

Avez-vous poussé sa porte ? Faites-le en ouvrant un dictionnaire étymologique. Toute son histoire est là, à perte de vue, elle suit les couloirs du temps et vous emmène jusqu'à Jules César, peut-être jusqu'à Homère. Et, même si elle ne vous conduit qu'aux dernières décennies, vous aurez voyagé, immobile, dans le temps. Le mot vous aura étonné, sa parenté peut vous époustoufler. Les plus belles surprises attendent ceux qui se passionnent pour l'étymologie.



Quelle date, aujourd'hui ?

Poussez la porte du mot date que vous avez en bouche trois fois par jour : « *Quelle date, aujourd'hui ?* » Vous lisez que ce mot vient d'une racine indo-européenne, *da*, liée à l'idée de donner. Ce *da* a donné en latin *dare*, qui signifie *donner*. Au Moyen Âge, en commençant à écrire à quelqu'un, on inscrivait *littera data* suivi de l'indication du jour. Cela signifiait *lettre donnée le...* Au fil du temps, cette formule s'est réduite à *data* (*donnée*), puis à *date*, toujours suivie de l'indication du jour. Un peu de temps encore, et notre mot date avec le sens qu'on lui connaît circulait sans que personne s'aperçoive de ses huit mille ans d'âge !

Embarquez dans un vieux Gaffiot

Le dictionnaire étymologique, c'est un premier pas dans l'histoire des mots. Vous pouvez en faire un deuxième en vous procurant le *Gaffiot*, un dictionnaire que vous connûtes sûrement si, dans votre passé d'élève studieux, vous dûtes vous pencher laborieusement sur des versions et des thèmes latins pendant que d'autres dormaient... Et, même si vous n'avez jamais fait de latin, la fréquentation du *Gaffiot* vous permettra de coller de justes étiquettes sur les sens d'un mot, de rectifier une acception ou même de mesurer le chemin parcouru entre sa signification au siècle de Cicéron et celle qu'il a aujourd'hui. Mais c'est vraiment un plus « plus » ! Disons que ce n'est pas indispensable, simplement complémentaire.

Le dictionnaire analogique

Vous cherchez un mot qui vous échappe, vous l'avez sur le bout de la langue, c'est un mot qui se rattache à telle idée, à tel thème, à telle rubrique. Voulez-vous un dépanneur pour ces situations agaçantes où le vocabulaire semble vous fuir ?

Procurez-vous le dictionnaire analogique. Il donne à partir d'un mot tout un champ lexical où vous aurez toutes les chances de retrouver celui qui vous évite. Par ailleurs, si vous écrivez un article, si vous faites un devoir, un exposé, un rapport, et que vous voulez varier vos vocables, le dictionnaire analogique est idéal. Il peut être complété par le dictionnaire des synonymes.

Le dictionnaire des synonymes

C'est un bon complément du dictionnaire analogique. Il vous donne les termes équivalant au mot que vous ne voulez pas répéter, ou plutôt les termes dont le sens est le plus proche car, tout le monde le sait, il n'existe pas de vrai synonyme. De plus, ils sont en général classés par registres de langue et comportent une petite explication qui vous évite de tâtonner ou de mal ajuster votre tir.

Le dictionnaire des citations

Ils en ont dit de belles choses, les grands écrivains, les grands philosophes, les grands hommes de l'histoire. Pour vous plonger dans leurs

aphorismes, leurs maximes, leurs pensées élevées, leurs constatations triviales (par exemple : « *L'amour, c'est l'effort que fait l'homme pour se contenter d'une seule femme* », disait Paul Géraudy, le grand sentimental...), ouvrez un dictionnaire des citations (par exemple encore : « *Comme on dit faire l'amour, il faudrait pouvoir dire faire la haine. C'est bon de faire la haine, ça repose, ça détend* », disait le grand écrivain catholique François Mauriac...).

Et les autres...

- **Le dictionnaire des anglicismes** vous permet de vous frayer un chemin, d'y voir clair, parmi tous les mots qui nous viennent d'outre-Manche.
- **Le dictionnaire de l'ancien français** est une mine de renseignements pour apprendre le sens pris par les mots à mi-chemin du latin et du français d'aujourd'hui. C'est aussi un outil précieux si vous vous intéressez aux parlers régionaux.
- **Le dictionnaire des expressions et locutions** vous donne la signification de ce que le bon

sens populaire et les écrivains ont pu forger tout au long de l'histoire.

- **Le dictionnaire de rhétorique** vous apprend ce qu'est une métaphore, ce que signifient l'hypallage, l'anacoluthé, l'hyperbate, l'épanadiplose, le métraplasme... Non, non ! ce ne sont pas des maladies !
- **Les dictionnaires en plusieurs volumes** lourds et cartonnés vous en donnent pour votre argent et contiennent bien des détails intéressants qu'en général vous êtes obligé de « picorer » ailleurs. De plus, ils « font bien » dans votre bibliothèque, dans une vitrine. Les lettres dorées sur dos en cuir, c'est classe (mais n'oubliez pas d'ouvrir les livres, c'est fait pour...) !



Pour votre bibliothèque

Le dictionnaire historique de la langue française que je conseille est *Le Robert*, surtout dans sa version couverture souple récemment apparue sur le marché et qui a beaucoup de succès. Un travail monumental et passionnant.

Les encyclopédies contiennent beaucoup plus que des renseignements sur le français. Mais il est toujours intéressant d'en posséder une. Ce que je conseille aux bons lecteurs, c'est l'encyclopédie *Larousse*, et aux très bons lecteurs, ceux que le texte n'effraie pas : *l'Encyclopædia Universalis*.

DANS CE CHAPITRE

Naît-on nul en orthographe ?

•

Sachez classer vos erreurs

•

Prenez les moyens de progresser

•

Évaluez vos capacités

Chapitre 3

Évaluez votre niveau

Rien n'est plus stérile que de se désoler sur son sort en matière d'écriture. L'éloquence qu'on déploie pour retracer sa propre histoire afin d'y trouver les causes de lacunes présentes ne sert qu'à l'autoconsolation. Au lieu de se désoler, il faut prendre les choses en main, décider que tout va changer.

Les jeux sont faits

On prétend que l'orthographe est une sorte de don, qu'en naissant on aurait les *gènes* nécessaires pour maîtriser l'écriture, que tout est distribué arbitrairement une fois pour toutes. Bref, qu'il y a les nantis et les autres... Tout cela n'est pas complètement faux : on a tous connu le premier de la classe à qui rien ne résistait ; il avait toujours 20/20 et, pour lui, écrire les mots difficiles ou même très difficiles relevait de la promenade de santé. C'était décourageant pour tout le monde. Et, l'esprit de défaite ayant tôt fait de s'installer, beaucoup en ont conclu, placés dans cette même situation, qu'il n'y avait rien à faire, que c'était comme ça. Inutile de lutter contre le sort ! Allons ! Quelle erreur !

Tout est possible

Le fort en orthographe ne vous a peut-être jamais dit combien il était attentif aux mots, quels efforts il faisait pour parvenir à un bon niveau. Et, même si miraculeusement il maîtrisait tout le lexique, qui vous empêche d'en faire autant en travaillant ? Parce qu'on ne parvient à aucun résultat si on ne

décide pas de s'y mettre vraiment. La donne du départ peut très bien être modifiée, et tel qui avait un niveau moyen ou même faible pourra dépasser celui qui, trop confiant dans ses possibilités, n'a pas pris soin de maintenir son niveau. Tout est possible, à condition de le vouloir, de prendre la décision un jour, un matin ou un soir que tout va changer. Un peu comme on arrête de fumer. Agir n'est pas difficile quand la motivation s'est installée.

Les lieux de la faute

Combien fait-on de fautes par jour ? Sans doute davantage qu'on ne le croit. En effet, on peut être particulièrement vigilant pour l'écrit, appliquer sans faillir les règles nombreuses et variées, on peut aussi en oublier la moitié... Mais se préoccupe-t-on suffisamment de la qualité de l'oral ?

J'étais nul en orthographe !

En général, on a une perception globale assez précise des performances dont on se pense capable en français écrit : le passé scolaire est là, avec ses

souvenirs. Dès qu'il est question de niveau en orthographe, en grammaire, on sait dire ce qu'on a « valu » au pied du tableau noir : « *J'étais nul en orthographe, et ça continue* » ; « *La grammaire, je n'y ai jamais rien compris* » ; « *L'expression, ah, j'aimais bien !* » Qu'en reste-t-il ? Les jugements portés sur hier sont souvent resservis sans révision, sans adjonction de ce qui a pu arriver en bien ou en mal : on a pu s'améliorer ou se laisser aller.



Truc

Les bonnes vieilles copies

Sans doute avez-vous conservé précieusement, à l'abri des regards indiscrets, des documents secrets concernant votre scolarité : un vieux cahier de dictées, des feuilles de copie dans la marge desquelles le professeur a écrit des remarques et des conseils importants concernant l'orthographe, la syntaxe, l'écriture. Pourquoi ne reliriez-vous pas ces conseils donnés dans un temps où seule la note vous intéressait, alors que maintenant...

Ton ton est nunuche !

Pour ce qui concerne l'oral, l'évaluation est plus délicate. Il est rare que quelqu'un vous dise : « *Tu*

mâches tes mots », ou bien : « *Tu fais beaucoup de fautes quand tu parles, tu devrais faire attention* », ou bien encore : « *Tu pourrais faire davantage de liaisons, ton discours deviendrait moins bizarre* » ; « *Ta voix est trop faible, un peu nunuche.* » Et, même si un « *ami* » vous fait charitablement l'une de ces remarques, est-elle fondée ? Ce n'est pas qu'il faille viser le standard absolu — la langue parlée deviendrait monotone —, mais certains tics peuvent quand même être évités.

Enregistrez-vous

L'avez-vous remarqué ? On ne s'entend pas parler et, si d'aventure on s'entend sur un enregistrement, on est ahuri par sa propre voix : on l'imaginait autrement, plus grave, plus aiguë, plus énergique, moins voilée. Il faut absolument dépasser ce premier réflexe, s'habituer à sa propre voix, afin de s'écouter à partir d'un enregistrement qu'on effectue soi-même, discrètement, au cours d'une conversation à la maison, au travail. La recherche des petites ou grosses erreurs qu'on commet inévitablement est facilitée : liaisons mal faites dont l'absence se remarque, pronoms mal employés, négations amputées (*j'ai pas vu, j'ai pas*

compris), syntaxe bancale, tics récurrents (*euh...*, *ben...*).

Identifiez vos faiblesses

Vous ne progresserez que si vous vous livrez à une autoanalyse, sans complaisance, avec lucidité, avec les outils que je vous propose.

Mon ami Pierrot, prête-moi ton feutre...

Si vous voulez parvenir à identifier vos faiblesses en orthographe, une seule solution : quitter les approximations, prendre la plume ou le feutre, puis vous faire dicter un texte court afin d'analyser précisément ce qui vous reste de vos studieuses années. Vous trouverez à la fin de ce chapitre trois textes de niveaux différents qui vous permettront de mener à bien cette évaluation. Mais, avant toute autre chose, il faut savoir qu'il existe plusieurs catégories d'erreurs. Après l'exercice d'écriture, votre premier travail consistera à les classer afin de définir le profil auquel vous appartenez. Quand on écrit, on peut faire trois sortes de fautes : les fautes

d'orthographe lexicale, les fautes d'orthographe grammaticale et les fautes de sens.

Les fautes d'orthographe lexicale

Les fautes d'orthographe lexicale concernent le mot dans son image, le nombre de ses lettres en dehors de toute notion d'accord, mais en relation avec un sens précis. On les appelle aussi les fautes d'orthographe d'usage. Par exemple, le mot *échalotte* écrit avec deux *t* comporte une faute d'orthographe lexicale : *échalote* ne prend qu'un *t*. Le mot *attraper*, malgré sa parenté avec *trappe*, ne prend qu'un *p*. Ces deux exemples d'erreurs lexicales montrent que la mémorisation du mot est importante. Il faut le voir écrit plusieurs fois pour en retenir le nombre de lettres, leur agencement. Et certains mots rentrent d'autant plus difficilement en mémoire qu'on ne les rencontre pas souvent.

Pour reconnaître si l'erreur que vous faites est lexicale, supprimez du mot toute marque d'accord, de genre (masculin/féminin), de nombre (singulier/pluriel), et toute désinence de conjugaison. C'est son image indépendante de tout

contexte qu'il faut retrouver, celle qui est imprimée dans votre mémoire de façon statique, sans la dynamique de la phrase.

Les fautes d'orthographe grammaticale

Les fautes d'orthographe grammaticale concernent l'application des règles de grammaire, toutes les règles de grammaire : le pluriel des noms, l'accord du participe passé, la conjugaison des verbes, etc. La déficience dans ce domaine peut provenir d'une faiblesse de la mémoire, qui ne comporte plus la règle à appliquer. Mais la logique peut aussi être en cause. En effet, on peut se rappeler la règle d'accord du participe passé, mais être incapable d'identifier avec précision le complément d'objet direct dont la localisation est indispensable pour effectuer ou non l'accord en question. On peut connaître parfaitement les conjugaisons, mais être incapable de conduire correctement la concordance des temps.

Une erreur de grammaire est l'indice que votre logique a failli : vous possédez ou croyez posséder la règle, mais elle demeure dans la mémoire, ne

s'active pas dans la syntaxe. Vous écrivez en pensant trop au sens qui s'élabore, pas assez à l'assemblage de ce qui construit l'idée. La faute de grammaire se reconnaît donc en observant non plus le mot seul mais la phrase, en cherchant ses composants — le sujet, le verbe, les compléments. Le verbe varie en fonction du sujet, l'adjectif s'accorde avec le nom, etc. Un s ajouté au nom et qui manque à l'adjectif épithète, c'est l'erreur de grammaire la plus répandue, mais il y en a bien d'autres...

Les fautes d'expression, de syntaxe

Enfin, il existe une catégorie d'erreurs qui concernent plutôt le sens des mots, l'expression et la syntaxe (construction de la phrase). On confond *éruption* (celle d'un volcan) et *irruption* (celle d'un intrus, d'un élément imprévu qui surgit brutalement) en employant l'un pour l'autre. On écrit *empreinte* pour *emprunte*, étant certain de ne pas faire d'erreur. On emploie *magnificence* (splendeur) pour *munificence* (générosité). On dit *ce que vous avez besoin* au lieu de *ce dont vous avez besoin*. Bref, on donne dans l'approximation sans

jamais se poser de question, jusqu'au jour où l'erreur, dénaturant le sens d'une lettre ou d'un rapport, provoque des conséquences la plupart du temps désagréables pour ne pas dire davantage.

De la correction

La première chose à faire, dès qu'on a identifié son profil, c'est de prendre des mesures efficaces pour que la situation s'améliore. Ne croyez pas qu'il faille s'inscrire à la Sorbonne ou prendre des leçons particulières avec un académicien, non, les mesures sont plus simples, elles ne nécessitent aucun déplacement et elles sont à votre portée.

Fixez les mots avec assurance

Vous vous êtes découvert un profil faible en orthographe lexicale. Vous le pressentiez car vous n'êtes jamais à l'aise en écrivant, vous détestez qu'on vous regarde à l'œuvre et, quand vous vérifiez un mot dans le dictionnaire, il vous rit au nez, de toutes ses lettres, vous montrant celles que vous lui avez ôtées. Que faire ? Tout d'abord, lire davantage, vous y mettre ou vous y remettre. Choisissez des livres faciles à lire, des romans, des

essais, mais surtout ne foncez pas vers la fin comme s'il s'agissait d'une course de vitesse. En effet, si vous survolez le texte, dans un enthousiasme bien compréhensible s'il y a du suspense, vous ne lisez que l'histoire, sans égard pour les mots.

Dans chaque page existent plusieurs mots qui vous poseraient problème si on vous les dictait. N'interrompez pas votre lecture pour les écrire, mais fixez-les comme si vous les photographiiez en pose ou bien comme si vous vouliez les hypnotiser, en pensant : « Toi, je t'ai vu, tu ne m'échapperas plus ! »



Ne vous laissez pas intimider par les mots

Décidez que, dans une page de roman (une page sur deux, sur trois peut-être), ou d'essai, ou de quelque livre que ce soit, vous allez regarder droit dans les lettres un mot dont vous n'êtes pas très sûr de l'orthographe. Par exemple, dans *La Mort d'Artemio Cruz* de Carlos Fuentes (Eh oui, on ne va pas faire tout le chemin avec des auteurs français ! Rien ne nous interdit de lire un auteur mexicain !), on lit page 343 de l'édition Folio Gallimard : « *des mascarons polychromes* ». Afin de ne pas se laisser intimider par polychrome (ou même par mascarón), on le fixe avec assurance en comptant lentement jusqu'à cinq et on poursuit la lecture comme si de rien n'était. Et maintenant, quand vous rencontrerez de nouveau polychrome, il filera doux sous la pointe du feutre !

Apprivoisez-les ou soumettez-les

Il existe, chez les mots comme chez les humains qui les ont inventés, des termes rétifs, rebelles, qu'il faut apprivoiser avec patience, avec douceur.

On s'en approche prudemment en les regardant, en les détaillant, puis on les écrit lentement. On épelle, à haute voix au besoin, les lettres à mesure qu'on les inscrit. Ainsi, le mot ne s'effarouche pas. Et on répète plusieurs fois l'opération.

Il peut arriver qu'avec la douceur on ne parvienne à rien. Il faut alors employer les grands moyens et développer des stratégies de soumission, de dressage : le mot galope dans la mémoire comme un cheval sauvage et s'enfuit dès que vous en avez besoin. Que faire ? Lancez comme un lasso votre stylo vers le vocable rebelle. Et couchez-le sur le papier. Il se relève et veut immédiatement quitter votre emprise : vous le laissez filer de la longueur d'une longe dans un manège et vous le faites tourner, tourner et retourner. Autrement dit, vous le copiez, copiez et recopiez. Dix fois, vingt fois, cent fois s'il le faut. Jusqu'à ce qu'il crie grâce et qu'il promette de ne plus jamais ruer comme un sauvage sur la page. Jusqu'à ce qu'il s'installe en vous comme un réflexe. C'est la seule solution pour acquérir les mots difficiles.

Vérifiez le sens des mots

Pour ce qui concerne les flous du sens, il faut absolument quitter l'attitude indifférente que vous pouvez manifester à l'égard des termes dont la signification vous paraît indéfinie. En effet, c'est souvent la paresse qui nous pousse à remettre à plus tard la recherche d'un sens précis. Le pire alors peut arriver : on donne à un mot le sens qu'on lui invente et non pas celui qu'il possède. En procédant par recoupements hâtifs, par déductions fautives dans la conversation ou la lecture, le vocable se trouve affublé d'un sémantisme (connaissez-vous le sens de *sémantisme* ?) d'emprunt, et l'emploi que vous lui inventez va perturber, parfois dangereusement, votre propre discours, votre communication en général. Ne lâchez pas un mot avant de lui avoir fait tout avouer de ce qu'il sait !

Le réflexe dictionnaire

Pour que le sens des mots ne vous joue plus de mauvais tour, inscrivez dans votre quotidien le *réflexe dictionnaire*. Où que vous soyez, quoi que vous fassiez, décidez que la première occupation que vous aurez, après avoir constaté que le sens d'un mot vous échappe, sera de consulter le

dictionnaire. Et ne vous défilez pas ! Ce n'est pas parce que le dico est toujours égaré ou toujours trop loin qu'il faut baisser les bras ! Prenez la ferme décision d'aller au dictionnaire (il ne viendra pas à vous !) dès la première occasion, dès le premier doute. Vous constaterez que le réflexe se met en place en peu de jours. Et vous verrez alors que vous progressez, comme par miracle.

Évaluation 1

Voici votre premier test : c'est un test d'évaluation générale sur votre capacité à maîtriser l'orthographe lexicale et l'orthographe grammaticale. Afin de le réaliser, il va vous falloir un peu d'aide : demandez à l'un de vos amis, l'une de vos connaissances ou quelqu'un de votre proche entourage s'il accepte de jouer à l'institut et de vous dicter, lentement et en vous donnant la ponctuation, l'un des trois textes qui suivent. Vous n'êtes pas sûr de vous ? Choisissez le niveau 1. Vous ne craignez personne ? Prenez le niveau 3. Dans le doute, optez pour le 2. Pour corriger, c'est très simple : le total est sur vingt points, vous enlevez un point pour une faute d'orthographe lexicale et deux points pour une faute de grammaire. Ne vous enlevez pas plus de deux points sur

vingt pour les fautes d'accents. Bonne chance ! Solution [page 295](#).

Niveau 1

Scène de chasse



Deux oiseaux, le col droit et les ailes tendues, glissèrent brusquement sur nos têtes. Je tirai. Un d'eux tomba presque à mes pieds. C'était une sarcelle au ventre d'argent. Alors, dans l'espace au-dessus de moi, une voix, une voix d'oiseau cria. Ce fut une plainte courte, répétée, déchirante ; et la bête, la petite bête épargnée se mit à tourner dans le bleu du ciel au-dessus de nous, en regardant sa compagne morte que je tenais entre mes mains. (Guy de Maupassant, *Amour*)

Niveau 2

Une veillée

La petite grille de la cour était tout près de la porte de la salle à manger. Elle grinçait en s'ouvrant. D'ordinaire, au début de la nuit, pendant nos veillées de campagne, j'attendais secrètement ce

grincement de la grille. Il était suivi d'un bruit de sabots claquant ou s'essuyant sur le seuil, parfois d'un chuchotement comme de personnes qui se concertent avant d'entrer. Et l'on frappait. C'était un voisin, les institutrices, quelqu'un enfin qui venait nous distraire de la longue veillée. Or, ce soir-là, je n'avais plus rien à espérer du dehors puisque tous ceux que j'aimais étaient réunis dans notre maison. (Alain-Fournier, *Le Grand Meaulnes*)

Niveau 3

Une langue grise

Une partie des rayons plaqués contre les murs de son cabinet, orange et bleu, était exclusivement couverte par des ouvrages latins, par ceux que les intelligences qu'ont domestiquées les déplorables leçons ressassées dans les Sorbonnes désignent sous ce nom générique : la « décadence ».

En effet, la langue latine, telle qu'elle fut pratiquée à cette époque que les professeurs s'obstinent encore à appeler le Grand Siècle, ne l'incitait guère. Cette langue restreinte, aux tournures comptées, presque invariables, sans souplesse de syntaxe, sans couleurs, ni nuances ; cette langue, raclée sur

toutes les coutures, émondée des expressions rocailleuses mais parfois imagées des âges précédents, pouvait, à la rigueur, énoncer les majestueuses rengaines, les vagues lieux communs rabâchés par les rhéteurs et par les poètes, mais elle dégagait une telle incuriosité, un tel ennui qu'il fallait, dans les études de linguistique, arriver au style français du siècle de Louis XIV pour en rencontrer une aussi volontairement débilitee, aussi solennellement harassante et grise. (Joris-Karl Huysmans, *À rebours*)

Partie 2

Dire, écrire, prononcer sans fautes



Dans cette partie...

Vous allez faire connaissance avec les genres incertains, les abréviations, les majuscules, la ponctuation, plus rien de tout cela ne vous donnera de soucis.

DANS CE CHAPITRE

Évitez les pièges de la prononciation

•

Effectuez les liaisons toujours bien à propos

•

Vérifiez si ce que vous entendez est conforme à la prononciation correcte

Chapitre 4

La prononciation

Souvent, le doute nous assaille : comment prononcer ce mot ? Dois-je faire la liaison ou non ? Dois-je prononcer telle lettre ou l'ignorer ? Est-ce que je respecte les règles en usage à ce jour ? Ce sont souvent des détails qui nous échappent lorsque nous essayons de retrouver ce que nous avons appris en cette matière. À moins que le mot ne fût jamais rencontré, ni prononcé. Auquel cas il est temps de vérifier si votre interprétation convient à la musique des mots.

Veillez à employer la prononciation correcte

Nous sommes tous capables, à quelques exceptions près, de reconnaître si quelqu'un chante juste ou faux. Nous pouvons tous dire si un pianiste ou un guitariste fait une fausse note. Dans ces cas-là, tout le monde se regarde, sans dire un mot, sûr d'avoir perçu le même dérapage. La musique des mots, le son de chacun d'eux nous est connu, et si quelqu'un « joue » faux on le reconnaît dans l'instant. À condition de connaître la partition. En voici quelques rappels.

Abasourdir

La proximité orthographique d'assourdir a donné la prononciation incorrecte *aba-ss-ourdir*. Or, le *s* entre deux voyelles se prononçant *z*, on doit donc dire *aba-z-ourdir*.

Aéro, aréo

Aéro vient du latin *aer*, qui signifie *air*. On le retrouve donc dans *aéroport*, *aérodrome*. *Aréo* a pour origine une colline d'Athènes dédiée au dieu *Arès*.

Le tribunal, l'*aréopage*, y siégeait. Aujourd'hui, un *aréopage* est une assemblée de personnes dont la compétence est reconnue dans des domaines bien précis.



Truc

Aéronef, aréole

Si vous ne parvenez pas à faire la différence entre aéro et aréo, rappelez-vous qu'un **aéroport** est en rapport avec l'**aérien** et répétez vingt : *a-é, a-é, a-é...* Répétez aussi cette phrase où on rencontre les deux préfixes : *L'aréopage attend l'aéronef dans l'aéroport d'où on aperçoit un aérostat qui fait dans le ciel comme une aréole. L'aréole, disque pigmenté qui entoure le mamelon du sein, a pour origine areola, signifiant petite surface, petite cour. Ce mot est ici employé comme comparaison. Il ne faut pas le confondre avec l'auréole des saints du ciel.*

Agenda

L'avez-vous remarqué ? Les quatre premières lettres de ce nom commun sont les mêmes que celles du nom propre *Agen*, ville charmante et célèbre pour ses pruneaux, les pruneaux d'*Agen*. La prononciation des deux premières syllabes

d'*agenda* est la même que celle de l'*Agen* des pruneaux ; on ne doit jamais l'assimiler à celle du nom commun *agent* (de la circulation). Notez-le sur votre *agenda* (*a-gein-da*), et non sur votre *agenda* (*agent-da*)...

Ai

La terminaison *ai* de la première personne du singulier de l'indicatif passé simple doit être prononcée *é* afin d'éviter la confusion avec la première personne du singulier de l'imparfait *ais* (*è*). C'est la seule façon de faire vivre à l'oral cette conjugaison qui appartient au code de l'écrit. Si on ne respecte pas la règle, le sens de la phrase est altéré, incertain. *Je déjeunai* évoque le moment précis du repas du début à la fin ; *Je déjeunais* laisse imaginer l'action qui se déroule de façon imprécise. La règle est la même pour le futur simple (première personne du singulier), qui peut être confondu avec le conditionnel présent. Ces deux temps étant fréquemment utilisés à l'oral, il importe donc de bien faire la différence entre le *ai* (*é*) du futur et le *ais* (*è*) du conditionnel : *J'irai vous voir demain* (certitude) n'a pas le même sens que *J'irais vous voir demain* (éventualité).

Almanach

On ne prononce pas le ch de la fin du mot. Cela donne *[almana]* et non *[almanak]*.

Août ou a-oût ?

« C'est au mois d'août, palala palala, qu'on met les bouts, palala palala, qu'on fait les fous, palala palala... »

Dans cette chanson populaire des années soixante-dix interprétée par Carlos, le mot *août* est correctement prononcé (sans le *t*) et rime avec *bouts*, avec *fous*, avec *doux*. Donc *août [u]* (le mois *doux...*), prononciation recommandée par l'Académie, et non *a-ou-t*. En revanche, l'*aoûtat*, petite bête qui pique les jambes dans les prairies à la fin de l'été, se prononce *a-ou-tat*.

Auxerre

Au-ss-erre, et non *Au-ks-erre*. C'est Guy Roux, l'entraîneur *au-ss-errois*, qui l'a dit ! Et il n'a pas menti !

Bœufs

Le mot bœuf fait au pluriel *bœufs*, prononcé [ø] (c'est-à-dire eu). Même règle pour le mot œuf qui fait *œufs*, prononcé *eu* : une douzaine d'*eu* (*œufs*).

Bourg-en-Bresse

Les habitants de Bourg-en-Bresse l'apprennent de leurs parents qui le tiennent eux-mêmes de leurs parents qui le tenaient de leurs grands-parents : on prononce *Bourk-en-Bresse* avec un *k*.

Bruxelles

Bru-ss-elles, et non *Bru-ks-elles*. C'est Jacques Brel qui l'a chanté : « *C'était au temps où Bru-ss-elles chantait, c'était au temps du cinéma muet... C'était au temps où Bru-ss-elles bru-ss-elait...* »

Carpentras

On ne prononce pas le *s* final de Carpentras : *car-pen-tra*.

Carrousel

Le *carrousel* est le nom d'un jeu de cavaliers qui se pratiquait au *xvi^e* siècle. Il a désigné ensuite le lieu

où se déroulait ce jeu (par exemple, la place du Carrousel à Paris). Par extension, il désigne aussi le mouvement d'un grand nombre d'éléments dans un espace restreint. Observez-le bien : son *s* se trouve entre deux voyelles, il doit donc être prononcé *z* et non *s*. Ce qui donne *ca-rou-zel* rimant avec *zèle*, et non *ca-rou-sel* rimant avec *sel*.

Cassis

On prononce le *s* de *cassis* lorsque ce mot désigne une baie noire comestible ; on ne le prononce pas lorsqu'il désigne un dos-d'âne. La ville de *Cassis* se prononce *ca-ssi* (on n'entend pas le *s*).

Cent, vingt

On sent comme une gêne lorsque *cent* rencontre un mot commençant par une voyelle (par exemple : *cent avions*). Celui qui parle tente, dans l'urgence, de se rappeler la règle des adjectifs numéraux cardinaux apprise à l'école, mais c'est si loin... Alors, pour éviter de faire une erreur, il décide de prononcer *cent* d'un côté, *avions* de l'autre, sans les forcer à une liaison qui pourrait se révéler dangereuse, ce qui donne un joli hiatus (rencontre

peu agréable de deux sons vocaliques : *cent* (*hiatus*) *avions*). Pourtant, il est indispensable de faire la liaison afin de chasser l'hiatus importun : cela donne *cent-t-avions*. La même règle doit être appliquée pour *vingt* : *vingt-t-élèves*.



Vingt et cent au pluriel : liaison ou pas liaison ?

C'est tout simple : *vingt* et *cent* prenant un *s* s'ils sont multipliés (et non suivis d'un autre adjectif numéral), on fera la liaison avec le mot qui suit : *trois cents-z-avions*, *quatre-vingts-z-enfants*. Attention aux mots commençant par un *h* aspiré (et ils sont nombreux !) : *cent* (*absence de liaison*) *homards*, *deux cents* (*absence de liaison*) *handicapés*, *quatre-vingts* (*absence de liaison*) *héros*.

Cerf

On ne prononce pas le *f* de *cerf*. En revanche, on prononce celui de *serf*, afin de faire la différence entre l'animal libre (*cerf*) et l'homme esclave (*serf*).

Chamonix

Dans Chamonix, on ne prononce pas la lettre x :
cha-mo-ni.

Croient

La dernière personne du pluriel du présent de l'indicatif et du présent du subjonctif du verbe *croire* se prononce *ils croient*, comme une *croix*, et non *ils croillent* ou *ils croivent*...

Désuet, désuétude

Normalement, on devrait prononcer *dé-ss-uet* et *dé-ss-uétude*, mais il semble que le son z s'insinue de plus en plus à la place du son s à cause de la règle du s entre deux voyelles. Le son s est un reste de la prononciation latine. Affaire à suivre.

Dompter, dompteur

Le *p* de ces deux mots ne se prononce pas : *dompter* : *donter*, *dompteur* : *donteur*, de même pour les composés *indomptable*, *indompté*. La prononciation du *p* est d'autant moins utile que cette lettre superflue n'a rien à voir avec l'étymologie (*domitare* en latin : *soumettre*) : elle a

été ajoutée au Moyen Âge. De plus, prononcer le *p* suivi du *t* exige un effort dont on se passe fort bien. Alors on peut sans aucun souci dire *don-ter*. Dont acte.

Éminent

Attention à la prononciation du mot *éminent*, qui s'approche parfois dangereusement de celle du mot *imminent*. *Éminent* est un adjectif qualificatif qu'on emploie pour désigner quelqu'un d'important, d'exceptionnel dans un domaine précis : un éminent professeur. *Imminent* qualifie ce qui est sur le point de se réaliser : une explosion imminente.

Encoignure

Le mot *encoignure* désigne l'angle intérieur formé par deux murs. Son *i* central ne se prononce pas, ce qui donne *en-co-gnure*.

Enghien

Le nom propre *Enghien* comporte un *i* qu'on ne doit pas prononcer. La ville d'Enghien-les-Bains (*en-gain*) est réputée pour ses eaux, son casino, son

hippodrome. Le duc d'Enghien (*en-gain*) eut une fin tragique : il fut exécuté sur ordre de Napoléon dans les fossés de Vincennes.

Enivrer, enivrement

La prononciation de ces deux mots est rarement correcte, comme si son imperfection simulait les ébréchures que subit dans son code oral celui qui est pompette. On prononce *an-ni-vrer*, *an-ni-vrant* et *an-ni-vrement*, et non *é-ni-vrer*, *é-ni-vrant* ou *é-ni-vrement*. Le mot se divise ainsi : *en*, suivi d'*ivre*. Il n'y a aucune raison d'en faire *é* suivi de *nivre*.

Etc.

Et cetera signifie en latin *et tout le reste*. Sa prononciation est [*etsetera*], et non [*eksetera*]. Si vous ne vous habituez pas à l'API : *ètcétéra*, et non *èkcétéra*. *Etc.* n'est pas suivi de trois points, mais d'un seul.

Exempter, exemption

Le *p* d'*exempter* ne se prononce pas. En revanche, on doit entendre celui d'*exemption*.

Gageure

Une *gageure* est une action, une entreprise qui représente un défi, un pari, quelque chose d'irréalisable ou presque. On prononce *ga-jure*, et non *ga-jeure*. La même règle s'applique à *vergeure* (terme technique dans la fabrication du papier), qui se prononce *ver-jure*, et à *mangeure* (endroit rongé ou mangé d'un tissu ou d'un pain), qui se prononce *man-jure*.

Gérardmer

Attention à la prononciation de la ville des Géromois (habitants de Gérardmer, dans les Vosges) : *Gérarmé*, et non *Gérardmère*. C'est un peu bizarre, mais c'est comme ça, tout le monde vous le dira là-bas !

Gli

Savez-vous que la syllabe *gli*, en italien, se prononce *li* ? Ainsi, on dit *Modigliani* et non *Modigli-ani*, des *taliatelles* et non des *ta-gli-atelles*, un *imbrotio* et non un *imbro-gli-o*, etc. Dans le même ordre d'idées, le *must*, quand on va chez *Lucio*

manger une *calzone*, c'est de dire *Loutcho*, et non *Loutchio*.

H aspiré

On n'aspire pas le *h* comme on aspire de l'air. Ce *h* établit simplement une interdiction de liaison. Par exemple, on prononce : *Je hurle !*, et non : *J'hurle*. Le *h* est aspiré notamment dans *haillon*, *haïr*, *haleter*, *hamac*, *handicapé*, *hangar*, *hanneton*, *hantise*, *hargneux*, *harpiste*, *hasard*, *hautbois*, *haut-parleur*, *hayon*, *héraut*, *hérisson*, *héron*, *héros*, *hêtre*, *heurter*, *hibou*, *honteux*, *housse*, *hublot*, *hurlement*. Exercez-vous à prononcer tous ces mots en les faisant précéder de *un* pour les noms et de *je* pour les verbes (un *haillon*, je *halète*, un *handicapé*, je *heurte*, un *hurlement*, etc.).



Attention

H aspiré ou non ?

Comment savoir si le *h* initial d'un mot est aspiré (c'est-à-dire qu'il interdit la liaison) ou non ? Dans le dictionnaire, un signe placé avant le mot l'indique. C'est un astérisque dans *Le Larousse*. Par exemple, on y lit « **Haricot* » : l'astérisque précédant le *h* de haricot indique qu'il ne faut pas faire la liaison, même si la reine d'Angleterre ou je ne sais qui l'a faite ! Dans *Le Petit Robert*, le signe utilisé est une sorte d'apostrophe placée devant l'orthographe en API entre crochets. Par exemple, dans « *Hurler* [*'yrle*] », on remarque cette apostrophe devant le mot en phonétique.

Handball

Handball, sport d'origine allemande, rime avec *balle*. *Football*, d'origine anglaise, rime avec *pôle*.

Immanquable, immangeable

Exceptions parmi les mots commençant par *imm* (qui se prononcent [*im*], comme dans *immédiat*) : *immanquable* et l'adverbe *immanquablement*, de même qu'*immangeable*. Ils ont pour première

syllabe *in*, au son identique à la première syllabe d'*ingénieur*. Cela nous donne donc *in-manquablement*, *in-mangeable*, avec l'orthographe *imm*.

Ingrédient

Attention, votre recette de cuisine ne sera pas ratée pour autant, mais il est indispensable de donner à la dernière syllabe d'*ingrédient* la même sonorité que celle de *mendiant*, en évitant dans tous les cas la rime avec *lien*.

Israël

Le *s*, entre le *I* et le *r* d'*Israël*, situé entre une voyelle et une consonne, se prononce donc *s* et non *z*. On ne dit pas *Izraël*, *Izraélien* ou *Izraélite*, mais *Israël* (*I-ss-raël*), *Israélien* et *Israélite*.



Attention

La prononciation de *juin*

Pouvez-vous, s'il vous plaît, prononcer, là, tout de suite : *ju* (comme un *jus* d'orange), encore : *ju*, et dix fois de suite. Bien ! Maintenant, prononcez : *in*, comme la dernière syllabe de *Rodin*, de *Boudin*, encore : *in*, et dix fois de suite. Parfait ! Réunissez maintenant les deux : *ju-in*, encore : *ju-in*, et dix fois de suite. Alors, vous voyez bien que vous y arrivez ! Pourquoi vous obstinez-vous à prononcer *jou-in* comme un *joint* ? On vous a assuré qu'il fallait dire ainsi ? Vous vous êtes fait rouler...

Jungle

Serge Gainsbourg, dans sa chanson *Élisa*, faisait rimer *jungle* avec *ongles*, et il avait parfaitement raison. On devrait donc prononcer la *jongle*, mais il semble que le son du numéral ou de l'indéfini *un* ait pris une place quasi définitive dans la *jungle*.

Linguiste

Un de mes amis linguistes à qui on pose la question : « *Vous êtes linguiste ?* » a pris l'habitude de répondre : « *Ui !* » Vous l'avez compris :

linguiste se prononce *lin-gu-iste*, de même que *linguistique* se prononce *lin-gu-i-stique*, et non *lin-gou-istique*.

Lumbago

Un tour de reins se manifeste par de violentes douleurs dans le bas du dos qu'on appelle aussi les *lombes*, du latin *lumbus* désignant les reins. On devrait donc dire (et même écrire, avec *Le Petit Larousse*) *lombago*.

Million, milliard

Million se prononce *mi-li-on*, et *milliard*, *mi-li-ard*. On ne doit pas les faire rimer avec *sillon* et *billard*.

Moelle

Maintenant que vous commencez à vous habituer à l'API, essayez de lire ceci : [mwɑl]. C'est la prononciation exacte de *moelle* (*moual*). On prononcera donc également [mwɑlø] ou [mwɑløz] (*mou-a-leuse*).

Mœurs

Prononcer le *s* de *mœurs* ou ne pas le prononcer ? Là est la question ! Si on le prononce, on respecte l'étymologie latine *mores* (coutumes, habitudes de vie), mais la prononciation « cultivée » se passe du *s*, ce qui donne [mør]. En poésie ou en écriture rimée, c'est la prononciation [mør] qui l'emporte.

Œdipe

Les mots commençant par *œ* se retrouvent depuis quelques années dans le flou complet : doit-on prononcer *é* ou *eu* ? Si le pluriel d'*œuf* se prononce *eu*, les mots commençant par *œ* devraient être prononcés *é*. La proximité d'*œufs* a sans doute contaminé du son *eu* les mots tels qu'*Œdipe*, *œsophage*, *œnologue*, etc. Les bons dictionnaires confirment cette prononciation *é* pour *œ*, même s'il arrive qu'ils accordent pour *Œdipe* la double prononciation. Tous les mots qui suivent, et leurs dérivés, devraient commencer par le son *é* : *œcuménique*, *œdème*, *Œdipe*, *œnologue*, *œnologie*, *œsophage*. En revanche, la première syllabe d'*œstrus*, *œstrone*, *œstrogène* se prononce *è* [estrys].

Œufs

Un *œuf* fait au pluriel des *œufs*, prononcé [ø] (c'est-à-dire *eu*). On dit donc une douzaine d'*œufs* (*d'eu*). Même règle pour le mot *bœuf* qui fait *bœufs*, prononcé *beu*, et non [bœf]. On dira, évoquant un petit troupeau, une douzaine de *bœufs* (de *beu*).

Orthodontiste

Odontos en grec, c'est la *dent* ; *ortho* signifie, en grec aussi, *correct*, *droit*. À partir de ces deux éléments a été formé le mot *orthodontiste*, désignant le spécialiste qui remet droit, bien en place, les dents qui poussent de travers. Ce n'est pas une raison pour faire de l'*orthodontiste* un *orthodentiste* (mot qui n'existe pas).

Osciller

Osciller et ses dérivés comportent en leur centre le son *l*, et non le son *ill* comme dans *bille*. On doit donc prononcer *o-si-ler*, *o-si-la-tion*.

Oyonnax

La dernière lettre de la ville d'Oyonnax ne se prononce pas : *o-yo-na*.

Pugnace, pugnacité

Pugnace vient du latin *pugna*, qui désigne le combat à coups de poing. Les deux lettres *gn* ne se prononcent pas comme dans *peigne* ou *poigne* (qui se prononce *pouagne* ainsi que ses dérivés, et non *pogne*). Elles doivent être prononcées séparément : *pug-nace*, *pug-nacité*, à la latine en quelque sorte.

Quasi

Que ce soit l'adverbe *quasi*, son équivalent *quasiment* ou le nom commun *quasi* désignant le morceau du haut de la cuisse du veau, *quasi* se prononce *ka-zi* et non *koua-zi*.

Rehausser

La première syllabe de *rehausser* et *rehaussement* se prononce *re* et non *ré*.

S

La lettre *s* située entre deux voyelles se prononce *z*. Entre une voyelle et une consonne ou entre une consonne et une voyelle, elle se prononce *s*. Un *prisme* ne se prononce donc pas *prizme*, le *terrorisme*

ne se prononce pas *terrorizme*, un *séisme* ne se prononce pas *séizme*, un *organiste* ne se prononce pas *organizte*, etc.

Soient

La dernière personne du pluriel du subjonctif présent du verbe être se prononce *qu'ils soient*, rimant avec *soi*, et non *qu'ils souaillent* (sans doute par attraction de *que nous soyons*, *que vous soyez*).

Solennel

On prononce ce mot *so-la-nel*, et son dérivé *solennité* se prononce *so-la-nité*.

Tandis que

Le *s* de *tandis* disparaît dans la prononciation de cette locution : *[tãdik]*.

Tourisme

En anglais, *tourisme* se dit *tourism*, et on prononce les deux dernières lettres *zm*, ce qui donne *tourizm*. Cette prononciation a déteint sur la terminaison *isme* des mots français. C'est ainsi qu'on peut

entendre parler du *tourizme* en France, du *gaullizme*, du *socializme*, dont les syllabes finales sont beaucoup plus difficiles à prononcer que le *isme* canonique (*touri-ss-me*). Mais il faut croire que ceux qui se donnent cette peine ont ainsi l'impression de faire partie des gens de qualité, comme Monsieur Jourdain, le bourgeois gentilhomme de Molière : son tailleur maladroit l'avait persuadé que, dans un tissu, les fleurs portées la tête en bas étaient un signe de distinction — les gens de qualité, lui affirmait-il pour rattraper sa mauvaise coupe, les portaient ainsi.

Voient

La dernière personne du pluriel du subjonctif présent du verbe voir est *qu'ils voient*, qu'on prononce comme la *voix*, et non *qu'ils vouaillent* (prononciation sans doute imitée de *que nous voyions, que vous voyiez*).

Yack, yacht

Yack, le grand mammifère du Tibet à longue toison fauve, se prononce *yak*. *Yacht*, le navire de

plaisance, vient du néerlandais jacht désignant un bateau de promenade. On devrait le prononcer *yak*, mais le risque de confusion avec le grand mammifère a conduit à la prononciation anglaise *yôte*. Ainsi, la proposition orale : *Voulez-vous que nous allions au bout du monde sur mon yacht ?* est dépourvue d'ambiguïté et préserve des mauvaises surprises de tout poil.

DANS CE CHAPITRE

Familiarisez-vous avec les genres incertains

•

Connaissez le genre des villes

Chapitre 5

Bon genre, mauvais genre : les masculins et féminins

Amis anglais (et, surtout, amies anglaises), vous n' imaginez pas le malheur qui est le vôtre de ne point posséder de masculins et féminins pour vos noms communs. En effet, si vous en possédiez, vous pourriez nous entendre tout mélanger comme vous le faites quand vous parlez français, dire par exemple *le maison* ou *la jardin*, *la chemin* ou *le voiture*. Et vous ne saurez jamais combien c'est pittoresque et délicieux d'entendre planer un doute sur le genre des choses, surtout lorsque le charme et la beauté, l'ingénuité, s'en mêlent... Cependant,

vous évitez, dans ce domaine, un inconvénient de taille : le doute. En effet, pour de nombreux mots, nous, Français, nous doutons.

Les genres : des choix arbitraires

Qui a choisi le genre des choses ? Qui a décidé que le masculin et le féminin se partageraient le monde ? Faut-il croire que tout est pur hasard ou bien ce classement arbitraire dissimule-t-il des intentions cachées ?

La puissance des mâles

La notion de genre est issue du latin (encore lui !), où les noms se répartissaient en trois catégories : le masculin, le féminin et le neutre. À l'origine, le masculin était réservé à tout ce qui se rapportait à la force, à la puissance mâle (*mâle* et *masculin* ont la même racine). Ce qui était au féminin (même racine que *femelle*) devait avoir un rapport avec la femme, sa faiblesse (enfin démentie par les femmes d'aujourd'hui...), mais aussi la beauté, la grâce, l'élégance, la finesse, etc. Le neutre, c'était

pour les choses où l'opposition entre mâle et femelle n'était pas marquée.

Sapeuses-pompières et cheffes

Cette façon de classer les choses, les animaux et les personnes a été rapidement gagnée par la confusion. La vision simpliste, et même simplette, des hommes forts, des femmes faibles circule sans problème au temps de Louis XIV et de Louis XV. Le grammairien Dominique Bouhours (1628-1702) affirme : « Lorsque les deux genres se rencontrent, il faut que le plus noble l'emporte ». Et quel est donc le genre le plus noble, Nicolas Beauzée (1717-1789), grammairien ? « Le genre masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle »... Bien vous en prend de ne point traverser notre XXI^e siècle ! Vous eussiez été voué aux gémonies, cloué au pilori, peut-être même estourbi car la gent féminine, à juste titre, a œuvré pour l'égalité de l'homme et de la femme, jusque dans les mots, de sorte qu'aujourd'hui, on lit les livres des autrices, on a affaire à des cheffes d'entreprise, on admire le courage des sapeuses-pompières face à l'incendie...

Cette féminisation se poursuit sous l'œil satisfait de celles et ceux qui l'ont engagée, sous le regard furieux de ceux et celles qui fulminent contre ce qu'ils considèrent un non-sens, les mots n'ayant pas de genre. Cette féminisation peut parfois intriguer car, lorsqu'il fallut déterminer le genre du virus agressif et ravageur qui nous cloîtra pendant des semaines dans nos demeures, certains militèrent pour lui attribuer le féminin : « la » Covid 19 ! On eût préféré un neutre, et que, pour l'occasion, ce neutre ressuscitât !



Amours, délices et orgues

Certaines règles obsolètes ont la vie dure. Ainsi, celle qui précisait que les trois mots *amour*, *délice* et *orgue* ont le genre masculin au singulier et féminin au pluriel manque d'exactitude. En effet, *amour* peut être utilisé au féminin et au singulier, notamment en poésie. Au pluriel, on rencontre le mot *amours* au féminin et au masculin depuis plus de deux cents ans. *Délice* est masculin au singulier (quoiqu'on le trouve au féminin chez Chateaubriand et quelques autres auteurs). Au pluriel, *délices* est du genre féminin, sauf lorsqu'il est précédé d'*un de* : *un de mes plus grands délices*. Pour *orgue*, si le genre masculin l'emporte depuis longtemps au singulier (au XVIII^e siècle, on pouvait le trouver au féminin), ce mot peut prendre au pluriel le genre masculin s'il s'agit de plusieurs instruments : *Les orgues de cette ville ont été accordés par le facteur*. Le féminin pluriel *les grandes orgues* relève d'une dénomination emphatique de l'instrument.

L'océan du doute

Longtemps, le genre de certains mots fut indécis. Ainsi, au XVI^e siècle, on peut lire *la* doute, *la* silence, *la* poison (*poison* est féminin en gallo, le parler de l'Ouest), *une* arbre, ou bien *un* apostrophe, *un* vipère (encore masculin en gallo), *le* colère, *un* affaire, *un* asperge, *le* dette, *le* fourmi, *un* énigme, etc. Aujourd'hui, si les genres sont attribués de façon définitive à tous les noms, aucune logique ne peut venir en aide pour leur mémorisation, l'arbitraire ayant été le préalable à toute fixation. De sorte que, si pour la plupart des noms nous n'éprouvons aucune difficulté (*un* livre, *une* maison, etc.), pour d'autres nous naviguons en permanence sur l'océan du doute. Aussi, en guise de boussole, vous trouverez un peu plus loin la liste des mots féminins et des mots masculins qui nous mettent souvent dans l'embarras : par exemple, dit-on *un* apogée ou *une* apogée, *un* épithète ou *une* épithète ?. À vous de jouer.

Dit-on *un* ou *une* ou les deux ?

Retenir le genre de la plupart des mots ne constitue pas une difficulté majeure. L'enfant, lorsqu'il apprend un mot, utilise un déterminant qui lui permet de le classer immédiatement dans le genre

féminin ou masculin. Mais il existe une liste d'irréductibles plus ou moins longue selon chaque utilisateur. On y trouve des termes en général peu fréquents dans le langage courant : *campanule*, *exorde*, *scolopendre*, *sesterce...*, mais aussi des mots de tous les jours : *autoroute*, *aphte*, *ovale*, *équivoque...* Pour les premiers, on se trouve toujours des excuses si on les assortit d'un mauvais genre : leur rareté, leur peu d'utilité au quotidien ; mais, pour les seconds, on comprend mal parfois que la mémoire se refuse à intégrer leur masculin ou leur féminin. Une solution ? Répéter cent fois le mot précédé de son déterminant tout en le copiant trois jours de suite pendant six mois consécutifs. Efficace à coup sûr, mais exigeant ! Ou alors on accepte de se laisser aller aux délices de l'incertitude.

Le genre féminin

Tous les mots qui suivent sont du genre féminin :

Abside, *absinthe*, *acné*, *acoustique*, *affres*, *alcôve*, *algèbre*, *alluvion*, *amibe*, *amnistie*, *anagramme*, *ancre*, *anicroche*, *antichambre*, *apostille*, *arabesque*, *argile*, *arrhes*, *atmosphère*, *autoroute*, *autostrade*, *avant-scène*, *azalée*, *campanule*, *câpre*, *caténaire*, *cellophane*,

chausse-trape, clepsydre, coriandre, dartre, décalcomanie, drachme, ébène, ébonite, écarlate, ecchymose, échappatoire, écharde, écrevisse, écritoire, égide, encaustique, enclume, entrecôte, enzyme, éphéméride, épigramme, épistaxis, épitaphe, épithète, épître, équerre, équivoque, escarre, estafette, extase, gemme, glaire, HLM, icône, idole, idylle, immondice, impasse, imposte, interview, mandibule, météorite, montgolfière, mousson, moustiquaire, nacre, odalisque, oasis, ocre, octave, omoplate, opale, optique, orbite, oriflamme, patère, prémices, prémisse, pulpe, réglisse, scolopendre, scorsonère, spore, stalactite (la stalactite tombe), stalagmite (la stalagmite monte), ténèbres, topaze, urticaire, vêpres, vésicule, vicomté, vis, volte-face.



Les couples d'animaux

Le mâle et la femelle ont parfois des noms complètement différents : le lièvre a pour femelle la hase, le sanglier a pour femelle la laie, le jars a pour femelle l'oie, le verrat a pour femelle la truie, le bouc a pour femelle la chèvre.

Le genre masculin

Les mots que voici sont du genre masculin :

Abaque, abîme, abysse, acabit, acrostiche, adage, aérolithe, aéronef, agrumes, air, alambic, albâtre, alvéole, amalgame, ambre, amiante, anathème, anévrisme, anthracite, antidote, antipode, antre, aphte, apogée, apologue, appendice, après-midi, arcane, are, argent, armistice, aromate, arpège, artifice, asphalte, asphodèle, astérisque, asthme, astragale, augure, balustre, bulbe, chrysanthème, colchique, décombres, éclair, effluve, élastique, éloge, élytre, emblème, en-tête, entracte, éphémère, épiderme, équinoxe, esclandre, exergue, exode, exorde, extrême, globule, haltère, harmonique, héliotrope, hémisphère, hémistiche, horaire, hyménée, hypogée, insigne, ivoire, jade, jute, libelle, lignite, météore, obélisque, opercule, opprobre, opuscule, orbe, orifice, ovale, pétale, pétiole, planisphère, pore, poulpe, schiste, sépale, sesterce, tentacule, termite, trille, trope, tulle, tubercule, uretère, viscère, vivres.

Bon après-midi ? Bonne après-midi ?

Comme les êtres humains, les mots peuvent parfois changer de genre. C'est ce qui est en train d'arriver à *après-midi*. Voici le détail de l'opération

entreprise il y a plusieurs décennies. En 1932, le dictionnaire de l'Académie donnait uniquement le genre masculin pour *après-midi*, ce qui est logique puisque le mot *midi* est masculin : on dit *un midi*, *le midi*. Mais le mot composé *après-midi* comporte le risque de glissade que voici : la voyelle *a* impose que l'adjectif *bon* acquière le son *bonne* tout en conservant l'orthographe *bon*. Dans les réflexes solidement installés des usagers de la langue, ce qui suit le son *bonne*, même en s'écrivant *bon*, doit appartenir au féminin, comme on dit *une bonne femme*, *une bonne journée*. Alors, peu à peu, *un bon après-midi* s'est transformé en *une bonne après-midi*.



L'automne est morte souviens-t'en

Les saisons et leur impitoyable succession appartiennent au genre masculin : on dit *un hiver, un printemps, un été, un automne*. Mais parfois l'automne, on ne sait trop pourquoi, renoue avec son passé lointain, celui de l'ancien français, où cette saison des feuilles blondes et des regrets prenait le genre féminin, peut-être pour tempérer les chagrins d'arrière-saison. Guillaume Apollinaire (1880-1918) nous a laissé un court poème, *L'Adieu*, où l'automne remplit ce rôle de confidente :

J'ai cueilli ce brin de bruyère

L'automne est morte souviens-t'en

Nous ne nous verrons plus sur terre

Odeur du temps brin de bruyère

Et souviens-toi que je t'attends.

Des mots bisexués

La distinction du sens de certains homonymes est effectuée par le genre. Il en est ainsi pour *une aune*,

mesure de longueur, et *un aulne*, l'arbre ; pour *une barde*, tranche de lard qui sert en cuisine, et *un barde*, poète qu'on fait taire lors des banquets finals dans les albums d'Astérix le Gaulois ; de même, *une carpe*, le poisson, n'est pas *un carpe*, os du bras ; *une cartouche*, qu'on place dans un fusil, n'est pas *un cartouche*, emplacement destiné à recevoir un texte, un dessin, une gravure (ces deux mots viennent de *carta, papier* en italien) ; *une hymne* religieuse n'est pas *un hymne* national ; *une livre* anglaise n'est pas *un livre* de lecture ; *une moule* de Pénestin n'est pas *un moule* à gaufre ; *une mousse*, écume au sommet des vagues, de l'eau du bain ou de la bière, n'est pas *un mousse*, l'apprenti marin ; *une page*, celle que vous lisez, n'est pas *un page*, jeune noble au service d'un seigneur, etc.

Les mots privés de féminin

Certains noms, de professions notamment, ne disposent que du masculin pour les deux sexes. On les appelle des noms *épicènes*, ce qui en grec signifie *commun* (certains les nomment les mots *machos*). Ce sont donc des noms communs aux hommes et aux femmes : *acquéreur, adulte, agresseur, apôtre, assassin, bandit, bénévole, bourreau,*

censeur, collègue, déserteur, diplomate, escroc, élève, enfant, géomètre, gosse, imposteur, individu, ingénieur, juge, maçon, malade, mécène, médecin, monarque, nomade, oiseleur, oppresseur, otage, paria, partenaire, pilote, possesseur, prédécesseur, professeur, reporter, successeur, témoin, tyran, vainqueur, etc.

Autrice ? Écrivaine ? Auteuresse ?

Cécile Coulon, Valentine Goby, Clara Dupont-Monod, Karine Tuil, Pauline Dreyfus, que d'écriv..., d'aut..., que d'hésitations pour faire suivre de la catégorie à laquelle elles appartiennent le nom de celles que nous aimons lire. Pourquoi ? Parce que la féminisation des noms qui est en cours divise et répartit en deux camps ceux qui promeuvent le terme « autrice » et ceux qui le réprouvent — on a entendu sur France Culture notamment, de violentes diatribes contre cette nouveauté, l'« autrice » pourtant rencontrée — très rarement il est vrai — sous la plume d'auteurs du passé tel Nicolas Restif de La Bretonne (1734-1806). Dans son roman *La Paysanne pervertie*, on découvre plusieurs occurrences de ce mot auquel il substitue parfois « auteuse ». On rencontre par ailleurs chez

d'autres auteurs (ou autrices) : auteresse, auteuresse, authoressse, mais aussi écrivaine, auteure... Laissons le temps faire son œuvre afin que s'installe définitivement dans la forêt des vocables, et dans les bons réflexes, « autrice », « auteure », ou quelque autre choix, mais d'abord et avant tout, lisons ces femmes de lettres (périphrase correspondant exactement à celle désignant le masculin : homme de lettres) qui nous ravissent et nous charment dès que nous entrons dans leurs romans, leurs poèmes ou leurs essais.

Y a-t-il un maïeuticien dans la salle ?

Le mot *sage-femme* désigne celle qui prépare la parturiente, l'accompagne, la rassure, lui parle pendant les longues heures qui la séparent de l'accouchement lui-même. Quelques minutes avant l'expulsion, le médecin accoucheur arrive, et voilà un petit Français de plus parmi nous ! Où nous mène cette digression qui n'en est pas une ? À la question suivante : comment nommer une sage-femme qui est un homme ? Voilà donc un singulier épïcène ! L'Académie, dans sa grande sagesse, a décidé que le terme *sage-femme* serait utilisé pour

les deux sexes. Si, si ! Mais un terme est disponible depuis les années quatre-vingt afin d'éviter l'étrange *homme sage-femme* : *maïeuticien*, emprunté au grec *maïeutique*, l'art d'accoucher (notons quand même que la maïeutique était surtout, au sens socratique, l'art d'accoucher l'esprit).

De bonnes gens

Lorsque l'adjectif qualificatif ou le participe précède immédiatement le mot *gens*, on le met au féminin ; lorsqu'il le suit, on le met au masculin : *Ces vieilles gens paraissent sympathiques, mais ce sont des gens mal intentionnés*. Lorsque *gens* est suivi d'un complément de détermination, il devient masculin : *Tous les gens d'ici pensent la même chose*. Le masculin l'emporte souvent, car le mot *gens* comporte l'idée de l'homme en général.

Le genre des villes

Difficile de donner un genre aux villes. Sont-elles plutôt des garçons ou des filles ? des hommes ou des femmes ? S'habillent-elles de bleu ou de rose (comme Toulouse) ? Se coiffent-elles en brosse ou

se font-elles des couettes ? La réponse est donnée par l'usage qui, ne trouvant pas dans la langue française le neutre qui conviendrait au nom des villes, en utilise le substitut : le masculin. On peut donc sans se tromper dire que la grande majorité des villes, pour ce qui concerne le code oral, a pour genre le masculin. Sauf celles précédées d'un article féminin ou qui se terminent par un *e* inclinant à penser que cette lettre termine un mot du genre féminin.

Le code écrit, cependant, en littérature et en poésie notamment, préfère souvent féminiser le nom des villes, leur donnant par là même du charme, une présence pleine d'harmonie, d'élégance. Lorsque le nom de la ville est précédé d'un adjectif, l'ensemble est au masculin : *le vieux Nantes*. Même règle pour tout : *Tout Rennes avait assisté, consterné, à l'incendie*.

Évaluation 2

Étant donné qu'en matière de genre la difficulté consiste surtout à retenir quel nom est masculin, quel autre est féminin, voici quelques tests auxquels vous devez répondre sans vous aider des pages précédentes. En vous comptant un point pour chaque intrus découvert et un point par accord correct, vous totaliserez vingt points si

vous ne faites aucune erreur. Attention, un faux intrus vous enlève un point ! Bonne chance ! Solution [page 298](#).

Dans cette liste de noms au masculin, trois intrus se sont glissés. Trouvez-les :



Emblème, antidote, alambic, obélisque, odalisque, tentacule, uretère, urètre, échappatoire, algèbre, élastique, anathème.

Dans cette liste de noms féminins, trois intrus masculins jouent les trouble-fête. Débusquez-les :

Anagramme, urticaire, drachme, entracte, météorite, météore, épithète, chrysanthème, mandibule, octave, montgolfière.

Trois intrus se sont mêlés à cette liste de professions honnêtes et reconnues. À vous de les trouver :

Sénatrice, préfète, artisane, avocate, charpentière, plombière, mairesse, députée, bistrotière, doctoresse.

Accordez les participes passés en tenant compte du genre des mots :

L'antidote était périmé..., les arrhes étaient perdu..., les termites étaient fourbu..., les écrevisses étaient cuit..., l'épistaxis était arrêté..., l'après-midi était achevé..., l'insigne lui fut remis..., l'emblème fut choisi..., l'amnistie fut promis..., l'interview était terminé..., l'obélisque était brisé...

DANS CE CHAPITRE

Résolvez le problème des abréviations, des accents

•

Faites la différence entre un participe présent et un
adjectif verbal

•

Vainquez les difficultés en orthographe grammaticale et
lexicale

Chapitre 6 Écrire sans fautes

Écrire sans fautes : le rêve. Et puis non, après tout, l'erreur a son charme : on la rencontre, elle nous intrigue, elle nous inquiète, et nous passons avec elle un moment en essayant de percer son mystère. L'important, puisqu'il est écrit que tous nous faisons et ferons toujours des erreurs, c'est de ne pas avoir à leur égard une attitude indifférente, de ne pas les laisser filer comme des voleuses de sens vers leur but : troubler le texte, l'attirer vers de

sataniques malentendus. Bref, ce dont je veux vous convaincre, c'est qu'il faut être vigilant, sans cesse, quand on écrit. Il faut en prendre l'habitude, c'est très facile ; et, lorsque l'habitude est installée, c'est un jeu d'enfant d'accueillir les petites et les grosses erreurs qui pointent leur nez. Mais ce jeu d'enfant ne peut être conduit avec succès que si on assimile les règles simples contenues dans ce chapitre.

Les abréviations

Manque de temps, économie de lettres, économie d'encre ou habitude bien ancrée ? Les abréviations sont nombreuses dans la correspondance quelle qu'elle soit, dans les articles de journaux, les sous-titrages à la télé. Et, souvent, leur orthographe, dans l'urgence, se fait approximative, avec certains risques de confusion.

Madame, monsieur

Monsieur, avez-vous remarqué que régulièrement on vous prend pour un Anglais ? On pense que vous êtes anglais, grand buveur de thé et de whisky, grand joueur de cricket et pince sans rire. Mais si ! Regardez l'adresse sur l'enveloppe que vous venez

de recevoir. N'y est-il pas écrit *Mr Duschmurtz* ou bien *Mr Alain Terrieur* ? Observez l'abréviation de *monsieur* : elle comporte bien un petit *r* après le *M* ? Alors voilà ce que je vous suggère : retournez à l'expéditeur toute enveloppe portant ce *Mr* devant votre nom et ajoutez la mention : « *Il n'y a pas d'Anglais à l'adresse indiquée* » (à moins que vous soyez sujet de Sa Gracieuse Majesté, résident anglais venu vérifier si, pour les cuisses de grenouilles, c'est bien vrai...). De grâce, mesdames les secrétaires, de grâce, messieurs les fabricants de logiciels, ce n'est pas pour vous ennuyer, mais *monsieur* ne s'abrège pas en *Mr* qui est l'abréviation pour *mister* en anglais, mais simplement en *M*.

Abréger le pluriel

C'est au début d'un article que je viens de lire : *Mrs Jean Dupont, Pierre Durand et Paul Duval...* Et voilà ! Le *Mr* fautif vient de frapper plus fort, il se transforme en *Mrs*, et celui ou celle qui écrit ce *Mrs* croit fermement que cela signifie *messieurs*. Puisque *Mr* est l'abréviation de *monsieur*, il n'y a qu'à mettre un *s* pour que cela fasse *messieurs*. Ben voyons ! Non, l'abréviation pour *messieurs* est *MM.*,

suivie du nom de ceux qu'on veut citer, de leur prénom éventuellement. *Mrs*, c'est *mistress* en anglais, qu'on prononce *missiz*.

Lorsqu'on doit abrégier *madame*, ce qui doit se faire le moins souvent possible, et jamais dans l'adresse figurant sur une lettre (la suscription), on écrit *Mme* en mettant si possible *me* en exposant. Si on ne parvient pas à faire la manipulation nécessaire sur le clavier, inutile de planter l'ordinateur, *me* en minuscules normales suffira. Au pluriel, on écrit *Mmes*. *Mademoiselle* s'abrège aussi rarement que *madame*, mais si on doit le faire cela donne *Mlle*, en essayant également de mettre *lle* en exposant. Au pluriel : *Mlles*.



Apocope, aphérèse

Voilà deux mots un peu savants qui désignent pourtant un phénomène très courant dans notre langue : l'ablation de syllabes. Observons par exemple *métropolitain* et *métro* : rares sont ceux qui disent aujourd'hui : *Je vais prendre le métropolitain*. Le mot a subi une apocope : on lui a enlevé trois syllabes. De même, *automobile* devenue *auto* est privée de trois syllabes. Vous préférez le *bus* ? Voyez-vous ce qui lui manque ? La première syllabe : *auto*. L'ablation de la ou des premières syllabes se nomme l'aphérèse. On la trouve aussi dans *car* pour *autocar*, etc.

Étonnante, l'histoire du *bus*. Ce petit mot qui contient plein de gens vient du latin *omnibus*, datif pluriel d'*omnis* (le datif est le complément d'attribution) qui signifie *pour tous*. C'était donc, au XIX^e siècle, une voiture pour tous, où tout le monde pouvait prendre place, tirée par des chevaux et quelquefois à impériale (galerie aérienne). Au début du XX^e siècle, l'*omnibus* roule seul, sans chevaux, avec un moteur. On lui enlève les deux premières syllabes et, à la place, on met *auto*. L'*autobus* est né, qui donne plus tard, par aphérèse,

le *bus* qu'on attend sous l'*abribus* en suivant dans le ciel la trace blanche des Airbus ! Quant au livre, il se promène en *bibliobus*. On y va même en *minibus* !

Autres abréviations

Le nom d'un notaire, d'un avocat, d'un artiste, etc. est précédé de *maître*, qu'on abrège en *Me*. Si on doit abrégier le titre d'un homme d'Église, on écrit *Mgr* pour *monseigneur* (au pluriel : *NN. SS., nosseigneurs*), *P.* pour *père*, *R.P.* pour *révérend père* (au pluriel : *PP., RR. PP.*), *Sr* pour *sœur*, *S.S.* pour *Sa Sainteté* (le pape). Si on fréquente les grands et qu'on doit utiliser l'abréviation pour leur titre, on emploie *S.E.* pour *Son Excellence*, *S.M.* pour *Sa Majesté* (au pluriel : *LL. MM.*), *S.A.* pour *Son Altesse*.

De la mesure

Les noms abrégés de mesures sont invariables. On écrit 50 *kg* pour 50 kilogrammes, 100 *l* pour cent litres, 200 *F* (*F* majuscule) pour 200 francs, 100 € pour cent euros. Autres unités de mesure, le temps : *h* pour heure, *min* (ou *mn*) pour minute, *s* pour seconde ; la longueur : *mm* pour millimètre,

cm pour centimètre, *dm* pour décimètre, *m* pour mètre, *dam* pour décamètre, *hm* pour hectomètre, *km* pour kilomètre ; la superficie : *ca* pour centiare (1 ca = 1 m²), *a* pour are (1 a = 100 m²), *ha* pour hectare (1 ha = 10000 m²) ; les volumes : *ml* pour millilitre, *cl* pour centilitre (0,01 l), *dl* pour décilitre (0,1 l), *l* pour litre, *dal* pour décalitre, *hl* pour hectolitre ; les puissances : *ch* pour cheval-vapeur, *W* pour watt.

Avec ou sans accent ?

Des accents, il y en a partout : des graves, des aigus, des circonflexes. Il y eut même au XIX^e siècle une tentative d'*accent plat*, qui fut rapidement abandonné, ouf ! Apparus au XVII^e siècle, améliorés, sélectionnés, ils ont acquis leur place définitive ou presque il y a deux cents ans. Leur rôle est bien sûr de nous indiquer la prononciation d'une voyelle — un *é* n'est pas un *è* —, mais dans le passé les accents ont souvent permis de supprimer des lettres muettes devenues inutiles. Ainsi, le mot *forest* devint *forêt*, le *s* ayant été remplacé par un accent circonflexe.

Accent sur le e initial

Le plus urgent, si vous ne le savez déjà, est de ne jamais mettre d'accent quel qu'il soit sur un *e* suivi de deux consonnes identiques. En effet, les deux consonnes transforment le *e* qui les précède en son *é* ou *è* sans qu'il soit besoin de l'accentuer. Il en est ainsi d'*ecclésiastique*, *effacer*, *efféminé*, *effervescent*, *effort*, *ellipse*, *ennemi*, *essai*, *essayer*, etc. De même, ne mettez pas d'accent sur un *e* précédant un *x* ou *xc* : *exécution*, *exécrable*, *excellent*. Si vous retenez cette règle, vous éviterez déjà des centaines de fautes possibles, car les mots commençant par *e* + deux consonnes identiques, *e* + *x* ou *e* + *xc* sont nombreux.



Truc

Ni / ni r

Ne mettez pas d'accent sur un *e* lorsqu'il précède un groupe de deux consonnes dont la deuxième n'est ni un *l* ni un *r*. Je sais, ça paraît compliqué, mais c'est très simple : dans *électricité*, le *e* est suivi de *ct*, donc pas d'accent ; dans *écrire*, le *e* prend un accent car il est suivi de deux consonnes dont la deuxième est un *r*. Avec un peu d'entraînement...

A ou à ?

C'est l'une des premières règles qu'apprend le petit écolier : on écrit *a* sans accent si on peut remplacer par *avait* ; sinon, c'est que ce n'est pas le verbe *avoir*, on met donc un accent, *à*, car il s'agit alors de la préposition. C'est très simple à appliquer. *Il a (avait) réussi* ; *Il va à (on ne peut pas dire avait) la chasse*. Je suis sûr que ce petit truc vous rappelle des souvenirs.

A priori, a posteriori

A priori (qui signifie *en considérant ce qui vient avant*) et *a posteriori* (*en considérant ce qui vient après*) sont des locutions latines invariables quel que soit leur emploi, donc pas de *s* à la fin, et jamais d'accent non plus : *des a priori, des a posteriori*.

Ça ou çà ?

Ça est le diminutif du pronom démonstratif *cela* dont on a coupé l'*el* (si ça peut vous aider à retenir...). Il reste donc *ça*, sans accent. Encore faut-il, pour ne pas se tromper, connaître l'orthographe de *cela* : jamais d'accent ! Si vous n'en êtes pas sûr, copiez-le cent fois, ce n'est peut-être pas le moyen le plus agréable de faire

entrer un mot rétif, mais c'est le seul. Donc, chaque fois que vous pouvez remplacer *ça* par *cela*, pas d'accent ! *Çà* prend un accent lorsqu'on peut le remplacer par *ici*. On le rencontre souvent dans les pièces de théâtre du XVII^e siècle : *Venez çà !* (c'est-à-dire : *Venez ici !*) ou dans certains poèmes. Il est obligatoire dans l'expression *çà et là* (c'est-à-dire *ici et là*).

La ou là ?

Hou là là ! Non, ce n'est pas pour rire, c'est simplement pour vous montrer comment on écrit *hou là là !* ou encore *oh là là !* Poursuivons. *La* peut avoir deux natures : ou bien il est déterminant défini (article défini) devant un nom (*la matinée*), et dans ce cas il est évident qu'on ne met pas d'accent ; ou bien il est pronom personnel (il remplace un nom cité avant : *J'avais quitté Hélène hier, je la revois aujourd'hui*), et dans ce cas on ne met pas d'accent non plus. On écrit *là* (avec un accent) lorsqu'il est adverbe. Pour reconnaître s'il appartient à cette catégorie, on essaie de le remplacer par *ici* ou par *ci*. On écrit avec trait d'union *cette femme-là, celui-là, là-dessus, là-dessous, là-bas*.

Ou ou où ?

Non, ce n'est pas le cri de la chouette, encore moins un parterre qui vous huerait en constatant que vous hésitez. Ce sont somme toute les doutes du *ou*. Facile de les dissiper : on écrit *ou* sans accent lorsqu'on peut le remplacer par *ou bien* et on met un accent si on ne peut effectuer ce remplacement : *Je ne sais pas si je vais à Paris ou (ou bien) à New York ; Je sais où (on ne peut pas dire ou bien) je pourrais aller.*

L'accent circonflexe

Nous l'avons déjà vu, l'accent circonflexe a remplacé le plus souvent un *s* superfétatoire (cela signifie tout simplement superflu, mais quand on l'emploie ça fait toujours son petit effet, essayez, vous verrez...), ou un *e*, ou une autre lettre. On peut ainsi retrouver s'il est nécessaire de mettre, pour tel ou tel mot, un accent circonflexe, et cela en faisant appel à la forme voisine qui a conservé le *s*. Par exemple, vous ne savez plus si vous devez mettre un accent circonflexe sur le *o* d'*h[o]tel*. Pensez alors à l'*hostellerie* ancienne où vous passâtes quelque jour des heures heureuses : le *s* d'*hostellerie* se retrouve dans *hôtel*. De même,

hôpital (où vous passâtes des jours moins heureux) prend un accent circonflexe sur le o, accent qui est le s dans *hospitalier*.

Appas, appât

Les *appas*, terme qu'on n'emploie plus guère — mais toujours au pluriel —, désignent ce qui attire, ce qui charme. Les *appas* d'une femme sont constitués essentiellement de ce qui relève de reliefs divers, de différences de niveaux, de triomphantes avancées, bref, de tout ce qui, dans une indicible harmonie, émeut l'homme. La femme pourrait sans doute définir exactement de la même façon les *appas* de l'homme. L'*appât* est une nourriture destinée à attirer les animaux qu'on veut capturer ou chasser. Le pêcheur jette des *appâts* aux poissons mais, aux *appas* de la femme, le pêcheur succombe, le stoïque résiste (en principe).

Chateaubriand ou Châteaubriant ?

Chateaubriand, l'écrivain (1768–1848), ne prend pas d'accent circonflexe et se termine par un *d*. *Châteaubriant*, la petite ville des marches de

Bretagne en Loire-Atlantique, s'orne d'un chapeau sur le *a* et prend un *t* final. Et l'épaisse tranche de filet de bœuf grillé qu'on vous sert avec frites et savoir-faire, comment l'appelle-t-on ? Un *chateaubriand* ou un *châteaubriant* ? Les deux. Une suggestion cependant : si vous prévoyez que des conversations d'esthètes et d'élégants discours vont survoler le plat, utilisez l'orthographe de l'homme de lettres. Sinon, l'autre orthographe conviendra tout à fait, en hommage au bœuf.

Cote, côte, cote, cotte

Cette succession de mots vaguement gallinacée recouvre des significations très différentes. La *cote* est l'indication de la mesure sur un plan de maison, par exemple. Pour un fleuve, la *cote d'alerte*, c'est la mesure de l'eau indiquant qu'il faut déguerpir. La *cote*, sans accent, c'est aussi l'indice de popularité de quelqu'un dont on dit : *Il a la cote* (attention : une *coterie*, rassemblement de gens qui défendent les mêmes intérêts, n'a pas la même étymologie que *cote*, mais vient du germanique *kote* qui signifie *cabane*). Il y a aussi la *cote* d'une valeur en Bourse. La *côte*, tout le monde a dû en franchir une un jour à vélo, et c'est très difficile. La *côte* avec un accent,

c'est aussi celle du porc et celle que voit le marin rentrant au port. La *cotte* avec deux *t*, c'est un vêtement de travail, celui par exemple des chevaliers qui portaient une *cotte de maille*. Enfin, le *cotte* est un poisson, appelé aussi chabot, qui a une grosse tête et une large bouche, et qui vit dans les eaux douces.

Du, dû

« *Du pain, nous n'avons plus de pain !* » implorait le peuple un jour de révolution. Cette demande urgente attira la remarque d'on ne sait trop qui, que voici : « *Ils n'ont plus de pain ? Qu'ils mangent de la brioche !* » *Du* dans *du pain* est un article partitif et ne prend pas d'accent. Dans ce qui aurait pu être ajouté par le cynique à la navrante réponse : « *Je me moque du peuple* », l'article défini contracté *du* (*de le*) ne prend pas d'accent non plus. C'est pour faire la différence entre ces *du* (partitif et défini contracté) et *dû* (participe passé non accordé du verbe *devoir*) qu'on utilise l'accent circonflexe. On écrit : *J'ai dû sortir du bureau pour prendre l'air*. En revanche, les participes passés accordés du verbe *devoir* ne prennent pas d'accent circonflexe : *Cette*

somme est due ; Ces arrhes sont dues ; Ces traitements sont dus.

Haler, hâler

Haler, c'est tirer une charge au moyen d'un cordage, remorquer un bateau à partir du chemin qui longe le fleuve ou la rivière, le chemin de *halage* (qui sert pour *haler*). *Hâler*, c'est bronzer sur la plage, en se mettant à plat ventre, sur le dos, sur le côté, sur l'autre côté, avec la lenteur à la fois désinvolte et indifférente des volailles à la broche. Le *hâle*, c'est le bronzage.

Jeune, jeûne

Jeune, le contraire de *vieux*, ne prend pas d'accent circonflexe, contrairement au nom *jeûne*, période de restriction alimentaire désirée ou forcée, qui en prend un. En revanche, *déjeuner*, rompre le *jeûne*, ne prend pas d'accent circonflexe.

Matin, mâtin

Le *matin*, au lever du soleil, on entend les *mâtins*, c'est-à-dire les gros chienchiens, qui aboient.

Mâtin vient du latin *mansuetus*, qui signifie *apprivoisé*.

Notre, nôtre, votre, vôtre

Il existe d'abord une différence de nature entre ces mots : *notre* et *votre* sont des adjectifs possessifs, donc ils sont obligatoirement suivis d'un nom (*notre conviction, votre certitude*). Ils se prononcent avec un *o* ouvert, le même que celui de *bloc* ou de *roc*. *Nôtre* et *vôtre* se prononcent avec un *o* fermé, le *o* d'*apôtre*, de *plutôt*. Ce sont des pronoms possessifs. Ils ne sont pas suivis d'un nom commun puisqu'ils jouent le rôle de remplaçant (*pro-nom* signifie *mis pour le nom*) : *Ce sont mes affaires, voici les vôtres*.

Pour ces quatre mots, l'erreur peut être faite à l'écrit mais aussi à l'oral. On entend par exemple : *Vous pouvez prendre votre cadeau !* au lieu de **votre** (*o* ouvert), seule prononciation correcte ; *Voici nôtre proposition* au lieu de *notre* (*o* ouvert). Attention, on utilise *nôtre* et *vôtre* (*o* fermé) comme noms communs dans les exemples suivants : *Nous espérons que vous serez des nôtres dimanche ! ; Oui, nous serons des vôtres !* À la fin d'une lettre, on écrira : *Sincèrement vôtre* (et non *votre*). *Vôtre*

possède alors la valeur d'un adjectif qu'on peut employer au pluriel : *Ces livres sont les miens ; pendant mon absence, ils seront vôtres.*



Prononcez *notre* et *nôtre* sans vous tromper

Lorsque *notre* et *votre* sont suivis d'un nom, ils se prononcent avec un *o* ouvert, comme celui de *code*, de *gastéropode*. Lorsqu'ils ne sont pas suivis d'un nom commun, ils se prononcent avec un *o* fermé, comme celui de *dépôt*.

Ô, oh

Ô avec un accent sert à invoquer, à exprimer un vif sentiment de ferveur admirative, de joie, de crainte, etc. Certains poètes en font une grande consommation. Ainsi Saint-John Perse (1887-1975), dont la difficulté d'interprétation des textes, même quand on est en pleine forme, est compensée par le bruissement constant de l'ô : « *Et qu'on vous tance, ô mer, si nous n'avons tourné la tête... Ô passion, voie royale... Ô toi qui fais crier au loin le sable.* » Oh exprime la surprise, l'admiration, et renforce

aliment : *un fruit sur, une pomme sure*. Sûr, avec un accent, est synonyme de *certain*.

Tache, tâche

Une *tache*, c'est ce qui sur un vêtement se voit comme le nez au milieu de la figure : on renverse du café sur une veste blanche, on fait une *tache* blanche sur un vêtement noir, bref, on a été maladroit ou trop pressé, et voilà qu'il faut *détacher*. Détacher, c'est une *tâche*, c'est un travail, une occupation, voilà la signification de *tâche*, avec l'accent circonflexe. Le verbe dérivé de *tâche* est *tâcher*, qui signifie *essayer*. Un *tâcheron* est quelqu'un qui travaille à la *tâche*, c'est-à-dire lorsqu'on lui trouve une occupation qui lui convient, dans le bâtiment ou l'agriculture. Récemment, dans un magasin de vêtements, un fascicule aimablement offert donnait tous les trucs pour effacer les *tâches* : pour supprimer le travail sans doute ?

Prenez garde !

Ils se ressemblent tant qu'on les coifferait bien de la même façon. Mais non. L'un prend un chapeau,

l'autre va nu-tête, même si ça nous embête... Voici une liste non exhaustive et complémentaire des cas observés précédemment.

Avec chapeau

Abîme, aîné, arôme, bâbord, bêtise, Bohême, boîte (de carton, par exemple), côlon (l'intestin), cône, côte (de porc et près du port de mer), dégoût, dîme, diplôme, drôle, épître, fantôme, flâner, flûte, fût (de vin, de fusil ou de colonne), gîte, goût, grâce, infâme, piqûre, pôle, symptôme.



Attention

Poème de Lancôme

La publicité, les enseignes et les marques prennent parfois des libertés avec les accents, comme ça, pour attirer l'œil du chaland qui, intrigué par la différence entre l'image du mot qu'il porte en lui et celle qu'il voit, s'arrête et, peut-être, achète. Ainsi en est-il de Poème, le parfum pour femme de Lancôme. Un *poème* de Verlaine ou de Baudelaire prend normalement un accent grave. Lancôme y a greffé son accent circonflexe, se situant délibérément dans une marginalité orthographique qui intrigue. Ainsi, *Poème* a un léger parfum d'interdit. Mais soyez vigilant quand même, on est si vite contaminé par une orthographe à la fantaisie passagère.

Sans chapeau

Attention : l'erreur qui consiste à mettre un accent circonflexe sur *bateau* est souvent faite, sans doute parce qu'on pense à *bâtiment*, synonyme de *bateau*, ou à *bâton*, ou à je ne sais quoi, en tout cas il ne faut pas mettre d'accent circonflexe sur *bateau* ! Vu ? Sans chapeau encore : *aromate*, *aromatiser*,

atome, boiter, boiteux, chalet, chapitre, chute, cime, colon (colonisateur), coteau, déjeuner (déjà vu, mais deux fois ce n'est pas trop), dévot, drolatique, égout (qui vient de goutte, et non de goût — ce qui serait singulier...), fantomatique, gaine, gracier, gracieux, havre, infamant, moelle, pédiatre, psychiatre, psychiatrie, pupitre, raclée, racler, symptomatique, zone.

Autres accents

Attention : si on écrit *clémence, clément* ou *Clément* avec un accent sur le premier e, le nom propre *Clemenceau* n'en prend pas. On écrit *extrême* mais *extrémité*, *rebelle* mais *rébellion*, *remède*, *remédier*, mais *irréremédiable*, *reproche* mais *irréprochable*, *suprême* mais *suprématie*, *tenace* mais *ténacité*. *Voilà* et *déjà* prennent un accent grave, *cela* n'en prend pas. Pour *événement*, les deux orthographes sont disponibles, c'est-à-dire qu'on peut écrire *événement*, cependant il semble que plus de 99,9 % des utilisateurs du mot l'écrivent *événement*. C'est l'usage qui décide...

Le tréma

Le tréma est un petit malin qui vous fixe au-dessus de la lettre où vous l'avez installé et semble vous demander toujours : « Es-tu bien sûr de ce que tu fais en me plaçant ici ? » On essaie ? *Cette chambre est... exigüe... exigüe.* Lequel des deux choisir ? *Socrate demande sa... cigüe... cigüe.* Quelle orthographe lui donner ? Le tréma se place sur le e : *exigüe, cigüe.* De même, les adjectifs masculins *aigu, contigu, ambigu,* font au féminin *aigüe, contigüe, ambiguë.* On écrit *ambiguïté, exigüité, contigüité.*

En 1975, l'Académie proposait que le tréma soit mis sur le u dans tous les mots précédents. Elle proposait aussi d'écrire *gageüre, mangeüre, vergeüre, argüer.* Le Conseil supérieur de la langue française a réitéré ces propositions en 1990. L'usage n'a pas suivi, la règle demeure ce qu'elle était : on met le tréma sur la seconde voyelle. Attention : on écrit *Saigon* et *Hanoi* sans tréma, mais on en met un sur *monoï* (huile parfumée). On écrit : *Camille Saint-Saëns* (qui se prononce comme sens), *Mme de Staël* (qui se prononce *stalle*).

Bienvenüe

Passant à la station de métro Montparnasse-Bienvenüe, à Paris, vous vous étonnerez peut-être

du tréma sur le *u*. Rien d'étonnant à cela : Fulgence Bienvenüe (1852-1936) est tout simplement le concepteur et le réalisateur du métro parisien. La moitié du nom d'une station ! C'est tout ce que la postérité lui a accordé. Son contemporain Eiffel est mieux récompensé : sa tour a répandu son nom sur la planète entière. Bienvenüe est presque oublié aujourd'hui. Pourtant, il aurait été simple de lui rendre l'hommage qu'il mérite : pourquoi n'a-t-on pas appelé la tour Montparnasse la tour Bienvenüe ? Il n'est jamais trop tard...

Les consonnes doubles

Retenir tous les mots qui ont des consonnes doubles, connaître par cœur la liste de ceux qui leur ressemblent et qui n'ont qu'une seule consonne, c'est une gageure, on est toujours saisi de doutes. Mais il est possible de se mettre en mémoire les plus courants, en les copiant et recopiant, en adaptant pour soi la prononciation au nombre de consonnes ou en utilisant d'autres moyens, il suffit d'un peu d'imagination.

D'anecdote à vieillesse

- ote

Voici les mots les plus courants terminés par *ote* :
anecdote, antidote, azote, belote, bergamote, camelote, capote, compote, coyote, décote, despote, dévote, échalote, galiote, gargote, gnognote, homozygote, idiotte, jugeote, lépiote, litote, matelote, monozygote, paillote, papillote, parlote, patriote, pelote, petiote, pilote, pleurote, popote, ravigote, redingote, ribote, rigolote, tremblote, vote.

- otte

Voici les mots les plus courants terminés par *otte* :
biscotte, bougeotte, bouillotte, boulotte, cagnotte, calotte, cancoillotte, carotte, charlotte, chochette, cocotte, culotte, gavotte, gélinotte, gibelotte, glotte, griotte, hotte, hulotte, linotte, lotte, marmotte, marotte, mascotte, menotte, motte, pâlotte, polyglotte, quenotte, roulotte, saperlotte, vieillotte.

- otter

Quelques verbes courants terminés par *otter* :
ballotter, boulotter, calotter, carotter, crotter, culotter, dégotter, frisotter, flotter, froter, garrotter, grelotter, trotter (la plupart des verbes en *ot (t) er* ne prennent qu'un seul *t*).

Dénoter, détoner, détonner

« Avec sa jolie robe blanche, Birgit dénote parmi les invités en jean.

— Elle dénote ? Que voulez-vous dire ?

— Je veux dire qu'elle n'est pas vraiment dans le ton vestimentaire !

— Voyons ! Dénoter a besoin d'un complément d'objet direct et signifie indiquer, révéler. Dites plutôt : *Sa robe blanche dénote son élégance, révèle son élégance !*

— Oui, mais je voulais dire qu'elle n'était pas dans le ton !

— Alors, dites : *Elle détonne parmi les invités en jean.*

— Et je l'écris avec un seul *n* ?

— Non, détoner avec un seul *n* signifie *exploser* ! Avec deux *n*, *détonner* signifie n'être pas en harmonie avec le reste d'un groupe. Un truc pour retenir ? Tu *détonnes*, tu *m'étonnes* ! »

Quelques pièges

Ils sont connus, mais on tombe si facilement dans leurs rets (au dictionnaire, et vite !). On écrit : *battre*, mais *courbatu*, *courbaturé* ; *cantonner*, *cantonnier*, mais *cantonal*, *cantonade* ; *donner*, mais

donateur ; folle, mais affolement, raffoler ; gratter, mais gratin, gratiner ; honneur, honnête, mais honorer, honorable ; hutte, mais cahute ; imbécile, mais imbécillité (couple performatif !) ; mammifère, mais mamelle ; monnaie, mais monétaire ; patronage, patronat, mais patronner ; rationnel, mais rationalisme, rationalité, rationaliser ; siffler, mais persifler ; sonner, sonnerie, consonne, résonner, mais assonance, consonance, dissonance, résonance ; souffler, mais boursoufler ; traditionnel, mais traditionalisme, traditionaliste ; trappe, mais attraper ; tutelle, mais tutélaire, etc.

Participe présent et adjectif verbal

Fatigant ou fatigant ? C'est fatigant de se demander toujours comment on va écrire ces finales de mots en... ant. Sont-ce des participes présents, sont-ce (je sais, sont-ce fait bizarre, mais c'est tout à fait correct !), donc, sont-ce des adjectifs verbaux ? Nous allons appliquer à partir de maintenant une démarche que vous pourrez faire vôtre jusqu'à la fin de votre vie dès qu'il s'agira de mettre en œuvre des connaissances grammaticales.

Elle se résume en quatre étapes :

- Observation ;
- Réflexion ;
- Décision ;
- Rédaction.

Et, vous l'avez remarqué immédiatement en appliquant la première étape, l'observation : les premières lettres de ces mots en composent un autre qui vous servira de moyen mnémotechnique, *o-r-d-r*, ce qui ressemble fort à *ordre*. Mettons sans tarder cette démarche en application.

Observation

Il n'existe aucun rapport logique entre les deux phrases qui suivent ; en revanche, plusieurs observations concernant *naviguant* et *navigant* peuvent être effectuées : *Le cargo, naviguant trop près de la côte, s'est échoué ; Les avions ne décolleront pas : le personnel navigant est en grève.*

- Premièrement, *naviguant* et *navigant* ne s'écrivent pas de la même façon, quoiqu'ils aient la même prononciation : un *u* entre le *g* et le *a* fait la différence orthographique.

- Deuxièmement, *naviguant* est suivi d'un complément qui indique le lieu de la navigation : *trop près de la côte*.
- Troisièmement, *navigant*, dans la seconde phrase, n'est pas complété, il qualifie simplement *personnel*.

Réflexion

Si *naviguant*, dans la première phrase, possède un complément qui indique la circonstance de l'action, c'est qu'il a une valeur verbale, autrement dit c'est un verbe qui possède un complément circonstanciel de lieu dans ce cas précis (à la question : *navigant où ?*, la réponse est : *trop près de la côte*). Si *navigant*, dans la seconde phrase, ne possède pas de complément, s'il a le rôle d'un adjectif qui apporte une précision au nom, et rien de plus, ce n'est pas un verbe, c'est donc un adjectif, mais un adjectif verbal puisqu'il est dérivé du verbe *naviguer*.



Réussir en quatre étapes

Notez quelque part, ou retenez (ce n'est pas difficile), ce truc qui va vous sortir de la confusion dans laquelle vous vous trouvez dès que vous faites face à une difficulté d'écriture. La succession des étapes *Observation, Réflexion, Décision, Rédaction*, composant le moyen mnémotechnique *ORDR*, peut vous aider dans beaucoup de situations. Ne vous en séparez plus.

Décision

Il faut se décider. Si la réflexion a été bien conduite, cette troisième étape ne pose pas de problème particulier. Il est nécessaire que vous vous sentiez sûr de vous, sinon reprenez l'étape précédente, parcourez de nouveau les paliers de votre réflexion, assurez-vous que tout concorde avec vos acquis, votre savoir. L'instant de la décision est venu : *naviguant*, à cause de son complément, est un verbe conjugué au participe présent, ce qui a pour conséquence la présence du *u* entre le *g* et le *a*, marque du radical du verbe ; *navigant*, épithète de

personnel, est un adjectif verbal, ce qui implique l'absence du *u* appartenant au radical du verbe.

Rédaction

Cela pourrait paraître la plus facile des quatre étapes, mais c'est celle où vous êtes le plus vulnérable. En effet, il a été calculé que les erreurs sont dans presque 80 % des cas des erreurs d'étourderie. Alors, méfiance et vigilance ! Un *u* est si vite retranché ou ajouté. De plus, ne faites pas une fixation sur le mot à partir duquel vous avez conduit votre réflexion, car ceux qui l'entourent pourraient bien en profiter pour vous faire un pied de nez et s'affubler de la lettre du n'importe quoi à votre insu ! Alors, concentration sans faille !



Truc

En cas d'hésitation

Si vous hésitez en écrivant à accorder un mot dérivé d'un verbe et se terminant par le son ant, le premier réflexe est de regarder s'il a un complément. Par exemple, vous écrivez cette phrase : *Les jours précéd... la fête, il fut joyeux*. Vous remarquez que *précéd...* possède un complément d'objet direct, c'est donc un verbe, il faut écrire *précédant*. En revanche, dans la phrase : *La fête battait son plein ; l'animateur était arrivé les jours précéd..., précéd...* n'a pas de complément et apporte une précision à jours, on écrit donc précédents.

Reconnaître à coup sûr le participe présent

Voici, de façon plus complète, les critères de reconnaissance du participe présent :

- Il se termine toujours par *ant*.
- Il ne s'accorde jamais, ne prend donc pas la marque du genre (masculin/féminin) ou du nombre (singulier/pluriel).

- Il joue le rôle d'un verbe et peut donc posséder un ou plusieurs compléments (circonstanciels, d'objet).
- Il peut être précédé de *en* ; on l'appelle alors un *gérondif*. Le *gérondif* peut la plupart du temps être remplacé par une subordonnée conjonctive exprimant une circonstance.

Identifier sans se tromper l'adjectif verbal

- L'adjectif verbal se termine par *ant* ou *ent*.
- Il peut varier en degré. On dira par exemple : *Cet orateur très convaincant passionne son auditoire.*
- Il peut se trouver en position d'épithète, comme dans l'exemple cité plus haut.
- Il peut se trouver en position d'attribut, c'est-à-dire être séparé du nom qu'il qualifie par le verbe *être* ou un verbe d'état (*paraître, sembler, devenir, demeurer, rester, avoir l'air, passer pour*) : *Cet enfant est fatigant.*
- Il peut accompagner le nom en se plaçant avant (*Ces fatigantes soirées nous ont épuisés*) ou

après.

Familiarisez-vous avec leur orthographe

...ant et ...ant

Voici une première liste avec les participes présents et les adjectifs verbaux correspondants, tous se terminant par *ant* : *communiquant/communicant* ; *convainquant/convaincant* ; *extravaquant/extravagant* ; *fatigant/fatigant* ; *intrigant/intrigant* ; *navigant/navigant* ; *provoquant/provocant* ; *suffoquant/suffocant* ; *vaquant/vacant*.

...ant et ...ent

Cette liste vous propose des participes présents terminés par *ant* auxquels correspondent des adjectifs verbaux (ou des noms) terminés par *ent* : *adhérant/adhérent* ; *coïncidant/coïncident* ; *convergeant/convergent* ; *déférant/déférent* ; *détergeant/détergent* ; *différant/différent* ; *divergeant/divergent* ; *émergeant/émergent* ; *équivalant/équivalent* ; *excellant/excellent* ; *expédiant/expédient* ; *influant/influent* ; *négligeant/*

négligent ; présidant/président ; précédant/précédent ; résidant/résident ; somnolant/somnolent ; violent/violent. Enfin, deux verbes possèdent un participe présent et un adjectif verbal identiques : *affliger* et *exiger*, qui donnent *affligeant* et *exigeant*.

Les adverbess terminés par *ment*

Les adverbess, comme leur nom l'indique, s'additionnent au verbe (mais aussi à un autre adverbe, à un adjectif ou à une proposition tout entière). Ils modifient le sens des termes qu'ils accompagnent. C'est une catégorie de mots réputés invariables. Pourtant, plusieurs d'entre eux peuvent s'accorder avec le mot qui les suit. Enfin, leur orthographe est souvent capricieuse. Ainsi en est-il des adverbess terminés par *ment*, suffixe signifiant *de manière*.

La loi générale

Pour former l'adverbe de manière, on ajoute le suffixe *ment* à l'adjectif au féminin, ce qui donne : *normal-normale/normalement ; doux-douce/doucement ; général-générale/généralement ; fin-fine/ finement ; frileux-frileuse/frileusement ;*

joyeux-joyeuse/joyeusement. Gentil a donné gentiment : gentil est une ancienne forme au féminin, on disait une gentil femme. La lettre l a disparu, et on obtient ce gentiment peu conforme à la règle générale.

Des cas particuliers

Si l'adjectif masculin à partir duquel on forme l'adverbe est terminé par *ai, é, i, u*, on lui ajoute le suffixe *ment* sans lettre intermédiaire : *vrai/vraiment ; assuré/assurément ; aisé/aisément ; carré/carrément ; éperdu/éperdument ; forcé/forcément ; posé/posément ; hardi/hardiment ; indéfini/indéfiniment ; joli/joliment ; poli/poliment ; sensé/sensément.*

Cependant, certains adverbes qui ne sont pas issus d'adjectifs terminés par *é* suivent cette règle : *aveugle/aveuglément ; commode/ commodément ; commune/communément ; confus/confusément ; énorme/énormément ; expresse/expressément ; immense/immensément ; importune/importunément ; intense/intensément ; obscur/obscurément ; opportune/opportunément ; profonde/profondément ; uniforme/ uniformément.*

Certains adverbes dérivés d'adjectifs terminés par *u* prennent un accent circonflexe : *assidûment*, *congrûment*, *continûment*, *crûment*, *dûment*, *goulûment*, *indûment*. On peut écrire *nûment* ou *nuement*.



Allons-y gaiement

Parmi les mots que les Francs nous ont laissés, *gai*, dérivé de *gahi* (ardent, fougueux), peine à trouver l'orthographe définitive du nom et de l'adjectif qui en sont tirés. En effet, depuis longtemps, *gaieté* et *gaiement* sont en concurrence avec *gaîté* et *gaîment*. Malgré une décision de l'Académie en 1932, on rencontre encore les deux orthographes, du moins dans les dictionnaires (et dans la station de métro *Gaîté...*), car l'usage semble avoir adopté *gaieté* et *gaiement*.

Écrire ...amment ou ... emment ?

Pour ce qui est des adjectifs terminés par *ent* ou *ant* à partir desquels on veut former des adverbes, on devrait appliquer la loi générale : ajouter *ment*. C'est ce qu'on fait, mais seulement pour les trois

adjectifs *lent*, *présent* et *véhément*, qui deviennent ainsi *lentement*, *présentement* et *véhétement*. Les autres adverbes dérivés des adjectifs en... *ent* et... *ant* sont soumis à la règle suivante : le *t* disparaît, laissant la place à *nm*, qu'on transforme en *mm*. Si on ajoute *ment* à *savant* en enlevant le *t*, on obtient *savan-ment*, qui doit être transformé en *savamment*.



Attention

Prononciation

La prononciation finale de tous les adverbes terminés par *amment* ou *emment* est *amment*, comme un *amant*, mais en insistant légèrement sur la double consonne *mm*. Cette insistance dans la prononciation est très importante pour éviter la confusion avec des mots d'orthographe voisine (comparez par exemple *étonnamment* et *et ton amant*).

Des adverbes courants sous le coude...

La règle des adverbes dérivés des adjectifs en... *ant* ou... *ent* est très simple à appliquer : *brillant* donne *brillamment*.

- **Voici les adverbes tirés des adjectifs en... ant :**
*abondant/ abondamment ; bruyant/bruyamment ;
complaisant/complaisamment ;
constant/constamment ; courant/couramment ;
élégant/élégamment ; étonnant/étonnamment ;
galant/galamment ; méchant/méchamment ;
nonchalant/nonchalamment ; notant (participe
présent)/notamment ; pesant/pesamment ;
plaisant/plaisamment ; précipitant (participe
présent)/précipitamment ; puissant/puissamment.*
- **Et pour les adverbes tirés d'adjectifs en... ent :**
*apparent/ apparemment ; ardent/ardemment ;
décent/décemment ; conscient/ consciemment ;
différent/différemment ; éloquent/éloquemment ;
éminent/éminemment ; évident/évidemment ;
fréquent/fréquemment ; innocent/innocemment ;
insolent/insolemment ; intelligent/
intelligemment ; négligent/négligemment ;
patient/patiemment ; pertinent/pertinemment ;
précédent/précédemment ; prudent/ prudemment ;
récent/récemment.*



L'adverbite

Certains auteurs ou lecteurs développent une allergie chronique aux adverbes. Si on s'autorise un néologisme, on peut nommer cette allergie l'adverbite. En voici les symptômes : dès qu'il lit une page de roman ou d'essai, l'auteur ou le lecteur atteint d'*adverbite* se met à compter les adverbes en ... *ment*. Son ire naît en général à partir du deuxième. S'il en rencontre plus de cinq, il frise l'attaque d'apoplexie. L'auteur fait disparaître de sa page, sans regrets, tous les adverbes en ... *ment* ; le lecteur déclare plus nul que nul celui qui les y a laissés. L'origine de l'adverbite est inconnue. Son traitement se révèle difficile. Des séances de psychologie de groupe où ne seraient utilisés que des adverbes en... *ment* peuvent être imaginées. Ou bien il faut remonter à la petite enfance. Un bon psychanalyste y découvrira l'origine de cette phobie. Probablement.

De l'indécis

On peut dire *des fleurs fraîches écloses, des fleurs fraîches cueillies, ou des fleurs frais écloses, des fleurs*

frais cueillies, frais étant dans tous les cas employés comme adverbe dans ces phrases. Employé devant un adjectif ou devant un participe, *nouveau* est adverbe et ne varie pas : *des enfants nouveau-nés*.

Employé devant un nom, *nouveau* est considéré comme un adjectif et s'accorde avec le nom qu'il qualifie (*des nouveaux riches*), sauf pour *des nouveau-nés* où *nouveau* est invariable et toujours relié à *né* par un trait d'union. *Ensemble*, adverbe, demeure invariable : *Ils sont sortis et rentrés ensemble*. Lorsqu'il est nom commun, *ensemble* suit la règle d'accord de sa catégorie : *Ils sont sortis ensemble et se sont acheté deux ensembles*.

Cher employé adverbialement est invariable : *Cette voiture coûte cher ; J'ai acheté ces roses très cher*. Lorsque *cher* est employé adjectivement, il varie : *Cette voiture m'est chère ; Ces roses me sont chères*. *Grand*, adverbe, peut être accordé avec l'adjectif qui le suit ou rester invariable : *les yeux grand ouverts* ou *les yeux grands ouverts*.

Même

Lorsque *même* suit le nom, ou bien il est adjectif indéfini, ou bien il est adverbe. En général, si on ne

peut pas le déplacer, si on peut le remplacer au pluriel par *eux-mêmes*, *elles-mêmes*, il est adjectif : *Lisez : ce sont les paroles mêmes du responsable* (les paroles *elles-mêmes*). S'il est déplaçable, il est adverbe, donc invariable : *Les ouvriers, les employés, les ingénieurs même, se sentaient humiliés* (*même* les ingénieurs). On pouvait aussi écrire : ... *les ingénieurs mêmes* (les ingénieurs *eux-mêmes*). Tout dépend de l'idée qu'on veut exprimer.

Même adjectif indéfini marque la ressemblance, l'identité, lorsque, accompagné d'un article défini ou indéfini, il précède le nom : *Les mêmes chanteurs animèrent les deux soirées*. Il est également adjectif indéfini lorsqu'il accompagne un pronom : *nous-mêmes, vous-même, vous-mêmes, ceux mêmes qui...*

Même peut être pronom lorsqu'il remplace un nom et qu'il est précédé d'un article : *Tu as vu ses chaussures ? J'ai acheté les mêmes*.

Faites la différence entre *quelque* et *quel que*

Pour parvenir à faire la différence entre *quelque* et *quel que*, il est nécessaire d'appliquer la démarche en quatre étapes que je vous ai donnée un peu plus

haut. Vous la rappelez-vous ? Non ? Déjà oubliée ? ORDR, ça vous dit quelque chose ? Donc il sera nécessaire, quand vous serez « lâché » seul devant un *quelque*, d'observer la phrase tout entière d'abord, puis de réfléchir en vous référant à ce qui suit, avant de prendre une décision et de rédiger.

Quelque

Quelque, adjectif indéfini ou adverbe, détermine un nom, accompagne ou modifie un adjectif. Devant ces deux catégories de mots, vous ne le rencontrerez donc toujours qu'en un mot : *quelque*.



Attention

Élision de quelque

On élide *quelque* seulement devant *un* ou *une*. Dans *La Laitière et le Pot au lait*, La Fontaine écrit fort justement : « *Quelque accident fait-il que je rentre en moi-même / Je suis gros Jean comme devant.* »

Quelque adjectif varie devant un nom : *Quelques renseignements me suffiront ; Quelques renseignements que vous me donniez, je me tromperai.* Dans ces deux exemples, *quelques*, adjectif indéfini, détermine

renseignements. *Quelque* varie aussi devant un adjectif le séparant du nom : *Quelques vieux livres qu'il emprunta lui firent aimer la lecture.* Dans ces deux cas, on peut le remplacer par *plusieurs*.

Quelque adjectif ne varie pas quand on peut le remplacer par *un certain* ou *quelconque*. Dans cet exemple, *quelque* a le sens d'*un certain* : *Quelque individu de ton âge est venu me parler de toi.* Dans la phrase qui suit, il a le sens de *quelconque*, *n'importe quel* (et non de *plusieurs*) : *Vous me rapporterez quelque roman (un quelconque roman) pour me distraire.*

Quelque est adverbe, et invariable, quand on peut le remplacer par *environ*, *à peu près*. On n'accorde donc pas *quelque* dans ces phrases : *Elle est partie il y a quelque cinq ans ; Elle est revenue il y a quelque temps (un certain temps) ; Pour l'éviter, il a dû courir quelque cinq cents mètres (environ cinq cents mètres).* *Quelque* est également adverbe dans la phrase *Il lui a été accordé une prime de quelque trois cents francs.*

Lorsque *quelque* a une valeur concessive, c'est-à-dire si on peut le remplacer par *si... que*, *même si*, *bien que*, *quoique*, il est adverbe et donc invariable. Dans la phrase *Quelque puissants qu'ils soient, les concurrents ne nous font pas peur*, *quelque* a le sens de

si (*si* puissants qu'ils soient...) ou de *même si* (*même* s'ils sont puissants...), et *quelque* doit rester invariable.

Quelque... que

Suivi de *que*, *quelque* est adjectif relatif et s'accorde avec le nom commun qu'il précède. On peut le remplacer par *peu (lui) importe*.

Pour qu'il s'accorde, l'adjectif relatif *quelque* doit être directement suivi du nom, lui-même précédé éventuellement d'un adjectif qualificatif et suivi de *que* : *Quelques prix qu'il remporte, il n'est jamais satisfait ; Quelques rares distinctions qu'il ait obtenues, il voudrait encore davantage ; Quelques mauvaises actions que nous lui connaissions, nous lui accordons notre confiance.*

Quel que

Quel que précède directement le verbe *être* au subjonctif. *Quel*, premier élément de *quel que*, doit s'accorder avec le sujet inversé du verbe *être*.

Dans cette phrase, par exemple, on accorde *quel* avec le sujet inversé au féminin : *Quelle que soit votre*

détermination, vous ne nous vaincrez pas. Un petit truc pour bien comprendre : transformez la phrase précédente en celle-ci : Que votre détermination soit n'importe quelle... Y voyez-vous plus clair ? Vous constatez qu'il est logique d'accorder quelle avec détermination, car c'en est l'attribut.

Autres exemples d'emploi de quel que : Quel que soit son niveau, nous l'emploierons ; Quels que soient ses goûts, il trouvera un poste à sa convenance ; Quelles que soient vos douleurs, nous vous guérirons (Que vos douleurs soient n'importe quelles...).



Attention

Quelquefois, quelques fois

Quelquefois s'écrit en un seul mot lorsqu'il signifie de temps en temps, parfois. Mais on peut l'écrire en deux mots si on veut préciser qu'on parle de plusieurs fois. Ex. : Quelquefois, je revois mes règles de grammaire ; Les quelques fois que j'ai revu ces règles m'ont permis de mesurer mes lacunes.

Quoique ou quoi que ?

Comment écrire [kuak] (petite piquêre de rappel d'alphabet phonétique international !) sans erreur et sans couac ?

Quoique

Si, dans une phrase, vous pouvez remplacer *quoique* par *bien que*, aucun doute, vous l'écrivez en un mot. Dans cette phrase, par exemple : *Quoique je ne sois pas riche, j'ai des rêves de star*, effectuez le changement. Cela donne : *Bien que je ne sois pas riche...* Et voilà, le tour est joué, vous ne vous tromperez plus.

À savoir : *quoique* (de même que *puisque* et *lorsque*) ne s'élide que devant les articles et les pronoms *il, elle, on, un, une* (parfois *en*). Le poème de Victor Hugo *La Conscience* commence donc ainsi : *Lorsque avec ses enfants, vêtus de peaux de bêtes...*

Quoi que

Évidemment, on peut commencer en disant que, si vous ne pouvez remplacer *quoique* par *bien que*, c'est qu'il s'écrit en deux mots. Ce qui est vrai. Mais encore faut-il comprendre ce que signifie ce *quoi que* en deux mots. C'est l'équivalent de *quelle que soit la chose que*. Prenons l'exemple suivant : *Quoi que vous me disiez, je ne serai pas convaincu*. Évidemment, vous avez compris que, si l'exemple avait été : *Quoique vous me disiez la vérité, je ne serai*

pas convaincu, on aurait écrit (comme ce l'est d'ailleurs) *quoique* en un mot. Pourquoi ? Vous avez la réponse : parce qu'on aurait pu le remplacer par *bien que*.

Tout, tout, tout, vous saurez tout sur tout

Pas toujours facile d'écrire sans se tromper un si petit mot. *Tout* est partout ou presque partout. Et, pour l'accorder, il faut lire toute la phrase et, une fois encore, appliquer l'ORDR !

Tout

Tout est adverbe, donc invariable, lorsqu'il peut être remplacé par *complètement*, *entièrement* : *Ils sont tout (complètement) étonnés de leurs résultats ; Elles sont tout (complètement) heureuses d'avoir réussi.*

Tout, adverbe, peut cependant s'accorder :

- Lorsqu'il précède un adjectif au féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré, *tout* s'accorde en genre et en nombre avec cet adjectif : *Certaines candidates sont toutes honteuses d'avoir échoué* (*tout* s'accorde car il est

employé devant un adjectif commençant par un h aspiré ; plus haut, tout ne s'accordait pas devant *heureuses* qui commence par un h muet).

- Devant un adjectif au féminin commençant par une consonne, tout s'accorde en genre et en nombre : *D'autres sont toutes surprises d'avoir gagné.*
- *Tout*, adverbe, varie aussi lorsqu'il se situe entre l'article et l'adjectif qu'il modifie : *Les toutes dernières découvertes de ce chercheur intéressent la Nasa.*



Tout entière

La question se pose souvent : doit-on écrire *toute entière* ou *tout entière* ? La réponse est facile à trouver maintenant que vous connaissez la règle : si tout peut être remplacé par complètement, c'est un adverbe, donc il est invariable. *Tout*, dans l'expression *tout entière*, signifie complètement. Son statut d'adverbe lui interdit l'accord. On écrit donc : *Elle était tout entière occupée à sa tâche.* Vous rappelez-vous pourquoi on écrit *tout heureuse*, mais *toute honteuse* et *toutes surprises* ?

Tout , adjectif indéfini

Tout est adjectif indéfini, et donc variable, lorsqu'il est suivi de le, la, les, ce, cet, ces, mon, ma, mes, etc. Voici quelques exemples où tout est accordé : Toute la journée, il a plu ; À toutes les invitées, il a plu ; Tous les moyens sont bons pour parvenir à ses fins ; Tout le gotha de la presse était là. Lorsqu'il peut être remplacé par n'importe quel, chaque, seul, il est aussi adjectif indéfini : À toute décision importante correspond une part de risque ; Pour toute consolation, il a reçu un porte-clés.

« Tout » avec nom féminin, adverbe ou pronom indéfini ?

Adverbe, on peut le remplacer par « complètement ». Au féminin : *Les escrimeuses sont tout (complètement) heureuses d'avoir réussi.*

Attention : l'adverbe « tout » varie devant un nom commençant par un « h » aspiré : *Les escrimeuses sont toutes honteuses d'avoir perdu.*

Mais ce « toutes » au pluriel peut aussi être un pronom indéfini, on ne peut le savoir : *Les escrimeuses sont toutes honteuses d'avoir perdu.*

Voilà l'un des rares cas où la langue française est prise en flagrant délit d'ambiguïté. Les escrimeuses sont-elles complètement honteuses d'avoir perdu ? Ou bien sont-elles toutes, sans exception, honteuses d'avoir perdu ? Seule l'intonation qu'on emploie pour dire cette phrase peut répondre à cette question.

De tout encore

On écrit *en tout cas* (et non *en tous cas* — au pluriel, il faut écrire *dans tous les cas*), *en toute chose*, *tout compte fait*, *de toute façon*, *en tout genre*, *à tout hasard*,

à toute heure, en tout lieu, de toute manière, à tout moment, en toute occasion, de toute part, en tout point, à tout prix, à tout propos, en toute saison, de toute sorte, de tout temps. Lorsqu'il y a une idée de nombre, tout prend la marque du pluriel : de tous côtés, à tous égards, à toutes jambes, à tous crins, en toutes lettres, toutes choses égales, toutes proportions gardées... On écrit : un pouvoir tout-puissant, des charmes tout-puissants. Mais au féminin on accorde : une économie toute-puissante, des politiques toutes-puissantes.

Tout , pronom indéfini

Tout est pronom indéfini lorsqu'il remplace un nom employé précédemment, avec lequel il s'accorde en genre et en nombre. Au pluriel, la prononciation guide l'orthographe : on prononce le s de tous. Quelques exemples : Les invités sont arrivés, tous ont apporté un bouquet de fleurs ; Les roses ont mal supporté la chaleur, elles sont toutes fanées ; Nous en sommes tous ébahis. Attention : on peut écrire : Ils sont tous étonnés de leurs résultats si on insiste sur la totalité concernée, tous étant alors pronom indéfini et pouvant être déplacé en tête de phrase : Tous, ils sont étonnés... Si on écrit : Ils sont tout étonnés de leurs

résultats, tout est adverbe invariable et modifie étonnés. Les deux phrases ont un sens différent.

Tout , nom commun

On peut parler d'*un tout*, acheter *le tout*. Dans ce cas, *tout* est un nom commun ; il peut s'accorder s'il est employé au pluriel : *Sa vie, son métier, son avenir, il pense à tout cela comme à des touts presque étrangers.*

Tout ... que, locution conjonctive

La locution conjonctive *tout... que* exprime une idée de concession, d'opposition. Elle encadre un adjectif ou un nom avec lequel *tout* doit être accordé si cet adjectif ou ce nom commence par un *h* aspiré ou s'il est féminin et commence par une consonne : *Toutes hautaines qu'elles paraissent, elles se laisseront fléchir ; Toute désolée qu'elle se montre, elle se satisfait du résultat ; Toute femme qu'elle est, elle réagit avec froideur. Tout reste invariable dans les autres cas : Tout âgée qu'elle est, elle connaît parfaitement son arbre généalogique ; Tout malades qu'ils soient, ils aiment encore rire. Après tout... que, on emploie l'indicatif ou le subjonctif.*

Classez les principales difficultés orthographiques

Parfois, lorsque vous écrivez, c'est la « cata », c'est la panique, les mots se sont enfuis en farandole et reviennent, tout mélangés (Tiens ! Une petite question : pourquoi dans ce qui précède *tout* ne s'accorde-t-il pas devant le pluriel *mélangés* ? N'oubliez pas d'appliquer la démarche ORDR !). Ils ont échangé leurs lettres, et vous ne les reconnaissez plus. Un moyen : vous rappeler leur carte d'identité. Et, pour cela, il faut vous constituer un petit fichier de tous les malotrus qui ont l'habitude de vous jouer des tours. Et si on le faisait ensemble, ce fichier ?

Fiche signalétique des mots fugueurs

Ces mots toujours incertains, essayez de les retenir par cœur en vous répétant les mini-règles d'orthographe lexicale qui suivent. Plus vous en saurez, plus vous serez à l'aise en écrivant.



Truc

Méthode infaillible pour piéger les mots fugueurs

Si vous vous contentez de lire une règle d'orthographe lexicale et de dire : « *Ah oui ! Ça paraît simple, il n'y a que quelques mots qui font exception* », autant vous envoyer en miction spéciale dans un stradivarius ou sur les lombes d'un milouin. Car, si vous ne répétez et répétez encore ces trois mots, vous ne les retiendrez pas ! Les répéter c'est bien, mais les écrire c'est mieux : écrivez-les autant de fois que vous le pouvez. Et, en les écrivant, épelez-les. Au besoin, chantez-les sur un air connu. Vous allez voir ! On retient sans peine, c'est miraculeux !

Les mots commençant par *ab*

Les mots commençant par *ab* ne prennent qu'un *b*, sauf : *abbé, abbatale, abbaye, abbesse*.

Les mots commençant par *ac*

Les mots commençant par *ac* prennent deux *c*. Les principales exceptions sont : *acacia, académie*,

acajou, acariâtre, acolyte, acompte, acoustique, acrobate, acrylique...

Les mots commençant par *ad*

Les mots commençant par *ad* ne prennent qu'un *d*, sauf : *addenda, addition, addiction, adduction* et leurs dérivés.

Les mots commençant par *af, ef, of*

Les mots commençant par *af, ef, of* prennent deux *f*, sauf : *africain, Afrique, aficionado, afocal, afin, éfaufiler, oflag*.

Les mots commençant par *ag*

Les mots commençant par *ag* ne prennent qu'un *g*, sauf : *agglomérer, agglutiner, aggraver* et leurs dérivés.

Les mots commençant par *am*

Les mots commençant par *am* ne prennent qu'un *m*, sauf : *ammoniac et ses dérivés, ammonite*,

ammophile.

Les verbes commençant par *ap*

Les verbes commençant par *ap* prennent deux *p*, sauf : *apercevoir*, *aplanir*, *aplatir*, *apaiser*, *apeurer*, *apitoyer*, *apostropher*, *apostiller*, *apurer*.

Les mots commençant par *il*, *im*, *in*, *ir*

Les mots commençant par *il*, *im*, *in*, *ir* prennent deux *l*, deux *m*, deux *n* ou deux *r* quand le radical commence par *l*, *m*, *n* ou *r*. Ex. : *illisible*, *irrégulier*, *innombrable*, *innocent*.

Les mots commençant par *prof*

Les mots commençant par *prof* ne prennent qu'un *f*.

Les mots commençant par *souf*, *suf*

Les mots commençant par *souf*, *suf* prennent deux *f*, sauf : *soufre* (la matière jaune) et ses dérivés.

Les noms féminins terminés par *té*

Les noms féminins terminés par *té* ne prennent pas de *e* (la *bonté*, *l'honnêteté*, *l'habileté*, la *faculté*, la *probité*, la *méchanceté*, la *sûreté*...), sauf : *dictée*, *pâtée*, *jetée*, *montée*, *butée*, *portée*, *tétée*, *nuitée* et ceux qui indiquent un contenu : *brouettée*, *potée*, *assiettée*, *charretée*.



Truc

Parmi vous...

Une petite phrase mnémotechnique pour retenir des mots qui ne prennent jamais de *s* (les mots entre parenthèses ne sont pas concernés) : *Parmi* (vous), *debout*, *chaque* (jour), *malgré* (tout) ! Fabriquez-vous, à votre tour, des « mnémos » pratiques avec des phrases amusantes ou insolites. Ensuite, ils ne vous quittent plus, vous les utilisez quand vous voulez.

Quelques fiches supplémentaires

Sans doute ne pourrez-vous pas tout retenir. Sélectionnez alors ce qui vous étonne le plus, ce qui vous a surpris. Tentez de le faire entrer dans votre mémoire par la répétition orale, écrite. Vous constaterez qu'il en reste toujours quelque chose, longtemps après.

- Les mots commençant par *déf* ne redoublent pas le *f*.
- Les mots terminés par *otion* ne s'écrivent jamais *ossion*.
- Les mots commençant par *dif* redoublent le *f*.
- Les mots commençant par *par* ne redoublent pas le *r*, sauf : *parrain* et ses dérivés, *parrainage*, *parrainer*, *parraineur*, *parricide*.
- Les mots commençant par *sol* ne prennent qu'un *l*, sauf : *solliciter* et ses dérivés.
- Les mots commençant par *er* ne prennent qu'un *r*, sauf : *erreur* et ses dérivés.
- Les noms terminés par *ation* s'écrivent *tion*, sauf : *passion* et *compassion*.

- Les verbes terminés par *onner* prennent deux *n* (ex. : *détonner*, sortir du ton, chanter faux), sauf : *détoner* (exploser), *détrôner*, *dissoner*, *prôner*, *téléphoner*, *trôner*, *s'époumoner*, *ramoner*.
- Devant les lettres *m*, *b*, *p*, on écrit *m* et non *n* : *emmêler*, *emmener*, *emmurer*, *pompon*, etc., sauf : *bonbon*, *bonbonne*, *bonbonnière*, *embonpoint*, *néanmoins*.

À vous de jouer !

Évidemment, on pourrait continuer à énumérer des fiches où les mots fugueurs apparaissent, mais ce serait, à la longue, fastidieux. Un proverbe chinois que vous connaissez sûrement dit : « *Si tu donnes un poisson à un homme, tu le nourris pour un jour ; si tu lui apprends à pêcher, tu le nourris pour toute la vie.* » Comment mettre ce proverbe en application pour l'orthographe ? Eh bien, voici : apprenez vous-même à faire des fiches, à chercher les mots et leurs particularités en les classant.

- **Votre outil** : le dictionnaire.
- **Votre support** : un carnet répertoire, ou bien des fiches bristol de même taille faciles à classer, ou bien votre ordinateur.

- **Votre méthode** : l'observation, la recherche, le classement, la mémorisation.

Faites vos premiers pas de linguiste

L'observation

Les mots comportent des difficultés particulières au début, au milieu ou à la fin. Parfois aux trois endroits à la fois ! Pas de panique, restez calme. Choisissez par exemple de répertorier une série dont le début vous pose quelques problèmes : les mots commençant par *ir*. Faut-il deux *r* ou un *r* ?

La recherche

Elle s'effectue patiemment à l'aide du dictionnaire. Vous repérez les mots qui commencent par *ir* et ceux qui commencent par *irr*. Vous constatez que ceux qui commencent par *irr* sont de loin les plus nombreux. Vous décidez donc de noter ceux qui ne prennent qu'un *r*, en délaissant les termes d'emploi rare dont vous ne vous servirez jamais (*irénisme*, par exemple).

Le classement

Vous classez les mots retenus par ordre alphabétique, mais aussi en ne retenant que les mots « matrices », ceux qui représentent une famille qu'il est inutile de noter en entier (par exemple, lorsque vous notez iris, inutile de le faire suivre d'*iridectomie*, *iridologie*, *irisation*, etc., qui sont de la même famille).



Truc

Pour les fins de mots

Pour les règles concernant l'orthographe des dernières lettres d'un mot, utilisez la deuxième partie d'un dictionnaire des mots croisés, celle où les mots sont classés alphabétiquement par la fin. Effectuez votre recherche dans toutes les longueurs de mots proposées : votre règle sera complète et fiable.

La mémorisation

Cette étape est pour vous celle de la création. C'est un grand moment ! Vous allez vous-même créer votre règle d'orthographe qui conviendra parfaitement à votre démarche de mémorisation. Vous pouvez suivre le schéma suivant : *Les mots*

commençant par... ne prennent qu'un... (ou prennent deux...), sauf : ... Dans le cas présent, cela peut donner : *Les mots commençant par ir prennent deux r (irradier, irritable, etc.), sauf : iris, ironie et leurs dérivés.* Et voilà, vous venez de faire vos premiers pas de linguiste ! Maintenant, apprenez par cœur la règle que vous avez élaborée. Vous constatez que c'est presque inutile : en la composant, vous l'avez déjà installée dans votre mémoire sans vous en apercevoir !

Démasquez les faux jumeaux

Il existe deux catégories d'homonymes : les homographes et les homophones. Les homographes (*homo* : le même, *graphe* : écriture) s'écrivent de la même façon. Ils ne réservent donc pas de surprise en matière d'orthographe, c'est leur sens qui peut poser problème (*une pendule* pour donner l'heure, *un pendule* pour le magnétiseur). Ce qui nous intéresse ici, ce sont les homonymes homophones, sources constantes d'erreurs. Pour éviter de les confondre, vous pouvez vous créer des « mnémos », moyens qui viennent en aide à la mémoire. Par exemple, un *acquis* (ce qui a été obtenu, gagné) conserve le *s* d'*acquisition* et un

acquit conserve le *t* du verbe *acquitter* puisque l'*acquit* est une reconnaissance écrite de paiement. À vous de trouver ce qui convient à votre logique et à votre mémoire pour les homophones qui suivent, souvent pris l'un pour l'autre :

- *Affaire* (avoir affaire à...)/à *faire* (quelque chose à faire).
- *Aine* (entre la cuisse et l'abdomen)/*haine* (aversion).
- *Aire* (surface)/ère (époque)/*hère* (individu démuné).
- *Alène* (poinçon)/*haleine* (bonne ou mauvaise...).
- *Amande* (fruit)/*amende* (somme réclamée pour une infraction).
- *Ancre* (celle d'un bateau)/*encre* (celle du stylo).
- *Are* (100 m²)/*art* (talent, habileté)/*arrhes* (acompte).
- *Autel* (table sacrée)/*hôtel* (pour dormir).
- *Balade* (promenade)/*ballade* (forme fixe en poésie).

- *Benzène* (l'hydrocarbure)/*Bunsen* (l'inventeur du bec Bunsen).
- *Canne* (pour marcher)/*cane* (coin-coin).
- *Carier* (une dent est cariée)/*carrier* (ouvrier d'une carrière de pierre).
- *Censé* (supposé)/*sensé* (avec bon sens).
- *Chant* (chanson)/*chant* (face étroite d'un objet)/*champ* (de patates).
- *Chemineau* (vagabond)/*cheminot* (SNCF).
- *Clair* (lumineux)/*clerc* (employé aux écritures).
- *Conte* (histoire)/*compte* (opération, calcul)/*comte* (titre de noblesse).
- *Cour* (de récréation, du roi, de justice)/*cours* (de l'histoire, de géographie, de la Bourse)/*court* (de tennis)/*courre* (chasse à...)/*coure* (que je...)/*coures* (que tu...).
- *Date* (le 18 juin, par exemple)/*datte* (fruit).
- *Dessein* (but)/*dessin* (art, croquis).
- *Différend* (mésentente)/*différent* (dissemblable).

- *Entrain* (ardeur)/*en train* (en cours de, être en train de travailler).
- *Filtre* (tamis)/*philtre* (breuvage magique).
- *Fond* (le plus bas)/*fonds* (l'argent)/*fonts* (baptismaux).
- *Geai* (oiseau au plumage tacheté de bleu, de blanc, sur fond clair)/ *jais* (variété de lignite d'un noir brillant : cheveux de jais, et non pas cheveux de geai).
- *Glaciaire* (époque ancienne)/*glacière* (pour conserver le melon au frais).
- *Granite* (celui du géologue)/*granit* (celui du maçon).
- *Martyre* (il s'agit du supplice)/*martyr* (c'est le supplicié).
- *Palier* (plate-forme)/*pallier* (corriger quelque chose, apporter un remède).
- *Peine* (chagrin)/*pêne* (pour verrouiller)/*penne* (plume).
- *Plainte* (réclamation)/*plinthe* (au bas d'un mur).
- *Plastic* (l'explosif)/*plastique* (la matière).

- *Policlinique* (dispensaire)/*polyclinique* (clinique où on soigne plusieurs maladies).
- *Prémices* (premiers produits de la terre)/*prémises* (les deux premières propositions d'un syllogisme, raisonnement déductif en trois étapes).
- *Quand* (lorsque)/*quant* (quant à : pour ce qui concerne).
- *Rainette* (la grenouille)/*reinette* (la pomme).
- *Rêne* (pour le cavalier)/*renne* (le cervidé).
- *Sait* (savoir : il sait)/*s'est* (être : il s'est fait mal)/*c'est* (cela est).
- *Satire* (écrit ironique)/*satyre* (homme lubrique).
- *Soufflé* (au fromage)/*soufflet* (gifle ou soufflet de forge).
- *Ses* (les siens, les siennes)/*ces* (ceux-ci, celles-là).
- *Suggestion* (sug-ges-tion : proposition)/*sujétion* (dépendance).
- *Technopole* (ville à fort potentiel de développement pouvant accueillir des

industries de pointe)/*technopôle* (site aménagé pour recevoir des instituts d'enseignement, de recherche, des entreprises de haute technologie).

- *Teint* (celui du visage)/*tain* (d'un miroir).
- *Tribu* (ensemble d'individus)/*tribut* (impôt).
- *Ver* (lombric)/*vers* (en poésie)/*verre* (pour boire)/*vair* (fourrure)/*vert* (couleur).
- *Vice* (gros défaut)/*vis* (pour tournevis).
- *Voix* (humaine)/*voie* (romaine, route, chemin).

Cette liste n'est pas exhaustive, loin s'en faut, mais les mots où les erreurs sont les plus fréquentes ont été répertoriés. À votre tour, dressez une liste qui sera le complément de celle-ci. Vous ne savez pas par quoi commencer ? Eh bien, cherchez donc le sens de *bâiller*, *bailler* et *bayer* ; *d'enter* et *hanter* ; de *raisonner* et *résonner* ; de *septique* et *sceptique*, etc. À vos fiches, à vos fichiers...



Attention

Cahoteux, chaotique

Un *cahot* est une secousse ressentie au passage d'une roue dans une ornière. Par métonymie (vous rappelez-vous le sens de ce mot ?), le *cahot* désigne l'ornière. On dit d'un chemin qu'il est *cahoteux* parce qu'on y est secoué. Le *chaos*, c'est le désordre, l'anarchie ; et ce qui y ressemble est *chaotique*. Ainsi, le parcours de quelqu'un, sa vie, les chemins qu'il a suivis (au sens figuré), tout cela peut être qualifié de *chaotique* si c'est le désordre qui domine. Lorsque le ciel est chargé de nuages et de perturbations dont l'aspect ou la succession rappellent le *chaos*, on parle d'un ciel *chaotique*.

Faire bonne chère

On invite ou on est invité. On dit ensuite : *Nous avons fait bonne chère !* *Chère* vient du grec *kara* qui signifie *visage*, devenu *cheière* en ancien français, puis *chère*. Quand on reçoit ou quand on est reçu, on se montre gai et content, on le manifeste en prenant un air joyeux, on fait une bonne tête, on fait une bonne *chère*, on fait bonne *chère*. Et, même si on a mangé de la bonne viande, ce n'est pas une raison pour écrire : *Nous avons fait bonne chair...*

Davantage ou d'avantage ?

Davantage a le sens de *plus*, d'une *augmentation* : *Vous m'avez donné dix kilos de pommes, j'en voudrais davantage.* Avantage peut être précédé de *d'*, avec le sens de *profit*, d'*intérêt* : *Je n'ai pas d'avantage à choisir la solution que vous me proposez, vraiment aucun avantage !*

Des orthographes particulières

Ayez l'esprit curieux, cherchez, fouinez, sachez faire une halte devant un mot, lorsque vous lisez, pour vous étonner de son orthographe inattendue, pour vous avouer que vous ne l'auriez jamais écrit de cette façon. Ensuite, prenez le plaisir de l'écrire. Choisissez un thème de recherche. Par exemple la lettre *h* à l'intérieur des mots, celle qu'on ne prononce pas et qu'on ne sait où placer. Vous trouverez ainsi : *abhorrer* (haïr) qu'il faut différencier d'*arborer* (afficher fièrement), *annihiler* (de *nihil*, rien en latin), *arrhes*, *compréhensif*, *exhaler*, *exhaustif*, *exhiber*, *exhorter*, *inhaler*, *inhérent*, *labyrinthe*, *myrrhe*, *plinthe*, *rhétorique*, *rhinite*, *rhododendron* (de *rhodon*, rose en grec), *rhubarbe*, *térébenthine*, *térébinthe*, *thuya*, *thym*, *véhément*, etc.

Des orthographes à domestiquer

Si certaines orthographes sont faciles, d'autres ont un petit air sauvage qu'il faut domestiquer patiemment. Ainsi en est-il de : *amphitryon* (la place du *i* et du *y* !), *apocryphe*, *cacochyme*, *chrysalide*, *dithyrambe*, *étymologie* (pas de *h*), *faîte* (sommet, mais *vous faites* s'écrit sans accent), *glu* (colle), *kyrielle*, *libyen*, *phylloxéra*, *prosélytisme*, *rythme*, *sibylle*, *sibyllin*, *sycomore*, etc.



L'amour des mots

Vous rappelez-vous ce passage de *La Gloire de mon père*, de Marcel Pagnol (romancier, cinéaste, académicien), où il nous raconte le début de sa passion pour les mots ? Peut-être que rien de grand, rien d'exceptionnel, ne serait arrivé sur notre petite planète sans cette passion-là. Personne ne vous empêche de la partager...

« Ce que j'écoutais, ce que je guettais, c'était les mots : car j'avais la passion des mots ; en secret, sur un petit carnet, j'en faisais une collection comme d'autres font pour les timbres. J'adorais grenade, fumée, bourru, vermoulu, et surtout manivelle : et je me les répétais souvent, quand j'étais seul, pour le plaisir de les entendre. Or, dans les discours de l'oncle, il y en avait de tout nouveaux, et qui étaient délicieux : damasquiné, florilège, filigrane, ou grandioses : archiépiscopal, plénipotentiaire. »

Des mots à risques

Certains mots sont particulièrement exposés à l'erreur. Leur orthographe est difficile à assimiler. Ils réclament donc toute votre vigilance.

- Ainsi en est-il de *dahlia* (du nom du botaniste suédois *Dahl*), dont le *h* est la plupart du temps mal placé.
- Attention aux mots commençant par *car* : *carotte* ne prend qu'un *r*, mais *carrosse* en prend deux (de même que *carrosserie*, *carrosser*, *carrossable*, etc.).
- On écrit *cauchemar*, mais *cauchemarder*.
- Une *occurrence* prend toujours deux *c* et deux *r*, de même qu'*accommoder* et *raccommoder* (*récurrent*, *récurrence*, *concurrent* et *concurrence* ne prennent qu'un *c*, mais deux *r*).
- Une *paracentèse*, l'opération qui consiste à effectuer une ponction (du grec *parakentesis* : *ponction*), dans une oreille par exemple, ne doit pas être confondue avec *parasyntèse*, le terme de linguistique (ajout d'un préfixe ou d'un suffixe à une base).
- On trouve *plain* dans *plain-chant* (chant religieux du Moyen Âge) et dans *plain-pied* (au même niveau : une entrée de *plain-pied*).
- Une courte pièce est une *saynète* (et non une *scènette*, mot qui n'existe pas).

- On écrit *être en train de* (deux mots pour *en train*), mais *avoir de l'entrain* (*entrain* en un mot : énergie).
- Attention au *e* interne pour les noms dérivés de verbes en *ier, ouer, uer, yer* : *balbutiement, bégaiement, déblaiement, dénouement, dévouement, enjouement, éternuement, flamboiement, maniement, paiement, remerciement, reniement, etc.*

Maîtriser les monstres de l'orthographe

On écrit :

- *quand même* et non *comme même* ;
- *quand bien même* et non *combien même* ;
- *saupoudrer* et non *soupoudrer* ;
- *orthodontiste* et non *orthodentiste* ;
- *rémunérer* et non *rénumérer* ;
- *dilemme* et non *dilemne* ;
- *une espèce de pilote* et non *un espèce de pilote* (mais Céline écrit : *un espèce de tuberculeux*. On trouve aussi *un espèce de* chez Maurice Druon, François Mauriac, et même chez le prix Nobel de littérature Claude Simon qui écrit : *cet espèce d'oiseau* — mais on n'est pas obligés de les suivre...);
- *aller d'un extrême à l'autre* et non *aller d'une extrême à l'autre* ;
- *ils croient* et non *ils croivent*.

Votre stock de préfixes courants

Pour vous aider à mieux orthographier un mot ou à mieux le comprendre, voici quelques préfixes souvent utilisés :

Dys : mauvais (dysfonctionnement) ; *hémi* : moitié (hémisphère) ; *hyper* : au-dessus (hypersensible) ; *hypo* : au-dessous (hypoglycémie) ; *intra* : à l'intérieur (intraveineux) ; *para* : contre (parachute) ; *péri* : autour (périphérique) ; *post* : après (post-scriptum) ; *sym* : ensemble (sympathie).

Votre réserve de radicaux

Beaucoup de radicaux donnent naissance à plusieurs mots. En voici quelques-uns dont vous pouvez retenir le sens et l'orthographe par la répétition orale ou écrite. Choisissez ceux qui vous paraissent les moins conformes à ce que vous auriez écrit si on vous les avait dictés. Jouez avec eux : composez avec deux radicaux d'autres mots que ceux qui sont entre parenthèses (*oligarchie*, par exemple, ou *euthanasie*, etc.).

algie : douleur (névralgie) ; *anthropos* : homme (anthropophage) ; *archéo* : ancien (archéologue) ; *archie* : pouvoir (anarchie) ; *arthro* : articulation

(arthrose) ; *calli* : beauté (calligraphie) ; *céphalo* : crâne (céphalée) ; *chiro* : main (chiropracteur) ; *chrono* : temps (chronologie) ; *chrys* : or (chrysanthème) ; *cide* : qui tue (homicide) ; *cratie* : puissance (démocratie) ; *cryo* : froid (cryogénie) ; *cyst* : vessie (cystite) ; *démo* : peuple (démographie) ; *entero* : intestin (entérite) ; *eu* : bien, bon (euphorie) ; *gaster* : estomac (gastrite) ; *géo* : terre (géographie) ; *grammo* : écriture (grammaire) ; *grapho* : écriture (graphologue) ; *hélio* : soleil (centre héliomarin) ; *hémo* : sang (hémorragie) ; *hétéro* : autre (hétérogène) ; *hippo* : cheval (hippodrome, Philippe) ; *homo* : semblable (homophone) ; *iso* : égal (isotherme) ; *litho* : pierre (lithographie) ; *mégalo* : grand (mégalithe) ; *mytho* : légende (mythologie) ; *oligo* : peu abondant (oligo-élément) ; *ophtalmo* : œil (ophtalmologue) ; *philo* : qui aime (philosophie) ; *phobe* : horreur (agoraphobe) ; *psycho* : âme, esprit (psychopathe) ; *thanatos* : mort (euthanasie) ; *thalasso* : mer (thalassothérapie) ; *thérapie* : soin (poésiethérapie).



Spleen et mélancolie

Spleen est un mot anglais, repris par le poète Charles Baudelaire (1821-1867) pour désigner la *mélancolie*. Ces deux mots sont proches parents par le sens : dans la médecine ancienne, la rate était supposée produire de la bile noire (*cholémélas*, qui a donné *mélancolie*), cette bile noire étant à l'origine de l'état de tristesse, de *mélancolie*. *Rate*, en grec, c'est *splen*, devenu en anglais le *spleen* désignant la tristesse provenant des mauvaises humeurs sécrétées par la rate. *Spleen* et *mélancolie*, deux jolis mots, harmonieux, poétiques, pourtant...

Les majuscules

Apparue en même temps que l'écriture caroline (rappelez-vous Charlemagne), la majuscule ne s'installa vraiment qu'au ^{xv}^e siècle, et encore, bizarrement, on l'emploie pour commencer un nom commun alors que le nom propre conserve pour première lettre une minuscule ! Au ^{xvi}^e siècle, on renverse la vapeur : les noms communs prendront une minuscule et les noms propres une majuscule.

L'emploi général

On met une majuscule aux noms de famille, de villes, aux noms propres en général ; on en met une au début de chaque phrase, au début de chaque vers en poésie classique. On l'emploie aussi à chaque fois qu'on veut distinguer un nom commun, lui donner un sens particulier. Par exemple, certains auteurs établissent une différence entre l'*histoire*, la narration, et l'*Histoire*, les grands événements qui se sont succédé dans le temps. Il existe donc une marge de liberté dans l'emploi des majuscules, mais elle demeure étroite et se localise à certains noms, certaines notions. Ce qu'on révère au point de l'orner d'une majuscule ne bénéficie pas forcément de la même considération chez un autre lecteur, et la majuscule qu'on décide d'utiliser peut facilement passer pour une erreur.

La majuscule nationale

Les noms de pays prennent une majuscule. Le nom de leurs habitants aussi : *les Français, les Chinois, les Allemands, les Argentins, les Marocains*. Attention : l'adjectif qualificatif dérivé du nom propre prend une minuscule : *un Français* mais *un footballeur*

français, un Italien mais un savant italien, un Allemand mais un humoriste allemand, un Anglais mais un amant anglais, un Américain mais un génie américain, un Russe mais un ascète russe, etc.

Majuscule et points cardinaux

Les points cardinaux (*le nord, le sud [le midi], l'est et l'ouest*) s'écrivent comme des noms communs, sans majuscule.

Lorsqu'ils sont complétés par un nom de pays, ils conservent la minuscule : *le nord de la Chine, le sud de la France, l'ouest de l'Afrique, le midi de la France.*

S'ils désignent une zone géographique à l'intérieur d'un pays, ils prennent une majuscule : *La France est très visitée : l'Ouest remporte beaucoup de suffrages, mais le Nord et l'Est sont appréciés aussi. Quant au Sud, les touristes vont y chercher le soleil.*

Lorsque le nom du pays vient en premier, le point cardinal désignant une région à l'intérieur de ce pays prend une majuscule : *la Chine du Nord, l'Asie du Sud-Est.*

Si le nom du pays n'est pas cité et qu'une région est cependant désignée, on emploie des majuscules :

Nous partons en vacances dans le Sud-Ouest, mais nous passerons par le Centre où nous avons de la famille.

Géographie et majuscules

Les bois, les îles, les montagnes

Pour les dénominations géographiques, lorsqu'un nom est complété par un autre nom, ou par un nom propre, ou par un adjectif, c'est le complément qui prend la majuscule : *le bois de Boulogne, le golfe du Lion, le fleuve Jaune, l'île Maurice, les îles Anglo-Normandes, la mer Morte, la mer Rouge, les montagnes Rocheuses, le mont Blanc, la sierra Nevada, le tropique du Cancer.*

Attention : lorsque la dénomination géographique composée d'un nom commun et d'un adjectif est précédée d'un autre nom commun (cela peut paraître compliqué, mais lisez ce qui suit, c'est clair), ce nom et cet adjectif prennent une majuscule et sont liés par un trait d'union : *le massif du Mont-Blanc, les îles du Cap-Vert.*

Lorsque le nom commun désigne une vaste zone géologique, géographique ou économique caractérisée, le nom prend une majuscule et

l'adjectif une minuscule : *le Bassin aquitain, le Bassin parisien, le Bocage vendéen, le Massif armoricain, le Massif central.*

De l'Afrique noire au Grand Nord

Les noms propres accompagnés d'un adjectif qui précise quelle en est la partie concernée prennent une majuscule, mais l'adjectif conserve la minuscule : *l'Afrique noire, la Guyane française, l'Asie centrale, la haute Égypte, etc.* Lorsque le nom propre et l'adjectif qui suit ou qui précède forment une zone géographique bien déterminée, les deux prennent une majuscule : *l'Asie Mineure, le Grand Nord, etc.*

La Côte...

En cas de valorisation d'une zone géographique par le choix d'un nom évocateur adjoint au nom générique, les deux prennent la majuscule promotionnelle : *la Côte d'Azur, la Côte d'Émeraude, la Côte de Jade, la Côte Vermeille...* Par ailleurs, on écrira : *le Nouveau Monde, la Terre de Feu.*



Faut-il accentuer les majuscules ?

Comparez ces deux dénominations : *PALAIS DES CONGRES* et *PALAIS DES CONGRÈS*. Si on en croit l'orthographe, le premier palais contient des *congres*, poissons de mer à la tête peu sympathique. Bizarre idée de leur consacrer un palais ! On constate que l'accent sur la majuscule dissipe le doute et que ce sont bien des *congrès* qu'accueille le palais en question. L'accentuation des majuscules apparaît comme une nécessité dans la plupart des cas.

De la Haute-Provence à la Nouvelle-Calédonie

On met des majuscules et un trait d'union dans les noms qui indiquent une région, une zone géographique bien particulière : *la Haute-Provence*, *le Moyen-Orient*, *la Nouvelle-Angleterre*, *la Nouvelle-Calédonie*.

Autres utilisations des majuscules

On écrit : *l'Antiquité*, *le Moyen Âge*, *les Temps modernes*, *le Second Empire*, *la Troisième République*,

les guerres de Religion, la Légion d'honneur, l'École polytechnique, le musée du Louvre, l'Église catholique, l'Institut Pasteur, l'École normale supérieure, le Muséum national d'histoire naturelle, etc.

Grands crus et majuscules

Les grands vins prennent souvent le nom de la région où ils sont élevés. Ainsi, un vin de Bourgogne devient par métonymie *un bourgogne*. On constate que, si le nom de la région Bourgogne prend une majuscule, celui du vin devenu nom commun n'en prend pas. Il en est de même pour les vins de la région de Bordeaux (avec majuscule), devenus *des bordeaux* (sans majuscule). Par ailleurs, la plupart de ces noms communs issus de noms propres peuvent prendre la marque du pluriel (sauf certains noms composés : *des châteauneuf-du-pape, des château-lafite*) : *des chinons, des alsaces, des champagnes*.

Sigles et majuscules

Les sigles sont composés de la première lettre ou des premières lettres de plusieurs mots désignant un groupe d'individus, une société, une technique, etc. Lorsqu'un sigle peut être prononcé comme un

mot ordinaire, on l'appelle un acronyme (*Sida* est l'acronyme de **S**yndrome d'**i**mmunod**d**éfici**e**nce ac**a**quise, *Internet* est l'acronyme d'**I**nternational **N**etwork). Lorsque le sigle est un acronyme, l'usage tend à ne mettre la majuscule qu'à la première lettre : *Capes* (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire). On doit normalement mettre un point après chaque lettre du mot abrégé, mais dans la pratique ce point est souvent absent : *SNCF* (*Société nationale des chemins de fer français*), *PS* (*Parti socialiste*), *PCF* (*Parti communiste français*), *RPR* (*Rassemblement pour la République*), *UDF* (*Union pour la démocratie française*).

Sigles, pays, organisations et majuscules

Pour les sigles de pays, l'usage du point est variable : *U.R.S.S.* ou *URSS*. Si on écrit en entier ce sigle, seul le premier mot prend une majuscule : *Union des républiques socialistes soviétiques*. Pour *ONU*, l'entité d'origine étant les *Nations unies*, on conserve la majuscule de *Nations* lorsqu'on écrit *ONU* en toutes lettres : *Organisation des Nations unies* (seul l'adjectif *unies* ne prend pas la majuscule, mais on la trouve cependant dans de nombreux

textes). On écrit sans point après chaque lettre OTAN, qui signifie *Organisation du traité de l'Atlantique Nord* (*Atlantique*, nom propre, prend une majuscule et, *Atlantique Nord* désignant une partie géographique précise de l'océan, le mot *Nord* prend aussi une majuscule).

Titres d'œuvres et majuscules

La règle est simple. La première lettre de l'œuvre prend une majuscule : *Alcools* de Guillaume Apollinaire, *Regain* de Jean Giono. Si ce titre est une phrase, seule la première lettre prend une majuscule : *Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part* d'Anna Gavalda. Si le nom est précédé d'un article défini, on met une majuscule si cet article fait partie du titre et une minuscule s'il n'en fait pas partie : *La Gloire de mon père*, *Le Château de ma mère*. Comparons *Les Chouans* de Balzac et *les Chouans*, film de Philippe de Broca, en 1988, avec Sophie Marceau, Philippe Noiret, Lambert Wilson, etc. : on comprend que le titre de Balzac est *Les Chouans* et que celui de de Broca est *Chouans*.

Lorsque le nom est précédé d'un article indéfini ou d'un déterminant possessif, le nom conserve la

minuscule : *Une saison en enfer* d'Arthur Rimbaud, *Mon oncle* de Jacques Tati.

Si le nom est précédé d'un adjectif qualificatif, celui-ci prend aussi une majuscule : *La Petite Fadette* de George Sand. Si deux noms sont reliés par les conjonctions de coordination et ou ou, chacun d'eux prend une majuscule : *Le Rouge et le Noir* de Stendhal (*Stan-dal*, et non *Stèn-dôl...*). Vous le constatez aisément, tout cela est enfantin.

Autres cas

Les mots *saint* ou *sainte*, joints au nom propre qui suit par un trait d'union et désignant un lieu, une institution, prennent une majuscule : *le collège Saint-Michel*, *la rue Saint-Clément*, *la Saint-Valentin*. Certains noms auxquels on serait tenté de mettre une majuscule à cause de ce qu'ils évoquent (une fonction, le sacré...) n'en prennent pas. On écrit ainsi : *le pape*, *l'empereur*, *les bouddhistes*, *les chrétiens*, *le bouddhisme*, *le christianisme*, *les jésuites*, *les franciscains*, etc. Certains noms propres sont devenus des noms communs : un fromage de Camembert (la ville, avec une majuscule) est devenu le *camembert* (sans majuscule), le fromage fabriqué avec du lait de brebis et affiné dans

l'Aveyron, à Roquefort-sur Soulzon, est devenu le *roquefort* (nom commun).

La ponctuation : soyez au point !

Sans points ni virgules, un texte est difficile à comprendre, le sens a perdu sa clarté, tout est flou et ambigu. Il est donc important de bien ponctuer ce qu'on écrit pour être compris. Ce qui commande, c'est le cheminement des idées. On « sent » qu'il faut ici un point, là une virgule. Mais on ne peut se contenter de cet empirisme dangereux, car les doubles sens apparaissent rapidement dans une phrase complexe.

Le point .

On le met à la fin d'une phrase. Il sera suivi d'une majuscule. La phrase peut se résumer à un mot, voire à une lettre, ou bien faire plusieurs lignes, et même plusieurs pages (Marcel Proust). On peut cependant donner comme indication pour la structure d'une phrase la présence d'un sujet, d'un verbe et, éventuellement, de compléments. Au début d'une phrase, le ton de la voix doit monter

légèrement ; lorsqu'on arrive au point, on baisse le ton et on marque un court arrêt.

La virgule ,

La virgule est la respiration de la phrase, elle doit être lue comme n'importe quel autre signe. Contrairement au point, on ne baisse pas le ton à la virgule, on le soulève légèrement, pour créer l'attente de la suite. Son utilisation est simple :

- Elle sépare toujours un complément circonstanciel placé en tête de phrase du verbe auquel il se rapporte.
- Elle sépare les termes d'une énumération, met en relief l'apposition ou l'apostrophe.
- Elle isole une proposition incise : *Vous voilà, dit-il* (proposition incise), *j'allais partir*.
- Elle est employée avant un pronom relatif si le sens le nécessite ou si l'antécédent est trop loin.
- Elle précède les conjonctions de coordination *car, donc, mais*.
- Elle précède et lorsqu'il unit des propositions de nature différente, lorsqu'on perçoit dans la

phrase une discontinuité (par exemple lorsque et coordonne des éléments qui ne le précèdent pas directement) : *Nous irons au Portugal une semaine ou un mois, et nous reviendrons par l'Espagne.*

- On ne l'emploie pas avant et lorsque les éléments coordonnés sont très proches et de même nature : *Nous mangerons des oranges et des citrons.* Même règle pour *ou* et *ni* : *Nous irons au théâtre ou au cinéma.*



Écrire sans ponctuation

Est-il possible d'écrire des textes sans ponctuation ? Lorsqu'en 1913 le poète Guillaume Apollinaire reçut les épreuves de son recueil *Alcools*, il fut pris de tels doutes pour les signes de ponctuation qu'il décida de les supprimer entièrement : plus de virgules, de points, plus rien ! Il donne alors à sa poésie un charme, une puissance étonnante, le sens éclate, se multiplie, la beauté se profile dans l'infini. Mais cela n'est possible que pour une écriture comme celle d'Apollinaire, ciselée d'avance. Pour une lettre à l'administration, il vaut mieux s'abstenir d'utiliser le procédé...

Le point-virgule ;

En général, ceux qui le critiquent au point de le déclarer inutile n'ont jamais pris la peine de se mettre à l'écoute de sa délicate respiration. À l'égard du lecteur, il est une sorte de politesse de la pensée qui se fractionne pour que soient plus légères les unités de sens. Sans doute son emploi requiert-il de l'habileté, mais c'est sa raison d'être que d'apporter dans la page la nuance que ne peuvent rendre le point martial ou la virgule pressée. Il y a chez lui du majordome anglais dont la distinction naturelle imprègne le décor sans qu'on en remarque vraiment la présence. Bref, le point-virgule, c'est l'indispensable adjoint de celui qui souhaite offrir à son lecteur la souplesse du moyen terme entre l'arrêt total et la station expresse. C'est tout le charme du voyage.

On l'emploie dans les cas suivants :

- L'idée exprimée nécessite, pour se développer sans s'interrompre, plusieurs étapes.
- La phrase contient un long développement qui peut être réparti en unités successives liées par un fil conducteur.

- On souhaite dans la lecture un temps de pause intermédiaire entre celui de la virgule et celui du point.
- On désire ralentir le rythme d'une description, d'un discours, lorsqu'on sent qu'il peut créer un léger effet de suspens.

Le point d'exclamation !

Inutile d'en mettre trois ou quatre : le point d'exclamation exprime une exclamation, c'est tout. Si on veut la renforcer, il faut s'y prendre autrement, en améliorant le texte qui précède par exemple. User du point d'exclamation, c'est bien ; en abuser est tentant mais rarement rentable pour le sens, et plutôt agaçant pour les yeux. En général, on met une majuscule après un point d'exclamation, sauf si le point d'exclamation n'a pas terminé la phrase.



Le rêve de Paul Verlaine

Dans le poème de Paul Verlaine (1844-1896) *Mon rêve familier*, on trouve un point d'exclamation suivi d'une minuscule. Il parle d'une femme inconnue, son rêve d'absolu.

Car elle me comprend, et mon cœur, transparent

Pour elle seule, hélas ! cesse d'être un problème.

Le point d'interrogation ?

Il permet d'exprimer l'interrogation, soit au fil du texte, soit dans un dialogue. Curieusement, son emploi répété n'alourdit pas l'expression, contrairement à ce que pourrait annoncer sa forme obèse, mais épouse parfaitement la pensée dans son inquiétude questionneuse. On met une majuscule après un point d'interrogation, sauf si la phrase n'est pas terminée.

Les deux points :

Ils servent à donner une explication, à fournir un renseignement, à introduire une citation. Ils peuvent aussi se substituer à des conjonctions

exprimant la cause, la conséquence ou d'autres circonstances. Son emploi rend souvent la phrase plus légère, mais à l'intérieur de la phrase elle-même on ne doit pas les employer plus d'une fois.

Les points de suspension ...

Ils sont trois, complices pour tous les sous-entendus, autorisant toutes les paresseuses de ceux qui renoncent à énumérer. C'est le paravent des gens bien élevés qui veulent cacher quelques lettres aux pudiques regards. Les points de suspension doivent être utilisés avec parcimonie. Leur abondance fait planer l'indécision sur le sens et le doute sur les capacités de celui qui se résout à leur transparence allusive plutôt que de chercher des mots.

Les parenthèses ()

Elles permettent d'ajouter, dans la phrase, en son milieu ou à la fin, des renseignements d'ordre secondaire (ou, si on est habile, de fournir le sous-entendu essentiel).

Les tirets - -

Ils servent à mettre en relief un renseignement qu'on tient pour important et qui joue un rôle documentaire ou complémentaire pour ce qui précède. Attention : à l'intérieur de la phrase, on emploie le tiret initial et le tiret final pour encadrer les éléments mis en relief. Si ces éléments terminent la phrase, seul le tiret initial est employé : le point clôt cette unité et la phrase entière en même temps. *Il nous révéla — nous le savions déjà — qu'il allait partir ; Il nous révéla qu'il allait partir — nous le savions déjà.* Le tiret sert aussi lorsqu'il y a un dialogue dans un récit.

Les guillemets « »

Le mot *guillemet* porte le nom de son inventeur, un imprimeur du nom de Guillaume dont *Guillemet* est le diminutif. Les guillemets s'utilisent pour citer dans le texte une phrase empruntée au discours oral, ou bien pour encadrer l'extrait d'un autre écrit venant illustrer le propos. On ne les utilise plus guère, dans le code de l'imprimerie moderne, pour ouvrir un dialogue. On préfère recourir immédiatement au tiret en allant à la ligne.

De quelques outils en... yme

Les antonymes, paronymes...

Les mots entretiennent entre eux des rapports de différence, de ressemblance, qui portent des noms précis. Par exemple, deux mots dont le sens s'oppose sont des antonymes. Dans ce vers du Cid de Corneille : « *Cette obscure clarté qui tombe des étoiles* », *obscur* et *clarté* sont des antonymes, leur sens est contraire, ils forment ce qu'on appelle un *oxymore*. Deux mots qui ont presque le même sens sont des *synonymes* : *courage* et *bravoure* sont des synonymes. Deux mots dont l'orthographe se ressemble mais qui ont un sens différent sont des *paronymes*. Leur utilisation en rhétorique s'appelle la *paronomase*. Cette figure est destinée à attirer l'attention de l'auditeur ou du lecteur, à créer un effet : *Clerc de l'huissier de justice, on l'appelait l'huissier de justesse*.

Acronyme, éponyme

Un *acronyme* est un sigle qui a été promu mot ordinaire par l'usage : *sida* est un acronyme. L'adjectif *éponyme* qualifie ce qui donne son nom à tout un ensemble : par exemple, *Madame Bovary* est le personnage éponyme du roman de Flaubert. Dans

un recueil de nouvelles, la nouvelle éponyme est celle qui donne son titre à l'ouvrage tout entier.

Évaluation 3



Trois exercices vous sont proposés afin que vous puissiez évaluer votre niveau. Le premier est composé de cinq phrases dont une seule comporte une erreur. Le deuxième comporte dix fautes d'accent. Dans le troisième, une seule phrase est correctement écrite. Pour chaque erreur identifiée, pour chaque phrase correctement écrite repérée vous obtenez un point. Si vous réussissez entièrement ce test, vous obtenez vingt points. Bonne chance ! Solution [page 298](#).

Premier exercice

Trouvez l'erreur :

Vos a priori sont contraires au bon sens.

Les kangourous sautent ça et là dans la prairie.

Saint-Malo était la ville préférée de Chateaubriand.

Félix prend chaque matin un bon petit déjeuner.

Le moteur de sa voiture est en rodage.

Deuxième exercice

Trouvez les dix erreurs d'accent :

Le diplôme du psychiatre est tombé dans l'égoût près de l'autoroute, sous le pont Clemenceau. Ce n'est ni gracieux ni infâmant. Mais flaner dans ce lieu qui n'est ni un havre de paix ni une zone de repos n'est pas prudent. C'est une bêtise que chute dans l'abîme de façon irremédiable un parchemin obtenu à force de tenacité. Racler le fond de la canalisation pour le récupérer ? Quelle tâche ingrate ! Pour quels arômes ? Mieux vaut abandonner.

Troisième exercice

Une seule phrase ne comporte pas d'erreur. Laquelle ?

En convaincant ses clients, il gagne de l'argent.

Ce gaz suffoquant asphyxie les kangourous.

Divagant à Belle-Île, Laurent a été ramené chez lui.

Quelque courageux qu'ils soient, Alain et Laurent n'escaladeront pas ce rocher.

Sur le parking : ballades à dos d'âne pour cinq francs.

Partie 3

Comment accorde-t-on ?



Dans cette partie...

Sans doute hésitez-vous toujours lorsqu'il faut effectuer un accord dans la phrase. Vous connaissez la règle, ou vous l'avez connue, mais vous êtes incapable de l'appliquer, ou bien vous n'êtes pas sûr de vous. Dans cette partie, vous allez comprendre pourquoi l'accord du participe passé n'est pas si compliqué qu'on le prétend ; vous allez enfin savoir accorder les adjectifs numéraux cardinaux, les noms propres, les noms de famille, les noms de villes, les mots composés, les adjectifs de couleur, les collectifs... Rien désormais ne pourra résister aux certitudes que vous allez installer en vous.

DANS CE CHAPITRE

Sachez reconnaître un participe passé

•

Connaissez la règle d'accord du participe passé

•

Acquérez une méthode infallible pour appliquer la règle

•

Maîtrisez les cas particuliers

Chapitre 7

L'accord du participe passé

L'accord du participe passé ? Pourquoi en faire un plat ? Ce n'est ni compliqué ni tortueux. Il suffit de savoir ce qu'est un participe passé, de poser les bonnes questions pour pouvoir l'accorder ou non, et voilà, le tour est joué ! Tous ceux qui s'effraient de cet accord et décident qu'on devrait le supprimer parce qu'ils ne le maîtrisent pas se privent d'une petite gymnastique mentale bien utile pour comprendre sans ambiguïté le sens de la phrase.

Qu'est-ce que le participe passé ?

Pour pouvoir l'accorder, il faut le connaître et le reconnaître, souvent rapidement car, si l'écrit offre le temps de la réflexion, la phrase orale interdit l'hésitation. Il importe donc d'installer de solides réflexes afin que l'accord devienne presque automatique.

Un mode et un temps

Vous avez entendu parler de l'indicatif, du subjonctif, du conditionnel, etc. Vous savez que ce sont des modes verbaux à l'intérieur desquels on trouve des temps (le présent, l'imparfait...). Savez-vous que le participe est un mode au même titre que les autres ? Ce mode comporte deux temps : le présent et le passé. Rappelez-vous, nous avons déjà parlé du participe présent pour le différencier de l'adjectif verbal : le participe présent se termine toujours par *ant* et il est invariable. Cela fut décidé par l'Académie française en 1679. En revanche, le participe passé est demeuré variable pour éviter les doubles sens.

Où le trouve-t-on ?

Le participe passé sert à conjuguer les temps composés (c'est-à-dire *composés* d'un auxiliaire — *être* ou *avoir* — et suivis du participe passé). Les plus utilisés, le passé composé et le plus-que-parfait de l'indicatif, permettent d'identifier immédiatement le participe passé d'un verbe. Par exemple, dans *Le contribuable a écrit une lettre au percepteur*, vous reconnaissez le passé composé de l'indicatif (*a écrit*), composé du verbe *avoir* employé comme auxiliaire (*a*) et du participe passé (*écrit*).



Truc

La dernière lettre du participe passé

Quelle est la dernière lettre du participe passé non accordé ? Il est très simple de la trouver : il suffit de mettre mentalement le participe passé au féminin et d'enlever ensuite la marque de l'accord au féminin, c'est-à-dire le *e*. Par exemple, vous cherchez la dernière lettre du participe passé du verbe *écrire*. *Écrire* fait *écrite* au féminin : il suffit d'enlever le *e*, et on obtient le participe passé *écrit* (*j'ai écrit*). Pour le verbe *suivre*, cela donne *suivi* (*j'ai suivi*) : le féminin étant *suivie*, on enlève le *e* pour obtenir l'orthographe du participe passé. Pour *pouvoir*, cela donne *pu* (*j'ai pu*), et non *put* qui est le passé simple (*pouvoir* ne fait pas *pute* au féminin, son participe passé ne possède d'ailleurs ni féminin ni pluriel).

Accorder ou ne pas accorder...

Là est la question... Cette alternative shakespearienne représente un petit drame qui peut se jouer à n'importe quel moment de la journée dans beaucoup de nos phrases. Vais-je dire : *Les fleurs que j'ai offertes...* ou : *Les fleurs que j'ai*

offert... On peut régler le problème en disant : *Le bouquet que j'ai offert...*, où la marque de l'accord n'apparaît pas... C'est une solution, mais ce n'est pas la meilleure. L'important, pour tout ce qui concerne l'accord du participe passé, c'est d'avoir, non des astuces, mais des certitudes.

Un peu d'histoire

En ancien français, le participe passé est tantôt accordé, tantôt invariable. Au ^{xvi}^e siècle, le poète Clément Marot supporte mal ce flottement, source d'imprécisions dans la phrase ; il écrit alors une épître célèbre qui commence par : « *Enfans, oyez une leçon : /Nostre langue ha ceste façon/Que le terme qui va devant/Volontiers régit le suivant/Les vieux exemples je suivray/Pour le mieux : car, à dire vray, /La chanson fut bien ordonnée, /Qui dit : m'amour vous ay donnée... >>*

Pour comprendre cet accord féminin, il faut savoir qu'à cette époque amour est féminin, ce qui donne : *Mon amour je vous ai donnée*, où le complément d'objet direct est *amour* (je vous ai donné quoi ? *mon amour*), l'accord se fait donc avec ce complément seulement s'il est placé avant le verbe. Au ^{xvii}^e siècle, Vaugelas précise et complète cette

règle. Enfin, c'est au XVIII^e siècle que se fixent les règles que nous devons observer aujourd'hui.

Et aujourd'hui ?

La règle d'accord du participe passé n'a jamais été aussi précise, aussi codifiée ; mais, à l'oral, elle demeure incertaine, indéfinie. La vision un peu floue que chacun possède du participe passé en est une des causes, mais c'est surtout l'absence de retour mental sur la globalité du message délivré qui empêche les accords. En effet, on parle en faisant du mot à mot, rarement en contrôlant la totalité des termes d'une phrase, en maîtrisant complètement l'idée qu'on émet. Cela explique non seulement la raréfaction de l'accord du participe passé, mais aussi les accords fantaisistes de *lequel* ou des autres relatifs composés, l'emploi fautif de *dont*, son remplacement par des *que* bizarres, et bien d'autres erreurs.



Les abréviations

Afin de rendre moins longues, verbalement, les recherches, on use souvent d'abréviations faciles à décoder : *COD* (prononcer *céodé*) signifie, vous le savez maintenant, *complément d'objet direct* ; *COI* (*céo-i*) est l'abréviation de *complément d'objet indirect* ; vous pouvez aussi rencontrer *CC* (*cécé*), qui veut dire *complément circonstanciel* (*CC de lieu, CC de cause...*). N'abusez pas de ces abréviations, le sigle ne possède jamais la clarté de ce qu'il remplace.

Les participes passés

Vous pouvez rencontrer deux catégories de participes passés :

- Les participes passés employés comme adjectifs, appelés plus couramment participes adjectifs. Ils sont tirés de verbes et accompagnent des mots qu'ils qualifient exactement comme le feraient des adjectifs qualificatifs : *Les livres vendus ne seront pas repris. Vendus* est un participe adjectif : il a le rôle d'un adjectif mais est tiré d'un verbe.

- Les participes passés qui suivent un auxiliaire. C'est d'eux qu'il s'agit lorsqu'on parle de la règle de l'accord du participe passé.

La règle

La règle de l'accord du participe passé est tellement peu compliquée qu'on se demande qui, ou quoi, la rend si rébarbative, si confuse parfois. À vous de juger de cette simplicité. La voici :

Conjugué avec l'auxiliaire *être*, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

Conjugué avec l'auxiliaire *avoir*, le participe passé s'accorde avec le complément d'objet direct si celui-ci est placé avant le verbe.

Et c'est tout !

Connaissez-vous bien *être* et *avoir* ?

Depuis quelques paragraphes, vous n'éprouvez plus de difficultés pour reconnaître le participe passé. Mais savez-vous que, dans la plupart des cas, les erreurs d'accord du participe passé proviennent

d'une confusion entre les auxiliaires *être* et *avoir* ?
Connaissez-vous bien ces deux verbes ? Ne confondez-vous pas *sont* et *ont* lorsqu'il s'agit d'effectuer un accord ? Faites-vous bien la différence entre *ont été* (passé composé d'*être*) et *ont eu* (passé composé d'*avoir*) ? Tout cela est-il bien installé dans vos réflexes ? La règle est radicalement différente selon que le participe passé est employé avec *être* ou avec *avoir*. Bien posséder ces conjugaisons est donc capital.



Étant donné...

Lorsque *étant donné* est placé avant le nom auquel il se rapporte, il demeure invariable : *Étant donné les circonstances de la chose...* ; *Étant donné trois points A, B, C...* Placée après le nom, cette expression s'accorde : *Cette solution étant donnée...* ; *Trois points A, B, C étant donnés...* (Non) *compris, excepté, mis à part, passé*, suivent la même règle : *Ce loyer, non compris les charges...* ; *Ce loyer, les charges comprises...* ; *Excepté les articles en solde, tout doit être exposé en vitrine* ; *Les articles en solde exceptés, tout a été rangé* ; *Mis à part ces chaussettes...* ; *Ces chaussettes mises à part...* Antéposé, *y compris* est invariable ; postposé, on peut éventuellement l'accorder. *Vu* et *attendu*, ne pouvant être utilisés qu'avant le nom, demeurent invariables : *Vu les réclamations faites par la population...*

La chasse au complément d'objet direct

C'est surtout dans cette phase de recherche que se produisent les erreurs. Tout bêtement parce que le complément d'objet direct est mal maîtrisé, mal

connu. On croit le compter parmi les connaissances de vieille date, mais dès qu'on veut l'identifier il se défile. Qu'est-ce, déjà, que le complément d'objet direct ? Comment le trouver ? Quelles questions poser ? Effectuons une chasse d'entraînement pour en capturer un, dans cette phrase par exemple : *Les îles que j'ai découvert (?) sont magnifiques.* Où se trouve le complément d'objet direct ? Posez la question *quoi ?* au verbe : j'ai découvert quoi ? *que* mis pour *les îles*. Le COD est placé avant le verbe, donc on accorde. On doit dire : *Les îles que j'ai découvertes...*



Attention

Fait

Voici un cas particulier que vous pouvez vous mettre en mémoire tout de suite. Lorsque le participe passé *fait* est suivi d'un infinitif, il est invariable : *Les employées de cette directrice l'ont fait démissionner.*

De la méthode

De la méthode avant toute chose ! Rappelez-vous quand vous avez appris à conduire une voiture : vous avez cru ne jamais pouvoir embrayer, passer

une vitesse et accélérer en même temps, tout en regardant dans le rétroviseur et devant vous... Pour l'accord du participe passé, il faut aussi coordonner plusieurs actions, et que tout se fasse très rapidement pour ne pas passer son temps à faire de la grammaire en écrivant. Mais au stade où nous en sommes nous allons prendre notre temps, faire une sorte de ralenti sur image, voir tout ce qui doit se passer dans la tête quand on rencontre le participe passé.

Identifiez avec précision l'auxiliaire

S'il s'agit de l'auxiliaire *être*, l'accord se fait avec le sujet : *Les fleurs sont coupées par le jardinier (coupées s'accorde avec fleurs)*. Attention, le sujet n'est pas forcément avant le verbe, il peut être inversé : *C'est à l'aube que sont revenues les voyageuses (revenues s'accorde avec voyageuses)*. Entre le verbe et le sujet inversé, on peut même avoir un complément circonstanciel : *C'est dans la soirée que sont arrivés, sans prévenir qui que ce soit, les contrôleurs (arrivés s'accorde avec contrôleurs)*.

S'il s'agit de l'auxiliaire *avoir*, on accorde avec le complément d'objet direct s'il est placé avant le verbe, quelle que soit la catégorie à laquelle il appartient (nom, pronom...).



Dit, dû, cru, pu, su

Répétez cette liste : *dit, dû, cru, pu, su...* Facile à retenir, non ? Cependant, il faut y ajouter : *pensé, permis, prévu, voulu*. Conjugués avec *avoir*, ces participes passés sont invariables lorsqu'ils sont suivis d'un infinitif ou d'une proposition sous-entendus (lesquels sont alors COD placés après) : *Il a effectué toutes les recherches qu'il a pu (faire) ; Il n'a pas obtenu tous les avantages qu'il avait cru (qu'il obtiendrait).*

Chasse au COD (suite)

Un premier entraînement vous a permis de vous remettre en mémoire quelques renseignements concernant le complément d'objet direct. Il vous est nécessaire d'approfondir cette fonction pour ne jamais vous tromper dans sa recherche. Pour trouver le COD, questionnez le verbe. Posez-lui la question *qui ?* ou la question *quoi ?* *Mon chien*

regarde les voitures. Il regarde *quoi ? les voitures*, qui est le COD. La réponse à cette question vous permet d'identifier l'objet sur lequel porte l'action exprimée par le verbe. Cet objet complète le verbe. C'est le complément d'objet direct. Pourquoi direct ? Parce qu'il est construit directement, sans préposition entre le verbe et la question *qui ?* ou *quoi ?* Si l'objet répondait à la question *de qui ?*, *de quoi*, *à qui ?*, *à quoi ?*, etc., ce serait un complément d'objet indirect, qui n'entre pas dans la règle, donc on n'accorderait pas.

Le COD peut être : un nom commun ; un pronom relatif (*que*) : *Les voitures que mon chien a regardées* ; un pronom personnel (*le, la, les, me, te, se, nous, vous*) : *Il ne les a pas comptées* (*les* est mis pour *voitures*, c'est un pronom personnel COD placé avant le verbe, donc accord) ; *Cette constatation, nous l'avons faite ensemble* (*l'* est mis pour *constatation*, c'est un pronom personnel placé avant le verbe, donc accord).



Couru, coûté, dormi...

Les participes passés *couru, coûté, dormi, duré, régné, valu, vécu* sont invariables lorsqu'ils sont employés au sens propre, car leur complément n'est pas un COD, mais un CC de temps : *Les vingt minutes que j'ai couru...* (j'ai couru *combien de temps ?*, et non *quoi ?*), ou un CC de prix : *Les deux mille francs que m'a coûté cette montre...* (cette montre m'a coûté *combien ?*, et non *quoi ?*). En revanche, employés au sens figuré, ces participes passés s'accordent : *Les dangers que j'ai courus...* (j'ai couru *quoi ? que*, COD, mis pour *les dangers*) ; *Les efforts que m'a coûtés ce travail...* (ce travail m'a coûté *quoi ? que*, COD, mis pour *les efforts*).

Pas de zèle

Un verbe ne possède pas forcément de COD. Il ne faut pas vous obstiner à vouloir lui en trouver un s'il n'en a pas. Dans ce cas, tout simplement, vous n'accordez pas. Le verbe *plaire*, par exemple, n'a jamais de COD. On ne verra donc jamais son participe passé accordé : *Ces expositions nous ont plu*. Le piège habituel consiste à confondre le COD (qui

répond à la question *qui ?* ou *quoi ?*) et le COI (qui répond à la question *de qui ?*, *de quoi ?*, *pour qui ?*, *pour quoi ?*, etc.). C'est la porte ouverte à tous les accords fautifs. Par exemple, dans la phrase *Les habitantes à qui nous avons parlé sont accueillantes*, le verbe *avons parlé* a pour complément à *qui*, mis pour *les habitantes* : c'est un complément d'objet indirect (*nous avons parlé à qui ?*) à cause de la préposition à devant *qui*. Enfin, si le complément d'objet direct est placé après le verbe, inutile de vouloir faire l'accord.

Lorsque l' est COD

Attention, lorsque *l'* est complément d'objet direct, il peut signifier cela, pronom neutre, et l'accord ne se fera donc pas. Par exemple : *Sa santé s'est détériorée plus vite qu'on ne l'aurait imaginé* (plus vite qu'on n'aurait imaginé *quoi ?* la réponse est *l'*, mis pour *cela*, donc on n'accorde pas). Mais, dans la majeure partie des cas, *l'* remplace tout simplement un nom cité auparavant, et l'accord doit se faire : *Cette émission de télévision était intéressante, je l'ai regardée jusqu'à la fin.*

Lorsque le participe passé est précédé de *en*

La règle est simple : lorsque le complément du verbe est *en*, on n'accorde pas le participe passé. *Les avocats n'étaient pas chers, j'en ai acheté.* On part du principe que *en* est mis pour *de cela* et que la présence de *de* empêche de considérer qu'il y a un COD. De plus, il ne représente pas avec certitude le nombre (*j'ai pu n'acheter qu'un avocat*). Donc, même si certains auteurs ont accordé le participe passé avec *en* et ce qu'il représentait, ne les imitez pas (après tout, ils ne connaissaient peut-être pas la règle !). Vous pouvez laisser dans tous les cas le participe passé complété par *en* invariable, même s'il existe des cas où, éventuellement, on peut accorder (notamment avec *combien*) : vous êtes sûr de ne pas vous tromper !

Le participe passé des verbes impersonnels

Connaissez-vous les verbes impersonnels ou employés impersonnellement ? C'est tout simple : le pronom personnel qui les gouverne a la couleur d'un pronom personnel, l'orthographe d'un

pronom personnel, mais ce n'est pas un pronom personnel. Par exemple, dans *Il pleut, il a* l'apparence d'un pronom personnel mais, comme il ne représente personne, on peut l'appeler un pronom *impersonnel*. Lorsqu'on rencontre des verbes qui ont ce genre de sujet, on les appelle des verbes impersonnels — ou employés impersonnellement si ce *il* est accidentel. Le participe passé de ces verbes est toujours invariable : *Les tremblements de terre qu'il y a eu dans ce pays... ; Quelle intelligence il leur a fallu pour créer cette machine !*

Des causes d'erreurs courantes

Les erreurs viennent d'une mauvaise identification du COD ou d'un manque d'attention pour identifier l'auxiliaire. Dans cette phrase, par exemple : *Les représentants que les jeunes filles ont rencontrées partent aujourd'hui...*, sauriez-vous dire pourquoi le participe passé *rencontrées* est mal accordé ? Ou bien le COD n'a pas été identifié, la question *qui* ? n'ayant pas été posée au verbe *ont rencontré* ; ou bien *ont* (auxiliaire *avoir*) a été confondu avec *sont*

(auxiliaire *être*), et l'accord a alors été effectué, fautivement, avec le sujet.

Comment accorder correctement ce participe passé ?

Après avoir identifié l'auxiliaire *avoir*, vous vous dites qu'il faut poser la question *qui ?* au verbe afin de trouver le COD. La réponse à cette question est *que*, pronom relatif remplaçant *les représentants*, masculin pluriel. *Que* est le COD d'*ont rencontré*. Il est placé avant le verbe, donc on accorde en genre et en nombre avec ce COD. Et on écrit : *Les représentants que les jeunes filles ont rencontrés...* Si le sujet était inversé, cela ne changerait rien : *Les représentants qu'ont rencontrés les jeunes filles...*

Et si vous appliquez la méthode ORDR ?

Voici par exemple une phrase où se trouve un participe passé qu'il faut peut-être accorder, peut-être pas : *Ces gravures sont rares ; l'antiquaire les a découvert (?) dans un grenier.*

Observation : *découvert* est conjugué avec l'auxiliaire *avoir*, c'est un participe passé. Une règle d'accord existe, elle doit être appliquée.

Réflexion : vous posez la question au verbe : l'antiquaire a découvert *quoi* ? La réponse semble être *les*, pronom personnel, mis pour *ces gravures*, qui est du féminin pluriel.

Décision : *les* se révèle bien le complément d'objet direct, il est placé avant le verbe. Il faut donc faire l'accord, la décision est prise.

Rédaction : attention, après avoir conduit un bon raisonnement, il ne faut pas vous tromper dans la phase de rédaction. Le féminin et le pluriel doivent être appliqués au participe passé, ce qui donne : *L'antiquaire les a découvertes dans un grenier.*



Attention

Je l'ai crue indifférente

Les verbes *trouver*, *juger*, *rendre*, etc. introduisent souvent ce qu'on appelle un attribut du COD : *Je trouve ces acteurs excellents* (*excellents* est attribut du COD *acteurs* : *excellents* est une qualité qu'on leur *attribue*). Le participe passé de ces verbes s'accorde avec le COD s'il est placé avant : *Ces acteurs que j'avais trouvés excellents...* ; *Cette femme, je l'ai parfois crue indifférente* (*l'*, mis pour femme, est COD, placé avant *ai crue*).

Et si le participe passé est suivi d'un infinitif ?

Bonne question ! La réponse est toute simple : si l'infinitif est le COD du verbe qui le précède, l'accord du participe passé ne se fait pas (lorsque le COD est placé après, on n'accorde pas, rappelez-vous la règle) ; si le COD du verbe n'est pas l'infinitif, mais un mot situé dans ce qui le précède, on accorde (lorsque le COD est placé avant, on accorde).

Passons au concret : *Les artistes que j'ai vu (?) créer dans leur atelier...* J'ai vu *qui ? que*, pronom relatif

mis pour *les artistes*, masculin pluriel. Le COD est placé avant, donc on accorde en genre et en nombre : *Les artistes que j'ai vus créer dans leur atelier...* On pourrait écrire : *Les artistes que j'ai vus, qui créaient dans leur atelier...*

Maintenant, voici une phrase presque identique : *Les artistes que j'ai vu (?) expulser de leur atelier...* J'ai vu quoi ? *expulser*, l'action d'*expulser* accomplie par les forces de l'ordre. Cet infinitif *expulser* est le COD du verbe *ai vu*.

Mais alors, le pronom relatif *que*, direz-vous ? Tout à l'heure, il était COD d'*ai vu* ! Bien vu, mais maintenant ce *que* est COD de l'infinitif *expulser*. Récapitulons : le COD d'*ai vu* étant *expulser*, placé après, on n'accorde pas et on écrit : *Les artistes que j'ai vu expulser de leur atelier.*

Et voilà ! C'est tout simple !

Tournure interrogative

À la tournure interrogative, le complément d'objet direct se trouve la plupart du temps placé avant le verbe. L'accord doit donc être effectué : *Quelles satisfactions avez-vous retirées de cette affaire ?* (vous avez retiré quoi ? *les satisfactions*, COD placé avant le

verbe, on accorde) ; *Quelle question m'avez-vous posée ?* (le COD de *posée* est placé avant). Mais, si l'interrogation est seulement dans le ton de la question, sans que soit utilisée la structure interrogative, on aura : *Vous m'avez posé quelle question ?* (le COD de *posé* est placé après). Même règle pour la tournure interro-négative : *Quelles garanties cet aventurier n'aurait-il pas offertes pour pouvoir partir ?*

Accordez le participe passé des verbes pronominaux

Vous connaissez la règle de l'accord du participe passé, vous savez qu'il faut être très vigilant pour identifier les auxiliaires, pour poser les bonnes questions afin d'identifier le COD. Nous voici maintenant dans une zone plus délicate de l'accord du participe passé : celle concernant les verbes pronominaux.

Qu'est-ce qu'un verbe pronominal ?

Dans *pronominal*, vous remarquez qu'il y a *pronom*. Le verbe pronominal est toujours accompagné d'un

pronom personnel complément qui, lors de la conjugaison, va représenter la même personne que celle du sujet. Par exemple : *se plaindre* est conjugué de la façon suivante : *Je me plains*, où *je* et *me* représentent la même personne. Dans *Je te plains*, le verbe n'est pas pronominal, car *je* et *te* ne représentent pas la même personne. Il existe deux catégories de verbes pronominaux :

- **Les verbes occasionnellement pronominaux.** Par exemple, *retourner* n'est pas un verbe pronominal. Si on le fait précéder du pronom *se* (*se retourner*), il le devient.
- **Les verbes essentiellement pronominaux.** On ne peut conjuguer ces verbes à une autre voix que la voix pronominale : *se souvenir* ne peut se passer du pronom personnel *se*, on ne peut *souvenir quelqu'un* ou *souvenir de quelqu'un*.

Quelle est la règle pour les verbes pronominaux ?

C'est la même que pour les autres : le participe passé s'accorde avec le COD s'il est placé avant le verbe. La recherche du COD est cependant moins facile que pour les verbes non pronominaux. Tout

simplement parce qu'il faut savoir ceci : le verbe pronominal se conjugue avec l'auxiliaire *être*, mais pour accorder le participe passé on doit faire comme si c'était l'auxiliaire *avoir*. Non ! ne criez pas à la complication, c'est très facile à appliquer, il suffit de l'intégrer ! Prenons cet exemple : *Elles se sont maquillées*. Vous posez la question suivante : elles ont maquillé *qui* ? La réponse est *se*, pronom personnel mis pour *elles*, féminin pluriel. Voilà pourquoi *maquillées* prend le *e* du féminin et le *s* du pluriel.

Bien localiser le COD

On écrit : *Elles se sont maquillées*, mais : *Elles se sont maquillé les yeux*. Vous l'avez remarqué : dans la première phrase *maquillées* est accordé, dans la seconde phrase ce participe passé ne l'est pas. Pourquoi ?

- **Observation** : *maquillées* et *maquillé* sont bien deux participes de verbes employés à la voix pronominale (*se maquiller*). On doit donc appliquer la règle spécifique à ce genre de verbe : remplacer l'auxiliaire *être* par l'auxiliaire *avoir*.

- **Réflexion** : dans *Elles se sont maquillé les yeux*, on pose la question : elles ont maquillé *quoi* ? Et on obtient la réponse : elles ont maquillé *les yeux*, placé après le participe passé. Pour information, *se* est devenu COI (elles ont maquillé les yeux *de qui* ? de *se* mis pour *elles* — la question *de qui* ? permet de trouver le complément d'objet indirect).
- **Décision** : puisque le COD *yeux* est placé après le verbe, on n'accorde pas.
- **Rédaction** : *Elles se sont maquillé les yeux* est écrit en toute connaissance de cause.



Se succéder

Pomme de discorde, occasion de discussions interminables... Le verbe *se succéder* a donné lieu à de belles empoignades parfois dans les salles de rédaction, ou dans les ateliers de composition typographique, ou partout ailleurs où il fallait décider si on écrivait : *Elles se sont succédées* ou *Elles se sont succédé*. Vous avez trouvé la réponse : le verbe *succéder* ne pouvant avoir de COD (on ne peut succéder quelqu'un, mais on succède à quelqu'un, à indiquant qu'on a un complément d'objet indirect), *succédé* doit donc rester invariable en toute occasion. On écrit alors : *Les festivités se sont succédé* ; *Les manifestations se sont succédé*. Même règle pour *se plaire*, *se déplaire*, *se nuire*, *se parler*, *se ressembler*, *se sourire*, *se suffire*, etc.

Le cas des verbes essentiellement pronominaux

Vous les connaissez, mais vous ne vous étiez jamais aperçu de leur particularité : certains verbes ne se conjuguent qu'à la voix pronominale. Par exemple, *se blottir* : ce verbe est toujours accompagné du

pronom personnel *se*, on ne peut blottir quelqu'un ; il en est de même pour *se méfier*, *se recroqueviller*, etc. Pour l'accord de leur participe passé, on ne peut transformer l'auxiliaire en auxiliaire *avoir*. Ils suivent donc un régime particulier : leur participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet comme pour les verbes conjugués avec l'auxiliaire *être* : *Les concurrentes se sont souvenues de leur parcours ; Les enfants se sont blottis contre leurs parents ; Les auditeurs se sont méfiés de cette information.*

Une bonne cinquantaine

Les verbes essentiellement pronominaux (qui ne peuvent se conjuguer qu'à la voix pronominale) sont une bonne cinquantaine : *s'absenter*, *s'abstenir*, *s'accouder*, *s'accroupir*, *s'adonner*, *s'agenouiller*, *s'arroger* (attention : ce verbe est le seul parmi les pronominaux proprement dits à ne pas suivre la règle ; on lui applique celle des pronominaux ayant un COD), ce qui donne : *Les titres qu'ils se sont arrogés*, mais : *Ils se sont arrogé des titres*), *se blottir*, *se dédire*, *se démener*, *se désister*, *s'ébattre*, *s'ébrouer*, *s'écrier*, *s'écrouler*, *s'efforcer*, *s'élancer*, *s'emparer*, *s'empresser*, *s'enfuir*, *s'enquérir*, *s'entraider*, *s'envoler*,

s'éprendre, s'esclaffer, s'évader, s'évanouir, s'évertuer, s'exclamer, s'extasier, se formaliser, se gargariser, se gendarmer, s'immiscer, s'ingénier, s'insurger, se méfier, se méprendre, s'obstiner, se pâmer, se prosterner, se raviser, se rebeller, se rebiffer, se récrier, se recroqueviller, se réfugier, se renfrogner, se repentir, se souvenir, se suicider, se targuer.



Attention

Ils se sont donné rendez-vous

Formule fréquente et fréquemment mal orthographiée. Vous savez maintenant comment procéder : *se donner* étant un verbe employé pronominalement, on remplace l'auxiliaire *être* par *avoir*. Question : ils ont donné *quoi* ? Réponse : ils ont donné *rendez-vous*. *Rendez-vous* est le COD, il est placé après, donc pas d'accord (se, répondant à la question à *qui* ?, est complément d'objet indirect).

Les suites périlleuses

On peut qualifier de suites périlleuses plusieurs participes passés dépendant d'un même auxiliaire et qui se succèdent dans une phrase, mais dont l'un s'accorde, l'autre pas, et ainsi de suite. C'est l'une

des ressources principales des créateurs de dictées de concours.

Par exemple, on aura la phrase suivante : *Ils se sont rencontrés, ils se sont plu, ils se sont embrassés, ils se sont menti, ils se sont haïs, ils se sont nui, ils se sont détestés, puis ils se sont souri, enfin ils se sont réconciliés.*

Rien de compliqué dans cette suite : il suffit de questionner chaque verbe pour savoir s'il a un COD et où est placé ce COD. *Ils se sont rencontrés* : ils ont rencontré *qui* ? *se*, placé avant, mis pour *ils*, donc l'accord est fait.

Ils se sont plu : ils ont plu à *qui* ? Avez-vous remarqué à ? La construction n'est plus directe, mais indirecte : *se* est donc non pas COD mais COI, on n'accorde pas. Et ainsi de suite...

Ils ont l'air de pronominaux

Certains verbes ressemblent à des verbes pronominaux, mais le pronom personnel complément *se* ne représente pas la même personne que le sujet, il ne représente en fait rien du tout ou presque car il sert à former un sens nouveau au verbe. Concrètement, le verbe

s'apercevoir de ne signifie pas *apercevoir soi*, mais *se rendre compte, prendre conscience de*.

Plusieurs verbes, outre *s'apercevoir*, appartiennent à cette catégorie : *s'acharner, s'achopper, s'approprier, s'attacher à, s'attaquer, s'attendre, s'aviser, se douter, s'échapper, s'ennuyer, s'imaginer, se jouer, se plaindre, se prévaloir, se refuser à, se résoudre à, se ressentir de, s'en retourner, se saisir, se servir, se taire*. Étant donné que le pronom personnel se fait corps avec ces verbes, leur participe passé s'accorde avec le sujet : *Ils se sont plaints ; Elles se sont ennuyées ; Ils se sont échappés*.

Le verbe pronominal suivi d'un infinitif

C'est toujours la même règle qui doit être appliquée. On écrit : *Elles se sont laissé séduire*, et ensuite : *Elles se sont laissées mourir*. Pourquoi, dans la première phrase, *laissé* ne s'accorde-t-il pas, alors que dans la seconde il s'accorde ?

Dans *Elles se sont laissé séduire*, cherchons le COD : elles ont laissé quoi ? La réponse est *séduire*, elles ont laissé cette action s'accomplir ; *séduire* est le

COD, placé après, donc pas d'accord (*se* est COD de l'infinifit *séduire*).

Dans *Elles se sont laissées mourir*, on pose la question : elles ont *laissé qui* ? La réponse est *se*, c'est-à-dire *elles-mêmes*, accomplir l'action de mourir (dans l'exemple précédent, elles n'accomplissaient pas l'action de séduire). *Se* est le COD, il est placé avant, donc on accorde au féminin pluriel.

Changer d'attitude

Depuis des siècles, l'accord du participe passé existe. Certains en appliquent les règles scrupuleusement. D'autres, sans avoir pris la peine ou le soin de les fixer, les ignorent ou s'emportent contre elles. Il y a mieux à faire...

Un accord finalement très simple

Finalement, l'accord du participe passé, ce n'est pas si compliqué, il suffit de poser la bonne question au verbe, d'obtenir la bonne réponse et d'agir en conséquence. Pour les verbes conjugués avec *avoir*, il suffit de trouver le COD ; tous les cas

de figure ne sont qu'une recension de situations où la recherche du COD peut être compliquée par certains verbes, par une construction de phrase inhabituelle.

Pourtant, dès qu'il est question de l'accord du participe passé, les certitudes s'effritent, le flou s'installe, parfois c'est la panique, au point que, jugeant la situation insupportable, certains réformateurs voudraient supprimer cette règle. Il est vrai que la suppression de ce qui ennue ou fait douter est une solution radicale. Après la règle d'accord du participe passé, on pourra ainsi supprimer celles de l'accord du pluriel, celles de la conjugaison, et puis toutes les autres, juste assez de temps pour constater qu'elles sont indispensables.

Un jeu de société

Il serait pourtant simple de substituer, à l'approche inquiète, angoissée, du participe passé, une approche ludique. L'accord du participe passé, c'est un jeu, un jeu de société... Et la société tout entière peut s'y mettre. Un peu de réflexion sur la phrase qu'on bâtit ou qu'on dit n'est jamais inutile (n'est-ce pas tout l'intérêt de la règle ?). C'est la course sur les routes, sur les autoroutes, c'est la

précipitation dans le discours. Les mots bringuebalés s'ajustent à la hâte dans la phrase pressée. Et les voilà parfois qui ne savent plus de qui ou de quoi ils parlent. Un simple questionnement, une recherche de COD, un accord judicieux, et voilà le doute dissipé. À vous de jouer !

Évaluation 4



Exercices

Vous avez tout compris de l'accord du participe passé ? Parfait ! Maintenant, passons aux travaux pratiques avec ces exercices d'évaluation. Vous obtenez un point pour chaque participe passé que vous aurez corrigé ou dont vous aurez jugé l'accord exact dans le premier exercice, un point pour chaque participe passé bien accordé dans le second. Le total des points est sur dix. Solution [page 29](#).

Cherchez l'accord correct

Dans une seule de ces phrases, la règle d'accord du participe passé est correctement appliquée. Laquelle ?

1. Les toiles qu'ont peint ces grands artistes sont exposées au musée.
2. Ces roses étaient belles, je les lui ai offert.

3. Elle s'est piquée le doigt avec les épines.
4. La plaie s'étant infectée, elle s'est laissé amputer.
5. Les tulipes qui ont fanées sont moins belles que les roses.

À votre tour

Maintenant, c'est à vous d'accorder ou non le participe passé entre parenthèses.

1. Les kangourous se sont (échappé).
2. Les gardiens les ont (regardé) partir.
3. Les journées se sont (succédé) sans qu'on en ait de nouvelles.
4. Finalement, ils ont (réintégré) le parc, les mains dans les poches.
5. Quelles denrées y avaient-ils (caché) ? On ne le saura pas.

DANS CE CHAPITRE

Sachez reconnaître un adjectif numéral

•

Écrivez les nombres sans hésiter, sans faire d'erreurs

•

Évaluez vos acquis

Chapitre 8

L'accord des adjectifs numéraux

Le passage du franc à l'euro ne changera rien à l'affaire : il faudra toujours remplir des chèques ! Et, pour les remplir, savoir écrire les nombres sans faire (trop ?) d'erreurs. C'est vrai qu'il est gênant, quand on n'est pas sûr de soi, d'écrire en lettres 12787 par exemple : vous avez l'impression que tout le monde vous regarde, que chacun va pointer un doigt accusateur sur la faute que vous allez faire, alors que peut-être personne ne saurait

faire mieux que vous ! Pourtant, il n'est pas difficile de savoir écrire correctement les nombres. C'est un jeu d'enfant.

L'adjectif numéral

Si l'écriture des chiffres (1, 2, 3, 4, etc.) nous vient de l'arabe ou plus exactement de l'Inde avec laquelle commerçaient les Arabes, l'écriture en lettres de ces mêmes chiffres nous vient tout droit du latin. Les chiffres romains, eux, n'ont pas survécu. Il est vrai que *XCVII*, c'est moins facile à écrire que 97 ! Mais savez-vous écrire sans faute ce 97 en lettres ? Vous allez le vérifier avec ce qui suit.

Les numéraux cardinaux

Son nom l'indique : l'adjectif *numéral* est en rapport avec le nombre. De plus, le mot *adjectif* indique que, dans le discours, il ne se promène pas tout seul, il accompagne un nom. Ne vous laissez pas impressionner par cette longue dénomination ; l'adjectif numéral, c'est tout simplement : *un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, dix, vingt*, etc. Vous les connaissez depuis longtemps, ils font partie de

votre vie. Ceux que vous venez de lire s'appellent les adjectifs numéraux *cardinaux*, bien compliqué pour désigner les nombres de base, les « pivots » en quelque sorte (puisque l'étymologie latine de *cardinal* est *pivot* ou *gond*), c'est-à-dire ce qui sert de base à l'articulation du dénombrement.



À mille milles de toute terre habitée

Parmi les œuvres d'Antoine de Saint-Exupéry (1900-1944), *Le Petit Prince* peut être lu à tous les âges de la vie. Devenu adulte, on se rend compte que ce n'est pas vraiment un conte pour enfants. Dans ce passage où le narrateur entend pour la première fois le « *petit bonhomme* », on trouve « *mille milles* ». Pourquoi *mille*, pourquoi *milles* ?

La réponse dans les pages qui suivent...

« *Le premier soir je me suis donc endormi sur le sable à mille milles de toute terre habitée. J'étais bien plus isolé qu'un naufragé sur un radeau au milieu de l'océan. Alors vous imaginez ma surprise, au lever du jour, quand une drôle de petite voix m'a réveillé. Elle disait :*

— *S'il vous plaît... dessine-moi un mouton !* »

Les numéraux ordinaux

Habitué que vous êtes depuis le début de ce livre à chercher dans le mot un indice de son sens, vous avez remarqué qu'*ordinaux* est en rapport avec le mot *ordre*. Les adjectifs numéraux ordinaux indiquent donc l'ordre, le rang ; ce sont : *premier*, *deuxième*, *troisième*, *quatrième*, etc. Il a suffi de prendre les adjectifs numéraux cardinaux et de leur ajouter le suffixe *ième*, sauf pour *premier* (de *primus* en latin). On trouve cependant *unième* dans *vingt et unième*, *trente et unième*, etc.

À la page

Lorsque *vingt* et *cent* sont employés pour désigner le rang, l'ordre, et qu'ils équivalent à *vingtième* et *centième*, ils sont invariables : *Prenez le livre à la page quatre-vingt* ; *Ouvrez ce dossier à la page deux cent*. Il en est de même pour l'année : *l'année mille neuf cent*. *Un* indiquant le rang ne varie pas : *Prenez ce mémoire à la page cent un*, puis *à la page un*, enfin *à la page quatre-vingt-un*. On parle cependant de *la une* d'un journal (la page de couverture). Pour exprimer l'heure, on emploie le féminin lorsque le

mot *minute* est sous-entendu : *Il est sept heures une (minute).*

Les écrire, les accorder

Les adjectifs numéraux semblent capricieux dans leur écriture et dans leurs accords. Mais ne serait-ce pas nous, plutôt, qui ferions des caprices dès qu'on nous demande d'être un peu plus précis dans leur rédaction ? Cinq raisons peuvent vous faire hésiter quand vous écrivez les nombres :

- Vous revoyez votre instituteur autoritaire et qui vous avait pris en grippe, alors vous perdez vos moyens.
- Vous sentez qu'on vous regarde, vous ne supportez pas qu'on sache que vous hésitez.
- Vous n'avez jamais su écrire les nombres et vous vous en repentez chaque fois que vous avez à le faire.
- Vous avez peur d'écrire une somme qui ne correspond pas à ce que vous pensez.
- Vous pensez au sourire goguenard de celui qui vous lira et découvrira de toute façon une erreur.

Si l'une de ces raisons vous correspond, ou même si vous trouvez que toutes vous conviennent, votre cas n'a rien d'alarmant : en suivant le programme ci-dessous, vous allez acquérir l'assurance qui vous manque.

Écrire sans hésiter les adjectifs numéraux

Aucune difficulté particulière quand ils voyagent seuls. Vous savez écrire *vingt* (qu'on écrivait *vint* en ancien français, le *g* ayant été ajouté au XIII^e siècle pour rappeler le *viginti* latin), *trente*, *quarante*, *cent*, *mille*. Mais, lorsqu'ils voyagent accompagnés, les adjectifs numéraux cardinaux doivent respecter une discipline qui ne nous est pas forcément familière. En voici les principaux points :

- On utilise le trait d'union pour écrire les adjectifs numéraux au-dessous de cent, pas au-dessus : *quatre-vingt-dix-huit* mais *cent un*, *vingt-sept mille* (*vingt-sept* est au-dessous de cent) mais *deux mille sept cent trois*, *quatre-vingt-six mille* (*quatre-vingt-six* est au-dessous de cent) mais *deux mille deux*.

- On n'utilise pas de trait d'union dans *vingt et un* (ou *vingt et unième*), *trente et un*, *quarante et un*, *cinquante et un*, *soixante et un*, *soixante et onze*. On écrit *quatre-vingt-un*, *quatre-vingt-onze*.
- *Second* s'emploie normalement lorsqu'il n'y a pas de troisième (la Seconde Guerre mondiale — on espère qu'il n'y en aura pas de troisième...) ; *deuxième* est employé lorsque la liste continue (troisième, quatrième, etc.). La classe de *seconde* a sans doute été « contaminée » par le second cycle auquel elle appartient.

Accorder les adjectifs numéraux

La règle n'est vraiment pas compliquée mais, comme celle du participe passé, elle met la plupart du temps en rogne tous ceux qui ne veulent pas l'intégrer. Pourtant, là encore, ce n'est qu'un jeu dont il faut apprendre les règles dans la bonne humeur. Alors, jouons... En voici les éléments :

Parmi tous les adjectifs numéraux cardinaux, trois seulement peuvent s'accorder :

- *Un*, qui devient *une* dans l'énumération *une voiture, deux voitures, trois voitures, etc.*
- *Vingt*, qui prend un *s* s'il est multiplié et non suivi d'un autre adjectif numéral cardinal : *quatre-vingts* mais *quatre-vingt-sept*, *mille quatre-vingts* mais *quatre-vingt mille* (on ne met pas de *s* à *vingt* car il est suivi de l'adjectif numéral *mille*). Attention : lorsque *vingt* est suivi de *million* ou de *milliard*, qui ne sont pas des adjectifs numéraux mais des noms communs, on l'accorde normalement : *cent quatre-vingts millions, quatre-vingts milliards.*
- *Cent*, qui prend la marque du pluriel *s* s'il est multiplié et non suivi d'un autre adjectif numéral : *sept cents élèves* mais *deux cent sept professeurs, onze cents personnes* (*cent* prend un *s* parce qu'il est multiplié par onze) mais *mille cent personnes* (*cent* ne prend pas de *s* parce qu'il n'est pas multiplié, il n'y a qu'une fois *cent*). Suivi de *million* ou de *milliard*, la règle est la même que pour *vingt* : « *Sept cents millions de Chinois, et moi, et moi, et moi...* »



Attention

Zéro, cent

Zéro est un nom commun : il doit donc, au pluriel, prendre un s (*des zéros*). Dans l'expression *des mille et des cents*, cent prend un s parce qu'il est nom commun.

Trois mille ? Trois milles ? Trois miles ?

Les trois sont corrects, mais avec un sens différent :

- *Mille*, l'adjectif numéral cardinal, est invariable sans exception : *neuf cent quatre-vingt-sept mille...*
- *Mille* peut être un nom commun. On parle alors d'*un mille*. Que désigne ce *mille* ? Ce peut être le *mille marin* ou *mille nautique* (plus couramment *un nautique*), dont la longueur est l'équivalent d'une minute de méridien terrestre, soit 1852 mètres. *Mille* nom commun (1852 mètres) s'accorde : *La visibilité en mer est aujourd'hui de trois milles* (trois fois 1852 mètres, c'est-à-dire 5556 mètres).

Un *mille* marin à l'heure, c'est un nœud : un bateau filant à 20 nœuds parcourt donc 37,04 kilomètres à l'heure. *Mille*, c'est aussi le *mille romain antique* (*mille pas*), qui faisait 1481,5 mètres.

- *Mile*, qu'on prononce *m-ai-l* (*ai* comme dans *aïe* !), est une mesure de longueur anglaise qui fait 1609 mètres. Elle est aussi utilisée aux États-Unis, au Canada (au Québec, on l'écrit *mille*).



Antépénultième

Ultime est issu directement d'*ultimus*, qui signifie en latin *le plus éloigné, le dernier*. En l'unissant à *paene*, qui signifie *presque* en latin, on a obtenu en français *pénultième*, qui est l'équivalent d'*avant-dernier*. Et Voltaire, qui en avait sans doute besoin, inventa au XVIII^e siècle *antépénultième* (d'*anté*, *avant* en latin), qui signifie *avant-avant-dernier*. Ce terme est utilisé en grammaire et en métrique, rarement dans d'autres contextes.

Évaluation 5



Vous avez tout compris ? C'est très bien ! Mais rien de tel qu'un petit bilan chiffré. Additionnez les scores que vous obtenez pour chacun de ces exercices. Votre total, sur vingt, vous donne une évaluation de vos capacités. Si vous obtenez 20/20 ou 19/20, on peut dire que c'est parfait ou presque parfait. Au-dessous de 19/20, hum ! relisez le chapitre ! Solution [page 300](#).

Pouvez-vous écrire les nombres suivants ?

Vous obtenez un point pour chaque nombre correctement écrit. Une seule erreur et le point ne vous est pas accordé (litote pour dire que vous avez zéro !).

31 — 87 — 120 — 655 — 1865 — 2407 — 4780 —
21492 — 2777481 — 80002001.

Cinq erreurs ont été commises dans ce texte

Vous obtenez un point par erreur reconnue. Mais, si vous jugez qu'il y a une erreur alors que l'adjectif numéral est correctement écrit, vous perdez un point. Attention, vous pouvez terminer avec un score négatif !

Ce jour-là, vingt-et-un passagers attendaient le navire qui était encore à dix mille de la côte. Quatre-vingts-sept marins se promenaient sur le port en attendant les deux cent-vingts chalutiers qui devaient rentrer. Chacun tentait de tromper l'attente en scrutant l'horizon, ou bien en observant les vingt bouées flottant au large. Un vieux capitaine de vaisseau lisait Pierre Loti. Page trente-et-une, il interrompit sa lecture pour regarder les quatre premiers chalutiers qui arrivaient.

Parmi ces cinq phrases, trois comportent une erreur

Vous obtenez un point pour chaque phrase reconnue correcte ou fautive.

1. L'an mil cinq cents fut très pluvieux.
2. Le navire avance à 15 nœuds, ce qui signifie environ 30 milles à l'heure.
3. Il est sept heures moins un.
4. Les deux cent mille francs qu'il a gagnés sont dépensés.
5. Ce livre comporte mille deux cent vingt pages.

DANS CE CHAPITRE

Accordez les noms communs

•

Le pluriel des noms propres

•

Le pluriel des mots composés

Chapitre 9

L'accord des noms

Vous êtes-vous jamais demandé ce qu'est un nom, à quoi on le reconnaît, à quoi il sert ? Des noms, il nous en sort de la bouche comme une mitraille, visant vaille que vaille leur cible, l'atteignant souvent, bien plus par abondance que par précision, ou bien partant à la dérive. N'importe qui peut alors recevoir en pleine face un mot perdu, ou en plein cœur. Voilà pourquoi il faut être vigilant avec les noms, et savoir les ajuster à la phrase. Vous allez vérifier, dans ce qui suit, vos talents d'ajusteur.

Quel est ton nom ?

Regardez autour de vous : vous êtes capable de nommer tout ce qui vous entoure, c'est-à-dire de donner un nom aux choses, mais aussi aux êtres qui s'animent dans votre périmètre de vision. Même votre chien porte un nom (outre que *chien*, en soi, est déjà un nom). Comment l'appellez-vous, au fait ? *Kiki* ? *Chouchou* ? *Pépette* ? Ou *Lechien*, ou le classique *Médor*, le pléonastique *Fidèle*, ou le martial *César* ? Sans doute l'affublez-vous de temps en temps d'autres noms affectueux, de diminutifs. Bref, votre chien, à l'image de tout ce que vous connaissez, se décline en cinq ou six noms, ou même davantage. Si on fait le total de tous les noms employés, cela devient innombrable.

Le nom commun et le nom propre

Deux catégories de noms se côtoient dans le discours : le nom commun et le nom propre, celui-ci étant beaucoup moins représenté que celui-là. Plusieurs critères peuvent permettre de reconnaître un nom commun :

- Vous pouvez le faire précéder d'un déterminant : *le chien, son maître, le trottoir, la glissade.*
- De plus, le nom commun varie en nombre, il possède un genre (et parfois même deux).
- Le nom commun peut varier en nombre, même s'il en existe d'invariables (*les gaz, les nez...*).

Les caractéristiques d'un nom propre sont faciles à identifier :

- Il commence par une majuscule.
- Il existe peu de cas où il prend la marque du pluriel.
- Son emploi est plus restrictif que celui des noms communs : il désigne une seule personne, un seul groupe d'individus, une seule chose, etc.



Hypocoristique !

Le ton qu'on emploie pour prononcer le nom de quelqu'un qu'on aime, ou le nom du chien, ou celui du chat, celui du poisson japonais ou celui du mainate, ne traduit pas toujours l'intensité de l'affection qu'on lui porte. Aussi avons-nous recours à des aménagements sonores, souvent répétitifs, qui traduisent le trop-plein du cœur. Ces aménagements sonores portent un nom un peu compliqué : les hypocoristiques. *Hypocoristique* vient d'un mot grec signifiant caresser. Par exemple, *Chouchou*, le nom du chien cité plus haut, est un hypocoristique. *Bibiche*, métaphore douce et affectueuse dont certains maris affublent leur moitié, est un hypocoristique, de même que *minou*, *minouchet*, *minouchette*, *poupoune*, *poupounet*, *poupounette*, etc.

Des pluriels singuliers

Si, pour le nom ordinaire (*le chien*, *l'arbre*, *la patte*), on se contente de mettre un *s* au pluriel, d'autres noms possèdent un pluriel qu'on peut qualifier de

« singulier » (de *singularis* en latin qui veut dire *seul*, le pluriel de ces mots étant particulier).

Les revoilà : les noms en... *ou*

Vous ne les avez jamais oubliés, c'est peut-être la première règle que vous avez apprise à l'école, celle du pluriel des noms terminés par *ou*. Vous la rappelez-vous ? Ils prennent un *s* comme les autres, mais il existe une liste d'exceptions où cohabitent légume, petite bête, anatomie, etc. Un drôle d'inventaire en sept mots, enrichi aujourd'hui d'un huitième :

- Les sept noms en *ou* qui prennent un *x* au pluriel sont : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou*.
- *Ripou* (*un ripou, des ripoux*) est né du verlan, langage où on met à l'envers les syllabes (*verlan, c'est l'envers en verlan...*).



Les mères des hiboux...

Le poète Robert Desnos (né à Paris en 1900, mort à Terezin en République tchèque en 1945) a écrit un charmant poème où on trouve la liste des sept mots en... *ou* qui prennent un *x*. En voici la première strophe :

Ce sont les mères des hiboux

Qui désiraient chercher les poux

De leurs enfants, leurs petits choux,

En les tenant sur les genoux...

Les noms terminés par *al*

Peut-être ne vous rappelez-vous plus cette règle. Relisez-la plusieurs fois, vous allez constater que vos vieux réflexes vont se remettre en place : les noms terminés par *al* font leur pluriel en ... *aux* (*un journal, des journaux ; un minéral, des minéraux ; un cheval, des chevaux ; un canal, des canaux ; un littoral, des littoraux*). Mais une règle ne serait pas une règle si elle ne possédait pas ses exceptions.

- Voici ces exceptions, huit mots qui ont décidé de jouer « perso » : bal, carnaval, cérémonial, chacal, festival, pal, récital, régal. On dit donc : des cérémonials, des chacals, des pals, etc.
- D'autres exceptions existent, d'un emploi moins courant : des avals, des cantals, des chorals, des emmenthals, des finals, des gavials, des mistrals, des nopals, des rorquals, des sisals.

Les noms terminés par *au* ou *eau*

Règle simple, peu d'exceptions : les noms terminés par *au* ou *eau* prennent un *x* au pluriel (*des tuyaux*, *des cadeaux*). Les exceptions sont au nombre de deux : *landau*, *sarrau* (*des landaus*, *des sarraus*).

Les noms terminés par *ail*

Ils s'écrivent *ails* au pluriel : *des attirails*, *des autorails*, *des éventails*, mais attention aux exceptions !

- Elles sont au nombre de sept, mais certains doutes planent concernant trois d'entre elles :

des baux (un bail), des coraux (un corail), des émaux (un émail), des soupiraux (un soupirail), des travaux (un travail), des vantaux (un vantail), des vitraux (un vitrail).

- Les doutes : on trouve au pluriel des *crédits-bails*, ainsi que *des corails* lorsque ce sont des objets en corail qui sont désignés. Lorsqu'il s'agit d'activités où on utilise l'émail (peinture, vernis...), on utilise le pluriel *émails*.

Et voilà le travail !

Le mot *travail*, qui au pluriel fait *travaux*, vient du latin *tripalium*, désignant un instrument formé de trois pieux et destiné à immobiliser un animal. Le *travail* existe encore en ce sens et sert à entraver un cheval, un bovin, de sorte qu'ils ne puissent plus faire un mouvement, afin d'effectuer des soins. On écrit alors *des travaux*. Le *travail* fut aussi utilisé pour torturer les hommes (il fallait bien s'y attendre !). En ce sens, il est devenu synonyme de *souffrance* : on parle du *travail* de l'accouchement. Enfin, le *travail* (*des travaux*) désigne une activité, une réalisation en cours, ou bien l'occupation principale et rémunérée qui nous mobilise

quotidiennement. *Entrave, torture...* Et voilà le travail !

Les noms terminés par *eu* ou *œu*

Simple : les noms terminés par *eu* ou *œu* prennent un *x* au pluriel : *des jeux, des milieux, des feux, des vœux*. Faites attention à ces exceptions : *des bleus, des émeus* (grands oiseaux coureurs d'Australie), *des lieus* (il s'agit du poisson, appelé aussi *colin* ou *lieu noir*) et *des pneus*.



Le marchand d'ail

Ce mot tout chaud et douillet par temps froid est un jeune centenaire dont la naissance remonte à la fin du XIX^e siècle. *Le marchand d'ail* (ou de légumes) aux Halles de Paris portait un tricot serré, épais, qui le protégeait efficacement des courants d'air. On appela ce tricot le *marchandail*, en un seul mot, puis, par aphérèse, le *chandail*. Son fabricant, Gammard, d'Amiens, adopta ce mot passé dans le langage courant et qui désigne aujourd'hui un gros tricot de laine qu'on enfle par la tête.

Les noms terminés par s, x, z

Les noms terminés par s, x ou z demeurent invariables au pluriel : *un puits* (oui, oui, *puits* s'écrit avec un s au singulier !), *des puits* ; *un pays*, *des pays* ; *un creux*, *des creux* ; *un gaz*, *des gaz* ; *un nez*, *des nez* ; *un riz*, *des riz* ; etc.

Au programme : sandwich, match, lunch, sketch

En général, on gère le pluriel des terminaisons en *ch* de l'héritage anglais en leur ajoutant *es*. Ce qui donne : *des sandwiches*, *des matches*, *des lunches*. On écrit aussi : *des flashes*, *des ranches*, *des sketches*. Les mots terminés par *man* devraient faire leur pluriel en *men*. Cependant, si on rencontre ce pluriel dans *tennismen* ou *tenniswomen*, on trouve plus fréquemment le pluriel français, *des barmans* par exemple.

Le pluriel français est de plus en plus utilisé, même pour les mots anglais terminés par *y* (*un whisky*, *des whiskys*) ; il simplifie la tâche.

Pluriels particuliers

Un confetto, des...?

Les mots d'origine italienne qui font leur pluriel en *i* (*un confetto, des confetti*) se trouvent le plus souvent pourvus, outre leur *i* pluriel initial, du *s* pluriel français. Aucun doute sur le nombre qu'ils représentent ! On peut ainsi manger des *spaghettis*, des *macaronis*, lancer des *lazzis*, des *confettis*, etc. De même, on ajoute le *s* du pluriel français à *scénario* qui devient *scénarios* plutôt que *scénarii*, et *impresarios* est préféré à *impresarii*.

Idéals, idéaux

Le nom *idéal* possède deux pluriels : *idéals* est le pluriel utilisé dans la langue littéraire lorsque l'imagination projette dans l'absolu la perfection d'un objet ou d'un être. Par exemple : *Les artistes poursuivent souvent des idéals inaccessibles*. *Idéaux* appartient plutôt au vocabulaire des sciences et de la philosophie : *Toute société rêve de réaliser ses idéaux sociaux*. Pourtant claire et pratique, cette distinction n'est pas toujours respectée.

Matériau, matériaux

Le nom *matériel* fait au pluriel *matériaux*. Mais il semble que cette variation simple ne réponde pas

tout à fait aux besoins. En effet, dans le domaine technique, le nom singulier *matériau* dérivé de *matériaux* est apparu à la fin du XIX^e siècle pour désigner des matières de base servant à la fabrication d'objets, de bâtiments, de machines, etc.

Targui, touareg

Le singulier du mot *touareg*, désignant un peuple nomade du Sahara, devrait être, si on respectait la langue de ce peuple, *targui*. On aurait ainsi *un chef targui, des guerriers touareg*. Mais l'usage a fait varier à la française le mot *touareg*, ce qui donne *un Touareg, des Touaregs, des guerriers touaregs* (ou *touareg*), *la femme touareg*. Dans le même esprit de respect de la langue d'origine, on devrait dire *un méhari, des méhara, un oued, des ouadi*, et, beaucoup plus au nord, *un Inuk, des Inuit*. On écrit plutôt *des méharis, des oueds, un Inuit, des Inuits*.



Attention

Crescendo

Les termes désignant les nuances à apporter dans l'exécution d'une partition demeurent invariables : *des crescendo, des forte, des adagio*. Mais, si par métonymie certains de ces termes désignent l'air dominant dans le mouvement, on écrit *des adagios, des andantes, des allegros, etc.*

Les petits latins

Il reste des traces du pluriel latin dans certains mots : on dit *un erratum* pour désigner une erreur commise dans un livre, mais *des errata* au pluriel. En revanche, le mot *addenda* (ajout de courts textes à un ouvrage), invariable, s'emploie au pluriel mais aussi au singulier (alors qu'on devrait dire, en logique latine, *un addendum*). Attention : *desiderata* est essentiellement pluriel. *Un forum* a pour pluriel *des forums* (et non, comme ce fut le cas [latin...], *des fora*). Les noms de prières sont invariables : *des pater, des ave, des requiem, des credo, etc.* *Alléluia* fait au pluriel *des alléluias*. On peut y voir une double raison : ce mot ne vient pas du latin mais de l'hébreu (*Hallelouyah* : *Louons l'Éternel !*), et *alléluia*

est un cri de ferveur allègre plutôt qu'une prière.
Alléluia !

Œil, ciel, aïeul

Trois mots possèdent un double pluriel en fonction du sens qu'on leur donne :

Un œil, qui a pour pluriel *des yeux*, est l'organe de la vue avec lequel vous voyez ce qui est écrit ici. On parle aussi des *yeux du gruyère*, des *yeux de la vigne*. *Des œils* désigne des ouvertures, des trous, qu'on trouve dans les noms composés *des œils-de-bœuf*, *des œils-de-perdrix*, *des œils-de-chat*. C'est aussi, en imprimerie, la partie de la lettre qui s'imprime sur le papier : *les œils des caractères*.

Le *ciel* est celui que nous avons au-dessus de la tête, considéré dans son immensité et sa totalité. En ce sens, il fait au pluriel *les cieux*. Cependant, si *ciel* désigne, par métonymie, une région, un lieu particulier, ou bien la partie d'un paysage dans le tableau d'un peintre, il devient *ciels* au pluriel : *Elle a tourné le dos et choisi d'autres ciels* (mais on peut aussi dire : *Je m'en vais sous d'autres cieux*) ; *Les ciels de Monet font penser à l'azur de Mallarmé*. On écrit aussi *un ciel de lit*, *des ciels de lit*.

Un aïeul est un grand-père, une *aïeule* est une grand-mère, les *aïeuls* sont les grands-parents. Les *aïeux* sont les ancêtres en général. Les parents des *aïeuls* sont appelés les *bisaïeuls* (parents des grands-parents). On appelle *trisaïeuls* les grands-parents des grands-parents. Petite question dont la réponse laisse perplexe quant à la durée du nom qu'on porte : connaissez-vous les noms et prénoms de vos arrière-grands-parents de la branche non paternelle ? Non ? Eh bien, vos arrière-petits-enfants ignoreront les vôtres... Sommes-nous donc peu de chose !



Attention

Aulx, os, eaux

Seulement lus, ces trois mots nous donnent l'impression d'entendre le Père Noël canadien, qui dit toujours — les petits enfants le savent bien — : « *Oh ! Oh ! Oh !* » Le premier est le pluriel d'*ail*, mais c'est un pluriel vieilli qui a presque disparu. On lui préfère des *ails*. Le deuxième, *os*, a la même orthographe au singulier et au pluriel. Au singulier on prononce [os] et au pluriel [o], malgré la confusion toujours possible avec *eaux*. L'usage, clandestinement puisque aucun dictionnaire ne l'admet, utilise souvent le s au pluriel : [os]. Littré faisait déjà remarquer au XIX^e siècle cet aménagement pratique pour éviter toute ambiguïté.

Le pluriel des jours

Sans doute avez-vous souvent hésité : est-ce que je mets un s à *lundi* dans *tous les lundi* (?) ? Eh bien oui ! *Lundi* est un nom commun soumis à l'accord du pluriel comme les autres noms communs. On écrit donc *tous les lundis*. Évidemment, on écrira

aussi *tous les mardis, tous les vendredis soir, tous les dimanches matin, tous les mercredis et jeudis.*

Les mercredi (?) et jeudi (?)

On écrit : *Ouvert les mercredis et jeudis*, mais : *Ouvert les mercredi et jeudi de chaque semaine*. Dans ce cas, *mercredi* et *jeudi* ne prennent pas de *s* car ils sont complétés par *de chaque semaine*, et il n'y a qu'un mercredi et qu'un jeudi par semaine. Selon la même logique, on écrira : *Cette émission a lieu les deuxième et quatrième mercredis de chaque mois.*

Des noms essentiellement pluriels

Méfiez-vous, on est parfois tenté de les employer au singulier alors qu'ils sont essentiellement pluriels. Ce sont, pour les plus courants : *agrès* (appareils destinés aux exercices en gymnastique), *aguets*, *ambages*, *annales*, *archives*, *armoiries*, *arrhes*, *babines* (en argot, les badigoinces), *besicles*, *bestiaux*, *brisées*, *calendes*, *catacombes*, *condoléances*, *confins*, *dépens*, *ébats*, *entrailles*, *environs*, *floralies*, *funérailles*, *gémonies*, *honoraires*, *ides*, *intempéries*, *mânes*, *menstrues*, *mœurs*, *obsèques*, *pénates*, *pierreries*,

prémices, préparatifs, rillettes, royalties, sévices, thermes, vêpres, victuailles, vivres, etc.

Et l'euro ?

1er janvier 2002 : le mot *franc* disparaît des porte-monnaie. Il fait place à l'*euro*. Voici quelques précisions le concernant, parues au *Journal officiel* du 2 décembre 1997 : « *Les termes euro et cent, qui désignent respectivement la monnaie européenne et sa subdivision, doivent, en français, prendre la marque du pluriel, conformément à l'usage qui prévaut dans cette langue pour les noms communs. Il convient donc d'écrire : des euros, des cents. Le terme cent, conformément à l'usage français, doit se prononcer comme l'adjectif numéral cent (comme sang), au singulier comme au pluriel.* »

Le pluriel des noms propres

Vous allez encore lire une bonne vieille règle à la française : les noms propres ne varient jamais, sauf... Eh oui, il existe des exceptions...

Les noms de famille

Il faut retenir que les noms de famille ne varient pas (*les Corneille, Pierre et Thomas ; les Racine, Jean et Louis ; Les Durand viennent déjeuner, etc.*), sauf... le nom de familles illustres, très anciennes, qui ont dominé tout un pays, une époque, etc. On parle ainsi des *trois Horaces*, vaillants jeunes Romains, qui affrontèrent les *trois Curiaces*, vaillants jeunes Albains, la cité ennemie de Rome. On écrit aussi *les Bourbons, les Stuarts, les Tudors, les Guises, les Condés* (mais *les Romanov, les Hohenzollern*, ces noms propres n'étant pas modifiés par rapport à la langue d'où on les tire).

Trois Poussin pour une cocotte

Lorsque les noms propres désignent, par métonymie (plus précisément par antonomase), l'œuvre produite, ils ne varient pas : *J'ai acheté deux Picasso que je n'ai pas pu payer ; Il vendit trois Poussin pour entretenir sa cocotte*. Lorsqu'on utilise pour nom commun un nom propre (cela se nomme aussi une antonomase), le nom prend la marque du pluriel dans beaucoup de cas, mais on peut aussi le trouver au singulier : *Les Mozarts de notre époque font du rock ; Les nouveaux Gandhis œuvrent aussi contre la*

violence ; Les Caïn tueront toujours les Abel par jalousie. L'emploi de la minuscule oblige à accorder au pluriel : Ce sont des harpavons ; Les gavroches ont occupé la rue.

Les noms de villes et de pays

Les noms de villes et les noms de pays ne varient pas, quoiqu'on ait pu lire *les deux Allemagnes, les deux Europes, les deux Chines*. Cela peut se justifier si on veut parler de deux parties ou d'aspects distincts d'un même pays : *les trois Amériques*.

Les noms de magazines et de journaux

Les titres de magazines ou de journaux demeurent invariables : *J'ai acheté cinq Marianne après la parution de mon article ; Il a brûlé sept Figaro pour allumer son feu ; Nous attendons douze Quotidien de Paris*.

Les marques commerciales

Les noms de marques commerciales, les modèles de voitures, ne prennent pas la marque du pluriel : *J'ai*

acheté trois Nikon pour photographier mes deux Espace Renault. Mais, à mesure que le nom de marque s'infléchit vers l'usage commun et devient donc, dans l'esprit de l'utilisateur, un nom commun, on constate que la marque du pluriel apparaît. Ainsi, le Martini, ce vin cuit italien produit par Martini et Rossi, d'abord nom propre avec majuscule et invariable, a été tellement consommé qu'il est devenu nom commun variable, avec une minuscule : des martinis.



Qu'il mourût !

Dans *Horace* de Corneille, les trois jeunes Horaces représentant Rome affrontent dans une lutte à mort les trois jeunes Curiaces délégués par Albe, la cité ennemie voisine. Si vous lisez cette tragédie, n'oubliez pas de vous attarder, dans la scène 3 de l'acte II, sur la fin de la tirade d'Horace, vers 444 à 450 : prenez la première lettre de chaque vers, et puis lisez... Incroyable, non ? Eh bien si, on peut le croire puisque c'est écrit ! Le coquin de Corneille ! Dans cette tragédie, le seul rescapé des trois jeunes Horaces fuit par ruse pour... Mais lisez, on ne va pas tout dévoiler. On annonce à son père, atterré, cette fuite. Julie, confidente de l'épouse du rescapé, demande au vieil Horace : « *Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ?* » Et le vieux papa de répondre : « *Qu'il mourût, ou qu'un prompt désespoir alors le secourût.* » On sent bien qu'on ne badinait pas avec l'honneur à l'époque...

Le pluriel des mots composés

Une petite mise au point avant de commencer : le pluriel des noms composés n'est pas plus difficile à

appliquer qu'un autre accord. Il existe simplement de nombreux cas particuliers qu'avec un peu de réflexion et de bon sens vous parviendrez à maîtriser. Le plus simple est de procéder au classement des différentes catégories de noms composés que gouvernent des règles générales très faciles à comprendre et à assimiler.

Nom + nom

C'est très simple, les deux varient (avec ou sans trait d'union) : *un chou-fleur, des choux-fleurs (un chou, une fleur, des choux, des fleurs) ; une porte-fenêtre, des portes-fenêtres ; un laurier-rose, des lauriers-roses*. On écrit en général *des aller et retour*, ou *des aller-retour*, mais on peut aussi accorder ces deux noms : *des allers et retours, des allers-retours*.

Nom + complément de détermination

Si le nom est accompagné d'un complément de détermination (c'est-à-dire qui répond à la question *de quoi ?*, *à quoi ?* ou *de qui ?* posée au nom), ce complément ne s'accorde pas : *des timbres-poste* (des timbres *de quoi ?* de la poste), *des chefs-*

d'œuvre, des arcs-en-ciel, des pots-de-vin, des pommes de terre, des chemins de fer, des gardes-chasse, des années-lumière, etc. Exceptions cependant : des pot-au-feu, des tête-à-tête, des bêtes à cornes...

Nom + adjectif

Pas de complication ici, les deux varient : *des coffres-forts, des basses-cours, des rouges-gorges, des beaux-frères, des plates-bandes, des plates-formes.* L'adjectif *grand* suivi d'un nom féminin pluriel peut être accordé ou rester au singulier : *des grand(s)-mères, des grand(s)-tantes, des grand(s)-routes* (mais on écrit *des grands-pères, des grands-parents, des grands-ducs*).

L'adjectif *demi*, placé avant le nom, ne varie pas : *une demi-heure, des demi-portions, des demi-finales.*



Attention

À cheval, les ayants droit !

On écrit des *pur-sang* (en réfléchissant, on peut se dire qu'il s'agit de chevaux dont le sang est pur). Même règle pour *des sang-mêlé* ou *des demi-sang*. Dans le nom *ayant droit* (sans trait d'union), le participe présent *ayant*, normalement invariable, varie mais seulement en nombre, ce qui donne *des ayants droit* (le nom *droit* ne varie pas). Le mot *aide-mémoire* est invariable.

Adjectif + adjectif

Les deux adjectifs s'accordent au pluriel : *des sourds-muets*

Verbe + complément

Réfléchissez : le verbe peut-il varier ? La réponse est non. Seul le complément variera si c'est nécessaire. C'est en général un nom : *un casse-noisette, des casse-noisettes ; un ouvre-boîte, des ouvre-boîtes ; un ouvre-bouteille, des ouvre-bouteilles ; un porte-drapeau, des porte-drapeaux ; un couvre-lit, des couvre-lits ; un couvre-pied (parfois un couvre-pieds), des couvre-pieds ; un passe-montagne, des*

passé-montagnes ; un pense-bête, des pense-bêtes ; un pèse-lettre, des pèse-lettres ; un pique-nique, des pique-niques ; un tire-bouchon, des tire-bouchons (mais un tire-fesses étant donné le caractère indissociable de ce qui est tiré). Le nom ne varie pas toujours : un garde-boue, des garde-boue (il s'agit de la boue) ; un réveille-matin, des réveille-matin (pour le matin) ; des faire-part ; des gagne-petit ; un porte-plume, des porte-plume (ils portent chacun une plume) ; etc. Le nom peut être au pluriel dans le mot composé singulier : un vide-ordures, un porte-avions, un porte-clés, un porte-serviettes, un porte-revues...

Mot invariable + nom

Évidemment, le mot invariable reste invariable. Seul le nom peut prendre la marque du pluriel : *un non-lieu, des non-lieux ; une avant-garde, des avant-gardes.*



Le soutien-gorge

Le mot est apparu à la fin du XIX^e siècle, en 1890. Une astucieuse créatrice de mode coupa le bas de son corset, ne conservant que le haut, qu'elle nomma *corselet-gorge*, avant que soit tenté un *maintien-gorge*, pour aboutir enfin au *soutien-gorge* (nom + nom). L'orthographe *soutient-gorge* (ce qui soutient la gorge, verbe + nom) fut proposée sans succès : *soutien-gorge* s'est imposé. Et, même si de mauvais esprits, suspicieux et misogynes, prétendent que cette pièce de lingerie sert plutôt le mensonge que le songe, l'orthographe, elle, ne ment pas : c'est *soutien-gorge* qu'on écrit (pour les Anglais, c'est *bra*). Au pluriel, pendant des années, on n'a trop su à quel saint se vouer ; aujourd'hui, on écrit des *soutiens-gorges* ou bien des *soutiens-gorge*.

Verbe + verbe

Réfléchissez encore un tout petit peu ! Il n'y aura aucun accord, puisque le verbe dans les mots composés demeure invariable : *un laissez-passer*, *des laissez-passer*.



Attention

Les vilains bonshommes

Bonhomme, gentilhomme, monseigneur, possèdent un pluriel particulier, car ce sont des éléments soudés. On trouvera donc non seulement un s à la fin, mais aussi au milieu du mot : *des bonshommes* (on doit prononcer *bon-zomes*, et on pense aux Vilains Bonshommes, groupe de poètes auquel appartenait Paul Verlaine), *des gentilshommes* (on prononce *genti-zomes*), des messeigneurs.

Préposition + nom

La préposition ne varie pas puisque c'est un mot invariable, mais le nom peut varier ou bien ne pas s'accorder : *un après-dîner, des après-dîners ; un après-midi, des après-midi (après l'heure de midi) ; un après-rasage, des après-rasages ; un après-shampooing (après un shampooing), des après-shampooings (après des shampooings) ; un avant-projet, des avant-projets ; une avant-première, des avant-premières ; un avant-goût, des avant-goûts ; une avant-garde, des avant-gardes.*

Extra

Beaucoup de composés d'*extra* ne font qu'un seul mot, et leur accord devient alors très simple : *un extraterrestre, des extraterrestres*. Le nom *extra*, qui désigne un prestataire de service engagé pour un temps limité, varie : *Ils ont engagé trois extras*. L'adjectif *extra* est invariable, de même que l'élément qu'on trouve dans *extra-fin* : on écrit donc *des petits pois extra-fins* (l'agglutination est aujourd'hui fréquente : *des haricots extrafins*).

Traits d'union

Les mots commençant par *i* et précédés d'*anti* prennent un trait d'union : *anti-inflammatoire, anti-infectieux*. Pour les autres, il y a agglomération : *anticonstitutionnellement, anticonformiste...*

Pour les mots commençant par *auto*, dans la plupart des cas il y a agglomération : *autoallumage, autogestion, autoaccusation*. Les mots commençant par *i* sont précédés d'un trait d'union : *auto-infection, auto-intoxication...* Certains mots nouveaux subissent une période probatoire avec trait d'union avant d'entrer définitivement dans l'usage : *auto-évaluation* semble avoir fait ses preuves car on le rencontre de plus en plus souvent sous la forme agglomérée *autoévaluation*.

Compte : on emploie le trait d'union. *Compte-gouttes, compte-pas, compte-fils, compte-tours*, mais attention : *compte rendu* sans trait d'union (*des comptes rendus*).

Contre est relié par un trait d'union aux mots commençant par *a, e, i* : *contre-allée, contre-emploi, contre-indication*. Pour les autres mots, le classement est difficile : *controffensive, contrordre*...

Entre est la plupart du temps agglutiné : *s'entradmirer, s'entraider, s'entraimer, entrapercevoir, entrelarder*, sauf dans *s'entre-déchirer, s'entre-égorger, s'entre-détruire, s'entre-manger* (quel programme !).

Faux n'est guère suivi du trait d'union : *faux passeport, faux papiers, faux jour, faux bourdon* (insecte), etc. On trouve cependant *faux-bourdon* (musique), *faux-filet, faux-semblant* (*des faux-semblants*), *faux-fuyant* (*des faux-fuyants*), *faux-monnayeur*.

Grand : lorsque *grand* forme avec ce qui le suit un nom ou un pronom, il est suivi d'un trait d'union. On écrit *une grand-croix* (*des grand-croix* lorsqu'il s'agit de la dignité la plus haute d'un ordre, *des grands-croix* s'il s'agit des personnes qui ont reçu

cette distinction ; attention, toujours en matière de distinctions, on écrit *un grand officier* sans trait d'union, de même qu'*un grand prêtre, un grand prix, un grand vizir*) ; *un grand-duc, des grands-ducs ; une grande-duchesse, des grandes-duchesses ; un grand-oncle, des grands-oncles ; une grand-maman, des grand(s)-mamans*.

Non est suivi d'un trait d'union s'il forme avec ce qui le suit un nom commun : *La non-violence de ce non-conformiste fut récompensée par un non-lieu*. Mais, si le mot formé est un adjectif, il n'y a pas de trait d'union : *C'est un homme non violent, un artiste non conformiste, le citoyen d'un pays non aligné*. Même règle pour *quasi* : *La signature d'un quasi-contrat est quasi impossible*.

Post : on agglutine *postnatal, postglaciaire, postposition*, mais pas *post-scriptum*.

De l'ORDR avant tout

En conclusion de cette partie que beaucoup considèrent comme la plus difficile et la plus capricieuse de la grammaire française, on peut dire que rien ne paraît si compliqué à partir du moment où on applique ces étapes que vous connaissez

désormais : observation, réflexion, décision, rédaction. L'observation vous permet d'identifier les composants du mot composé, la réflexion vous conduit à envisager ou non l'accord selon la catégorie dans laquelle vous l'avez classé, la décision s'effectue en toute connaissance de cause, et la rédaction en toute sérénité.

Évaluation 6



Voici deux exercices qui vont vous permettre de vérifier vos acquis. Dans le premier, une seule phrase ne comporte pas d'erreur ; dans le second, c'est à vous de faire l'accord des mots entre parenthèses. Chaque fois que vous avez trouvé l'erreur (ou remarqué l'absence d'erreur), chaque fois que vous effectuez correctement l'accord, vous obtenez un point. Attention : toute fausse erreur vous enlève un point. Le total est sur dix points. Bonne chance. Solution [page 301](#).

Premier exercice

Trouvez la phrase qui ne comporte pas d'erreur :

1. Des émeux et des enfants jouaient dans la savane.

2. *« Oh ! Un gavial ! »* dit l'un d'eux. *« Non, répondit l'autre, il y en a deux, deux gaviaux ! »*
3. À travers les soupirails du château, on apercevait la réserve de pommes.
4. Deux œils-de-bœuf ornaient la façade.
5. Magasin ouvert les mardis et jeudis de chaque semaine.

Second exercice

1. Les deux (Dupont) viennent dîner ce soir.
2. Les (porte-fenêtre) sont fermées.
3. Les (porte-parole) ont fait une déclaration.
4. Il aurait fallu envoyer des (faire-part).
5. Nous ne trouvons pas nos (tire-bouchon).

DANS CE CHAPITRE

Reconnaissez l'adjectif qualificatif

•

Effectuez l'accord de l'adjectif

•

Accordez les adjectifs de couleur

Chapitre 10

Qualifier, disqualifier avec les adjectifs

Le vocabulaire dont on se sert pour l'analyse de la langue fait partie de ce qu'on appelle un métalangage : des mots qui servent uniquement à désigner d'autres mots, à nommer la façon dont ils s'assemblent, à désigner leur rôle. Parmi ces termes que vous avez sans doute prononcés des centaines de fois, répétés des années durant, il y a le fameux *adjectif qualificatif*. Huit syllabes où s'entrechoquent les consonnes, en voilà assez pour

décourager l'élève que vous fûtes et les élèves d'aujourd'hui qui peinent autant que vous pour comprendre, en dehors des critères formels, ce qu'est le fameux adjectif qualificatif. Pourtant, rien n'est plus simple, plongeons-nous d'abord dans les mots eux-mêmes.

L'adjectif qualificatif : carte d'identité

Attention, quand on vous parle d'adjectif, demandez à qui vous avez à faire, car cette catégorie est très peuplée et, si on n'y prend garde, on risque de prendre les uns pour les autres et de se perdre complètement.

Les adjectifs non qualificatifs

Les adjectifs qui n'appartiennent pas à la catégorie des qualificatifs sont des déterminants : cela signifie qu'ils accompagnent un nom, qu'ils le précisent, qu'ils jouent le rôle d'adjectif. Ces adjectifs déterminatifs sont les suivants : numéraux (*un, deux, trois...*), indéfinis (*chaque, quelque, certain...*), démonstratifs (*ce, cet, ces...*),

possessifs (*mon, ta, notre...*), interrogatifs (*quel, quelle...*), exclamatifs (*quel, quelle...*).

L'adjectif qualificatif

Ayant bien fait la différence entre les adjectifs déterminatifs et les adjectifs qualificatifs, nous allons pouvoir plonger dans ces deux mots : *adjectif qualificatif*. *Adjectif* : observez bien le terme. Voyez-vous en son centre *ject* ? Cela signifie, en latin, *jeter*. Un adjectif, c'est donc ce qu'on jette, mais où le jette-t-on ? Il nous reste *ad* qui signifie à, avec le sens d'*adjoindre, d'ajouter*. L'adjectif, c'est donc ce qu'on dit ou qu'on écrit *en plus*, ce qui s'adjoint à un autre mot. *Qualificatif* : observez ce mot. Qu'y reconnaissez-vous au début ? *Qual*, bien vu ! Ce *qual*, c'est le *qualis* latin, qui pose la question *de quelle espèce* ? Résumons : l'adjectif qualificatif, c'est un mot qu'on ajoute au nom pour préciser de quelle espèce il est, pour en donner les qualités, bonnes ou mauvaises, pour préciser la couleur, la longueur, la nature, l'aspect, la douceur, la rudesse, etc.

La vie de l'adjectif qualificatif

L'adjectif qualificatif dépend étroitement du nom qu'il accompagne, auquel il s'unit pour le meilleur et pour le pire, car la précision qu'il apporte n'est pas forcément flatteuse.

Il varie en degré

Voulez-vous comparer, juger, évaluer ? L'adjectif qualificatif peut vous aider, il varie en degré, il exprime une caractéristique avec plus ou moins de force, et cela de deux façons.

Au moyen du comparatif :

- d'infériorité : *Ta moto est moins performante que la mienne ; l'adjectif qualificatif performante est encadré de moins... que, qui exprime l'infériorité ;*
- d'égalité : *Ma moto est aussi performante que celle de Vincent ; encadré par aussi... que, le qualificatif performante est mis en situation d'égalité ;*
- de supériorité : *La moto de Vincent est plus performante que celle des Hell's Angels ; plus... que exprime la supériorité de la qualité performante exprimée au moyen de l'adjectif qualificatif.*

Au moyen du superlatif :

- d'infériorité : *Ma moto est la moins belle* ; le superlatif peut ici être relatif si on sous-entend *la moins belle de celles qui sont sur la place* ; il peut être absolu s'il n'y a pas de référence, de groupe d'appartenance ;
- de supériorité : *Ta moto est la plus belle* ; dans cet exemple aussi, le superlatif peut être relatif ou absolu.



Attention

Pour le meilleur et pour le pire

Meilleur est le comparatif de supériorité de bon. On ne dit pas : *Ce yaourt au citron est plus bon que celui à la vanille*, mais : *Ce yaourt au citron est meilleur que celui à la vanille*. Cependant, *plus* et *bon* peuvent cohabiter dans des phrases comme : *Cet huissier est plus bon que juste* ; *Ces nouveaux romans sont plus ou moins bons*. *Pire* est l'équivalent du comparatif *plus mauvais*. On peut l'utiliser pour renforcer un jugement : *Son deuxième film est pire que le premier* (qui était déjà mauvais). Au Québec, *pire* est d'un emploi très courant à l'oral. Pour dire : *Ce n'est pas plus mal*, on dit : *C'est pas pire*, équivalent de l'approbatif : *Finalement, c'est bien !*

Il s'accorde en genre

L'adjectif qualificatif prend la marque du genre et du nombre des noms qu'il accompagne. Mais restez vigilant : parfois, il faut réfléchir de façon plus approfondie avant la phase de rédaction.

Du masculin au féminin

Vous avez un peu de temps ? Vous avez une feuille de papier et un stylo ? Recopiez (plusieurs fois si vous le voulez) quelques listes dans les paragraphes qui suivent (celle concernant les adjectifs terminés par [ot] notamment), ce ne sera pas du temps perdu ! La règle générale est simple : on forme le féminin des adjectifs en ajoutant un *e*, ce qui donne : *meilleur/meilleure*, *grand/grande*, *petit/petite*, etc. Cependant, la règle générale comporte des particularités :

- Les adjectifs terminés par *eil*, *el*, *ien*, *on*, *ul* doublent leur consonne finale lorsqu'ils sont employés au féminin : *pareil/pareille*, *cruel/cruelle*, *ancien/ancienne*, *bon/bonne*, *nul/nulle*.
- Les adjectifs terminés par *et* doublent le *t* au féminin : *fluet/fluette*, *coquet/coquette*, *sauf* :

complet/complète, concret/concrète, désuet/désuète, discret/discrète, inquiet/inquiète, replet/replète, secret/secrète.

- Terminés par *ot*, les adjectifs qualificatifs se terminent par *ote* au féminin : *idiot/idiote, falot/falote, bigot/bigote, dévot/dévote, manchot/manchote, huguenot/huguenote, etc., sauf : boulot/boulotte, jeunot/jeunotte, maigriot/maigriotte, pâlot/pâlotte, sot/sotte, vieillot/vieillotte* (ces adjectifs, on le constate, doublent le *t* au féminin).
- Les adjectifs qualificatifs terminés par *er* font *ère* au féminin : *léger/légère, cher/chère.*
- Terminés par un *x*, ils forment leur féminin en *se*, sauf : *faux/fausse, roux/rousse, doux/douce.*
- S'ils sont terminés par un *f*, leur féminin est en *ve* : *neuf/neuve.*
- L'adjectif *bénin* fait *bénigne* au féminin.
- L'adjectif *malin* ne fait pas, comme on peut l'entendre parfois et même le lire (rarement), *maline*, mais *maligne*. C'est pour imiter le langage oral que Verlaine ou Rimbaud ont écrit *maline*, donnant à leurs vers une fraîcheur et une spontanéité voulues, désirées. On ne doit

pas les suivre, puisqu'ils savaient eux-mêmes que cet emploi relevait de l'exceptionnel au service d'une expression particulière. *Malines* existe, mais c'est une ville de Belgique.

- *Turc* fait au féminin *turque* (en perdant le *c* de *turc* : un camion *turc*, une embarcation *turque*). La même règle s'applique à l'adjectif *public*, qui fait *publique* au féminin, et à *caduc*, *caduque* au féminin. Mais *grec* a pour féminin *grecque* (en conservant le *c* de *grec* : un architecte *grec*, une danse *grecque*).

D'autres adjectifs qualificatifs font leur féminin d'une façon qui leur est particulière. En voici quelques-uns :

Absous/absoute, andalou/andalouse, dissous/dissoute, fou/folle, mou/ molle, enchanteur/enchanteresse, esquimau/esquimaude, hébreu/ hébraïque, pêcheur/pêcheuse (mais pêcheur/pêcheuse à la ligne), vengeur/vengeresse, etc.



Attention

Tchou-tchou ! Voilà l'exprès

L'adjectif *exprès* a le sens de *formel*, *d'explicite*, mais il désigne aussi le messenger qui est chargé de transmettre au plus vite une lettre. Ainsi, on parle d'une lettre livrée par un (messenger) *exprès*. Par métonymie, on a raccourci cela en *lettre exprès*. Un *exprès* est un envoi qui porte une mention spécifiant qu'il y a urgence. La confusion est parfois faite avec *express*, qui désigne les trains qui filent à toute vitesse... Mais, jusqu'à preuve du contraire, aucune lettre, aucun message n'a encore fait le *tchou-tchou* qui justifierait qu'on l'appelât *lettre express* (même si elle est acheminée par le train). On se contentera donc de *lettre exprès*.

Il s'accorde en nombre

Rien de compliqué pour le pluriel des adjectifs : on emploie la lettre qui convient pour marquer le nombre, le *s*. Cependant, les adjectifs terminés par *eau* forment leur pluriel en... *x* : *beau/beaux*, *jumeau/jumeaux*, *nouveau/nouveaux*, etc. Même règle pour *esquimau*, qui devient *esquimaux* au pluriel, et pour *hébreu*, qui prend un *x* au pluriel : *hébreux*.

Les adjectifs terminés par *al* font leur pluriel en...
aux : *loyal/loyaux, estival/estivaux, etc.*, sauf :
banal/banals, bancal/bancals, fatal/fatals, finals/finals,
glacial/glacials, natal/natals, naval/navals. Pour *jovial*,
le pluriel est soit *jovials* (le plus fréquent), soit
joviaux.

Le pluriel de *banal* est *banaux* lorsqu'il s'agit du
four à ban, le four du seigneur au Moyen Âge. Mais
dans tous les autres cas le pluriel de *banal* est
banals : *des faits banals, des résultats banals, des projets*
banals, etc.



Pas finaud, finaux !

On se demande parfois d'où peut surgir une forme incongrue d'accord de l'adjectif, et qui s'installe, et qui est répétée, et passe bientôt pour correcte. Il en est ainsi de l'adjectif *final*, qui a été transformé voilà environ deux décennies en *finaux* au pluriel, alors que depuis toujours on dispose de *finals* qui convient parfaitement. Ce *finaux* bizarre peut être confondu maintenant avec *finaud(s)*, désignant celui qui est futé, rusé ! Vraiment, est-ce parce qu'un jour, oublieux de la règle, un savant a bricolé *finaux* qu'il faut le suivre ? Dans un sketch célèbre, un gourou se prenant le pied dans un tapis laissait échapper un gros mot, et les adeptes de la secte, plutôt que de le désapprouver, répétaient ce juron avec ferveur... Il est à croire que, pour *finaux*, certains n'ont pas été plus *finauds*...

Les adjectifs qualificatifs invariables

Certains adjectifs sont invariables :

- *Chic*, par exemple, ne s'accorde jamais : *un homme chic, une femme chic* (on imagine mal

écrire *une femme chique* : cela signifierait que cette femme fait comme les flibustiers et conserve dans sa bouche du tabac à chiquer...), *des réceptions chic, des robes chic*, etc.

- *Snob* peut varier en nombre, mais pas en genre, car on le confondrait alors avec la conjugaison du verbe *snober* (mépriser) : *des gens snobs* (ou *snob*), *une jeune fille snob*.

Accord selon la place

L'antéposition de l'adjectif (sa place avant le nom qu'il qualifie) ou sa postposition (lorsqu'il vient après le nom qualifié) détermine l'absence d'accord ou l'accord, avec ou sans trait d'union.

- *Demi*, placé avant le nom, est invariable et relié à celui-ci par un trait d'union : *une demi-heure*. Placé après le nom, il varie et ne lui est pas relié par un trait d'union : *une heure et demie*. On écrit *minuit et demi, midi et demi*.
- *Mi* se place avant le nom et reste invariable : *la mi-saison, la mi-carême*.
- *Nu* : placé avant le nom, il est invariable et relié par un trait d'union : *Je vais nu-tête*

(cependant, on écrit *nue-propriété, nues-propriétés, nu-propriétaire, nus-propriétaires, nue-propriétaire, nues-propriétaires*). Placé après, il varie : *Il se promène tête nue*.

- *Possible* est invariable lorsqu'il est employé avec *le plus, le moins, le meilleur* : *Rapportez le plus de documents possible* (le plus possible de...), *mais* : *Rapportez tous les documents possibles*.
- *Fort* : on dit : *Elle s'est fait fort de le convaincre*, et non : *Elle s'est faite forte...*
- L'adjectif *feu* signifie *qui a accompli son destin*, c'est-à-dire *mort*. Cet adjectif s'accorde avec le nom à condition qu'aucun mot ne l'en sépare : *la feue reine, mes feus* (et non *feux* ici...) *grands-parents, mais feu mes grands-parents*.

L'accord des adjectifs de couleur

Vous ne savez jamais comment les accorder, tout est flou dans votre tête dès qu'il s'agit de mettre un *s* (ou de n'en pas mettre) à une couleur, qu'elle soit simple ou composée. Ne vous en faites pas une montagne : dans cinq minutes, il n'y paraîtra plus

rien, et vous raconterez tout à vos amis tant vous aurez tout compris.

Les adjectifs de couleur

Les adjectifs de couleur proprement dits prennent un s au pluriel : *un tissu bleu, des tissus bleus ; un vêtement jaune, des vêtements jaunes ; une écharpe noire, des écharpes noires ; etc.*



Attention

Châtain

L'adjectif *châtain* prend la marque du pluriel : *des cheveux châtons*. Au féminin, *châtain* fait *châtaine* (et non *châtaine*). Suivi d'un autre adjectif, *châtain* reste invariable : *Sa chevelure est châtain foncé*.

Les noms devenus adjectifs

Des adjectifs de couleur peuvent avoir pour origine un nom commun utilisé à cause de la couleur qu'il évoque : *des meubles orange, c'est-à-dire de la couleur de l'orange* (dans ce cas, on n'accorde pas, car on pourrait confondre avec *des oranges*). On écrira donc, selon la même règle : *un œil marron, des yeux marron* (et non *marrons*, car les deux yeux

seraient parents de la *châtaigne...*), etc. Voici une liste d'adjectifs de couleur appartenant à cette catégorie, donc invariables : *abricot, acajou, ardoise, argent, aubergine, auburn, azur, bistre, bitume, brique, bronze, cachou, café, capucine, caramel, carmin, cerise, champagne, châtaigne, chocolat, citron, coquelicot, corail, crème, cuivre, cyclamen, ébène, émeraude, feuille-morte, framboise, garance, grenat, groseille, havane, indigo, isabelle, jade, jonquille, kaki, marron, mastic, moutarde, nacre, noisette, ocre, olive, or, orange, paille, pastèque, perle, pervenche, pie, pistache, prune, puce, rouille, safran, saphir, saumon, sépia, serin, soufre, tabac, thé, tilleul, tomate, topaze, turquoise.*

Il existe cependant une courte liste d'exceptions comprenant des noms communs utilisés comme adjectifs de couleur, mais qui varient en genre et en nombre : *écarlate, mauve, pourpre, incarnat, fauve, rose* (pour retenir la liste, prenez la première lettre de chaque mot : cela donne *empifr...*). On écrira donc : *des robes écarlates, des chemises roses, des lèvres incarnates, des reflets mauves...*

Les adjectifs de couleur composés

La couleur est exprimée par deux adjectifs : comment écrire (faut-il des traits d'union) et comment accorder ?

Lorsque la couleur est composée de deux adjectifs de couleur, on les relie par un trait d'union et on ne les accorde pas : *des cravates bleu-vert, des étoffes jaune-orange.*

Lorsque la couleur est composée d'un adjectif de couleur suivi d'un adjectif n'indiquant pas une couleur, on ne les relie pas par un trait d'union et on ne les accorde pas : *des yeux bleu clair, des étoffes jaune foncé.*

Lorsque les couleurs sont séparées par une virgule, on accorde selon les règles : *des cravates bleues, vertes, orange, roses, paille* (il y a des cravates bleues, d'autres qui sont vertes, d'autres orange, etc.), *une cravate bleu, vert, orange* (elle comporte trois couleurs : le bleu, le vert, l'orange).



Vairon, pers

Vairon vient du latin *varius*, signifiant *divers*, *différent*, ou *tacheté*, *moucheté*. Les yeux *vairons* sont donc de couleurs différentes, ou bien leur iris est entouré d'un cercle blanchâtre. Cet adjectif s'emploie toujours au masculin. *Pers*, qui fait *perse* au féminin, désigne une couleur entre le bleu et le vert.

La règle pour les couleurs employées comme noms communs

La couleur employée comme nom commun varie comme un nom commun : *Les bleus de ce peintre sont éclatants. Les oranges de Matisse sont étonnants. Les prunes de cette tapisserie contrastent avec le beige. Les kakis de ces tenues militaires sont presque verts.* Lorsque le nom au pluriel est accompagné d'un autre nom, ce dernier ne s'accorde pas : *des rouges sang* (de la couleur du sang), *des verts pomme* (de la couleur de la pomme). Lorsque le nom pluriel est accompagné d'un adjectif, ce dernier prend la marque du pluriel : *des rouges vifs* (des rouges qui sont vifs) ; *des jaunes intenses* (des jaunes qui sont intenses) ; *Les bleus clairs de ce tableau me séduisent.*

Lorsque le nom de couleur est un nom composé, il demeure invariable : *Les bleu-vert de ce tableau me séduisent. Les lie-de-vin sont très utilisés par ce tapissier.*

Les adjectifs employés comme adverbess

Vous n'avez aucun souci à vous faire pour eux : ils demeurent invariables. C'est le cas pour : *bon dans ces parfums sentent bon ; cher dans ces fromages coûtent cher ; clair dans elles voient clair ; court dans elles demeurèrent court (sans réaction) ; droit dans ils ont filé droit ; dru dans la pluie tombe dru ; dur dans elles cognent dur ; fort dans ils parlaient fort ; etc.*

Évaluation 7



Le premier exercice comporte cinq phrases. Deux d'entre elles ne contiennent aucune erreur. À vous de les découvrir. Dans le second exercice, vous devez accorder vous-même l'adjectif de couleur entre parenthèses. Vous obtenez deux points par bonne réponse dans chaque exercice, ce qui vous donnera un total sur vingt. Attention, dans le premier exercice, si vous déclarez

fausse une orthographe correcte, vous perdez deux points. Solution [page 301](#).

Premier exercice

Un rappel : deux points pour chacune des trois erreurs découvertes ; les deux phrases reconnues correctement écrites vous rapportent aussi deux points chacune.

1. Ces gens sont élégants ; leurs vêtements sont très chics.
2. Ils sont arrivés depuis une demie-heure.
3. Il devait être onze heures et demi.
4. Il est arrivé nu-tête.
5. Il lui répétait : « *Mais ne te promène donc pas tête nue.* »

Second exercice

Un rappel : vous obtenez deux points par adjectif (ou adjectif composé) accordé.

1. Il portait des chaussettes dont les (rouge sang) étaient éblouissants.
2. Elle avait des yeux (marron).

3. Il lui avait acheté une robe (bleu foncé).
4. Elle lui avait offert des mocassins (bleu vert).
5. Elle aurait aimé qu'il lui offrît des escarpins (écarlate) ; il ne le fit pas, elle le quitta.

Partie 4

Conjuguer sans difficulté



Dans cette partie...

La conjugaison du verbe n'est pas toujours aisée. Sans doute vous est-il arrivé de douter de l'emploi d'un mode, d'une terminaison. Afin que soient dissipés vos doutes, il faut d'abord préciser le sens de tous les termes qui servent à l'approche du verbe, à son utilisation. Ensuite, vous pourrez vous plonger dans une révision de tous les verbes modèles.

DANS CE CHAPITRE

Reconnaissez les trois groupes

•

Identifiez les trois voix

•

Passez d'une voix à l'autre

Chapitre 11

La carte d'identité du verbe

Le verbe, c'est l'agité de la phrase, un arlequin qui se change selon les personnes dont il parle, selon le moment qu'il rapporte, l'époque qu'il traverse. Il est capable de tout : il peut en un clin d'œil se transporter dans le futur simple (ou compliqué), il peut remonter le passé (simple ou composé), suivre Ulysse sur la plage d'Ithaque, assister à l'attaque d'un voyageur perdu dans une forêt de légende. Il peut trouver dans avant-hier ce qu'on avait perdu et prévoir pour demain même le superflu. C'est émouvant de le voir tenter de saisir le présent, ce

partout, ce nulle part, aussitôt conjugué, aussitôt disparu. Pour nous distraire, pour éviter qu'on s'effraie de la lumière figée et de l'air transparent, peut-être que c'est lui qui inventa le temps.

Foin de lyrisme, étudions-le : les groupes, les voix, les modes, les temps, les personnes, et qu'il ne reste rien qui nous soit inconnu !

Trois groupes spécialisés

Difficile de dénombrer les verbes, d'en donner le compte exact, car il en naît régulièrement de nouveaux pendant que d'autres, ayant fait leur temps, s'en vont sur la pointe des pieds, disparaissent peu à peu des dictionnaires. Ainsi en est-il du verbe *apostiller*, qui désigne l'action d'ajouter une note (une *apostille*) dans la marge d'un texte. Encore présent dans certaines éditions, il n'est plus guère utilisé. Par respect pour son âge — cinq cents ans —, on le conserve dans les colonnes du vocabulaire disponible, comme un retraité qui pourrait encore se rendre utile ou parler du vieux temps.

Les verbes en... er

On évalue le nombre de verbes qui se terminent à l'infinitif par *er* à plus de dix mille. De plus, la conjugaison du premier groupe est une conjugaison ouverte. Cela signifie que, si on veut inventer un nouveau verbe, il aura une terminaison en... *er*. Les sciences et les nouvelles technologies inventent des procédés qui donnent aussitôt naissance à un verbe. Ainsi, lorsque la télévision est née, le verbe *téléviser* est apparu ; l'ordinateur et ses accessoires ont produit un grand nombre de nouveaux verbes du premier groupe : *informatiser, numériser, digitaliser*. La publicité a mis à la mode le verbe *positiver*, dont le contraire *négativer* n'existe pas encore. À moins que, le voyant là écrit, vous ne vous en empariez...



Scanner ou scannériser ?

Pratique, le périphérique branché à l'ordinateur et qu'on appelle *scanner*. Il a donné naissance à des verbes jumeaux répertoriés dans certains dictionnaires : *scanner* et *scannériser*. Le premier, *scanner*, est plus court, mais il a l'inconvénient, à l'écrit, de ne porter aucune marque qui permette de faire la différence entre l'objet, le *scanner*, et le verbe. Le second, *scannériser*, évite cet inconvénient, mais, deux syllabes de plus, cela nécessite un gros effort pour certains. C'est pourquoi, la plupart du temps, c'est le verbe *scanner* qui l'emporte. L'équivalent français du nom *scanner* est *numériseur*, de plus en plus utilisé ; le terme *scanneur*, paru au *Journal officiel* en 1998 pour désigner le même appareil, n'a pas remporté beaucoup de succès. Dans le milieu médical, le *scanner* reste le *scanner*...

Les verbes en ...ir

Plus de dix mille verbes pour le premier groupe, seulement trois cents pour le deuxième ! Les verbes du deuxième groupe n'ont accueilli que deux petits

nouveaux au xx^e siècle : *amerrir* et *alunir*, et encore ces petits nouveaux sont les enfants du verbe *atterrir*, inventé en 1686 pour la marine, puis utilisé pour l'aérostation au xviii^e siècle et enfin pour l'aviation au xx^e siècle. On sait qu'un verbe appartient au deuxième groupe lorsque sa conjugaison comporte à certains temps *iss*, notamment au participe présent : *finissant*, *rougissant* (mais *tapissant* appartient au premier groupe, car son infinitif est en... *er* : *tapisser*).

Les verbes en ...*ir*, ...*oir*, ...*re*

Un peu plus de trois cents verbes pour le troisième groupe, mais quels verbes ! Qu'ils sont capricieux et compliqués parfois ! Ce sont eux qui donnent aux étrangers l'impression que notre conjugaison est impraticable et que l'erreur est tapie partout, prête à leur sauter dessus ! Le plus étonnant est le verbe *aller* : sa finale en... *er* pourrait laisser penser qu'il appartient au premier groupe. Que nenni ! C'est l'un des verbes les plus irréguliers du troisième groupe (*je vais, il va, ils vont, j'allais, j'irai, que j'aïlle...*). De plus, beaucoup de ces verbes difficiles ont d'importantes fréquences d'emploi (*faire, dire, devoir, etc.*). Mais on les aime bien quand même !

Au point de ne rien leur refuser. On dit *nous disons*, mais on ne dit pas *vous disez*, seul *vous dites* est correct ! Eh bien, soit ! Il en sera ainsi, c'est le passé qui nous commande, même pour la conjugaison du présent.

Les trois voix

Trois voix, trois chemins pour le sens qui gravite autour du verbe. Ces trois voix sont bien pratiques pour varier l'expression d'une idée, pour insister sur certains éléments, pour en masquer d'autres, pour en mettre en accusation. Bref, la maîtrise des voix du verbe est aussi importante que celle du vocabulaire. On peut dire ou écrire une chose de bien des façons, et en général on choisit celle qui nous arrange...

La voix active

C'est la voix de la franchise : il y a un sujet, un verbe et un ou des compléments (qui ne sont pas obligatoires). On sait qui agit, qui fait l'action (le sujet), on sait quelle est l'action (le verbe), on sait sur quoi elle s'exerce (le complément d'objet direct ou indirect) et dans quelles circonstances elle

s'accomplit (les compléments circonstanciels). Si le verbe est employé aux temps composés, l'auxiliaire avoir est utilisé, sauf s'il s'agit de l'un des verbes de mouvement qui se conjuguent à la voix active avec l'auxiliaire être : *je suis venu* (passé composé, voix active), *je suis sorti* (passé composé, voix active), etc.

La voix passive

Avez-vous remarqué que beaucoup de titres à la une des journaux sont à la voix passive, complète ou tronquée ? C'est la voix de la prudence, celle qu'on utilise quand on ne sait pas qui est l'auteur de l'action ou quand on hésite à le dire. Elle possède l'avantage de mettre en avant la victime, de la mettre en relief, sans nommer le responsable de ce qui a été accompli, ou bien en l'indiquant en dernier. L'auteur de la phrase passive choisit délibérément d'insister sur ce qui subit ou sur celui qui subit l'action. La principale caractéristique du verbe à la voix passive est la présence de l'auxiliaire être accompagnant le participe passé.

Il est trompé

Des augmentations de tarif ont été décidées. Par qui ? On ne sait pas. Le terme en relief, le mot important, c'est augmentations, en tête de phrase, et celui qui donne cette information n'a pas voulu en dire davantage. S'il avait révélé qui a décidé de ces augmentations, il aurait employé le complément d'agent, qui désigne celui qui agit (... décidées par la direction). Dès le présent de l'indicatif, on trouve l'auxiliaire être : Je suis aimé. De qui ? Je n'ai pas décidé de le dire. Il est trompé. Par qui ? Vous ne le saurez pas. Bien pratique, cette cachottière voix passive !

La voix pronominale

Comme son nom l'indique, elle comporte un pronom supplémentaire par rapport aux autres. Dans la voix active et la voix passive, le sujet est représenté par le nom ou le pronom. Dans la voix pronominale, ce nom ou ce pronom sont renforcés par un pronom personnel supplémentaire qui occupe la place de complément du verbe. Un verbe à la voix active, *laver*, peut très bien devenir un verbe à la voix pronominale : *se laver*. Certains verbes se conjuguent seulement à la voix pronominale (*se souvenir*). La voix pronominale est celle de

l'autosuffisance, de l'autarcie : le verbe s'entoure d'un sujet qui devient aussi son complément. Il n'a plus besoin de personne !

Pour passer de l'actif au passif

Très facile, de passer de la voix active à la voix passive : il suffit de repérer le sujet, le verbe et le complément d'objet direct. Par exemple, dans la phrase *La fille du coupeur de joncs a écrit un roman*, le sujet (qui fait l'action) est *la fille du coupeur de joncs*, le verbe est *a écrit*, et le COD est *un roman*. Pour transformer cette phrase à la voix passive, on va mettre en relief (c'est-à-dire en tête de phrase) ce qui subit l'action exprimée par le verbe : *un roman* ; on le fait suivre par le verbe accompagné de l'auxiliaire *être* conjugué au même temps que le verbe initial (passé composé) : *a été écrit* ; enfin, le complément d'agent (celui qui agit, qui fait l'action exprimée par le verbe) prend sa place après la préposition *par* ou *de*. Ce qui nous donne : *Un roman a été écrit par la fille du coupeur de joncs*.

Pour la phrase active *Le critique Dupont a descendu le livre*, on obtiendra à la voix passive : *Le livre a été descendu par le critique Dupont*, ou, si on ne veut pas aggraver le cas de Dupont : *Le livre a été descendu*.



Attention

Je te regarde

Le verbe n'est pronominal que si le pronom complément reprend la même personne que le sujet. Dans *Je te regarde*, le verbe *regarder* est à la voix active, car le pronom *te* représente quelqu'un d'autre que le sujet *je*. Dans *Je me regarde*, le verbe *regarder* est à la voix pronominale, car *me* représente la même personne que *je*.

Et du passif à l'actif

La transformation d'une phrase au passif en phrase à l'actif est aussi simple : on repère le sujet, le verbe et le complément d'agent (introduit par *par* ou *de*). On écrit d'abord ce qui était le complément d'agent, mais qui devient le sujet (qui fait l'action) ; on écrit le verbe en supprimant l'auxiliaire *être* ; et ce qui était le sujet du verbe au passif devient le COD du verbe à l'actif. Ainsi, la phrase passive *Les parieurs ont été trompés par les pronostiqueurs* devient à l'actif : *Les pronostiqueurs ont trompé les parieurs*. La phrase passive est celle des victimes, la phrase active est celle de l'accusation.

DANS CE CHAPITRE

Connaissez le rôle de chaque mode

•

Adaptez le mode à l'idée exprimée

Chapitre 12

Les modes

Afin de tout dire, d'exprimer toutes les situations où son utilisateur peut se trouver, le verbe se met en quatre, et même en six puisqu'il existe six modes. Chacun peut alors trouver ce qui lui convient pour habiller son propos du moment.

Vous avez entendu parler des modes en conjugaison. Peut-être même qu'à l'école vous avez récité par cœur leur liste, sans forcément comprendre de quoi il était vraiment question. Indicatif ? Subjonctif ? Qu'est-ce que cela pouvait vouloir dire ? Eh bien, vous allez constater que finalement tout est simple.

L'indicatif : le réel

C'est le mode du réel. Il comporte quatre temps simples (présent, imparfait, passé simple, futur simple) et quatre temps composés (passé composé, plus-que-parfait, passé antérieur, futur antérieur), qui permettent d'exprimer ce qui se passe, ce qui s'est passé ou ce qui se passera. Il saisit les faits, les actes, les opinions, les pensées, dans leur réalisation passée, présente ou future. L'indicatif est le mode le plus utilisé : le présent, l'imparfait, le futur simple et le passé composé permettent de couvrir l'essentiel des besoins dans la conversation courante.

Le conditionnel : l'éventuel

Deux (ou trois) temps pour le conditionnel : le présent, le passé (qui peut se diviser en passé première forme et passé deuxième forme). Ce mode projette le fait dans l'hypothétique. Sa réalisation relève de la spéculation pure, de la supposition. Il est comme suspendu au rêve, à l'imaginaire. Il refait le monde, il rejoue les parties et gagne les batailles perdues : *Grouchy aurait dû conduire ses troupes à Waterloo, Blücher ne serait pas arrivé, la*

bataille aurait été gagnée, et la gare de Waterloo, à Londres, porterait un autre nom. Les verbes de toute cette phrase sont au mode conditionnel. Il apparaît nettement que les faits rapportés n'appartiennent pas au réel, mais au virtuel du passé.

Le conditionnel sert de base aux projets les plus fous, il dédramatise les pires échecs en donnant l'illusion de refaire le parcours pour éviter l'erreur : *Là, j'aurais pu... ; Là, j'aurais dû...* Le conditionnel est bien un mode à part entière.

Le subjonctif : le doute

Dès qu'il y a un doute, on a recours au subjonctif. Dans *Il faut que je prenne le train*, le verbe *prendre* est conjugué au mode subjonctif car je peux être retardé en route, le rater : il y a doute. Le subjonctif exprime l'incertitude, l'éventuel. Dans les propositions subordonnées à une proposition principale où sont exprimés le doute, le désir, le souhait, l'ordre, le sentiment, l'attente, on emploie le subjonctif car la réalisation du fait exprimé est suspendue à l'incertain : *J'aimerais qu'elle vienne ; Elle souhaite qu'il s'en aille. Venir et s'en aller*, dans ces phrases, sont conjugués au subjonctif car *qu'elle vienne* ou *qu'il s'en aille* n'a rien de sûr. Le

subjonctif comporte quatre temps : le présent, le passé, l'imparfait et le plus-que-parfait.



Doute et certitude

C'est l'indice de doute ou de certitude qui commande l'emploi du subjonctif. Ainsi, avec le verbe *chercher*, on peut employer le subjonctif dans la subordonnée si le fait est suspendu à une incertitude : *Je cherche un homme qui soit capable de répondre à toutes mes questions (existe-t-il ?)* ; mais on peut aussi employer l'indicatif : *Je cherche un homme qui est habillé de bleu, avec qui j'avais rendez-vous*. Pour bien employer le subjonctif, il faut d'abord réfléchir à ce qu'on veut dire.

Le cas du subjonctif dans les subordonnées circonstancielles mérite une attention particulière. Comme son nom l'indique, la proposition subordonnée circonstancielle précise la circonstance de l'action contenue dans la proposition principale. Les circonstances peuvent être le temps, le but, la cause, la conséquence, la condition, la concession, la comparaison. On emploie le subjonctif dans ces subordonnées circonstancielles dès qu'il y a un doute, une

incertitude, dès que la réalisation du fait exprimé par le verbe est dépendante de celle de la principale.

- La subordonnée de temps dans laquelle on emploie le subjonctif est introduite par *en attendant que, avant que, jusqu'à ce que...*
- La subordonnée de but contient toujours un subjonctif (elle est introduite par *afin que, pour que, de peur que, de crainte que*).
- La subordonnée de cause où on emploie le subjonctif est introduite par *non pas que*.
- La subordonnée de conséquence où on doit employer le subjonctif est introduite par *de manière que, de façon que*.
- La subordonnée de condition introduite par *pourvu que, à moins que, à condition que, au cas où, en admettant que* ou toute autre locution conjonctive exprimant un doute nécessite l'emploi du subjonctif.
- La subordonnée de concession est introduite par *bien que, quoique*, qui réclament l'emploi du subjonctif.
- La subordonnée de comparaison ne réclame pas l'utilisation du subjonctif.

L'impératif : l'ordre

Vous n'aimez pas recevoir d'ordres. Mais vous aimez en donner. Chacun vit cette ambiguïté par rapport à l'impératif. L'ordre est sec, tient en un mot (*Marche ! Ouvre ! Ferme !*), au point qu'on lui préfère souvent une tournure où l'impératif coupant disparaît au profit d'une demande polie, d'une prière : *Voudrais-tu, s'il te plaît...* L'impératif comporte deux temps : le présent et le passé.

Le participe : l'adjectif

Comme son nom l'indique, ce mode participe à beaucoup de formations verbales : les temps composés, la voix passive. C'est un adjectif indispensable. Il peut aussi « participer » à la fonction de l'adjectif. Il peut être présent, passé : présent, il demeure invariable ; passé, vous rappelez-vous comment l'accorder ?

L'infinitif : le voyageur sans bagages

Pas de personne, pas de nombre, pas de genre, l'infinitif voyage sans bagages. Et pourtant ce n'est

pas un solitaire, on le trouve partout : il peut être sujet, complément, noyau d'une proposition infinitive, il peut devenir un nom commun. Bref, il s'active partout où son statut plutôt souple le lui permet. Au point que les étrangers, lorsqu'ils veulent faire comprendre l'essentiel de leur demande, ont toujours recours à lui : « *Manger, dormir...* » Il comporte deux temps : le présent et le passé.



Attention

Er ou é ?

Pour les milliers de verbes du premier groupe, le doute plane toujours lorsqu'il s'agit d'écrire une terminaison dont le son est é. En effet, doit-on l'écrire *er* (infinitif) ou *é* (participe passé) ? Il existe un truc très simple qui consiste à remplacer le verbe se terminant par le son é par un verbe dont l'infinitif et le participe passé sont différents (*mordre* et *mordu*, *pendre* et *pendu*, *vendre* et *vendu*, *recevoir* et *reçu*, etc.). Par exemple, dans la phrase *On va envoy (é) (er) cet animal dans l'espace*, il suffit de remplacer mentalement *envoy (é) (er)* par *vendre* ou *pendre* pour se rendre compte qu'après *va on* est en présence d'un infinitif. On écrit donc le verbe *envoyer* à l'infinitif : *On va envoyer*.

DANS CE CHAPITRE

Connaissez chaque temps de la conjugaison

•

Sachez utiliser les temps simples, les temps composés

•

Maîtrisez l'emploi du subjonctif imparfait

Chapitre 13

Les temps

Les six modes comportent chacun plusieurs temps : vingt au total. Certains sont très employés, d'autres ont été réduits à l'inactivité ou presque par beaucoup d'utilisateurs qui les considèrent superflus. Pourtant, tous les temps sont utiles à l'expression de l'action, tous peuvent trouver leur place. Ce n'est pas parce qu'un temps est rare qu'il doit disparaître. Le rare n'est pas l'inutile, mais l'exception. De plus, l'oral et l'écrit n'utilisent pas la conjugaison de la même façon. Les temps de l'un ne sont pas forcément ceux de l'autre. Bref,

passons sans tarder à l'étude de chacun, ce n'est pas si fréquent de les avoir ainsi, tous, sous les yeux. On n'a pas tous les jours vingt temps !

Les temps simples de l'indicatif

Vingt temps : examinons-les afin que vos idées soient claires sur leur emploi, mais aussi sur la désinence (la terminaison) de chacune des personnes.

Le présent

On l'utilise bien sûr pour exprimer le moment où on parle, mais il peut prendre la valeur d'un futur (*Je pars dans deux jours*) ou d'un passé (*Je sors de chez lui il y a cinq minutes*). Il sert à exprimer des vérités générales (*Dire que les femmes conduisent moins bien que les hommes est faux*), ou bien des habitudes (*Chaque matin, je me réveille de bonne humeur*). Enfin, il peut servir à raconter (*Le Petit Chaperon rouge entre dans la forêt, le loup est là...*). Ses terminaisons sont les suivantes :

- Pour les verbes du premier groupe : *e, es, e, ons, ez, ent.*

- Pour les verbes du deuxième groupe : *is, is, it, issons, issez, issent*.
- Pour les verbes du troisième groupe : *s, s, t, ons, ez, ent* (recevoir) ; *s, s, d, ons, ez, ent* (rendre) ; *x, x, t, ons, ez, ent* (vouloir) ; *e, es, e, ons, ez, ent* (cueillir).



Je le jure !

À titre indicatif et récréatif, voulez-vous savoir comment on appelle un verbe qui exprime une action qui se déroule pendant qu'on la nomme ? Par exemple, lorsqu'un témoin lève la main à la demande du président du tribunal et prononce la phrase *Je le jure* : au moment où il le dit, il jure, pas avant, pas après. Eh bien, on appelle ces verbes des verbes *performatifs*. Même si ça ne vous sert pas à grand-chose, c'est toujours utile de le savoir, on ne sait jamais, si vous participez au Jeu des mille francs...

L'imparfait

Idéal pour la description, l'imparfait permet de dresser un décor dans un récit écrit ou oral. Ce qu'il

exprime appartient au passé proche ou lointain. Parfois, on l'emploie pour atténuer le présent : *Je venais vous demander de...*, au lieu de : *Je viens vous demander de...* Ce temps est très facile à conjuguer. Pour les trois groupes, les terminaisons sont les mêmes : *ais, ais, ait, ions, iez, aient*.

Le passé simple est bien vivant

Régulièrement, on entend que le passé simple est appelé à disparaître, qu'on ne le rencontre presque plus, que sa conjugaison est mal connue, difficile, pleine de pièges. Déjà, au XVIII^e siècle, les mêmes remarques ou constatations étaient faites : le passé simple n'en avait plus pour longtemps. Or que constate-t-on ? Le passé simple est toujours là, bien vivant et très souvent utilisé. Mais attention, son utilisation s'effectue dans un domaine bien précis : celui de la narration littéraire. En effet, il suffit d'ouvrir des ouvrages de fiction pour constater que de nombreux écrivains savent encore parfaitement se servir de ce temps, qui indique dans le passé un événement précis dont on connaît le début et la fin et qui s'inscrit dans un contexte rapporté à l'imparfait.

Drôle de temps

Dire que le passé simple a disparu n'est pas faux, mais seulement dans certains domaines : à l'oral, on ne l'utilise pas, il est remplacé par le passé composé ; à l'écrit, les journalistes lui ont également substitué le passé composé. Certains écrivains leur emboîtent la plume, jugeant que le présent assorti du passé composé est plus vif, plus incisif que le couple imparfait/passé simple. Cependant, le passé simple est toujours disponible : la plupart des créateurs de fictions littéraires (romans, nouvelles...) savent qu'il permet une plongée plus radicale dans le passé et qu'il séduit davantage l'imagination. Le passé simple donne à la phrase le charme sépia d'albums anciens. Sa conjugaison est bizarre ? Sans doute pour les deux premières personnes du pluriel. Et encore, n'est-ce pas parce qu'on évite de s'en servir qu'il nous paraît appartenir aux antiquités ? Une simple relecture de sa conjugaison suffit à nous le rendre aussi familier que les autres temps. En voici les terminaisons :

- Pour les verbes du premier groupe : *ai, as, a, âmes, âtes, èrent.*

- Pour les verbes du deuxième groupe : *is, is, it, îmes, îtes, irent.*
- Pour les verbes du troisième groupe : *is, is, it, îmes, îtes, irent/us, us, ut, ûmes, ûtes, urent/ins, ins, int, întmes, întes, inrent.*

Le futur simple

Son nom l'indique : il projette une action dans le futur. Ses terminaisons selon les groupes sont les suivantes :

- Pour les verbes du premier groupe : *erai, eras, era, erons, erez, eront.*
- Pour les verbes du deuxième groupe : *irai, iras, ira, irons, irez, iront.*
- Pour les verbes du troisième groupe : *rai, ras, ra, rons, rez, ront.*

Les temps composés de l'indicatif

Construire les temps composés de l'indicatif est très simple : il suffit de conjuguer l'auxiliaire aux

temps simples et de le faire suivre du participe passé.

Le passé composé

Le passé composé est « composé » de l'auxiliaire au présent de l'indicatif suivi du participe passé : dans *j'ai couru*, *j'ai*, présent de l'indicatif de l'auxiliaire *avoir*, est suivi du participe passé *couru* ; dans *je suis venu*, *suis* est le présent de l'indicatif de l'auxiliaire *être*, *venu* est le participe passé du verbe *venir*. Le passé composé sert à exprimer un fait passé, proche ou lointain.

Le passé surcomposé

Le passé surcomposé est un temps qui appartient surtout à l'oral ; il s'emploie pour indiquer un fait qui s'est passé avant celui qui est exprimé au passé composé : *Quand il a eu terminé son article, il a regardé le match de foot*. *A eu terminé* est un passé surcomposé : on y trouve l'auxiliaire *avoir* au passé composé, suivi du participe passé du verbe à conjuguer.

Le plus-que-parfait

Le plus-que-parfait comporte l'auxiliaire, *avoir* ou *être*, à l'imparfait, suivi du participe passé du verbe à conjuguer. Il exprime un fait qui s'est passé avant un autre fait passé.

Le plus-que-parfait surcomposé

Il possède la même structure que le passé surcomposé, mais l'auxiliaire *avoir* (ou *être*) y est conjugué au plus-que-parfait : *Dès qu'il avait eu regardé le spectacle, il était reparti chez lui. Avait eu regardé* est un plus-que-parfait surcomposé.

Le passé antérieur

L'auxiliaire est conjugué au passé simple et suivi du participe passé. Comme le plus-que-parfait, ce temps exprime un fait antérieur à un autre fait passé, mais on ne l'emploie pas à l'oral. On le rencontre surtout dans les textes littéraires : *Dès qu'il eut gagné assez d'argent, il partit.*

Le futur antérieur

Il est composé de l'auxiliaire au futur simple, suivi du participe passé du verbe à conjuguer. Il exprime un fait futur accompli par rapport à un autre fait.

Le futur dans le passé

Un futur simple peut basculer dans le passé : il suffit qu'on rapporte le fait évoqué au futur un peu plus tard. Par exemple, la phrase *Nous décidons que nous aurons un chien* devient douze mois plus tard : *Il y a un an, il fut décidé que nous aurions un chien*. *Nous aurons* est devenu *nous aurions*. Ce *nous aurions* ressemble au conditionnel mais, étant donné qu'il n'exprime aucune condition, on lui restitue sa fonction de futur en précisant qu'il se situe dans le passé, d'où son nom : futur dans le passé.

Les temps du conditionnel

Les temps du conditionnel sont au nombre de deux ou de trois, cela dépend des grammairiens ou linguistes qui les recensent. Pour certains, le conditionnel passé se divise en passé première forme et passé deuxième forme. Pour d'autres, étant donné que le conditionnel passé deuxième forme est exactement le même que le subjonctif

plus-que-parfait, il est inutile de parler de ce conditionnel passé deuxième forme, et le conditionnel ne possède qu'un seul et unique passé.

Le présent

Le présent du conditionnel permet d'envisager une action dans sa réalisation éventuelle. Les terminaisons de ce temps sont les suivantes :

- Pour le premier groupe : *erais, erais, erait, erions, eriez, eraient.*
- Pour le deuxième groupe : *irais, irais, irait, irions, iriez, iraient.*
- Pour le troisième groupe : *rais, rais, rait, rions, riez, raient.*

Le passé première forme

Le conditionnel passé première forme est composé de l'auxiliaire au conditionnel présent, suivi du participe passé du verbe à conjuguer. Dans *J'aurais fait des courses si tu m'avais prévenu, j'aurais fait* est un conditionnel passé première forme.

Le passé deuxième forme

Le conditionnel passé deuxième forme est composé de l'auxiliaire (avoir ou être) au subjonctif imparfait, suivi du participe passé du verbe à conjuguer. Dans *J'eusse préféré cette solution à celle qu'elle me proposa*, *j'eusse préféré* est un conditionnel passé deuxième forme.



N'oubliez pas

Si j'aurais su...

Après un *si* exprimant une condition, on n'emploie pas le conditionnel, mais l'indicatif. Vous avez sans doute appris cette règle de la façon suivante : les *si* n'aiment pas les *rais*. En effet, on ne dit pas : *Si je pourrais faire quelque chose, je le ferais*, mais : *Si je pouvais faire quelque chose, je le ferais*. L'auteur de *La Guerre des boutons*, Louis Pergaud (1882-1915), met dans la bouche du personnage Petit Gibus, joyeux cancre, cette forme fautive très connue : « *Si j'aurais su, j'aurais pas venu !* » (au lieu de : *Si j'avais su, je ne serais pas venu !*). En revanche, les *si* interrogatifs indirects peuvent être suivis de formes en *rais* : *Je me demandais si tu viendrais* (futur dans le passé) *aujourd'hui*.

Les temps du subjonctif

Ils sont quatre : le présent, l'imparfait, le passé et le plus-que-parfait. Le plus célèbre est l'imparfait. Son emploi peu fréquent à l'oral le fait considérer comme une curiosité, un temps compliqué, alors qu'il ne recèle aucune difficulté particulière.

Le présent

Les trois premières personnes du singulier des verbes du premier groupe sont identiques au présent de l'indicatif et au présent du subjonctif (*je travaille, il faut que je travaille* — après le verbe *falloir*, qui exprime une nécessité, on emploie le subjonctif). Il en est de même pour la troisième personne du pluriel. En revanche, les première et deuxième personnes du pluriel sont les mêmes que les première et deuxième personnes de l'imparfait de l'indicatif (*nous travaillions, il faut que nous travaillions*).

Pour les verbes des deuxième et troisième groupes, la conjugaison aux trois premières personnes du singulier est différente de celle de l'indicatif (*je sais, il faut que je sache*). Souvent, les deux premières personnes du pluriel sont les mêmes que celles de l'imparfait de l'indicatif (*vous veniez, il faut que vous veniez*). Et la dernière personne du pluriel est dans

la majeure partie des cas la même que celle de l'indicatif présent. Voici les terminaisons du subjonctif présent :

- Pour le premier groupe : *e, es, e, ions, iez, ent.*
- Pour le deuxième groupe : *isse, isses, isse, issions, issiez, issent.*
- Pour le troisième groupe : *e, es, e, ions, iez, ent.*

L'imparfait

Le subjonctif imparfait est peu employé. C'est la raison pour laquelle certains l'approchent avec une extrême prudence, comme s'il s'agissait d'un monstre dont il faut se méfier des réactions. D'autres, pour résoudre toutes les difficultés qu'il est supposé engendrer, le déclarent obsolète, réaffirment régulièrement sa disparition. Mais il est bien vivant, utilisé comme un ingrédient rare par certains écrivains ou orateurs soucieux de relever leur propos, de lui donner à la fois correction et élégance. Et ça énerve ceux qui ne savent pas s'en servir ! Pourtant, l'imparfait du subjonctif n'est pas plus compliqué qu'un autre temps de la conjugaison, il suffit de l'apprendre.

Les trois personnes du singulier

L'imparfait du subjonctif est surtout utilisé à la troisième personne du singulier. Pour en trouver l'orthographe, il suffit de savoir conjuguer la troisième personne du singulier du passé simple de l'indicatif. On ajoute un accent circonflexe et un *t* pour les verbes du premier groupe, un accent circonflexe seulement pour les autres. Ainsi, *il joua* (passé simple) devient *il fallait qu'il jouât* (imparfait du subjonctif) ; *il courut* devient *il fallait qu'il courût* (rappelons que le mode subjonctif est utilisé ici parce que la proposition principale contient une idée de nécessité : *il fallait que...*).

Pour les deux premières personnes du singulier, les terminaisons sont *sse* et *sses* : *je coupai* (passé simple) donne *il fallait que je coupasse* (imparfait du subjonctif, on a enlevé le *i* de la première personne du passé simple) ; *tu coupas* (passé simple), *il fallait que tu coupasses* (imparfait du subjonctif) ; *je rendis* (passé simple), *il fallait que je rendisse* (imparfait du subjonctif) ; *je lus* (passé simple), *il fallait que je lusse* (imparfait du subjonctif) ; *tu sus* (passé simple), *il fallait que tu susses* (imparfait du subjonctif).

Les trois personnes du pluriel

Les deux premières personnes du pluriel donnent toujours un peu de pittoresque à la conjugaison de ce temps : les terminaisons sont *ssions* et *ssiez*. Ce qui donne : *nous marchâmes* (passé simple), *il fallait que nous marchassions* (imparfait du subjonctif) ; *vous lûtes* (passé simple), *il fallait que vous lussiez* (imparfait du subjonctif) ; *vous vîntes* (passé simple), *il fallait que vous vinssiez* (imparfait du subjonctif). Pour la troisième personne du pluriel, on ajoute aussi *ssent*, mais les verbes du premier groupe changent le *è* du passé simple en *a* : *ils alléchèrent* (passé simple), *il fallait qu'ils alléchassent* (imparfait du subjonctif). Évidemment, on rencontre peu la conjugaison de ces personnes du pluriel, mais on les lit dans les œuvres des siècles passés, où leur emploi ne posait pas de problème particulier.

Quand employer le subjonctif imparfait ?

L'emploi du subjonctif imparfait obéit à la règle de la concordance des temps. Au présent de l'indicatif (ou du conditionnel) dans la proposition principale, correspond le subjonctif présent ou le subjonctif passé dans la subordonnée : *Je souhaite* (présent de

l'indicatif) *que tu comprennes* (présent du subjonctif) *mon point de vue* ; *J'aimerais* (conditionnel présent) *que tu termines* (subjonctif présent) ou *que tu aies terminé* (subjonctif passé) *ton travail tout à l'heure.*

À l'imparfait ou aux autres temps du passé de l'indicatif ou du conditionnel, correspondent l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif : *Je souhaitais* (imparfait de l'indicatif) *qu'il comprît* (imparfait du subjonctif) *mon point de vue* ; *Il aurait été* (conditionnel passé) *préférable que nous retinssions* (subjonctif imparfait) ou *que nous eussions retenu* (subjonctif plus-que-parfait) *nos places* ; *J'avais demandé* (plus-que-parfait de l'indicatif) *qu'elle fût présente* (imparfait du subjonctif).

Mais, dans l'usage, surtout oral, on préfère l'emploi systématique du présent ou du passé du subjonctif. Dans *Il était plus prudent que nous marchassions ensemble*, l'action exprimée par le verbe disparaît sous le pittoresque de la conjugaison inhabituelle, et on préfère dire : ... *que nous marchions.*



Cyrano

Parmi les nombreux imparfaits du subjonctif qu'on trouve dans *Cyrano de Bergerac* d'Edmond Rostand (1868-1918), celui-ci, extrait de la tirade du nez (scène 5, acte I), est assez pittoresque : « *Agressif : "Moi, monsieur, si j'avais un tel nez/Il faudrait sur-le-champ que je me l'amputasse !"* »

Le passé

Le subjonctif passé est composé de l'auxiliaire (*avoir* ou *être*) au subjonctif présent, suivi du participe passé du verbe à conjuguer : *Il voudrait* (après ce verbe exprimant un souhait, un désir, on emploie le subjonctif) *que j'aie compris* (subjonctif passé).

Le plus-que-parfait

Le plus-que-parfait du subjonctif est composé de l'imparfait du subjonctif de l'auxiliaire, suivi du participe passé du verbe à conjuguer : *J'eusse préféré* (conditionnel passé deuxième forme) *que nous fussions sortis* (subjonctif plus-que-parfait) *pour régler ce problème.*

Les deux temps de l'impératif

Deux temps, deux personnes seulement ! Et, pourtant, que de petits problèmes à résoudre quand on emploie l'impératif à l'oral ou à l'écrit. Liaisons, place des pronoms, orthographe, autant d'incertitudes...

Le présent

Peut-être avez-vous pensé : « Deux personnes ? Je croyais qu'il y en avait trois. » Trois, si vous voulez, mais en réalité ce sont deux personnes qui sont concernées : la première uniquement au pluriel (*travaillons*) et la deuxième au singulier et au pluriel (*marche, allez*). Pour la troisième personne du pluriel, le subjonctif tient lieu d'impératif : *Qu'ils partent ! Qu'elles sortent !* La terminaison des verbes à l'impératif présent est la suivante :

- Pour le premier groupe : *e, ons, ez*.
- Pour le deuxième groupe : *is, issons, issez*.
- Pour le troisième groupe : *e, ons, ez/s, ons, ez*.

Vigilance !

Pour écrire sans se tromper la deuxième personne du singulier de l'impératif présent, il suffit de la faire précéder mentalement de *je*, car cette deuxième personne possède la même orthographe que la première (survivance du latin). On écrira donc : *Observe cette remarque* en ayant pensé préalablement (*j'*) *observe* ; ou : *Avance jusqu'à la limite* en ayant pensé (*j'*) *avance* ; ou bien : *Couvre tes épaules* en ayant pensé (*je*) *couvre* ; ou bien encore : *Rends ce service à ton voisin* en ayant pensé (*je*) *rends*. Ce procédé ne convient pas aux auxiliaires (*avoir fait* à l'impératif deuxième personne du singulier *aie*, *être fait sois*), ni au verbe *aller* (qui à la deuxième personne du singulier fait *va*).

Le s euphonique

Si on respecte absolument la conjugaison de la deuxième personne de l'impératif présent, on se trouve dans certains cas en présence d'un hiatus (le mot *hiatus* ne commence pas par un *h* aspiré, on fait donc la liaison : *un-n-hiatus*). L'hiatus est la rencontre de deux sons vocaliques (provenant des voyelles) qui donne l'impression désagréable de

rester trop longtemps bouche ouverte sans articuler tout en parlant : *Il va à Aachen* (Aix-la-Chapelle).

Pour éviter l'hiatus, on emploie un s euphonique : *Voici le cerisier et ses cerises : cueilles-en* (et non *cueille-en* qui comporterait un hiatus entre *cueille* et *en*). On trouve ce s euphonique dans *manges-en*, *offres-en*, *gardes-en*, etc. Le s euphonique est aussi employé devant le pronom adverbial *y* : *Vas-y* (et non : *Va-y*) ; *Le Parlement s'occupe de cette question : adresses-y ta requête*. Si *en* ou *y* est suivi d'un infinitif ou si *en* est une préposition, l'impératif garde son orthographe initiale et le trait d'union disparaît : *Va en parler au responsable ; Va y mettre ton grain de sel ; Donne en homme généreux !*

Les traits d'union et les pronoms

L'impératif peut être suivi de deux pronoms. Dans ce cas, on les relie tous les deux par des traits d'union : *Allez-vous-en ; Prenez-le-lui*. La succession des pronoms pose parfois quelques problèmes, surtout aux enfants qui s'habituent difficilement à l'élision. Ils diront par exemple : *Donne-moi- (z)-en*, au lieu de : *Donne-m'en* (sans doute influencés par *donnes-en* et son s euphonique). On entend aussi parfois : *Parle-*

moi- (z)-en, au lieu de : *Parle-m'en* ; *Dis-moi- (z)-en davantage* au lieu de : *Dis-m'en davantage*.

Les pronoms *le* et *la* ne s'élide que devant les pronoms *en* et *y* (qui se mettent toujours en dernier) : *Convaincs-le de cela* donne : *Convaincs-l'en* ; *Mène-le là-bas* donne : *Mène-l'y* ; *Emmenez-moi là-bas* donne : *Emmenez-m'y*. À la forme négative, le COD est toujours le plus près du verbe : *Ne me le dis pas !* Cependant, il y a exception pour *leur* et *lui*, qui se mettent entre le COD et le verbe : *Ne le leur dites pas* ; *Ne le lui avoue pas !*

Les deux autres personnes

La première et la deuxième personne du pluriel ne posent pas de problème particulier. Elles s'écrivent comme à l'indicatif : *Courons vers la victoire* ; *Revenez rapidement*. Pour trouver leur orthographe correcte, il suffit de faire précéder mentalement la première personne du pluriel du pronom personnel *nous* et la deuxième personne du pluriel du pronom personnel *vous*.



Va-t'en ou va-t-en ?

Seule la première orthographe est correcte, car *t'* n'est autre que le pronom personnel *te* qui s'élide (c'est-à-dire qui perd son *e*, remplacé par l'apostrophe) devant la voyelle *e* du pronom *en*. En revanche, on écrira : *Va-t-on bientôt partir ?* en faisant suivre le *t* d'un trait d'union car ce n'est pas un pronom personnel mais un *t* destiné à éviter l'hiatus (on ne peut prononcer *va-on*).

Le passé

Le passé de l'impératif est composé de l'auxiliaire (*être* ou *avoir*) au subjonctif et du participe passé du verbe à conjuguer. La conjugaison de l'auxiliaire suit la même règle que celle de l'impératif présent : la deuxième personne du singulier possède l'orthographe de la première. On doit donc, avant d'écrire, penser *je*. Ce qui donne : *Aie terminé* (que j'aie) *ton travail dans une heure ! Sois revenu* (que je sois) *pour dix heures*.

Les temps du participe et de l'infinitif

Le participe et l'infinitif possèdent chacun un présent et un passé.

Le présent et le passé du participe

Le participe présent se termine par *ant* : *coulissant* est le participe présent du verbe *coulisser*. Attention, sans doute vous rappelez-vous que le participe présent est invariable, par exemple dans cette phrase : *Cette porte de bois coulissant difficilement, nous la remplacerons par une baie en aluminium.* Mais le participe présent peut devenir un adjectif verbal : *Cette porte coulissante devra être remplacée.* Le passé du participe est composé de l'auxiliaire *avoir* au participe présent suivi du participe passé du verbe à conjuguer : *ayant coulissé* est le passé du participe du verbe *coulisser*. Mais la plupart du temps on rencontre le participe passé sans l'auxiliaire.

Le présent et le passé de l'infinitif

« *On ne peut être et avoir été.* » Dans cette maxime, dont on relève la première trace écrite en 1750, on trouve l'infinitif présent *être* et l'infinitif passé du

même verbe : *avoir été*. L'infinitif passé est donc composé de l'auxiliaire *avoir* à l'infinitif, suivi du participe passé du verbe à conjuguer.

Les règles de la concordance des temps

La qualité d'un message dépend du vocabulaire, de la syntaxe (la construction de la phrase), mais aussi du bon emploi des temps qui permet d'exprimer avec précision les idées, le déroulement d'une action.

Les doutes

Il existe une infinité de combinaisons possibles entre les différents temps disponibles dans la conjugaison française. En général, intuitivement, on exprime sa pensée en faisant concorder les temps employés, mais parfois subsistent des doutes. On l'a constaté pour l'emploi du subjonctif dans les subordonnées, il existe une règle précise : à l'emploi du présent ou du futur de l'indicatif dans la principale, correspond celui du présent ou du passé du subjonctif dans la subordonnée ; à l'emploi des temps du passé dans la principale,

correspond l'emploi de l'imparfait ou du plus-que-parfait du subjonctif dans la subordonnée.

Mais l'usage en décide autrement : l'emploi du subjonctif imparfait peut confiner au ridicule (*Il aurait fallu que nous avançassions*) ou révéler un louable souci de la correction (*Nous aurions aimé qu'il fût parmi nous*). Chacun demeure seul juge de ses choix.

L'harmonie avant tout

La règle qui recommande pour le récit l'emploi des couples présent/ passé composé ou imparfait/passé simple est souvent transgressée, parfois maladroitement, parfois de façon habile et réussie. D'ailleurs, est-ce vraiment une règle ? C'est plutôt un ensemble de recommandations qui soulignent la nécessité de ne pas mélanger de façon intempestive les temps qu'on emploie au risque de perturber la qualité du message. Bien sûr, on préfère que l'imparfait soit accompagné du passé simple quand on nous raconte une histoire ou quand on la lit.

Mais il en est des temps comme d'un clavier : certains en tirent spontanément des suites harmonieuses et séduisantes, d'autres produisent

de la cacophonie sans forcément s'en apercevoir. Dans un récit commencé au passé, on peut lire tout un passage raconté au présent, appelé alors présent de narration ou d'actualisation. Son avantage : donner à l'action davantage de vivacité, la mettre en relief. Puis on revient aux temps du passé (imparfait, passé simple).

DANS CE CHAPITRE

Sachez conjuguer les verbes

•

Repérez les difficultés liées à certains temps

•

Mémorisez les exceptions

Chapitre 14

Les verbes modèles

Vous avez des doutes pour la conjugaison de l'imparfait du verbe *vêtir*, pour le subjonctif présent du verbe *conquérir* ? Reportez-vous à l'index : *vêtir* et *conquérir* sont assortis d'un numéro qui vous renvoie au verbe modèle de la liste ci-dessous.

Onze des vingt temps de la conjugaison vous sont présentés pour chaque verbe modèle. À l'indicatif : le présent, l'imparfait, le passé simple, le futur simple, le passé composé. Au conditionnel : le présent. Au subjonctif : le présent, l'imparfait. À

l'impératif : le présent. Au participe : le présent, le passé.

Ceux qui ne sont pas mentionnés sont des temps composés très faciles à construire.

Indicatif

Pour l'indicatif plus-que-parfait, il suffit de conjuguer l'auxiliaire — *avoir* ou *être* — à l'imparfait et de le faire suivre du participe passé du verbe à conjuguer (*j'avais appelé*). Le passé antérieur est composé de l'auxiliaire — *avoir* ou *être* — au passé simple, suivi du participe passé du verbe à conjuguer (*j'eus appelé*). Le futur antérieur commence par l'auxiliaire — *avoir* ou *être* — au futur simple, suivi du participe passé (*j'aurai appelé*).

Conditionnel, subjonctif, impératif, infinitif

Pour le conditionnel passé (première forme, si on juge que le conditionnel passé possède deux formes), on conjugue l'auxiliaire — *avoir* ou *être* — au conditionnel présent et on ajoute le participe passé (*j'aurais appelé*). Le conditionnel

passé deuxième forme est composé de l'auxiliaire — *avoir* ou *être* — au subjonctif imparfait, suivi du participe passé (*j'eusse appelé*). À l'impératif passé, le participe passé est précédé de l'auxiliaire — *avoir* ou *être* — au subjonctif présent (*aie appelé, ayons appelé, ayez appelé*). L'infinitif comporte deux temps : le présent (*appeler*) et le passé (*avoir appelé*).

Conjugaisons types

1. Acheter

Présent : J'achète, tu achètes, il achète, nous achetons, vous achetez, ils achètent. **Imparfait** : J'achetais, tu achetais, il achetait, nous achetions, vous achetiez, ils achetaient. **Passé simple** : J'achetai, tu achetas, il acheta, nous achetâmes, vous achetâtes, ils achetèrent. **Futur simple** : J'achèterai, tu achèteras, il achètera, nous achèterons, vous achèterez, ils achèteront. **Passé composé** : J'ai acheté, tu as acheté, il a acheté, nous avons acheté, vous avez acheté, ils ont acheté. **Conditionnel présent** : J'achèterais, tu achèterais, il achèterait, nous achèterions, vous achèteriez, ils achèteraient. **Subjonctif présent** : Que j'achète, que

tu achètes, qu'il achète, que nous achetions, que vous achetiez, qu'ils achètent. **Subjonctif imparfait** : Que j'achetasse, que tu achetasses, qu'il achetât, que nous achetassions, que vous achetassiez, qu'ils achetassent. **Impératif présent** : Achète, achetons, achetez. **Participe présent** : Achetant. **Participe passé** : Acheté.



Attention

Faute récurrente

Le subjonctif présent du verbe *acquérir* est victime d'une faute récurrente dans certains livres de conjugaison ou dictionnaires. En effet, les deux premières personnes du pluriel y sont conjuguées ainsi : *Que nous acquiérions, que vous acquériez*. Or, pour ces deux personnes du subjonctif, on ne doit pas mettre de *i* après le *qu*. Ce qui nous donne la conjugaison correcte : *Que nous acquérons, que vous acquérez*. Vérifiez sans tarder si cette erreur ne se trouve pas dans le livre de conjugaison auquel vous avez toujours fait confiance. Jusqu'à aujourd'hui...

2. Acquérir

Présent : J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent.
Imparfait : J'acquérais, tu acquérais, il acquérait, nous acquérions, vous acquériez, ils acquéraient.
Passé simple : J'acquis, tu acquis, il acquit, nous acquîmes, vous acquîtes, ils acquirent. **Futur simple** : J'acquerrai, tu acquerras, il acquerra, nous acquerrons, vous acquerrez, ils acquerront. **Passé composé** : J'ai acquis, tu as acquis, il a acquis, nous avons acquis, vous avez acquis, ils ont acquis.
Conditionnel présent : J'acquerrais, tu acquerrais, il acquerrait, nous acquerrions, vous acqueriez, ils acquerraient. **Subjonctif présent** : Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que nous acquérions, que vous acquériez, qu'ils acquièrent.
Subjonctif imparfait : Que j'acquiesse, que tu acquiesse, qu'il acquît, que nous acquissions, que vous acquissiez, qu'ils acquissent. **Impératif présent** : Acquiers, acquérons, acquérez. **Participe présent** : Acquérant. **Participe passé** : Acquis.

3. Acquiescer

Présent : J'acquiesce, tu acquiesces, il acquiesce, nous acquiesçons, vous acquiescez, ils acquiescent.
Imparfait : J'acquiesçais, tu acquiesçais, il

acquiesçait, nous acquiescions, vous acquiesciez, ils acquiesçaient. **Passé simple** : J'acquiesçai, tu acquiesças, il acquiesça, nous acquiesçâmes, vous acquiesçâtes, ils acquiescèrent. **Futur simple** : J'acquiescerai, tu acquiesceras, il acquiescera, nous acquiescerons, vous acquiescerez, ils acquiesceront. **Passé composé** : J'ai acquiescé, tu as acquiescé, il a acquiescé, nous avons acquiescé, vous avez acquiescé, ils ont acquiescé. **Conditionnel présent** : J'acquiescerais, tu acquiescerais, il acquiescerait, nous acquiescerions, vous acquiescieriez, ils acquiesceraient. **Subjonctif présent** : Que j'acquiesce, que tu acquiesces, qu'il acquiesce, que nous acquiescions, que vous acquiesciez, qu'ils acquiescent. **Subjonctif imparfait** : Que j'acquiesçasse, que tu acquiesçasses, qu'il acquiesçât, que nous acquiesçassions, que vous acquiesçassiez, qu'ils acquiesçassent. **Impératif présent** : Acquiesce, acquiesçons, acquiescez. **Participe présent** : Acquiesçant. **Participe passé** : Acquiescé.

4. Aller

Présent : Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont. **Imparfait** : J'allais, tu allais, il allait,

nous allions, vous alliez, ils allaient. **Passé simple** : J'allai, tu allas, il alla, nous allâmes, vous allâtes, ils allèrent. **Futur simple** : J'irai, tu iras, il ira, nous irons, vous irez, ils iront. **Passé composé** : Je suis allé, tu es allé, il est allé, nous sommes allés, vous êtes allés, ils sont allés. **Conditionnel présent** : J'irais, tu irais, il irait, nous irions, vous iriez, ils iraient. **Subjonctif présent** : Que j'aie, que tu aies, qu'il aie, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent. **Subjonctif imparfait** : Que j'allasse, que tu allasses, qu'il allât, que nous allussions, que vous allussiez, qu'ils allassent. **Impératif présent** : Va, allons, allez (mais, pour des raisons euphoniques, on met un s à va dans vas-y). **Participe présent** : Allant. **Participe passé** : Allé.



J'ai été, je suis allé

Les formes *je suis allé* et *j'ai été* se trouvent souvent en concurrence dans le discours, et la plupart du temps *j'ai été* l'emporte. Pourtant, il existe plus qu'une nuance d'emploi. *J'ai été* signifie qu'on est resté dans le lieu dont on parle ; bien sûr, on s'y est rendu, mais on y a séjourné, d'où l'emploi du verbe être. *Je suis allé* implique un déplacement (*aller* est issu de trois verbes latins : *vadere*, *ire* et *ambulare*, qui signifient tous les trois se déplacer, marcher, se promener, aller vers). On peut donc dire : *J'ai été à Paris pendant un mois* (j'y ai vécu) ; *Je suis allé à Paris voilà un mois* (j'ai effectué le déplacement).

5. Appeler

Présent : J'appelle, tu appelles, il appelle, nous appelons, vous appelez, ils appellent. **Imparfait** : J'appelais, tu appelais, il appelait, nous appelions, vous appeliez, ils appelaient. **Passé simple** : J'appelai, tu appelas, il appela, nous appelâmes, vous appelâtes, ils appelèrent. **Futur simple** : J'appellerai, tu appelleras, il appellera, nous appellerons, vous appellerez, ils appelleront. **Passé**

composé : J'ai appelé, tu as appelé, il a appelé, nous avons appelé, vous avez appelé, ils ont appelé. **Conditionnel présent** : J'appellerais, tu appellerais, il appellerait, nous appellerions, vous appelleriez, ils appelleraient. **Subjonctif présent** : Que j'appelle, que tu appelles, qu'il appelle, que nous appelions, que vous appeliez, qu'ils appellent. **Subjonctif imparfait** : Que j'appelasse, que tu appelasses, qu'il appelât, que nous appelassions, que vous appelassiez, qu'ils appelassent. **Impératif présent** : Appelle, appelons, appelez. **Participe présent** : Appelant. **Participe passé** : Appelé.

6. Arguer

On prononce *ar-gu-er*. **Présent** : J'arguë, tu arguës, il arguë, nous arguons, vous arguez, ils arguënt. **Imparfait** : J'arguais, tu arguais, il arguait, nous arguions, vous arguïez, ils arguaient. **Passé simple** : J'arguai, tu arguas, il argua, nous arguâmes, vous arguâtes, ils arguèrent. **Futur simple** : J'arguërai, tu arguëras, il arguëra, nous arguërons, vous arguërez, ils arguëront. **Passé composé** : J'ai argué, tu as argué, il a argué, nous avons argué, vous avez argué, ils ont argué. **Conditionnel présent** : J'arguërais, tu arguërais, il arguërait, nous

arguërions, vous arguëriez, ils arguëraient. **Subjonctif présent** : Que j'arguë, que tu arguës, qu'il arguë, que nous arguïons, que vous arguïez, qu'ils arguënt. **Subjonctif imparfait** : Que j'arguasse, que tu arguasses, qu'il arguât, que nous arguassions, que vous arguassiez, qu'ils arguassent. **Impératif présent** : Arguë, arguons, arguez. **Participe présent** : Arguant. **Participe passé** : Argué.



Attention

Ar-gu-er

On doit toujours prononcer le *u* dans la conjugaison du verbe *arguer*. Par exemple, dans *j'arguë*, le tréma est présent sur la dernière lettre afin que le *u* soit prononcé. *J'arguais* se prononce : *j'ar-gu-ais*, *nous arguions* : *nous ar-gu-ions*, *j'arguai* : *j'ar-gu-ai*, *nous avons argué* : *nous avons ar-gu-é*, *qu'il arguât* : *qu'il ar-gu-ât*, etc.

7. Assaillir

Présent : J'assaille, tu assailles, il assaille, nous assaillons, vous assailliez, ils assaillent. **Imparfait** : J'assillais, tu assillais, il assillait, nous assillions, vous assilliez, ils assillaient. **Passé**

simple : J'assaillis, tu assaillis, il assaillit, nous assaillîmes, vous assaillîtes, ils assaillirent. **Futur simple** : J'assaillirai, tu assailliras, il assaillira, nous assaillirons, vous assaillirez, ils assailliront. **Passé composé** : J'ai assailli, tu as assailli, il a assailli, nous avons assailli, vous avez assailli, ils ont assailli. **Conditionnel présent** : J'assaillirais, tu assaillirais, il assaillirait, nous assaillirions, vous assailliriez, ils assailliraient. **Subjonctif présent** : Que j'assaille, que tu assailles, qu'il assaille, que nous assaillions, que vous assailliez, qu'ils assaillent. **Subjonctif imparfait** : Que j'assaillisse, que tu assaillisses, qu'il assaillît, que nous assaillions, que vous assaillissiez, qu'ils assaillissent. **Impératif présent** : Assaille, assaillons, assaillez. **Participe présent** : Assaillant. **Participe passé** : Assailli.

8. Asseoir (1)

Présent : J'assieds, tu assieds, il assied, nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent. **Imparfait** : J'asseyais, tu asseyais, il asseyait, nous asseyions, vous asseyiez, ils asseyaient. **Passé simple** : J'assis, tu assis, il assit, nous assîmes, vous assîtes, ils assirent. **Futur simple** : J'assiérai, tu assiéras, il

assiéra, nous assiérons, vous assiérez, ils assiéront.
Passé composé : J'ai assis, tu as assis, il a assis, nous avons assis, vous avez assis, ils ont assis.
Conditionnel présent : J'assiérais, tu assiérais, il assiérait, nous assiérions, vous assiériez, ils assiéraient.
Subjonctif présent : Que j'asseye, que tu asseyes, qu'il asseye, que nous asseyions, que vous asseyiez, qu'ils asseyent.
Subjonctif imparfait : Que j'assisse, que tu assisses, qu'il assît, que nous assissions, que vous assissiez, qu'ils assissent.
Impératif présent : Assieds, asseyons, asseyez.
Participe présent : Asseyant.
Participe passé : Assis.

Asseoir (2)

Présent : J'assois, tu assois, il assoit, nous assoyons, vous assoyez, ils assoient.
Imparfait : J'assoiais, tu assoiais, il assoyait, nous assoyions, vous assoyiez, ils assoyaient.
Passé simple : Identique à asseoir 1.
Futur simple : J'assoirai, tu assoiras, il assoira, nous assoirons, vous assoirez, ils assoiront.
Conditionnel présent : J'assoirais, tu assoirais, il assoirait, nous assoirions, vous assoiriez, ils assoiraient.
Subjonctif présent : Que j'assoie, que tu assoies, qu'il assoie, que nous

assoions, que vous assoyiez, qu'ils assoient.
Subjonctif imparfait : Identique à asseoir 1.
Impératif présent : Assois, assoions, assoyez.
Participe présent : Assoyant.



Attention

Je m'assieds ou je m'assois ?

Asseoir possède deux conjugaisons. Laquelle des deux est-il préférable d'employer ? Les deux sont parfaitement correctes. Cependant, on peut dire qu'au sens figuré c'est la conjugaison 2 (*oi*) qui l'emporte et qu'à l'écrit la conjugaison 1 domine nettement. À l'oral, c'est la conjugaison 1 qu'on entend le plus souvent, sauf pour le futur et le conditionnel où la forme en *oi* semble être mieux maîtrisée. À l'impératif, on dira *assieds-toi* ou *assois-toi*, mais jamais *assis-toi*. Ce *assis* est une forme du présent de l'indicatif datant du xvii^e siècle, inusitée aujourd'hui.

9. Avoir

Présent : J'ai, tu as, il a, nous avons, vous avez, ils ont. **Imparfait** : J'avais, tu avais, il avait, nous avions, vous aviez, ils avaient. **Passé simple** : J'eus, tu eus, il eut, nous eûmes, vous eûtes, ils eurent.

Futur simple : J'aurai, tu auras, il aura, nous aurons, vous aurez, ils auront. **Passé composé** : J'ai eu, tu as eu, il a eu, nous avons eu, vous avez eu, ils ont eu. **Conditionnel présent** : J'aurais, tu aurais, il aurait, nous aurions, vous auriez, ils auraient. **Subjonctif présent** : Que j'aie, que tu aies, qu'il ait, que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient. **Subjonctif imparfait** : Que j'eusse, que tu eusses, qu'il eût, que nous eussions, que vous eussiez, qu'ils eussent. **Impératif présent** : Aie, ayons, ayez. **Participe présent** : Ayant. **Participe passé** : Eu.

10. Battre

Présent : Je bats, tu bats, il bat, nous battons, vous battez, ils battent. **Imparfait** : Je battais, tu battais, il battait, nous battions, vous battiez, ils battaient. **Passé simple** : Je battis, tu battis, il battit, nous battîmes, vous battîtes, ils battirent. **Futur simple** : Je battrai, tu battras, il battra, nous battrons, vous battrez, ils battront. **Passé composé** : J'ai battu, tu as battu, il a battu, nous avons battu, vous avez battu, ils ont battu. **Conditionnel présent** : Je battrais, tu battrais, il battrait, nous battrions, vous battriez, ils battraient. **Subjonctif présent** : Que je batte, que tu battes, qu'il batte, que nous battions,

que vous battiez, qu'ils battent. **Subjonctif imparfait** : Que je battisse, que tu battisses, qu'il battît, que nous battissions, que vous battissiez, qu'ils battissent. **Impératif présent** : Bats, battons, battez. **Participe présent** : Battant. **Participe passé** : Battu.

11. Boire

Présent : Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent. **Imparfait** : Je buvais, tu buvais, il buvait, nous buvions, vous buviez, ils buvaient. **Passé simple** : Je bus, tu bus, il but, nous bûmes, vous bûtes, ils burent. **Futur simple** : Je boirai, tu boiras, il boira, nous boirons, vous boirez, ils boiront. **Passé composé** : J'ai bu, tu as bu, il a bu, nous avons bu, vous avez bu, ils ont bu. **Conditionnel présent** : Je boirais, tu boirais, il boirait, nous boirions, vous boiriez, ils boiraient. **Subjonctif présent** : Que je boive, que tu boives, qu'il boive, que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent. **Subjonctif imparfait** : Que je busse, que tu busses, qu'il bût, que nous bussions, que vous bussiez, qu'ils bussent. **Impératif présent** : Bois, buvons, buvez. **Participe présent** : Buvant. **Participe passé** : Bu.

12. Bouillir

Présent : Je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent. **Imparfait** : Je bouillais, tu bouillais, il bouillait, nous bouillions, vous bouilliez, ils bouillaient. **Passé simple** : Je bouillis, tu bouillis, il bouillit, nous bouillîmes, vous bouillîtes, ils bouillirent. **Futur simple** : Je bouillirai, tu bouilliras, il bouillira, nous bouillirons, vous bouillirez, ils bouilliront. **Passé composé** : J'ai bouilli, tu as bouilli, il a bouilli, nous avons bouilli, vous avez bouilli, ils ont bouilli. **Conditionnel présent** : Je bouillirais, tu bouillirais, il bouillirait, nous bouillirions, vous bouilliriez, ils bouilliraient. **Subjonctif présent** : Que je bouille, que tu bouilles, qu'il bouille, que nous bouillions, que vous bouilliez, qu'ils bouillent. **Subjonctif imparfait** : Que je bouillisse, que tu bouillisses, qu'il bouillît, que nous bouillissions, que vous bouillissiez, qu'ils bouillissent. **Impératif présent** : Bous, bouillons, bouillez. **Participe présent** : Bouillant. **Participe passé** : Bouilli.

13. Commencer

Présent : Je commence, tu commences, il commence, nous commençons, vous commencez, ils commencent. **Imparfait** : Je commençais, tu commençais, il commençait, nous commencions, vous commenciez, ils commençaient. **Passé simple** : Je commençai, tu commenças, il commença, nous commençâmes, vous commençâtes, ils commencèrent. **Futur simple** : Je commencerai, tu commenceras, il commencera, nous commencerons, vous commencerez, ils commenceront. **Passé composé** : J'ai commencé, tu as commencé, il a commencé, nous avons commencé, vous avez commencé, ils ont commencé. **Conditionnel présent** : Je commencerais, tu commencerais, il commencerait, nous commencerions, vous commenceriez, ils commenceraient. **Subjonctif présent** : Que je commence, que tu commences, qu'il commence, que nous commencions, que vous commenciez, qu'ils commencent. **Subjonctif imparfait** : Que je commençasse, que tu commençasses, qu'il commençât, que nous commençassions, que vous commençassiez, qu'ils commençassent. **Impératif présent** : Commence, commençons, commencez. **Participe présent** : Commenant. **Participe passé** : Commencé.



Attention

La cédille

N'oubliez pas la cédille sous le c devant les voyelles *a, o, u*, afin d'obtenir le son [s]. Pour les verbes en *cer*, les voyelles *a* et *o* sont concernées : *nous commençons, je commençai, nous commençâmes*. Certains verbes en *oir* en ont également besoin : *je déçus, elle reçut*.

14. Conclure

Présent : Je conclus, tu conclus, il conclut, nous concluons, vous concluez, ils concluent. **Imparfait** : Je concluais, tu concluais, il concluait, nous concluions, vous concluiez, ils concluaient. **Passé simple** : Je conclus, tu conclus, il conclut, nous conclûmes, vous conclûtes, ils conclurent. **Futur simple** : Je conclurai, tu concluras, il conclura, nous conclurons, vous conclurez, ils concluront. **Passé composé** : J'ai conclu, tu as conclu, il a conclu, nous avons conclu, vous avez conclu, ils ont conclu. **Conditionnel présent** : Je conclurais, tu conclurais, il conclurait, nous conclurions, vous concluriez, ils concluraient. **Subjonctif présent** : Que je conclue, que tu conclues, qu'il conclue, que nous concluions,

que vous concluiez, qu'ils concluent. **Subjonctif imparfait** : Que je conclusse, que tu conclusses, qu'il conclût, que nous conclusions, que vous conclussiez, qu'ils conclussent. **Impératif présent** : Conclus, concluons, concluez. **Participe présent** : Concluant. **Participe passé** : Conclu.



Attention

Attention : futur !

Le futur et le conditionnel du verbe *conclure* ne prennent pas de *e* dans leur conjugaison : *je conclurai, nous conclurons*. L'attraction des verbes en *uer* (*je suerai, nous tuerons* — conjugaisons correctes) peut conduire à commettre l'erreur dans le verbe *conclure*.

15. Conduire

Présent : Je conduis, tu conduis, il conduit, nous conduisons, vous conduisez, ils conduisent.

Imparfait : Je conduisais, tu conduisais, il conduisait, nous conduisions, vous conduisiez, ils conduisaient. **Passé simple** : Je conduisis, tu conduisis, il conduisit, nous conduisîmes, vous conduisîtes, ils conduisirent.

Futur simple : Je conduirai, tu conduiras, il conduira, nous

conduirons, vous conduirez, ils conduiront. **Passé composé** : J'ai conduit, tu as conduit, il a conduit, nous avons conduit, vous avez conduit, ils ont conduit. **Conditionnel présent** : Je conduirais, tu conduirais, il conduirait, nous conduirions, vous conduiriez, ils conduiraient. **Subjonctif présent** : Que je conduise, que tu conduises, qu'il conduise, que nous conduisions, que vous conduisiez, qu'ils conduisent. **Subjonctif imparfait** : Que je conduisisse, que tu conduisisses, qu'il conduisît, que nous conduisissions, que vous conduisissiez, qu'ils conduisissent. **Impératif présent** : Conduis, conduisons, conduisez. **Participe présent** : Conduisant. **Participe passé** : Conduit (pour lui et nuire, le participe passé est invariable : lui, nui).

16. Connaître

Présent : Je connais, tu connais, il connaît, nous connaissons, vous connaissez, ils connaissent. **Imparfait** : Je connaissais, tu connaissais, il connaissait, nous connaissions, vous connaissiez, ils connaissaient. **Passé simple** : Je connus, tu connus, il connut, nous connûmes, vous connûtes, ils connurent. **Futur simple** : Je connaîtrai, tu connaîtras, il connaîtra, nous connaîtrons, vous

connaîtrez, ils connaîtront. **Passé composé** : J'ai connu, tu as connu, il a connu, nous avons connu, vous avez connu, ils ont connu. **Conditionnel présent** : Je connaîtrais, tu connaîtrais, il connaîtrait, nous connaîtrions, vous connaîtriez, ils connaîtraient. **Subjonctif présent** : Que je connaisse, que tu connaisses, qu'il connaisse, que nous connaissions, que vous connaissiez, qu'ils connaissent. **Subjonctif imparfait** : Que je connusse, que tu connusses, qu'il connût, que nous connussions, que vous connussiez, qu'ils connussent. **Impératif présent** : Connais, connaissons, connaissez. **Participe présent** : Connaisant. **Participe passé** : Connu.



Chapeau !

En 1991, le Conseil supérieur de la langue française a proposé que l'accent circonflexe ne soit plus obligatoire chaque fois qu'il n'est pas indispensable. Concerné par cette proposition, l'accent circonflexe de *connaître* n'a pas quitté son *i*, il le chapeaute encore solidement, puisque jamais ou presque *connaître* ne sort découvert, ni ne se découvre en cours de conjugaison. Journalistes, écrivains et autres gens de plume, ou bien qui que ce soit, finalement, personne ne semble pressé de mettre en pratique cette recommandation. Personne n'a envie de porter le chapeau...

17. Contredire

Présent : Je contredis, tu contredis, il contredit, nous contredisons, vous contredisez, ils contredisent. **Imparfait** : Je contredisais, tu contredisais, il contredisait, nous contredisions, vous contredisiez, ils contredisaient. **Passé simple** : Je contredis, tu contredis, il contredit, nous contredîmes, vous contredîtes, ils contredirent. **Futur simple** : Je contredirai, tu contrediras, il

contredira, nous contredirons, vous contredirez, ils contrediront. **Passé composé** : J'ai contredit, tu as contredit, il a contredit, nous avons contredit, vous avez contredit, ils ont contredit. **Conditionnel présent** : Je contredirais, tu contredirais, il contredirait, nous contredirions, vous contrediriez, ils contrediraient. **Subjonctif présent** : Que je contredise, que tu contredises, qu'il contredise, que nous contredisions, que vous contredissiez, qu'ils contredissent. **Subjonctif imparfait** : Que je contredisse, que tu contredisses, qu'il contredît, que nous contredissions, que vous contredissiez, qu'ils contredissent. **Impératif présent** : Contredis, contredisons, contredisez. **Participe présent** : Contredisant. **Participe passé** : Contredit.



Attention

Vous dites ?

Seul le verbe *dire* fait *vous dites* à la deuxième personne du pluriel de l'indicatif présent. Ses dérivés *contredire*, *dédire*, *interdire*, *médire*, *prédire* font à cette deuxième personne du pluriel *vous contredisez*, *vous dédisez*, *vous interdisez*, *vous médisez*, *vous prédisez*. Au subjonctif présent, on dit : *Il faut que vous le lui disiez*, et non : *Il faut que vous le lui dites*.

18. Coudre

Présent : Je couds, tu couds, il coud, nous cousons, vous cousez, ils cousent. **Imparfait** : Je cousais, tu cousais, il cousait, nous cousions, vous cousiez, ils cousaient. **Passé simple** : Je cousis, tu cousis, il cousit, nous cousîmes, vous cousîtes, ils cousirent. **Futur simple** : Je coudrai, tu coudras, il coudra, nous coudrons, vous coudrez, ils coudront. **Passé composé** : J'ai cousu, tu as cousu, il a cousu, nous avons cousu, vous avez cousu, ils ont cousu. **Conditionnel présent** : Je coudrais, tu coudrais, il coudrait, nous coudrions, vous coudriez, ils coudraient. **Subjonctif présent** : Que je couse, que tu couses, qu'il couse, que nous cousions, que vous cousiez, qu'ils cousent. **Subjonctif imparfait** : Que je cousisse, que tu cousisses, qu'il cousît, que nous cousissions, que vous cousissiez, qu'ils cousissent. **Impératif présent** : Couds, cousons, cousez. **Participe présent** : Cousant. **Participe passé** : Cousu.

19. Courir

Présent : Je cours, tu cours, il court, nous courons, vous courez, ils courent. **Imparfait** : Je courais, tu

courais, il courait, nous courions, vous couriez, ils couraient. **Passé simple** : Je courus, tu courus, il courut, nous courûmes, vous courûtes, ils coururent. **Futur simple** : Je courrai, tu courras, il courra, nous courrons, vous courrez, ils courront. **Passé composé** : J'ai couru, tu as couru, il a couru, nous avons couru, vous avez couru, ils ont couru. **Conditionnel présent** : Je courrais, tu courrais, il courrait, nous courrions, vous courriez, ils courraient. **Subjonctif présent** : Que je coure, que tu coures, qu'il coure, que nous courions, que vous couriez, qu'ils courent. **Subjonctif imparfait** : Que je courusse, que tu courusses, qu'il courût, que nous courussions, que vous courussiez, qu'ils courussent. **Impératif présent** : Cours, courons, courez. **Participe présent** : Courant. **Participe passé** : couru.



Je courais, je courrais

L'imparfait du verbe *courir* et de ceux qui ont la même conjugaison s'écrit avec un seul *r*. Le futur et le conditionnel en ont deux. Cette différence doit être marquée à l'oral par une légère accentuation dans la prononciation des *r* au futur et au conditionnel.

20. Craindre

Présent : Je crains, tu crains, il craint, nous craignons, vous craignez, ils craignent. **Imparfait** : Je craignais, tu craignais, il craignait, nous craignions, vous craigniez, ils craignaient. **Passé simple** : Je craignis, tu craignis, il craignit, nous craignîmes, vous craignîtes, ils craignirent. **Futur simple** : Je craindrai, tu craindras, il craindra, nous craindrons, vous craindrez, ils craindront. **Passé composé** : J'ai craint, tu as craint, il a craint, nous avons craint, vous avez craint, ils ont craint. **Conditionnel présent** : Je craindrais, tu craindrais, il craindrait, nous craindrions, vous craindriez, ils craindraient. **Subjonctif présent** : Que je craigne, que tu craignes, qu'il craigne, que nous craignions, que vous craigniez, qu'ils craignent. **Subjonctif imparfait** : Que je craignisse, que tu craignisses, qu'il craignît, que nous craignissions, que vous craignissiez, qu'ils craignissent. **Impératif présent** : Crains, craignons, craignez. **Participe présent** : Craignant. **Participe passé** : Craint.

21. Créer

Présent : Je crée, tu crées, il crée, nous créons, vous créez, ils créent. **Imparfait** : Je créais, tu créais, il créait, nous créions, vous créiez, ils créaient. **Passé simple** : Je créai, tu créas, il créa, nous créâmes, vous créâtes, ils créèrent. **Futur simple** : Je créerai, tu créeras, il créera, nous créerons, vous créerez, ils créeront. **Passé composé** : J'ai créé, tu as créé, il a créé, nous avons créé, vous avez créé, ils ont créé. **Conditionnel présent** : Je créerais, tu créerais, il créerait, nous créerions, vous créeriez, ils créeraient. **Subjonctif présent** : Que je crée, que tu crées, qu'il crée, que nous créions, que vous créiez, qu'ils créent. **Subjonctif imparfait** : Que je créasse, que tu créasses, qu'il créât, que nous créassions, que vous créassiez, qu'ils créassent. **Impératif présent** : Crée, créons, créez. **Participe présent** : Créant. **Participe passé** : Créé.



Attention

Trois e

On hésite parfois à écrire les trois e successifs (dont deux accentués) que réclame le participe passé accordé au féminin du verbe *créer*. Pourtant, il n'y a rien de plus facile et de plus logique : *Cette œuvre a été créée récemment ; Ces œuvres ont été créées il y a longtemps.*

22. Crier

Présent : Je crie, tu cries, il crie, nous criions, vous criez, ils crient. **Imparfait** : Je criais, tu criais, il criait, nous criions, vous criiez, ils criaient. **Passé simple** : Je criai, tu crias, il cria, nous criâmes, vous criâtes, ils crièrent. **Futur simple** : Je crierai, tu crieras, il crierà, nous crierons, vous crierez, ils crieront. **Passé composé** : J'ai crié, tu as crié, il a crié, nous avons crié, vous avez crié, ils ont crié. **Conditionnel présent** : Je crierais, tu crierais, il crierait, nous crierions, vous crieriez, ils crieraient. **Subjonctif présent** : Que je crie, que tu cries, qu'il crie, que nous criions, que vous criiez, qu'ils crient. **Subjonctif imparfait** : Que je criasse, que tu criasses, qu'il criât, que nous criassions, que vous criassiez, qu'ils criassent. **Impératif présent** : Crie, criions, criez. **Participe présent** : Criant. **Participe passé** : Crié.



Attention

Deux *i*

Toujours surprenant, le double *i* de l'imparfait pour les verbes en *ier* : *Il y a peu, vous alliez encore commerce et économie ; Voilà six mois, nous lui dédions cette œuvre.* Surprenant, mais obligatoire !

23. Croire

Présent : Je crois, tu crois, il croit, nous croyons, vous croyez, ils croient. **Imparfait** : Je croyais, tu croyais, il croyait, nous croyions, vous croyiez, ils croyaient. **Passé simple** : Je crus, tu crus, il crut, nous crûmes, vous crûtes, ils crurent. **Futur simple** : Je croirai, tu croiras, il croira, nous croirons, vous croirez, ils croiront. **Passé composé** : J'ai cru, tu as cru, il a cru, nous avons cru, vous avez cru, ils ont cru. **Conditionnel présent** : Je croirais, tu croirais, il croirait, nous croirions, vous croiriez, ils croiraient. **Subjonctif présent** : Que je croie, que tu croies, qu'il croie, que nous croyions, que vous croyiez, qu'ils croient. **Subjonctif imparfait** : Que je crusse, que tu crusses, qu'il crût, que nous crussions, que vous crussiez, qu'ils crussent. **Impératif présent** : Crois, croyons, croyez. **Participe présent** : Croyant. **Participe passé** : Cru.



Attention

Erreur de jeunesse

Parce qu'ils le confondent avec *devoir* qui fait *ils doivent* à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, les enfants font souvent l'erreur suivante en conjuguant le verbe *croire* : *Ils croivent*, au lieu de : *Ils croient*. Les adultes, eux, ne la font jamais (ou presque).

24. Croître

Présent : Je crois, tu crois, il croît, nous croissons, vous croissez, ils croissent. **Imparfait** : Je croissais, tu croissais, il croissait, nous croissions, vous croissiez, ils croissaient. **Passé simple** : Je crûs, tu crûs, il crût, nous crûmes, vous crûtes, ils crûrent. **Futur simple** : Je croîtrai, tu croîtras, il croîtra, nous croîtrons, vous croîtrez, ils croîtront. **Passé composé** : J'ai crû, tu as crû, il a crû, nous avons crû, vous avez crû, ils ont crû. **Conditionnel présent** : Je croîtrais, tu croîtrais, il croîtrait, nous croîtrions, vous croîtriez, ils croîtraient. **Subjonctif présent** : Que je croisse, que tu croisses, qu'il croisse, que nous croissions, que vous croissiez, qu'ils croissent. **Subjonctif imparfait** : Que je

crûsse, que tu crûsses, qu'il crût, que nous crûssions, que vous crûssiez, qu'ils crûssent.
Impératif présent : Crois, croissons, croissez.
Participe présent : Croissant. **Participe passé** : Crû.

25. Cueillir

Présent : Je cueille, tu cueilles, il cueille, nous cueillons, vous cueillez, ils cueillent. **Imparfait** : Je cueillais, tu cueillais, il cueillait, nous cueillions, vous cueilliez, ils cueillaient. **Passé simple** : Je cueillis, tu cueillis, il cueillit, nous cueillîmes, vous cueillîtes, ils cueillirent. **Futur simple** : Je cueillerai, tu cueilleras, il cueillera, nous cueillerons, vous cueillerez, ils cueilleront. **Passé composé** : J'ai cueilli, tu as cueilli, il a cueilli, nous avons cueilli, vous avez cueilli, ils ont cueilli. **Conditionnel présent** : Je cueillerais, tu cueillerais, il cueillerait, nous cueillerions, vous cueilleriez, ils cueilleraient. **Subjonctif présent** : Que je cueille, que tu cueilles, qu'il cueille, que nous cueillions, que vous cueilliez, qu'ils cueillent. **Subjonctif imparfait** : Que je cueillisse, que tu cueillisses, qu'il cueillît, que nous cueillissions, que vous cueillissiez, qu'ils cueillissent. **Impératif présent** : Cueille, cueillons,

cueillez. **Participe présent** : Cueillant. **Participe passé** : Cueilli.



Attention

Un bon accueil

Danger ! Le verbe *cueillir* et ses dérivés, surtout le verbe *accueillir*, courent un risque majeur à tous les temps : celui de se retrouver avec un *e* mal placé qui transforme le son [k] en [s]. En effet, le son *e* pouvant être obtenu par les deux lettres *eu* (dans *beurre, heure, bonheur*, par exemple), on a tendance à vouloir écrire *j'acceuille* (ou bien *un acceuil*). Or un *c* suivi d'un *e* donne le son [se], celui du démonstratif *ce* par exemple. On doit donc inverser les lettres, *eu* devenant *ue*, pour obtenir du *c* le son [k] : *j'accueille, un accueil*.

26. Déceler

Présent : Je décèle, tu décèles, il décèle, nous décelons, vous décelez, ils décèlent. **Imparfait** : Je décelais, tu décelais, il décelait, nous décelions, vous déceliez, ils décelaient. **Passé simple** : Je décelai, tu décelas, il décela, nous décelâmes, vous décelâtes, ils décelèrent. **Futur simple** : Je décèlerai, tu décèleras, il décèlera, nous décèlerons, vous

décélerez, ils décèleront. **Passé composé** : J'ai décelé, tu as décelé, il a décelé, nous avons décelé, vous avez décelé, ils ont décelé. **Conditionnel présent** : Je décèlerais, tu décèlerais, il décèlerait, nous décèlerions, vous décèleriez, ils décèleraient. **Subjonctif présent** : Que je décèle, que tu décèles, qu'il décèle, que nous décelions, que vous déceliez, qu'ils décèlent. **Subjonctif imparfait** : Que je décelasse, que tu décelasses, qu'il décelât, que nous décelassions, que vous décelassiez, qu'ils décelassent. **Impératif présent** : Décèle, décelons, décelez. **Participe présent** : Décélant. **Participe passé** : Décelé.

27. Devoir

Présent : Je dois, tu dois, il doit, nous devons, vous devez, ils doivent. **Imparfait** : Je devais, tu devais, il devait, nous devions, vous deviez, ils devaient. **Passé simple** : Je dus, tu dus, il dut, nous dûmes, vous dûtes, ils durent. **Futur simple** : Je devrai, tu devras, il devra, nous devrons, vous devrez, ils devront. **Passé composé** : J'ai dû, tu as dû, il a dû, nous avons dû, vous avez dû, ils ont dû. **Conditionnel présent** : Je devrais, tu devrais, il devrait, nous devrions, vous devriez, ils devraient.

Subjonctif présent : Que je doive, que tu doives, qu'il doive, que nous devions, que vous deviez, qu'ils doivent. **Subjonctif imparfait** : Que je dusse, que tu dusses, qu'il dût, que nous dussions, que vous dussiez, qu'ils dussent. **Impératif présent** : Dois, devons, devez. **Participe présent** : Devant. **Participe passé** : Dû, due, dus, dues.

28. Dire

Présent : Je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, ils disent. **Imparfait** : Je disais, tu disais, il disait, nous disions, vous disiez, ils disaient. **Passé simple** : Je dis, tu dis, il dit, nous dûmes, vous dûtes, ils dirent. **Futur simple** : Je dirai, tu diras, il dira, nous dirons, vous direz, ils diront. **Passé composé** : J'ai dit, tu as dit, il a dit, nous avons dit, vous avez dit, ils ont dit. **Conditionnel présent** : Je dirais, tu dirais, il dirait, nous dirions, vous diriez, ils diraient. **Subjonctif présent** : Que je dise, que tu dises, qu'il dise, que nous disions, que vous disiez, qu'ils disent. **Subjonctif imparfait** : Que je disse, que tu disses, qu'il dût, que nous dissions, que vous dissiez, qu'ils dissent. **Impératif présent** : Dis, disons, dites. **Participe présent** : Disant. **Participe passé** : Dit.



Attention

Avec ou sans l'accent

Ne confondez pas *vous dites*, présent de l'indicatif (sans accent circonflexe sur le *i*), et *vous dîtes*, passé simple (avec un accent circonflexe sur le *i*).

29. Dormir

Présent : Je dors, tu dors, il dort, nous dormons, vous dormez, ils dorment. **Imparfait** : Je dormais, tu dormais, il dormait, nous dormions, vous dormiez, ils dormaient. **Passé simple** : Je dormis, tu dormis, il dormit, nous dormîmes, vous dormîtes, ils dormirent. **Futur simple** : Je dormirai, tu dormiras, il dormira, nous dormirons, vous dormirez, ils dormiront. **Passé composé** : J'ai dormi, tu as dormi, il a dormi, nous avons dormi, vous avez dormi, ils ont dormi. **Conditionnel présent** : Je dormirais, tu dormirais, il dormirait, nous dormirions, vous dormiriez, ils dormiraient. **Subjonctif présent** : Que je dorme, que tu dormes, qu'il dorme, que nous dormions, que vous dormiez, qu'ils dorment. **Subjonctif imparfait** : Que je dormisse, que tu dormisses, qu'il dormît, que nous dormissions, que vous dormissiez, qu'ils

dormissent. **Impératif présent** : Dors, dormons, dormez. **Participe présent** : Dormant. **Participe passé** : Dormi.

30. Écrire

Présent : J'écris, tu écris, il écrit, nous écrivons, vous écrivez, ils écrivent. **Imparfait** : J'écrivais, tu écrivais, il écrivait, nous écrivions, vous écriviez, ils écrivaient. **Passé simple** : J'écrivis, tu écrivis, il écrivit, nous écrivîmes, vous écrivîtes, ils écrivirent. **Futur simple** : J'écrirai, tu écriras, il écrira, nous écrirons, vous écrirez, ils écriront. **Passé composé** : J'ai écrit, tu as écrit, il a écrit, nous avons écrit, vous avez écrit, ils ont écrit. **Conditionnel présent** : J'écrirais, tu écrirais, il écrirait, nous écririons, vous écririez, ils écriraient. **Subjonctif présent** : Que j'écrive, que tu écrives, qu'il écrive, que nous écrivions, que vous écriviez, qu'ils écrivent. **Subjonctif imparfait** : Que j'écrivisse, que tu écrivisses, qu'il écrivît, que nous écrivissions, que vous écrivissiez, qu'ils écrivissent. **Impératif présent** : Écris, écrivons, écrivez. **Participe présent** : Écrivant. **Participe passé** : Écrit.

31. Employer

Présent : J'emploie, tu emploies, il emploie, nous employons, vous employez, ils emploient.

Imparfait : J'employais, tu employais, il employait, nous employions, vous employiez, ils employaient.

Passé simple : J'employai, tu employas, il employa, nous employâmes, vous employâtes, ils employèrent.

Futur simple : J'emploierai, tu emploieras, il emploiera, nous emploierons, vous emploierez, ils emploieront.

Passé composé : J'ai employé, tu as employé, il a employé, nous avons employé, vous avez employé, ils ont employé.

Conditionnel présent : J'emploierais, tu emploierais, il emploierait, nous emploierions, vous emploieriez, ils emploieraient.

Subjonctif présent : Que j'emploie, que tu emploies, qu'il emploie, que nous employions, que vous employiez, qu'ils emploient.

Subjonctif imparfait : Que j'employasse, que tu employasses, qu'il employât, que nous employassions, que vous employassiez, qu'ils employassent.

Impératif présent : Emploie, employons, employez.

Participe présent : Employant.

Participe passé : Employé.



Attention

Personnes dangereuses

Certaines personnes présentent un potentiel d'erreur dont il faut se méfier. Prenons pour exemples *il emploie* au présent de l'indicatif (attention, *e* final), *nous employions*, *vous employiez* à l'imparfait de l'indicatif et au subjonctif présent (attention, *y* suivi de *i*).

32. Envoyer

Présent : J'envoie, tu envoies, il envoie, nous envoyons, vous envoyez, ils envoient. **Imparfait** : J'envoyais, tu envoyais, il envoyait, nous envoyions, vous envoyiez, ils envoyaient. **Passé simple** : J'envoyai, tu envoyas, il envoya, nous envoyâmes, vous envoyâtes, ils envoyèrent. **Futur simple** : J'enverrai, tu enverras, il enverra, nous enverrons, vous enverrez, ils enverront. **Passé composé** : J'ai envoyé, tu as envoyé, il a envoyé, nous avons envoyé, vous avez envoyé, ils ont envoyé. **Conditionnel présent** : J'enverrais, tu enverrais, il enverrait, nous enverrions, vous enverriez, ils enverraient. **Subjonctif présent** : Que j'envoie, que tu envoies, qu'il envoie, que nous

envoyions, que vous envoyiez, qu'ils envoient. **Subjonctif imparfait** : Que j'envoyasse, que tu envoyasses, qu'il envoyât, que nous envoyassions, que vous envoyassiez, qu'ils envoyassent. **Impératif présent** : Envoie, envoyons, envoyez. **Participe présent** : Envoyant. **Participe passé** : Envoyé.



Attention

Vigilance

Aux personnes dangereuses signalées pour le verbe précédent, qui sont les mêmes pour celui-ci et pour celui qui suit, il faut ajouter (pour le verbe *envoyer*) le futur et le conditionnel, qui prennent deux *r*.

33. Essuyer

Présent : J'essuie, tu essuies, il essuie, nous essuyons, vous essuyez, ils essuient. **Imparfait** : J'essuyais, tu essuyais, il essuyait, nous essuyions, vous essuyiez, ils essuyaient. **Passé simple** : J'essuyai, tu essuyas, il essuya, nous essuyâmes, vous essuyâtes, ils essuyèrent. **Futur simple** : J'essuierai, tu essuieras, il essuiera, nous essuierons, vous essuieriez, ils essuieront. **Passé composé** : J'ai essuyé, tu as essuyé, il a essuyé,

nous avons essuyé, vous avez essuyé, ils ont essuyé. **Conditionnel présent** : J'essuierais, tu essuierais, il essuierait, nous essuierions, vous essuieriez, ils essuieraient. **Subjonctif présent** : Que j'essuie, que tu essuies, qu'il essuie, que nous essuyions, que vous essuyiez, qu'ils essuient. **Subjonctif imparfait** : Que j'essuyasse, que tu essuyasses, qu'il essuyât, que nous essuyassions, que vous essuyassiez, qu'ils essuyassent. **Impératif présent** : Essuie, essuyons, essuyez. **Participe présent** : Essuyant. **Participe passé** : Essuyé.

34. Être

Présent : Je suis, tu es, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont. **Imparfait** : J'étais, tu étais, il était, nous étions, vous étiez, ils étaient. **Passé simple** : Je fus, tu fus, il fut, nous fûmes, vous fûtes, ils furent. **Futur simple** : Je serai, tu seras, il sera, nous serons, vous serez, ils seront. **Passé composé** : J'ai été, tu as été, il a été, nous avons été, vous avez été, ils ont été. **Conditionnel présent** : Je serais, tu serais, il serait, nous serions, vous seriez, ils seraient. **Subjonctif présent** : Que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient (ne pas prononcer qu'ils soillent !).

Subjonctif imparfait : Que je fusse, que tu fusses, qu'il fût, que nous fussions, que vous fussiez, qu'ils fussent. **Impératif présent** : Sois, soyons, soyez. **Participe présent** : Étant. **Participe passé** : Été.



Fut, fût

Très fréquente à l'écrit : la confusion entre la troisième personne du singulier du passé simple (*il fut*, sans accent) et la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif (*qu'il fût*, avec un accent circonflexe sur le *u*).

35. Évoluer

Présent : J'évolue, tu évolues, il évolue, nous évoluons, vous évoluez, ils évoluent. **Imparfait** : J'évoluais, tu évoluais, il évoluait, nous évoluions, vous évoluiez, ils évoluaient. **Passé simple** : J'évoluai, tu évoluas, il évolua, nous évoluâmes, vous évoluâtes, ils évoluèrent. **Futur simple** : J'évoluerai, tu évolueras, il évoluera, nous évoluerons, vous évoluerez, ils évolueront. **Passé composé** : J'ai évolué, tu as évolué, il a évolué, nous avons évolué, vous avez évolué, ils ont évolué. **Conditionnel présent** : J'évoluerais, tu évoluerais, il

évoluerait, nous évoluerions, vous évolueriez, ils évolueraient. **Subjonctif présent** : Que j'évolue, que tu évolues, qu'il évolue, que nous évoluions, que vous évoluiez, qu'ils évoluent. **Subjonctif imparfait** : Que j'évoluasse, que tu évoluasses, qu'il évoluât, que nous évoluassions, que vous évoluassiez, qu'ils évoluassent. **Impératif présent** : Évolue, évoluons, évoluez. **Participe présent** : Évoluant. **Participe passé** : Évolué.

36. Extraire

Présent : J'extrais, tu extrais, il extrait, nous extrayons, vous extrayez, ils extraient. **Imparfait** : J'extrayais, tu extrayais, il extrayait, nous extrayions, vous extrayiez, ils extrayaient. **Passé simple** : Inusité. **Futur simple** : J'extrairai, tu extrairas, il extraira, nous extrairons, vous extrairez, ils extrairont. **Passé composé** : J'ai extrait, tu as extrait, il a extrait, nous avons extrait, vous avez extrait, ils ont extrait. **Conditionnel présent** : J'extrairais, tu extrairais, il extrairait, nous extrairions, vous extrairiez, ils extrairaient. **Subjonctif présent** : Que j'extraie, que tu extraies, qu'il extraie, que nous extrayions, que vous extrayiez, qu'ils extraient. **Subjonctif imparfait** :

Inusité. **Impératif présent** : Extrais, extrayons, extrayez. **Participe présent** : Extrayant. **Participe passé** : Extrait.

37. Faillir

Présent et imparfait : Inusités, mais on peut rencontrer, pour le présent : Je faillis, tu faillis, il faillit, nous faillissons, vous faillissez, ils faillissent, ou bien l'ancienne conjugaison : Je faux, tu faux, il faut, nous faillons, vous faillez, ils faillent ; pour l'imparfait : Je faillissais, tu faillissais, etc., ou bien l'ancienne conjugaison : Je faillais, tu faillais, etc. **Passé simple** : Je faillis, tu faillis, il faillit, nous faillîmes, vous faillîtes, ils faillirent. **Futur simple** : Je faillirai, tu failliras, il faillira, nous faillirons, vous faillirez, ils failliront. **Passé composé** : J'ai failli, tu as failli, il a failli, nous avons failli, vous avez failli, ils ont failli. **Conditionnel présent** : Je faillirais, tu faillirais, il faillirait, nous faillirions, vous failliriez, ils failliraient. **Subjonctif présent** : Que je faillisse, que tu faillisses, qu'il faillisse, que nous faillissions, que vous faillissiez, qu'ils faillissent. **Subjonctif imparfait** : Que je faillisse, que tu faillisses, qu'il faillît, que nous faillissions, que vous faillissiez,

qu'ils faillissent. **Impératif présent** : Faillis, faillissons, faillissez, ou : Faux, faillons, faillez. **Participe présent** : Faillissant, ou : Faillant. **Participe passé** : Failli. Beaucoup des formes de ce verbe sont d'un emploi très rare.

38. Faire

Présent : Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font. **Imparfait** : Je faisais, tu faisais, il faisait, nous faisions, vous faisiez, ils faisaient. **Passé simple** : Je fis, tu fis, il fit, nous fîmes, vous fîtes, ils firent. **Futur simple** : Je ferai, tu feras, il fera, nous ferons, vous ferez, ils feront. **Passé composé** : J'ai fait, tu as fait, il a fait, nous avons fait, vous avez fait, ils ont fait. **Conditionnel présent** : Je ferais, tu ferais, il ferait, nous ferions, vous feriez, ils feraient. **Subjonctif présent** : Que je fasse, que tu fasses, qu'il fasse, que nous fassions, que vous fassiez, qu'ils fassent. **Subjonctif imparfait** : Que je fisse, que tu fisses, qu'il fût, que nous fissions, que vous fissiez, qu'ils fissent. **Impératif présent** : Fais, faisons, faites. **Participe présent** : Faisant. **Participe passé** : Fait.



Attention

La hantise des enfants

Le verbe *faire* est la hantise des jeunes élèves, qui ne comprennent pas qu'il faille écrire *ai* dans *nous faisons* quand on prononce *fe*, d'autant plus qu'au futur on écrit *fe* dans *nous ferons*, conformément à la prononciation. Même si on est adulte, c'est-à-dire toujours un grand enfant, on doit demeurer vigilant face à ces détails, sources de possibles erreurs.

39. Finir

Présent : Je finis, tu finis, il finit, nous finissons, vous finissez, ils finissent. **Imparfait** : Je finissais, tu finissais, il finissait, nous finissions, vous finissiez, ils finissaient. **Passé simple** : Je finis, tu finis, il finit, nous finîmes, vous finîtes, ils finirent. **Futur simple** : Je finirai, tu finiras, il finira, nous finirons, vous finirez, ils finiront. **Passé composé** : J'ai fini, tu as fini, il a fini, nous avons fini, vous avez fini, ils ont fini. **Conditionnel présent** : Je finirais, tu finirais, il finirait, nous finirions, vous finiriez, ils finiraient. **Subjonctif présent** : Que je finisse, que tu finisses, qu'il finisse, que nous

finissions, que vous finissiez, qu'ils finissent. **Subjonctif imparfait** : Que je finisse, que tu finisses, qu'il finît, que nous finissions, que vous finissiez, qu'ils finissent. **Impératif présent** : Finis, finissons, finissez. **Participe présent** : Finissant. **Participe passé** : Fini.

40. Fuir

Présent : Je fuis, tu fuis, il fuit, nous fuyons, vous fuyez, ils fuient. **Imparfait** : Je fuyais, tu fuyais, il fuyait, nous fuyions, vous fuyiez, ils fuyaient. **Passé simple** : Je fuis, tu fuis, il fuit, nous fuîmes, vous fuîtes, ils fuirent. **Futur simple** : Je fuirai, tu fuiras, il fuira, nous fuirons, vous fuirez, ils fuiront. **Passé composé** : J'ai fui, tu as fui, il a fui, nous avons fui, vous avez fui, ils ont fui. **Conditionnel présent** : Je fuirais, tu fuirais, il fuirait, nous fuirions, vous fuiriez, ils fuiraient. **Subjonctif présent** : Que je fuie, que tu fuies, qu'il fuie, que nous fuyions, que vous fuyiez, qu'ils fuient. **Subjonctif imparfait** : Que je fusse, que tu fusses, qu'il fût, que nous fuissions, que vous fuissiez, qu'ils fuient. **Impératif présent** : Fuis, fuyons, fuyez. **Participe présent** : Fuyant. **Participe passé** : Fui.

41. Haïr

Présent : Je hais, tu hais, il hait, nous haïssons, vous haïssez, ils haïssent. **Imparfait** : Je haïssais, tu haïssais, il haïssait, nous haïssions, vous haïssiez, ils haïssaient. **Passé simple** : Je haïs, tu haïs, il haït, nous haïmes, vous haïtes, ils haïrent. **Futur simple** : Je haïrai, tu haïras, il haïra, nous haïrons, vous haïrez, ils haïront. **Passé composé** : J'ai haï, tu as haï, il a haï, nous avons haï, vous avez haï, ils ont haï. **Conditionnel présent** : Je haïrais, tu haïrais, il haïrait, nous haïrions, vous haïriez, ils haïraient. **Subjonctif présent** : Que je haïsse, que tu haïsses, qu'il haïsse, que nous haïssions, que vous haïssiez, qu'ils haïssent. **Subjonctif imparfait** : Que je haïsse, que tu haïsses, qu'il haït (pas de différence ici avec le passé simple à la même personne), que nous haïssions, que vous haïssiez, qu'ils haïssent. **Impératif présent** : Hais, haïssons, haïssez. **Participe présent** : Haïssant. **Participe passé** : Haï.



Attention

Hair, la liaison

Le *h* de *hair* est aspiré, on ne doit donc pas faire la liaison : *je hais, je haïssais* (et non : *j'hais, j'haïssais*). Il faut faire la différence entre le présent *je hais*, qui rime avec *une haie*, et le passé simple *je haïs*, où on doit entendre nettement le *a* puis le *i*.

42. Jeter

Présent : Je jette, tu jettes, il jette, nous jetons, vous jetez, ils jettent. **Imparfait** : Je jetais, tu jetais, il jetait, nous jetions, vous jetiez, ils jetaient. **Passé simple** : Je jetai, tu jetas, il jeta, nous jetâmes, vous jetâtes, ils jetèrent. **Futur simple** : je jetterai, tu jetteras, il jettera, nous jetterons, vous jetterez, ils jetteront. **Passé composé** : J'ai jeté, tu as jeté, il a jeté, nous avons jeté, vous avez jeté, ils ont jeté. **Conditionnel présent** : Je jetterais, tu jetterais, il jetterait, nous jetterions, vous jetteriez, ils jetteraient. **Subjonctif présent** : Que je jette, que tu jettes, qu'il jette, que nous jetions, que vous jetiez, qu'ils jettent. **Subjonctif imparfait** : Que je jetasse, que tu jetasses, qu'il jetât, que nous jetassions, que vous jetassiez, qu'ils jetassent. **Impératif présent** :

Jette, jetons, jetez. **Participe présent** : Jetant.
Participe passé : Jeté.

43. Joindre

Présent : Je joins, tu joins, il joint, nous joignons, vous joignez, ils joignent. **Imparfait** : Je joignais, tu joignais, il joignait, nous joignions, vous joigniez, ils joignaient. **Passé simple** : Je joignis, tu joignis, il joignit, nous joignîmes, vous joignîtes, ils joignirent. **Futur simple** : Je joindrai, tu joindras, il joindra, nous joindrons, vous joindrez, ils joindront. **Passé composé** : J'ai joint, tu as joint, il a joint, nous avons joint, vous avez joint, ils ont joint. **Conditionnel présent** : Je joindrais, tu joindrais, il joindrait, nous joindrions, vous joindriez, ils joindraient. **Subjonctif présent** : Que je joigne, que tu joignes, qu'il joigne, que nous joignions, que vous joigniez, qu'ils joignent. **Subjonctif imparfait** : Que je joignisse, que tu joignisses, qu'il joignît, que nous joignissions, que vous joignissiez, qu'ils joignissent. **Impératif présent** : Joins, joignons, joignez. **Participe présent** : Joignant. **Participe passé** : Joint.

44. Lire

Présent : Je lis, tu lis, il lit, nous lisons, vous lisez, ils lisent. **Imparfait** : Je lisais, tu lisais, il lisait, nous lisions, vous lisiez, ils lisaient. **Passé simple** : Je lus, tu lus, il lut, nous lûmes, vous lûtes, ils lurent. **Futur simple** : Je lirai, tu liras, il lira, nous lirons, vous lirez, ils liront. **Passé composé** : J'ai lu, tu as lu, il a lu, nous avons lu, vous avez lu, ils ont lu. **Conditionnel présent** : Je lirais, tu lirais, il lirait, nous lirions, vous liriez, ils liraient. **Subjonctif présent** : Que je lise, que tu lises, qu'il lise, que nous lisions, que vous lisiez, qu'ils lisent. **Subjonctif imparfait** : Que je lusse, que tu lusses, qu'il lût, que nous lussions, que vous lussiez, qu'ils lussent. **Impératif présent** : Lis, lisons, lisez. **Participe présent** : Lisant. **Participe passé** : Lu.

45. Louer

Présent : Je loue, tu loues, il loue, nous louons, vous louez, ils louent. **Imparfait** : Je louais, tu louais, il louait, nous louions, vous louiez, ils louaient. **Passé simple** : Je louai, tu louas, il loua, nous louâmes, vous louâtes, ils louèrent. **Futur simple** : Je louerai, tu louerás, il louera, nous louerons, vous louerez, ils loueront. **Passé composé** : J'ai loué, tu as loué, il a loué, nous avons

loué, vous avez loué, ils ont loué. **Conditionnel présent** : Je louerais, tu louerais, il louerait, nous louerions, vous loueriez, ils loueraient. **Subjonctif présent** : Que je loue, que tu loues, qu'il loue, que nous louions, que vous louiez, qu'ils louent. **Subjonctif imparfait** : Que je louasse, que tu louasses, qu'il louât, que nous louassions, que vous louassiez, qu'ils louassent. **Impératif présent** : Loue, louons, louez. **Participe présent** : Louant. **Participe passé** : Loué.

46. Maudire

Présent : Je maudis, tu maudis, il maudit, nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent. **Imparfait** : Je maudissais, tu maudissais, il maudissait, nous maudissions, vous maudissiez, ils maudissaient. **Passé simple** : Je maudis, tu maudis, il maudit, nous maudîmes, vous maudîtes, ils maudirent. **Futur simple** : Je maudirai, tu maudiras, il maudira, nous maudirons, vous maudirez, ils maudiront. **Passé composé** : J'ai maudit, tu as maudit, il a maudit, nous avons maudit, vous avez maudit, ils ont maudit. **Conditionnel présent** : Je maudirais, tu maudirais, il maudirait, nous maudirions, vous maudiriez, ils

maudiraient. **Subjonctif présent** : Que je maudisse, que tu maudisses, qu'il maudisse, que nous maudissions, que vous maudissiez, qu'ils maudissent. **Subjonctif imparfait** : Que je maudisse, que tu maudisses, qu'il maudît, que nous maudissions, que vous maudissiez, qu'ils maudissent. **Impératif** : Maudis, maudissons, maudissez. **Participe présent** : Maudissant. **Participe passé** : Maudit.

47. Mentir

Présent : Je mens, tu mens, il ment, nous mentons, vous mentez, ils mentent. **Imparfait** : Je mentais, tu mentais, il mentait, nous mentions, vous mentiez, ils mentaient. **Passé simple** : Je mentis, tu mentis, il mentit, nous mentîmes, vous mentîtes, ils mentirent. **Futur simple** : Je mentirai, tu mentiras, il mentira, nous mentirons, vous mentirez, ils mentiront. **Passé composé** : J'ai menti, tu as menti, il a menti, nous avons menti, vous avez menti, ils ont menti. **Conditionnel présent** : Je mentirais, tu mentirais, il mentirait, nous mentirions, vous mentiriez, ils mentiraient. **Subjonctif présent** : Que je mente, que tu mentes, qu'il mente, que nous mentions, que vous mentiez,

qu'ils mentent. **Subjonctif imparfait** : Que je mentisse, que tu mentisses, qu'il mentît, que nous mentissions, que vous mentissiez, qu'ils mentissent. **Impératif présent** : Mens, mentons, mentez. **Participe présent** : Mentant. **Participe passé** : Menti.

48. Mettre

Présent : Je mets, tu mets, il met, nous mettons, vous mettez, ils mettent. **Imparfait** : Je mettais, tu mettais, il mettait, nous mettions, vous mettiez, ils mettaient. **Passé simple** : Je mis, tu mis, il mit, nous mîmes, vous mîtes, ils mirent. **Futur simple** : Je mettrai, tu mettras, il mettra, nous mettrons, vous mettrez, ils mettront. **Passé composé** : J'ai mis, tu as mis, il a mis, nous avons mis, vous avez mis, ils ont mis. **Conditionnel présent** : Je mettrais, tu mettrais, il mettrait, nous mettrions, vous mettriez, ils mettraient. **Subjonctif présent** : Que je mette, que tu mettes, qu'il mette, que nous mettions, que vous mettiez, qu'ils mettent. **Subjonctif imparfait** : Que je misse, que tu misses, qu'il mît, que nous missions, que vous missiez, qu'ils missent. **Impératif présent** : Mets, mettons,

mettez. **Participe présent** : Mettant. **Participe passé** : Mis.

49. Mordre

Présent : Je mords, tu mords, il mord, nous mordons, vous mordez, ils mordent. **Imparfait** : Je mordais, tu mordais, il mordait, nous mordions, vous mordiez, ils mordaient. **Passé simple** : Je mordis, tu mordis, il mordit, nous mordîmes, vous mordîtes, ils mordirent. **Futur simple** : Je mordrai, tu mordras, il mordra, nous mordrons, vous mordrez, ils mordront. **Passé composé** : J'ai mordu, tu as mordu, il a mordu, nous avons mordu, vous avez mordu, ils ont mordu. **Conditionnel présent** : Je mordrais, tu mordrais, il mordrait, nous mordrions, vous mordriez, ils mordraient. **Subjonctif présent** : Que je morde, que tu mordes, qu'il morde, que nous mordions, que vous mordiez, qu'ils mordent. **Subjonctif imparfait** : Que je mordisse, que tu mordisses, qu'il mordît, que nous mordissions, que vous mordissiez, qu'ils mordissent. **Impératif présent** : Mords, mordons, mordez. **Participe présent** : Mordant. **Participe passé** : Mordu.

50. Moudre

Présent : Je mouds, tu mouds, il moud, nous moulons, vous moulez, ils moulent. **Imparfait** : Je moulais, tu moulais, il moulait, nous moulions, vous mouliez, ils moulaienent. **Passé simple** : Je moulus, tu moulus, il moulut, nous moulûmes, vous moulûtes, ils moulurent. **Futur simple** : Je moudrai, tu moudras, il moudra, nous moudrons, vous moudrez, ils moudront. **Passé composé** : J'ai moulu, tu as moulu, il a moulu, nous avons moulu, vous avez moulu, ils ont moulu. **Conditionnel présent** : Je moudrais, tu moudrais, il moudrait, nous moudrions, vous moudriez, ils moudraient. **Subjonctif présent** : Que je moule, que tu moules, qu'il moule, que nous moulions, que vous mouliez, qu'ils moulent. **Subjonctif imparfait** : Que je moulusse, que tu moulusses, qu'il moulût, que nous moulussions, que vous moulussiez, qu'ils moulussent. **Impératif présent** : Mouds, moulons, moulez. **Participe présent** : Moulant. **Participe passé** : Moulu.



Attention

Moudre, mouler

Le verbe *moudre* et le verbe *mouler* ont en commun les trois personnes du pluriel de l'indicatif présent, l'imparfait de l'indicatif, le présent du subjonctif et le participe présent. Seul le contexte permet de savoir quel verbe est conjugué.

51. Mourir

Présent : Je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent. **Imparfait** : Je mourais, tu mourais, il mourait, nous mourions, vous mouriez, ils mouraient. **Passé simple** : Je mourus, tu mourus, il mourut, nous mourûmes, vous mourûtes, ils moururent. **Futur simple** : Je mourrai, tu mourras, il mourra, nous mourrons, vous mourrez, ils mourront. **Passé composé** : Je suis mort, tu es mort, il est mort, nous sommes morts, vous êtes morts, ils sont morts. **Conditionnel présent** : Je mourrais, tu mourrais, il mourrait, nous mourrions, vous mourriez, ils mourraient. **Subjonctif présent** : Que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent. **Subjonctif**

imparfait : Que je mourusse, que tu mourusses, qu'il mourût, que nous mourussions, que vous mourussiez, qu'ils mourussent. **Impératif présent** : Meurs, mourons, mourez. **Participe présent** : Mourant. **Participe passé** : Mort.

52. Naître

Présent : Je nais, tu nais, il naît, nous naissons, vous naissez, ils naissent. **Imparfait** : Je naissais, tu naissais, il naissait, nous naissions, vous naissiez, ils naissaient. **Passé simple** : Je naquis, tu naquis, il naquit, nous naquîmes, vous naquîtes, ils naquirent. **Futur simple** : Je naîtrai, tu naîtras, il naîtra, nous naîtrons, vous naîtrez, ils naîtront. **Passé composé** : Je suis né, tu es né, il est né, nous sommes nés, vous êtes nés, ils sont nés. **Conditionnel présent** : Je naîtrais, tu naîtrais, il naîtrait, nous naîtrions, vous naîtriez, ils naîtraient. **Subjonctif présent** : Que je naisse, que tu naisses, qu'il naisse, que nous naissions, que vous naissiez, qu'ils naissent. **Subjonctif imparfait** : Que je naquisse, que tu naquisses, qu'il naquît, que nous naquissions, que vous naquissiez, qu'ils naquissent. **Impératif présent** : Nais,

naissons, naissez. **Participe présent** : Naissant.
Participe passé : Né.

53. Ouvrir

Présent : J'ouvre, tu ouvres, il ouvre, nous ouvrons, vous ouvrez, ils ouvrent. **Imparfait** : J'ouvrais, tu ouvrais, il ouvrirait, nous ouvririons, vous ouvririez, ils ouvriraient. **Passé simple** : J'ouvris, tu ouvris, il ouvrit, nous ouvrîmes, vous ouvrîtes, ils ouvrirent. **Futur simple** : J'ouvrirai, tu ouvriras, il ouvrira, nous ouvrirons, vous ouvrirez, ils ouvriront. **Passé composé** : J'ai ouvert, tu as ouvert, il a ouvert, nous avons ouvert, vous avez ouvert, ils ont ouvert. **Conditionnel présent** : J'ouvrirais, tu ouvrirais, il ouvrirait, nous ouvririons, vous ouvririez, ils ouvriraient. **Subjonctif présent** : Que j'ouvre, que tu ouvres, qu'il ouvre, que nous ouvrions, que vous ouvriez, qu'ils ouvrent. **Subjonctif imparfait** : Que j'ouvrisse, que tu ouvrisses, qu'il ouvrît, que nous ouvrissions, que vous ouvrissiez, qu'ils ouvrissent. **Impératif présent** : Ouvre, ouvrons, ouvrez. **Participe présent** : Ouvrant. **Participe passé** : Ouvert.



Attention

Conjugaison différente

Il existe, pour certaines personnes des verbes en *ayer*, à certains temps, une conjugaison différente tout à fait correcte, même si elle est moins employée. **Présent** : *Je balaye, tu bégayes, il débraye.* **Futur simple** : *Je délayerai, tu enrayeras, il essayera, nous pagayerons, vous payerez, ils rayeront.* **Conditionnel présent** : *Je payerais, tu payerais, il payerait, nous payerions, vous payeriez, ils payeraient.* **Subjonctif présent** : *Que je paye, que tu payes, qu'il paye.* **Impératif présent** : *Paye.*

54. Partir

Présent : Je pars, tu pars, il part, nous partons, vous partez, ils partent. **Imparfait** : Je partais, tu partais, il partait, nous partions, vous partiez, ils partaient. **Passé simple** : Je partis, tu partis, il partit, nous partîmes, vous partîtes, ils partirent. **Futur simple** : Je partirai, tu partiras, il partira, nous partirons, vous partirez, ils partiront. **Passé composé** : Je suis parti, tu es parti, il est parti, nous sommes partis, vous êtes partis, ils sont partis. **Conditionnel présent** : Je partirais, tu partirais, il

partirait, nous partirions, vous partiriez, ils partiraient. **Subjonctif présent** : Que je parte, que tu partes, qu'il parte, que nous partions, que vous partiez, qu'ils partent. **Subjonctif imparfait** : Que je partisse, que tu partisses, qu'il partît, que nous partissions, que vous partissiez, qu'ils partissent. **Impératif présent** : Pars, partons, partez. **Participe présent** : Partant. **Participe passé** : Parti.

55. Payer (1)

Présent : Je paie, tu paies, il paie, nous payons, vous payez, ils paient. **Imparfait** : Je payais, tu payais, il payait, nous payions, vous payiez, ils payaient. **Passé simple** : Je payai, tu payas, il paya, nous payâmes, vous payâtes, ils payèrent. **Futur simple** : Je paierai, tu paieras, il paiera, nous paierons, vous paierez, ils paieront. **Passé composé** : J'ai payé, tu as payé, il a payé, nous avons payé, vous avez payé, ils ont payé. **Conditionnel présent** : Je paierais, tu paierais, il paierait, nous paierions, vous paieriez, ils paieraient. **Subjonctif présent** : Que je paie, que tu paies, qu'il paie, que nous payions, que vous payiez, qu'ils paient. **Subjonctif imparfait** : Que je payasse, que tu payasses, qu'il payât, que nous

payassions, que vous payassiez, qu'ils payassent. **Impératif présent** : Paie, payons, payez. **Participe présent** : Payant. **Participe passé** : Payé.

Payer (2)

Présent : Je paye, tu payes, il paye, nous payons, vous payez, ils payent. **Futur simple** : Je payerai, tu payeras, il payera, nous payerons, vous payerez, ils payeront. **Conditionnel présent** : Je payerais, tu payerais, il payerait, nous payerions, vous payeriez, ils payeraient. **Subjonctif présent** : Que je paye, que tu payes, qu'il paye, que nous payions, que vous payiez, qu'ils payent. **Impératif présent** : Paye, payons, payez.

56. Peindre

Présent : Je peins, tu peins, il peint, nous peignons, vous peignez, ils peignent. **Imparfait** : Je peignais, tu peignais, il peignait, nous peignions, vous peigniez, ils peignaient. **Passé simple** : Je peignis, tu peignis, il peignit, nous peignîmes, vous peignîtes, ils peignirent. **Futur simple** : Je peindrai, tu peindras, il peindra, nous peindrons, vous peindrez, ils peindront. **Passé composé** : J'ai peint,

tu as peint, il a peint, nous avons peint, vous avez peint, ils ont peint. **Conditionnel présent** : Je peindrais, tu peindrais, il peindrait, nous peindrions, vous peindriez, ils peindraient. **Subjonctif présent** : Que je peigne, que tu peignes, qu'il peigne, que nous peignions, que vous peigniez, qu'ils peignent. **Subjonctif imparfait** : Que je peignisse, que tu peignisses, qu'il peignît, que nous peignissions, que vous peignissiez, qu'ils peignissent. **Impératif présent** : Peins, peignons, peignez. **Participe présent** : Peignant. **Participe passé** : Peint.



Nous peignons ou nous peignons ?

Le verbe peindre et le verbe peigner ont en commun la conjugaison des trois personnes du pluriel de l'indicatif présent, celle de l'imparfait de l'indicatif et celle du subjonctif présent. Seul un contexte précis permet de savoir lequel est conjugué.

57. Perdre

Présent : Je perds, tu perds, il perd, nous perdons, vous perdez, ils perdent. **Imparfait** : Je perdais, tu

perdais, il perdait, nous perdions, vous perdiez, ils perdaient. **Passé simple** : Je perdis, tu perdis, il perdit, nous perdîmes, vous perdîtes, ils perdirent. **Futur simple** : Je perdrai, tu perdras, il perdra, nous perdrons, vous perdrez, ils perdront. **Passé composé** : J'ai perdu, tu as perdu, il a perdu, nous avons perdu, vous avez perdu, ils ont perdu. **Conditionnel présent** : Je perdrais, tu perdrais, il perdrait, nous perdriions, vous perdriez, ils perdraient. **Subjonctif présent** : Que je perde, que tu perdes, qu'il perde, que nous perdions, que vous perdiez, qu'ils perdent. **Subjonctif imparfait** : Que je perdisse, que tu perdisse, qu'il perdît, que nous perdissions, que vous perdissiez, qu'ils perdissent. **Impératif présent** : Perds, perdons, perdez. **Participe présent** : Perdant. **Participe passé** : Perdu.

58. Plaire

Présent : Je plais, tu plais, il plaît, nous plaisons, vous plaisez, ils plaisent. **Imparfait** : Je plaisais, tu plaisais, il plaisait, nous plaisions, vous plaisiez, ils plaisaient. **Passé simple** : Je plus, tu plus, il plut, nous plûmes, vous plûtes, ils plurent. **Futur simple** : Je plairai, tu plairas, il plaira, nous plairons, vous plairez, ils plairont. **Passé composé** :

J'ai plu, tu as plu, il a plu, nous avons plu, vous avez plu, ils ont plu. **Conditionnel présent** : Je plairais, tu plairais, il plairait, nous plairions, vous plairiez, ils plairaient. **Subjonctif présent** : Que je plaise, que tu plaises, qu'il plaise, que nous plaisions, que vous plaisiez, qu'ils plaisent. **Subjonctif imparfait** : Que je plussse, que tu plusses, qu'il plût, que nous plussions, que vous plussiez, qu'ils plussent. **Impératif présent** : Plais, plaisons, plaisez. **Participe présent** : Plaisant. **Participe passé** : Plu.

59. Pouvoir

Présent : Je pouvois, tu pouvois, il pouvoit, nous pouvions, vous pouviez, ils pouvaient. **Imparfait** : Je pouvois, tu pouvois, il pouvoit, nous pouvions, vous pouviez, ils pouvaient. **Passé simple** : Je pourvus, tu pourvus, il pourvut, nous pourvûmes, vous pourvûtes, ils pourvurent. **Futur simple** : Je pourvoirai, tu pourvoiras, il pourvoira, nous pourvoirons, vous pourvoirez, ils pourvoiront. **Passé composé** : J'ai pourvu, tu as pourvu, il a pourvu, nous avons pourvu, vous avez pourvu, ils ont pourvu. **Conditionnel présent** : Je pourvois, tu pourvois, il pourvoit, nous pourvions, vous pourviez, ils pouvaient.

tu pourvois, il pourvoit, nous pourvions, vous pourviez, ils pourvoient. **Subjonctif présent** : Que je pourvoie, que tu pourvoies, qu'il pourvoie, que nous pourvoyions, que vous pourvoyiez, qu'ils pourvoient. **Subjonctif imparfait** : Que je pourvusse, que tu pourvusses, qu'il pourvût, que nous pourvussions, que vous pourvussiez, qu'ils pourvussent. **Impératif présent** : Pourvois, pourvoyons, pourvoyez. **Participe présent** : Pourvoyant. **Participe passé** : Pourvu.



Impératif

L'impératif du verbe *pouvoir* n'existant pas, on utilise pour le remplacer le subjonctif :

Puisses-tu trouver la solution ; Puissions-nous ; Puissiez-vous.

60. Pouvoir

Présent : Je peux (ou je puis), tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent. **Imparfait** : Je pouvais, tu pouvais, il pouvait, nous pouvions, vous pouviez, ils pouvaient. **Passé simple** : Je pus, tu

pus, il put, nous pûmes, vous pûtes, ils purent. **Futur simple** : Je pourrai, tu pourras, il pourra, nous pourrons, vous pourrez, ils pourront. **Passé composé** : J'ai pu, tu as pu, il a pu, nous avons pu, vous avez pu, ils ont pu. **Conditionnel présent** : Je pourrais, tu pourrais, il pourrait, nous pourrions, vous pourriez, ils pourraient. **Subjonctif présent** : Que je puisse, que tu puisses, qu'il puisse, que nous puissions, que vous puissiez, qu'ils puissent. **Subjonctif imparfait** : Que je pusse, que tu pusses, qu'il pût, que nous pussions, que vous pussiez, qu'ils pussent. **Impératifs présent et passé** : Inusités. **Participe présent** : Pouvant. **Participe passé** : Pu.

61. Prévoir

Présent : Je prévois, tu prévois, il prévoit, nous prévoyons, vous prévoyez, ils prévoient. **Imparfait** : Je prévoyais, tu prévoyais, il prévoyait, nous prévoyions, vous prévoyiez, ils prévoyaient. **Passé simple** : Je prévis, tu prévis, il prévit, nous prévîmes, vous prévîtes, ils prévirent. **Futur simple** : Je prévoirai, tu prévoiras, il prévoira, nous prévoirons, vous prévoirez, ils prévoiront. **Passé composé** : J'ai prévu, tu as prévu, il a prévu, nous

avons prévu, vous avez prévu, ils ont prévu. **Conditionnel présent** : Je prévoirais, tu prévoirais, il prévoirait, nous prévoirions, vous prévoiriez, ils prévoiraient. **Subjonctif présent** : Que je prévoie, que tu prévoies, qu'il prévoie, que nous prévoyions, que vous prévoyiez, qu'ils prévoient. **Subjonctif imparfait** : Que je prévisse, que tu préviesses, qu'il prévît, que nous préviissions, que vous préviissiez, qu'ils prévissent. **Impératif présent** : Prévois, prévoyons, prévoyez. **Participe présent** : Prévoyant. **Participe passé** : Prévu.



Attention

Nous verrons, nous prévoirons

À la différence de *voir*, qui fait au futur *je verrai, tu verras*, etc., et au conditionnel *je verrais, tu verrais*, le verbe *prévoir* se conjugue à ces deux temps de la façon suivante : *Je prévoirai, tu prévoiras, nous prévoirons*, etc., *je prévoirais, tu prévoirais, nous prévoirions*, etc.

62. Promouvoir

Présent : Je promeus, tu promeus, il promeut, nous promouvons, vous promouvez, ils promeuvent. **Imparfait** : Je promouvais, tu promouvais, il

promouvait, nous promouvions, vous promouviez, ils promouvaient. **Passé simple** : Je promus, tu promus, il promut, nous promûmes, vous promûtes, ils promurent. **Futur simple** : Je promouvrai, tu promouvras, il promouvra, nous promouvrons, vous promouvrez, ils promouvront. **Passé composé** : J'ai promu, tu as promu, il a promu, nous avons promu, vous avez promu, ils ont promu. **Conditionnel présent** : Je promouvrais, tu promouvrais, il promouvrait, nous promouvriions, vous promouvriez, ils promouvraient. **Subjonctif présent** : Que je promeuve, que tu promeuves, qu'il promeuve, que nous promouvions, que vous promouviez, qu'ils promeuvent. **Subjonctif imparfait** : Que je promusse, que tu promusses, qu'il promût, que nous promussions, que vous promussiez, qu'ils promussent. **Impératif présent** : Promeus, promouvons, promouvez. **Participe présent** : Promouvant. **Participe passé** : Promu (mû, mue, mus, mues pour le verbe mouvoir).



Promouvoir, promotionner

Longtemps d'un emploi restreint à l'infinitif et aux temps composés, le verbe *promouvoir* s'est offert une nouvelle jeunesse depuis le début de l'ère de la grande consommation, où pour vendre il faut *promouvoir* les produits. Les commerciaux, dans la hâte, oublieux du verbe disponible, ont bricolé, à partir de *promotion*, le verbe *promotionner*, de conjugaison facile. Cependant, promouvoir semble revenir à la mode : sa conjugaison plus courte permet de gagner du temps...

63. Ranger

Présent : Je range, tu ranges, il range, nous rangeons, vous rangez, ils rangent. **Imparfait** : Je rangeais, tu rangeais, il rangeait, nous rangions, vous rangiez, ils rangeaient. **Passé simple** : Je rangeai, tu rangeas, il rangea, nous rangeâmes, vous rangeâtes, ils rangèrent. **Futur simple** : Je rangerai, tu rangeras, il rangera, nous rangerons, vous rangerez, ils rangeront. **Passé composé** : J'ai rangé, tu as rangé, il a rangé, nous avons rangé, vous avez rangé, ils ont rangé. **Conditionnel**

présent : Je rangerais, tu rangerais, il rangerait, nous rangerions, vous rangeriez, ils rangeraient. **Subjonctif présent** : Que je range, que tu ranges, qu'il range, que nous rangions, que vous rangiez, qu'ils rangent. **Subjonctif imparfait** : Que je rangeasse, que tu rangeasses, qu'il rangeât, que nous rangeassions, que vous rangeassiez, qu'ils rangeassent. **Impératif présent** : Range, rangeons, rangez. **Participe présent** : Rangeant. **Participe passé** : Rangé.

64. Recevoir

Présent : Je reçois, tu reçois, il reçoit, nous recevons, vous recevez, ils reçoivent. **Imparfait** : Je recevais, tu recevais, il recevait, nous recevions, vous receviez, ils recevaient. **Passé simple** : Je reçus, tu reçus, il reçut, nous reçûmes, vous reçûtes, ils reçurent. **Futur simple** : Je recevrai, tu recevras, il recevra, nous recevrons, vous recevrez, ils recevront. **Passé composé** : J'ai reçu, tu as reçu, il a reçu, nous avons reçu, vous avez reçu, ils ont reçu. **Conditionnel présent** : Je recevrais, tu recevrais, il recevrait, nous recevriions, vous recevriez, ils recevraient. **Subjonctif présent** : Que je reçoive, que tu reçoives, qu'il reçoive, que nous

recevions, que vous receviez, qu'ils reçoivent. **Subjonctif imparfait** : Que je reçusse, que tu reçusses, qu'il reçût, que nous reçussions, que vous reçussiez, qu'ils reçussent. **Impératif présent** : Reçois, recevons, recevez. **Participe présent** : Recevant. **Participe passé** : Reçu.

65. Répandre

Présent : Je répands, tu répands, il répand, nous répandons, vous répandez, ils répandent. **Imparfait** : Je répandais, tu répandais, il répandait, nous répandions, vous répandiez, ils répandaient. **Passé simple** : Je répandis, tu répandis, il répandit, nous répandîmes, vous répandîtes, ils répandirent. **Futur simple** : Je répandrai, tu répandra, il répandra, nous répandrons, vous répandrez, ils répandront. **Passé composé** : J'ai répandu, tu as répandu, il a répandu, nous avons répandu, vous avez répandu, ils ont répandu. **Conditionnel présent** : Je répandrais, tu répandrais, il répandrait, nous répandrions, vous répandriez, ils répandraient. **Subjonctif présent** : Que je répande, que tu répandes, qu'il répande, que nous répandions, que vous répandiez, qu'ils répandent. **Subjonctif imparfait** : Que je répandisse, que tu

répandisses, qu'il répandît, que nous répandissions, que vous répandissiez, qu'ils répandissent. **Impératif présent** : Répands, répandons, répandez. **Participe présent** : Répandant. **Participe passé** : Répandu.

66. Répondre

Présent : Je réponds, tu réponds, il répond, nous répondons, vous répondez, ils répondent.

Imparfait : Je répondais, tu répondais, il répondait, nous répondions, vous répondiez, ils répondaient.

Passé simple : Je répondis, tu répondis, il répondit, nous répondîmes, vous répondîtes, ils répondirent.

Futur simple : Je répondrai, tu répondras, il répondra, nous répondrons, vous répondrez, ils répondront.

Passé composé : J'ai répondu, tu as répondu, il a répondu, nous avons répondu, vous avez répondu, ils ont répondu.

Conditionnel présent : Je répondrais, tu répondrais, il répondrait, nous répondrions, vous répondriez, ils répondraient.

Subjonctif présent : Que je réponde, que tu répondes, qu'il réponde, que nous répondions, que vous répondiez, qu'ils répondent.

Subjonctif imparfait : Que je répondisse, que tu répondisses, qu'il répondît, que nous

répondissions, que vous répondissiez, qu'ils répondissent. **Impératif présent** : Réponds, répondons, répondez. **Participe présent** : Répondant. **Participe passé** : Répondu.

67. Résoudre

Présent : Je résous, tu résous, il résout, nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent. **Imparfait** : Je résolvais, tu résolvais, il résolvait, nous résolvions, vous résolviez, ils résolvaient. **Passé simple** : Je résolus, tu résolus, il résolut, nous résolûmes, vous résolûtes, ils résolurent. **Futur simple** : Je résoudrai, tu résoudras, il résoudra, nous résoudrons, vous résoudrez, ils résoudront. **Passé composé** : J'ai résolu, tu as résolu, il a résolu, nous avons résolu, vous avez résolu, ils ont résolu. **Conditionnel présent** : je résoudrais, tu résoudrais, il résoudrait, nous résoudrions, vous résoudriez, ils résoudraient. **Subjonctif présent** : Que je résolve, que tu résolves, qu'il résolve, que nous résolvions, que vous résolviez, qu'ils résolvent. **Subjonctif imparfait** : Que je résolusse, que tu résolusses, qu'il résolût, que nous résolussions, que vous résolussiez, qu'ils résolussent. **Impératif présent** : Résous, résolvons, résolvez. **Participe présent** :

Résolvant. **Participe passé** : Résolu (pour le verbe absoudre, le participe passé est absous, absoute).



Les *d* sont jetés

Le *d* du verbe *résoudre* n'est présent dans la conjugaison qu'au futur simple et au conditionnel présent. Tous les autres modes, temps et personnes en sont dépourvus, notamment les trois premières personnes du présent de l'indicatif : *je résous, tu résous, il résout*, souvent appareillées d'un *d* superfétatoire...

68. Rire

Présent : Je ris, tu ris, il rit, nous rions, vous riez, ils rient. **Imparfait** : Je riaais, tu riaais, il riaait, nous riions (deux fois la lettre i), vous riiez, ils riaient. **Passé simple** : Je ris, tu ris, il rit, nous rîmes, vous rîtes, ils rirent. **Futur simple** : Je rirai, tu riras, il rira, nous rirons, vous rirez, ils riront. **Passé composé** : J'ai ri, tu as ri, il a ri, nous avons ri, vous avez ri, ils ont ri. **Conditionnel présent** : Je rirais, tu rirais, il rirait, nous ririons, vous ririez, ils riraient. **Subjonctif présent** : Que je rie, que tu ries, qu'il rie, que nous riions, que vous riiez, qu'ils rient.

Subjonctif imparfait : Que je risse, que tu risses, qu'il rît, que nous rissions, que vous rissiez, qu'ils rissent. **Impératif présent** : Ris, rions, riez. **Participe présent** : Riant. **Participe passé** : Ri.

69. Rompre

Présent : Je romps, tu romps, il rompt, nous rompons, vous rompez, ils rompent. **Imparfait** : Je rompais, tu rompais, il rompait, nous rompions, vous rompiez, ils rompaient. **Passé simple** : Je rompis, tu rompis, il rompit, nous rompîmes, vous rompîtes, ils rompirent. **Futur simple** : Je romprai, tu rompras, il rompra, nous romprons, vous romprez, ils rompront. **Passé composé** : J'ai rompu, tu as rompu, il a rompu, nous avons rompu, vous avez rompu, ils ont rompu. **Conditionnel présent** : Je romprais, tu romprais, il romprait, nous romprions, vous rompiez, ils rompraient. **Subjonctif présent** : Que je rompe, que tu rompes, qu'il rompe, que nous rompions, que vous rompiez, qu'ils rompent. **Subjonctif imparfait** : Que je rompisse, que tu rompisses, qu'il rompît, que nous rompissions, que vous rompissiez, qu'ils rompissent. **Impératif présent** : Romps, rompons,

rompez. **Participe présent** : Rompant. **Participe passé** : Rompu.

70. Savoir

Présent : Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent. **Imparfait** : Je savais, tu savais, il savait, nous savions, vous saviez, ils savaient. **Passé simple** : Je sus, tu sus, il sut, nous sûmes, vous sûtes, ils surent. **Futur simple** : Je saurai, tu sauras, il saura, nous saurons, vous saurez, ils sauront. **Passé composé** : J'ai su, tu as su, il a su, nous avons su, vous avez su, ils ont su. **Conditionnel présent** : Je saurais, tu saurais, il saurait, nous saurions, vous sauriez, ils sauraient. **Subjonctif présent** : Que je sache, que tu saches, qu'il sache, que nous sachions, que vous sachiez, qu'ils sachent. **Subjonctif imparfait** : Que je susse, que tu susses, qu'il sût, que nous sussions, que vous sussiez, qu'ils sussent. **Impératif présent** : Sache, sachons, sachez. **Participe présent** : Sachant. **Participe passé** : Su.

71. Servir

Présent : Je sers, tu sers, il sert, nous servons, vous servez, ils servent. **Imparfait** : Je servais, tu servais, il servait, nous servions, vous serviez, ils servaient. **Passé simple** : Je servis, tu servis, il servit, nous servîmes, vous servîtes, ils servirent. **Futur simple** : Je servirai, tu serviras, il servira, nous servirons, vous servirez, ils serviront. **Passé composé** : J'ai servi, tu as servi, il a servi, nous avons servi, vous avez servi, ils ont servi. **Conditionnel présent** : Je servirais, tu servirais, il servirait, nous servirions, vous serviriez, ils serviraient. **Subjonctif présent** : Que je serve, que tu serves, qu'il serve, que nous servions, que vous serviez, qu'ils servent. **Subjonctif imparfait** : Que je servisse, que tu servisses, qu'il servît, que nous servissions, que vous servissiez, qu'ils servissent. **Impératif présent** : Sers, servons, servez. **Participe présent** : Servant. **Participe passé** : Servi.

72. Siéger

Présent : Je sié debate, tu sié debates, il sié debate, nous sié debates, vous sié debates, ils sié debates. **Imparfait** : Je siégeais, tu siégeais, il siégeait, nous siégions, vous siégiez, ils siégeaient. **Passé simple** : Je siégeai, tu siégeas, il siégea, nous siégeâmes, vous siégeâtes, ils

siégèrent. **Futur simple** : Je siégerai, tu siégeras, il siégera, nous siégerons, vous siégeriez, ils siégeront. **Passé composé** : J'ai siégé, tu as siégé, il a siégé, nous avons siégé, vous avez siégé, ils ont siégé. **Conditionnel présent** : Je siégerais, tu siégerais, il siégerait, nous siégerions, vous siégeriez, ils siégeraient. **Subjonctif présent** : Que je siége, que tu sièges, qu'il siége, que nous siégions, que vous siégiez, qu'ils siègent. **Subjonctif imparfait** : Que je siégeasse, que tu siégeasses, qu'il siégeât, que nous siégeassions, que vous siégeassiez, qu'ils siégeassent. **Impératif présent** : Siège, siégeons, siégez. **Participe présent** : Siégeant. **Participe passé** : Siégé.

73. Sortir

Présent : Je sors, tu sors, il sort, nous sortons, vous sortez, ils sortent. **Imparfait** : Je sortais, tu sortais, il sortait, nous sortions, vous sortiez, ils sortaient. **Passé simple** : Je sortis, tu sortis, il sortit, nous sortîmes, vous sortîtes, ils sortirent. **Futur simple** : Je sortirai, tu sortiras, il sortira, nous sortirons, vous sortirez, ils sortiront. **Passé composé** : Transitif direct (J'ai sorti la voiture) : J'ai sorti, tu as sorti, il a sorti, nous avons sorti, vous avez sorti,

ils ont sorti ; Intransitif (Je suis sorti dans la cour) : Je suis sorti, tu es sorti, il est sorti, nous sommes sortis, vous êtes sortis, ils sont sortis. **Conditionnel présent** : Je sortirais, tu sortirais, il sortirait, nous sortirions, vous sortiriez, ils sortiraient. **Subjonctif présent** : Que je sorte, que tu sortes, qu'il sorte, que nous sortions, que vous sortiez, qu'ils sortent. **Subjonctif imparfait** : Que je sortisse, que tu sortisses, qu'il sortît, que nous sortissions, que vous sortissiez, qu'ils sortissent. **Impératif présent** : Sors, sortons, sortez. **Participe présent** : Sortant. **Participe passé** : Sorti.

74. Soulever

Présent : Je soulève, tu soulèves, il soulève, nous soulevons, vous soulevez, ils soulèvent. **Imparfait** : Je soulevais, tu soulevais, il soulevait, nous soulevions, vous souleviez, ils soulevaient. **Passé simple** : Je soulevai, tu soulevas, il souleva, nous soulevâmes, vous soulevâtes, ils soulevèrent. **Futur simple** : Je soulèverai, tu soulèveras, il soulèvera, nous soulèverons, vous soulèverez, ils soulèveront. **Passé composé** : J'ai soulevé, tu as soulevé, il a soulevé, nous avons soulevé, vous avez soulevé, ils ont soulevé. **Conditionnel présent** : Je soulèverais,

tu soulèverais, il soulèverait, nous soulèverions, vous soulèveriez, ils soulèveraient. **Subjonctif présent** : Que je soulève, que tu soulèves, qu'il soulève, que nous soulevions, que vous souleviez, qu'ils soulèvent. **Subjonctif imparfait** : Que je soulevasse, que tu soulevasses, qu'il soulevât, que nous soulevassions, que vous soulevassiez, qu'ils soulevassent. **Impératif présent** : Soulève, soulevons, soulevez. **Participe présent** : Soulevant. **Participe passé** : Soulevé.

75. Suffire

Présent : Je suffis, tu suffis, il suffit, nous suffisons, vous suffisez, ils suffisent. **Imparfait** : Je suffisais, tu suffisais, il suffisait, nous suffisions, vous suffisiez, ils suffisaient. **Passé simple** : Je suffis, tu suffis, il suffit, nous suffîmes, vous suffîtes, ils suffirent. **Futur simple** : Je suffirai, tu suffiras, il suffira, nous suffirons, vous suffirez, ils suffiront. **Passé composé** : J'ai suffi, tu as suffi, il a suffi, nous avons suffi, vous avez suffi, ils ont suffi. **Conditionnel présent** : Je suffirais, tu suffirais, il suffirait, nous suffirions, vous suffiriez, ils suffiraient. **Subjonctif présent** : Que je suffise, que tu suffises, qu'il suffise, que nous suffisions, que

vous suffisiez, qu'ils suffissent. **Subjonctif imparfait** : Que je suffisse, que tu suffisses, qu'il suffît, que nous suffissions, que vous suffissiez, qu'ils suffissent. **Impératif présent** : Suffis, suffisons, suffisez. **Participe présent** : Suffisant. **Participe passé** : Suffi (invariable).

76. Suivre

Présent : Je suis, tu suis, il suit, nous suivons, vous suivez, ils suivent. **Imparfait** : Je suivais, tu suivais, il suivait, nous suivions, vous suiviez, ils suivaient. **Passé simple** : Je suivis, tu suivis, il suivit, nous suivîmes, vous suivîtes, ils suivirent. **Futur simple** : Je suivrai, tu suivras, il suivra, nous suivrons, vous suivrez, ils suivront. **Passé composé** : J'ai suivi, tu as suivi, il a suivi, nous avons suivi, vous avez suivi, ils ont suivi. **Conditionnel présent** : Je suivrais, tu suivrais, il suivrait, nous suivrions, vous suivriez, ils suivraient. **Subjonctif présent** : Que je suive, que tu suives, qu'il suive, que nous suivions, que vous suiviez, qu'ils suivent. **Subjonctif imparfait** : Que je suivisse, que tu suivisses, qu'il suivît, que nous suivissions, que vous suivissiez, qu'ils suivissent. **Impératif**

présent : Suis, suivons, suivez. **Participe présent** : Suivant. **Participe passé** : Suivi.

77. Surprendre

Présent : Je surprends, tu surprends, il surprend, nous surprenons, vous surprenez, ils surprennent. **Imparfait** : Je surprenais, tu surprenais, il surprenait, nous surprenions, vous surpreniez, ils surprenaient. **Passé simple** : Je surpris, tu surpris, il surprit, nous surprîmes, vous surprîtes, ils surprirent. **Futur simple** : Je surprendrai, tu surprendras, il surprendra, nous surprendrons, vous surprendrez, ils surprendront. **Passé composé** : J'ai surpris, tu as surpris, il a surpris, nous avons surpris, vous avez surpris, ils ont surpris. **Conditionnel présent** : Je surprendrais, tu surprendrais, il surprendrait, nous surprendrions, vous surprendriez, ils surprendraient. **Subjonctif présent** : Que je surprenne, que tu surprennes, qu'il surprenne, que nous surprenions, que vous surpreniez, qu'ils surprennent. **Subjonctif imparfait** : Que je surprisse, que tu surprisses, qu'il surprît, que nous surprissions, que vous surprissiez, qu'ils surprissent. **Impératif présent** :

Surprends, surprenons, surprenez. **Participe présent** : Surprenant. **Participe passé** : Surpris.

78. Surseoir

Présent : Je sursois, tu sursois, il sursoit, nous sursoyons, vous sursoyez, ils sursoient. **Imparfait** : Je sursoyais, tu sursoyais, il sursoyait, nous sursoyions, vous sursoyiez, ils sursoyaient. **Passé simple** : Je sursis, tu sursis, il sursit, nous sursîmes, vous sursîtes, ils sursirent. **Futur simple** : Je surseoirai, tu surseoiras, il surseoira, nous surseoirons, vous surseoirez, ils surseoiront. **Passé composé** : J'ai sursis, tu as sursis, il a sursis, nous avons sursis, vous avez sursis, ils ont sursis. **Conditionnel présent** : Je surseoirais, tu surseoirais, il surseoirait, nous surseoirions, vous surseoiriez, ils surseoiraient. **Subjonctif présent** : Que je sursoie, que tu sursoies, qu'il sursoie, que nous sursoyions, que vous sursoyiez, qu'ils sursoient. **Subjonctif imparfait** : Que je sursisse, que tu sursisses, qu'il sursît, que nous sursissions, que vous sursissiez, qu'ils sursissent. **Impératif présent** : Sursois, sursoyons, sursoyez. **Participe présent** : Sursoyant. **Participe passé** : Sursis.

79. Taire

Présent : Je tais, tu tais, il tait, nous taisons, vous taisez, ils taisent. **Imparfait** : Je taisais, tu taisais, il taisait, nous taisions, vous taisiez, ils taisaient. **Passé simple** : Je tus, tu tus, il tut, nous tûmes, vous tûtes, ils turent. **Futur simple** : Je tairai, tu tairas, il taira, nous tairons, vous tairez, ils tairont. **Passé composé** : J'ai tu, tu as tu, il a tu, nous avons tu, vous avez tu, ils ont tu. **Conditionnel présent** : Je tairais, tu tairais, il tairait, nous tairions, vous tairiez, ils tairaient. **Subjonctif présent** : Que je taise, que tu taises, qu'il taise, que nous taisions, que vous taisiez, qu'ils taisent. **Subjonctif imparfait** : Que je tusse, que tu tusses, qu'il tût, que nous tussions, que vous tussiez, qu'ils tussent. **Impératif présent** : Tais, taisons, taisez. **Participe présent** : Taisant. **Participe passé** : Tu.

80. Trépigner

Présent : Je trépigne, tu trépignes, il trépigne, nous trépignons, vous trépignez, ils trépignent. **Imparfait** : Je trépignais, tu trépignais, il trépignait, nous trépignions, vous trépigniez, ils trépignaient. **Passé simple** : Je trépignai, tu

trépignas, il trépigna, nous trépignâmes, vous trépignâtes, ils trépignèrent. **Futur simple** : Je trépignerai, tu trépigneras, il trépignera, nous trépignerons, vous trépignerez, ils trépigneront. **Passé composé** : J'ai trépigné, tu as trépigné, il a trépigné, nous avons trépigné, vous avez trépigné, ils ont trépigné. **Conditionnel présent** : Je trépignerais, tu trépignerais, il trépignerait, nous trépignerions, vous trépigneriez, ils trépigneraient. **Subjonctif présent** : Que je trépigne, que tu trépignes, qu'il trépigne, que nous trépignions, que vous trépigniez, qu'ils trépignent. **Subjonctif imparfait** : Que je trépignasse, que tu trépignasses, qu'il trépignât, que nous trépignassions, que vous trépignassiez, qu'ils trépignassent. **Impératif présent** : Trépigne, trépignons, trépignez. **Participe présent** : Trépignant. **Participe passé** : Trépigné.



Attention

Il vainc

Les trois premières personnes du singulier de l'indicatif présent du verbe *vaincre* conservent le *c* du radical : *je vaincs, tu vaincs, il vainc*. Cette conjugaison est souvent source de doute : il est nécessaire de la revoir régulièrement afin de ne plus hésiter. La deuxième personne du singulier de l'impératif présent conserve aussi le *c* : *vaincs*.

81. Vaincre

Présent : Je vaincs, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent.

Imparfait : Je vainquais, tu vainquais, il vainquait, nous vainquions, vous vainquiez, ils vainquaient.

Passé simple : Je vainquis, tu vainquis, il vainquit, nous vainquîmes, vous vainquîtes, ils vainquirent.

Futur simple : Je vaincrai, tu vaincras, il vaincra, nous vaincrons, vous vaincrez, ils vaincront.

Passé composé : J'ai vaincu, tu as vaincu, il a vaincu, nous avons vaincu, vous avez vaincu, ils ont vaincu.

Conditionnel présent : Je vaincrais, tu vaincrais, il vaincrait, nous vaincristions, vous vaincristiez, ils vaincristaient.

Subjonctif présent : Que je vainque,

que tu vainques, qu'il vainque, que nous vainquions, que vous vainquiez, qu'ils vainquent. **Subjonctif imparfait** : Que je vainquisse, que tu vainquisses, qu'il vainquît, que nous vainquissions, que vous vainquissiez, qu'ils vainquissent. **Impératif présent** : Vaincs, vainquons, vainquez. **Participe présent** : Vainquant. **Participe passé** : Vaincu.



Attention

Prévaloir

Le verbe *prévaloir* se conjugue comme le verbe *valoir*, mais les trois premières personnes du singulier et la troisième personne du pluriel du subjonctif présent sont différentes (subsistance d'anciennes formes) : *que je prévale, que tu prévaies, qu'il prévale, qu'ils prévalent.*

82. Valoir

Présent : Je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent. **Imparfait** : Je valais, tu valais, il valait, nous valions, vous valiez, ils valaient. **Passé simple** : Je valus, tu valus, il valut, nous valûmes, vous valûtes, ils valurent. **Futur simple** : Je vaudrai, tu vaudras, il vaudra, nous

vaudrons, vous vaudrez, ils vaudront. **Passé composé** : J'ai valu, tu as valu, il a valu, nous avons valu, vous avez valu, ils ont valu. **Conditionnel présent** : Je vaudrais, tu vaudrais, il vaudrait, nous vaudrions, vous vaudriez, ils vaudraient. **Subjonctif présent** : Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils valent. **Subjonctif imparfait** : Que je valusse, que tu valusses, qu'il valût, que nous valussions, que vous valussiez, qu'ils valussent. **Impératif présent** : Vaux, valons, valez. **Participe présent** : Valant. **Participe passé** : Valu.

83. Végéter

Présent : Je végète, tu végètes, il végète, nous végétons, vous végétez, ils végètent. **Imparfait** : Je végétais, tu végétais, il végétait, nous végétions, vous végétiez, ils végétaient. **Passé simple** : Je végétai, tu végétas, il végéta, nous végétâmes, vous végétâtes, ils végétèrent. **Futur simple** : Je végéterai, tu végéteras, il végétera, nous végéterons, vous végéterez, ils végéteront. **Passé composé** : J'ai végété, tu as végété, il a végété, nous avons végété, vous avez végété, ils ont végété. **Conditionnel présent** : Je végéteraï, tu végéteraï,

il végèterait, nous végèterions, vous végèteriez, ils végèteraient. **Subjonctif présent** : Que je végète, que tu végètes, qu'il végète, que nous végétions, que vous végétiez, qu'ils végètent. **Subjonctif imparfait** : Que je végétasse, que tu végétasses, qu'il végètât, que nous végétassions, que vous végétassiez, qu'ils végétassent. **Impératif présent** : Végète, végétons, végétez. **Participe présent** : Végétant. **Participe passé** : Végété.

84. Vendre

Présent : Je vends, tu vends, il vend, nous vendons, vous vendez, ils vendent. **Imparfait** : Je vendais, tu vendais, il vendait, nous vendions, vous vendiez, ils vendaient. **Passé simple** : Je vendis, tu vendis, il vendit, nous vendîmes, vous vendîtes, ils vendirent. **Futur simple** : Je vendrai, tu vendras, il vendra, nous vendrons, vous vendrez, ils vendront. **Passé composé** : J'ai vendu, tu as vendu, il a vendu, nous avons vendu, vous avez vendu, ils ont vendu. **Conditionnel présent** : Je vendrais, tu vendrais, il vendrait, nous vendrions, vous vendriez, ils vendraient. **Subjonctif présent** : Que je vende, que tu vendes, qu'il vende, que nous vendions, que vous vendiez, qu'ils vendent. **Subjonctif imparfait** : Que

je vendisse, que tu vendisses, qu'il vendît, que nous vendissions, que vous vendissiez, qu'ils vendissent. **Impératif présent** : Vends, vendons, vendez. **Participe présent** : Vendant. **Participe passé** : Vendu.

85. Venir

Présent : Je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent. **Imparfait** : Je venais, tu venais, il venait, nous venions, vous veniez, ils venaient. **Passé simple** : Je vins, tu vins, il vint, nous vînmes, vous vîntes, ils vinrent. **Futur simple** : Je viendrai, tu viendras, il viendra, nous viendrons, vous viendrez, ils viendront. **Passé composé** : Je suis venu, tu es venu, il est venu, nous sommes venus, vous êtes venus, ils sont venus. **Conditionnel présent** : Je viendrais, tu viendrais, il viendrait, nous viendrions, vous viendriez, ils viendraient. **Subjonctif présent** : Que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne, que nous venions, que vous veniez, qu'ils viennent. **Subjonctif imparfait** : Que je vinsse, que tu vinsses, qu'il vînt, que nous vinssions, que vous vinssiez, qu'ils vinssent. **Impératif présent** : Viens, venons, venez. **Participe présent** : Venant. **Participe passé** : Venu.

86. Vêtir

Présent : Je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent. **Imparfait** : Je vêtais, tu vêtais, il vêtait, nous vêtions, vous vêtiez, ils vêtaient. **Passé simple** : Je vêtis, tu vêtis, il vêtit, nous vêtîmes, vous vêtîtes, ils vêtirent. **Futur simple** : Je vêtirai, tu vêtiras, il vêtira, nous vêtirons, vous vêtirez, ils vêtiront. **Passé composé** : J'ai vêtu, tu as vêtu, il a vêtu, nous avons vêtu, vous avez vêtu, ils ont vêtu. **Conditionnel présent** : Je vêtirais, tu vêtirais, il vêtirait, nous vêtirions, vous vêtiriez, ils vêtiraient. **Subjonctif présent** : Que je vête, que tu vêtes, qu'il vête, que nous vêtions, que vous vêtiez, qu'ils vêtent. **Subjonctif imparfait** : Que je vêtisse, que tu vêtisses, qu'il vêtît, que nous vêtissions, que vous vêtissiez, qu'ils vêtissent. **Impératif présent** : Vêts, vêtons, vêtez. **Participe présent** : Vêtant. **Participe passé** : Vêtu.



Finir pour vêtir

On trouve au XIX^e siècle et parfois dans les siècles antérieurs des exemples de conjugaison du verbe *vêtir* (ou *revêtir*, ou *dévêtir*) sur le verbe du deuxième groupe *finir*. Ce qui donne, au présent de l'indicatif par exemple : *nous revêtiſsons* (au lieu de *nous revêtons*), et à l'imparfait : *je vêtissais* (au lieu de *je vêtais*). Aujourd'hui, cette conjugaison a disparu.

87. Vivre

Présent : Je vis, tu vis, il vit, nous vivons, vous vivez, ils vivent. **Imparfait** : Je vivais, tu vivais, il vivait, nous vivions, vous viviez, ils vivaient. **Passé simple** : Je vécus, tu vécus, il vécut, nous vécûmes, vous vécûtes, ils vécurent. **Futur simple** : Je vivrai, tu vivras, il vivra, nous vivrons, vous vivrez, ils vivront. **Passé composé** : J'ai vécu, tu as vécu, il a vécu, nous avons vécu, vous avez vécu, ils ont vécu. **Conditionnel présent** : Je vivrais, tu vivrais, il vivrait, nous vivrions, vous vivriez, ils vivraient. **Subjonctif présent** : Que je vive, que tu vives, qu'il vive, que nous vivions, que vous viviez, qu'ils

vivent. **Subjonctif imparfait** : Que je vécusse, que tu vécusses, qu'il vécût, que nous véussions, que vous véussiez, qu'ils vécussent. **Impératif présent** : Vis, vivons, vivez. **Participe présent** : Vivant. **Participe passé** : Vécu.

88. Voir

Présent : Je vois, tu vois, il voit, nous voyons, vous voyez, ils voient. **Imparfait** : Je voyais, tu voyais, il voyait, nous voyions, vous voyiez, ils voyaient. **Passé simple** : Je vis, tu vis, il vit, nous vîmes, vous vîtes, ils virent. **Futur simple** : Je verrai, tu verras, il verra, nous verrons, vous verrez, ils verront. **Passé composé** : J'ai vu, tu as vu, il a vu, nous avons vu, vous avez vu, ils ont vu. **Conditionnel présent** : Je verrais, tu verrais, il verrait, nous verrions, vous verriez, ils verraient. **Subjonctif présent** : Que je voie, que tu voies, qu'il voie, que nous voyions, que vous voyiez, qu'ils voient (ne pas prononcer qu'ils voillent !). **Subjonctif imparfait** : Que je visse, que tu visses, qu'il vît, que nous vissions, que vous vissiez, qu'ils vissent. **Impératif présent** : Vois, voyons, voyez. **Participe présent** : Voyant. **Participe passé** : Vu.

89. Voter

Présent : Je vote, tu votes, il vote, nous votons, vous votez, ils votent. **Imparfait** : Je votais, tu votais, il votait, nous votions, vous votiez, ils votaient. **Passé simple** : Je votai, tu votas, il vota, nous votâmes, vous votâtes, ils votèrent. **Futur simple** : Je voterai, tu voteras, il votera, nous voterons, vous voterez, ils voteront. **Passé composé** : J'ai voté, tu as voté, il a voté, nous avons voté, vous avez voté, ils ont voté. **Conditionnel présent** : Je voterais, tu voterais, il voterait, nous voterions, vous voteriez, ils voteraient. **Subjonctif présent** : Que je vote, que tu votes, qu'il vote, que nous votions, que vous votiez, qu'ils votent. **Subjonctif imparfait** : Que je votasse, que tu votasses, qu'il votât, que nous votassions, que vous votassiez, qu'ils votassent. **Impératif présent** : Vote, votons, votez. **Participe présent** : Votant. **Participe passé** : Voté.

90. Vouloir

Présent : Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent. **Imparfait** : Je voulais, tu voulais, il voulait, nous voulions, vous vouliez, ils

voulaient. **Passé simple** : Je voulus, tu voulus, il voulut, nous voulûmes, vous voulûtes, ils voulurent. **Futur simple** : Je voudrai, tu voudras, il voudra, nous voudrons, vous voudrez, ils voudront. **Passé composé** : J'ai voulu, tu as voulu, il a voulu, nous avons voulu, vous avez voulu, ils ont voulu. **Conditionnel présent** : Je voudrais, tu voudrais, il voudrait, nous voudrions, vous voudriez, ils voudraient. **Subjonctif présent** : Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent. **Subjonctif imparfait** : Que je voulusse, que tu voulusses, qu'il voulût, que nous voulussions, que vous voulussiez, qu'ils voulussent. **Impératif présent** : Veux, voulons, voulez ; ou : Veuille, veuillons, veuillez. **Participe présent** : Voulant. **Participe passé** : Voulu.

91. Vriller

Présent : Je vrille, tu vrilles, il vrille, nous vrillons, vous vrillez, ils vrillent. **Imparfait** : Je vrillais, tu vrillais, il vrillait, nous vrillions, vous vrilliez, ils vrillaient. **Passé simple** : Je vrillai, tu vrillas, il vrilla, nous vrillâmes, vous vrillâtes, ils vrillèrent. **Futur simple** : Je vrillerai, tu vrilleras, il vrillera, nous vrillerons, vous vrillerez, ils vrilleront. **Passé**

composé : J'ai vrillé, tu as vrillé, il a vrillé, nous avons vrillé, vous avez vrillé, ils ont vrillé. **Conditionnel présent** : Je vrillerais, tu vrillerais, il vrillerait, nous vrillerions, vous vrilleriez, ils vrilleraient. **Subjonctif présent** : Que je vrille, que tu vrilles, qu'il vrille, que nous vrillions, que vous vrilliez, qu'ils vrillent. **Subjonctif imparfait** : Que je vrillasse, que tu vrillasses, qu'il vrillât, que nous vrillassions, que vous vrillassiez, qu'ils vrillassent. **Impératif présent** : Vrille, vrillons, vrillez. **Participe présent** : Vrillant. **Participe passé** : Vrillé.

92. Zigzaguer

Présent : Je zigzague, tu zigzagues, il zigzague, nous zigzaguons, vous zigzaguez, ils zigzaguent. **Imparfait** : Je zigzaguais, tu zigzaguais, il zigzaguait, nous zigzaguions, vous zigzaguiez, ils zigzaguaient. **Passé simple** : Je zigzaguai, tu zigzaguas, il zigzagua, nous zigzaguâmes, vous zigzaguâtes, ils zigzaguèrent. **Futur simple** : Je zigzaguerai, tu zigzagueras, il zigzaguera, nous zigzaguerons, vous zigzagueriez, ils zigzagueront. **Passé composé** : J'ai zigzagué, tu as zigzagué, il a zigzagué, nous avons zigzagué, vous avez zigzagué, ils ont zigzagué. **Conditionnel présent** : Je

zigzaguerais, tu zigzaguerais, il zigzaguerait, nous zigzaguerions, vous zigzagueriez, ils zigzagueraient. **Subjonctif présent** : Que je zigzague, que tu zigzagues, qu'il zigzague, que nous zigzaguions, que vous zigzaguiez, qu'ils zigzaguent. **Subjonctif imparfait** : Que je zigzaguasse, que tu zigzaguasses, qu'il zigzaguât, que nous zigzaguassions, que vous zigzaguassiez, qu'ils zigzaguassent. **Impératif présent** : Zigzague, zigzaguons, zigzaguez. **Participe présent** : Zigzaguant. **Participe passé** : Zigzagué.

Évaluation 8



Exercices

Vous avez tout lu ? Bravo ! Tout retenu ? C'est moins sûr... En route pour une petite évaluation qui prend la forme de vingt phrases dont quinze comportent une erreur de conjugaison. À vous d'identifier celles qui sont fautives et celles qui ne le sont pas. Un point par identification correcte vous étant accordé, cela vous donne un total sur vingt, idéal pour vous évaluer. Solution [page 302](#).

Voici ces vingt phrases :

1. Dès que j'entrai, je vus de quoi il s'agissait.

2. Le problème était grave, ils le résolurent sans mal.
3. Si tu allais en Irlande, les connaissances que tu acquérirais en halieutique te seraient utiles.
4. Hier, je courrais tout seul dans la campagne.
5. Ces sommes sont dûes !
6. « *J'assailirai la ville !* » dit César.
7. Prends un siège, Cinna, et assois-toi !
8. Cette eau est froide, il faut qu'elle boue pour cuire ton œuf.
9. Son discours s'acheva : il conclua en disant bonsoir.
10. En ce moment, vous me contredites sans cesse, je ne peux terminer.
11. Elle était habile : en un jour, elle cousit sa robe.
12. Cette œuvre a été créée par un artiste méconnu.
13. Il ne pouvait combattre, il s'enfuya.
14. Nous louerions une voiture si nous le pouvions.
15. Il faut que tu moude ce café.

16. Demain, les films arrivent : j'en préverrai la programmation.
17. Aujourd'hui, ce représentant promouvoit notre marque de yaourts.
18. Il eût fallu que nous rompussions plus tôt.
19. Grâce à la psychologue, ce jeune homme vainc aujourd'hui sa timidité.
20. En ce moment, je me devêtis pour avoir moins chaud.

Partie 5

La partie des Dix

JE VOUS PRÉSENTE : ALLÉGORIE, ANAPHORE,
ANTONOMASE, EUPHÉMISME, HYPERBOLE,
LITOTE, MÉTHAPHORE, MÉTONYMIE ET
NOTRE PETIT DERNIER : SYNECDOQUE...



Dans cette partie...

Vous allez sans mal organiser dans votre esprit tout ce qui concerne la grammaire, son vocabulaire abondant, les notions qui se sont toujours mélangées dans votre mémoire. Grâce à leur classement en dix parties, vous maîtriserez facilement la nature et la fonction des mots, les propositions. Vous éviterez désormais les dix erreurs les plus courantes : pléonasmes, contresens, emploi de dont, etc. Les moyens mnémotechniques vont vous servir de clés pour retrouver ce que vous n'auriez jamais pensé pouvoir retenir. De plus, un bagage de dix figures de rhétorique courantes vous attend. Enfin, dix trucs faciles à mettre en œuvre au quotidien vous sont proposés pour améliorer votre niveau, et dix auteurs sont prêts à vous accompagner pour aller plus loin...

DANS CE CHAPITRE

Connaissez les classes grammaticales

•

Réfléchissez au rôle de chaque mot

Chapitre 15

Les dix classes grammaticales

Dès qu'on veut analyser un message oral ou écrit, porter un diagnostic sur une phrase bancale, sur une construction floue, il est nécessaire de savoir nommer les mots, de connaître leur identité précise, afin de débusquer le coupable. Les mots ont été classés en catégories qui correspondent à leur nature. On peut en dénombrer dix.

Les prépositions

Les prépositions sont très nombreuses dans le discours ; elles en constituent le support discret mais indispensable au sens. Ce sont des mots

courts en général, invariables, et qui sont porteurs d'une signification (temps, but, cause, conséquence, etc.). La préposition précise la relation existant entre les termes reliés. Peut-être vous rappelez-vous la liste minimale des prépositions les plus courantes que vous avez apprise à l'école. Elle se présente sous la forme d'une courte phrase mnémotechnique : *Adam part pour Anvers avec deux cents sous*, ce qui donne, en prépositions : *à, dans, par, pour, en, vers, avec, de, sans, sous*.

En ne rechignant pas sur les approximations, on peut faire une autre phrase mnémotechnique qui permet de retenir trente prépositions : *à, de, par, pour, sans, sous, sur, avec, en, dans, avant, après, devant, derrière, dessous, dessus, chez, contre, depuis, vers, malgré, durant, jusqu'à, pendant, entre, parmi, outre, hormis, touchant, suivant*. À vous de trouver une petite histoire qui va transporter toutes ces prépositions.

Le rôle de la préposition peut être tenu par plusieurs mots qui forment une unité de sens. On parle alors de locution prépositive. En voici quelques-unes : *à cause de, à côté de, afin de, à l'exception de, à partir de, à travers, au-delà de, au-*

dessous de, au-dessus de, au lieu de, au moyen de, autour de, de façon à, de manière à, en dépit de, grâce à, par-dessous, par-dessus, près de, quant à, etc.

Un truc à savoir : avec *au* et *par* on emploie toujours un trait d'union, jamais avec *en* (*au-delà, par-delà, en deçà, en dessus*).

Les pronoms

Observez bien le mot *pronom*. On peut le décomposer en deux parties : *pro*, qui signifie en latin à la place de, et *nom*. Le pronom, c'est donc ce qui est mis à la place du nom. Le discours en regorge au point que, parfois, prenant en cours une interview à la radio, on est incapable de savoir de qui il s'agit tant l'interviewer utilise d'*il*, de *vous*, d'*elle*, oubliant de préciser le nom remplacé par le pronom. Les pronoms sont répartis en sept catégories :

Les pronoms personnels

Ils diffèrent selon leur fonction. Sujet : *je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles* ; complément : *me, te, le, la, lui, se, nous, vous, leur, moi, toi, soi, eux, en, y*.



Attention

Quel leur ?

Le pronom personnel *leur* est toujours situé devant un verbe et toujours invariable : *Dix mille personnes écoutaient, je leur ai dit ce que je pensais*. L'adjectif possessif, toujours placé devant le nom, est variable : *Ils sont partis avec leur professeur et leurs livres*. Les pronoms possessifs *le leur* et *la leur* ne prennent pas de *s* ; en revanche, les leurs en prend un : *Ma tondeuse fonctionne, la leur est en panne ; Mes bottes sont percées, les leurs sont en bon état*.

Les pronoms possessifs

Ils indiquent la possession et varient en genre, en nombre et en personne. En voici la liste : *le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur, la mienne, la tienne, la sienne, la nôtre, la vôtre, la leur, les miens, les tiens, les siens, les nôtres, les vôtres, les leurs, les miennes, les tiennes, les siennes, les nôtres, les vôtres, les leurs*.

Les pronoms démonstratifs

Ils servent à montrer, à désigner l'être, l'idée ou la chose dont on parle ou dont on vient de parler :

celui, celui-ci, celui-là ; celle, celle-ci, celle-là ; ce, ceci, cela (qui donne ça, sans accent) ; ceux, ceux-ci, ceux-là ; celles, celles-ci, celles-là.

Les pronoms indéfinis

Pour désigner une personne, une idée, une chose, de façon vague, indéterminée, sans la nommer vraiment, ou bien de façon suggestive, allusive, on dispose du pronom indéfini. C'est un pronom à tout faire qui pallie souvent le manque de vocabulaire : on remplace le mot manquant par *quelque chose, l'autre, quelqu'un*, etc. Il est très pratique, on peut s'en servir à bon escient, ou avec habileté, ou à l'excès, ce qui donne alors au discours un petit air indéfini dont il faut se méfier car la communication devient imprécise.

Voici la liste des pronoms indéfinis invariables : *plusieurs, personne, on, rien, quiconque, autrui, quelque chose, n'importe qui, n'importe quoi, tout le monde* ; pronoms indéfinis variables : *aucun, l'autre, un autre, certain, chacun, le même, nul, l'un, quelqu'un, tel, tout, pas un*. Le pronom *aucun* s'emploie la plupart du temps au singulier, sauf lorsqu'il est précédé de *d'*, signifiant alors certains : *D'aucuns ne sont pas de votre avis*.



Une histoire de on

Le pronom indéfini *on* vient du latin *homo*, qui signifie *homme*. Ce terme, pris dans son sens général, a subi au cours des âges une érosion qui l'a privé de son *o* final, puis de son *h* inaugural ; enfin, le *m* est devenu *n* pour donner ce *on*, pronom indéfini (promu pronom personnel depuis un certain temps) que nous connaissons.

Les pronoms relatifs

Les pronoms relatifs servent à introduire une proposition subordonnée relative. Dans *Cette boulangère qui parle anglais vend de belles miches*, *qui* est un pronom relatif introduisant la proposition subordonnée relative *qui parle anglais*. Le pronom relatif remplace ce qu'on appelle son antécédent, qui peut être un nom ou un pronom le précédant (*qui* remplace *boulangère* et est sujet du verbe *parle*). Voici la liste des pronoms relatifs : *qui*, *que*, *quoi*, *dont*, *où*, *lequel* et ses composés : *laquelle*, *lesquelles*, *lesquels*, *auquel*, *à laquelle*, *auxquels*, *auxquelles*, *duquel*, *de laquelle*, *desquels*, *desquelles*.



Attention

Les relatifs composés

Les formes composées des pronoms relatifs reprennent le genre et le nombre de l'antécédent, c'est pourquoi il faut être particulièrement vigilant lorsqu'on les emploie. Dans *Cette boulangère de laquelle nous parlons n'est pas anglaise*, le pronom relatif composé de laquelle reprend le genre féminin et le nombre singulier de *boulangère*.

Les pronoms interrogatifs

Avec le pronom interrogatif, on pose une question, qui se termine par un point d'interrogation si cette interrogation est directe : *Qui êtes-vous ?* Si l'interrogation est indirecte, on n'emploie pas le point d'interrogation : *Je vous demande qui vous êtes.* Les pronoms interrogatifs sont les mêmes que les pronoms relatifs, sauf *dont* au moyen duquel on ne peut poser de question et *où* qui est considéré comme adverbe d'interrogation.

Les pronoms numéraux

Ils expriment une quantité ou un rang et font référence à un nom ou à un groupe nominal déjà

exprimé. On distingue deux catégories de pronoms numéraux : les cardinaux (*un, deux, trois...*) et les ordinaux (*le premier, le deuxième, le troisième...*). Dans la phrase *La boulangère a rencontré cinq Anglais : quatre l'ont parfaitement comprise, mais le cinquième, sourd, n'a pas saisi son message*, quatre est un pronom numéral cardinal remplaçant *Anglais* et sujet d'*ont comprise*, le cinquième est un pronom numéral ordinal, sujet d'*a saisi*.

Le verbe

C'est l'animateur de la phrase. Trois groupes, trois voix, six modes, vingt temps, vous en avez fait connaissance dans les chapitres précédents. Il faut distinguer les verbes d'action des verbes qui introduisent un état. Les verbes d'action sont les plus nombreux ; il existe peu de verbes d'état, mais ils sont fréquemment employés. Ce sont : *être, paraître, sembler, devenir, demeurer, rester, avoir l'air, passer pour*. Dans la phrase *Le piano est faux, faux* indique l'état du *piano* : il n'est question que du *piano*, *faux* étant son attribut. Dans une phrase avec un verbe d'action qui comporte un COD, on aura trois éléments. Ainsi, dans la phrase *Le déménageur emporte le piano*, on imagine le *déménageur*, ensuite

on se représente l'action d'*emporter*, puis vient l'objet, différent du sujet et qui complète le verbe : *le piano*.

L'adverbe

L'adverbe un mot invariable qui s'ajoute à un verbe (*ad + verbe*) pour en modifier le sens, mais aussi à un adjectif, à un autre adverbe, parfois à un nom. Dans l'énoncé suivant : *La fille du coupeur de joncs est très heureuse, mais elle fume beaucoup trop*, *très* est un adverbe de quantité qui modifie l'adjectif qualificatif *heureuse* ; *trop* est aussi un adverbe de quantité, mais il modifie le verbe *fume* ; enfin, *beaucoup*, adverbe de quantité également, modifie l'adverbe *trop*. Dans la phrase *Les coupeurs de joncs sont des gens bien*, l'adverbe *bien*, invariable, modifie le sens du nom *gens*.

Il existe des adverbes d'opinion : *oui, non, certes, si, assurément, vraiment, probablement, ne... pas, ne... point, ne... guère*, etc. ; des adverbes de circonstance exprimant la manière : *bien, mieux, mal, vite*, ainsi que les adverbes en... *ment* (*brièvement, lentement, savamment...*) ; la quantité : *beaucoup, trop, peu, fort, extrêmement...* ; le temps : *hier, aujourd'hui, jamais, toujours...* ; le lieu : *ici, là, où, ailleurs, là-bas...*

Les déterminants

Les déterminants se répartissent en deux catégories : les articles et les adjectifs (non qualificatifs). Leur rôle est de situer le nom dont il est question dans un contexte, d'en préciser la proximité, la distance par rapport à celui qui en parle.

Les articles

Il existe trois catégories d'articles :

- **Les articles définis** : le, la, les, ainsi que les articles définis contractés (fondus à une préposition) au (à le), du (de le), aux (à les), des (de les).
- **Les articles indéfinis** : un, une, des.
- **Les articles partitifs** : du, de la, des.



Attention

Du, de la

Il ne faut pas confondre *du* article défini contracté et *du* article partitif : *La fabrication du (de le, article défini contracté) fromage est compliquée ; La fille du coupeur de joncs voudrait du (une partie, article partitif) fromage.*

Les déterminants adjectifs

Il ne s'agit pas ici des adjectifs qualificatifs, mais des adjectifs qui servent de déterminants devant le nom. Il en existe six catégories :

- **Les adjectifs numériques** cardinaux : *un, deux, trois, quatre, vingt, cent, mille...* ; ordinaux : *premier, deuxième, trentième, soixante et onzième...*
- **Les adjectifs indéfinis** : *aucun, autre, certain, chaque (invariable), différents, divers, maint, même, nul, plusieurs, quelque, quelconque, tel, tout, pas un, n'importe quel, beaucoup de, bien des...*
Aucun, adjectif, possède une valeur négative, mais on peut le rencontrer (rarement) avec la valeur positive qu'il possédait à l'origine : *Son regard s'attardait sur aucun meuble ancien qui fit*

naître en lui bien des souvenirs. Il est rarement employé au pluriel, sauf devant les mots qui n'ont pas de singulier : aucuns honoraires, aucunes rillettes, aucunes royalties. Tel s'accorde avec le nom qui suit : Il adore les pâtisseries, telles les religieuses, les tartelettes. Tel que s'accorde avec le nom qui précède : Il adore les gâteaux tels que les religieuses, les tartelettes. La locution tel quel s'accorde avec le nom auquel elle se rapporte : Votre tondeuse était en panne, je vous la rends telle quelle.

- **Les adjectifs démonstratifs** : *ce, cet, cette, ces*, renforcés par *-ci* ou *-là* (*ce livre-ci, cette grammaire-là*).
- **Les adjectifs possessifs** : *mon, ton, son, notre, votre, leur, ma, ta, sa, mes, tes, ses, nos, vos, leurs*.
- **Les adjectifs interrogatifs** : *quel, quels, quelle, quelles*.
- **Les adjectifs exclamatifs** : *quel, quels, quelle, quelles*.

Les adjectifs qualificatifs

Les adjectifs qualificatifs, que vous avez déjà eu l'occasion de rencontrer dans cet ouvrage,

apportent des renseignements utiles à la description qu'on entreprend, que ce soit celle d'un paysage, d'une idée ou d'un être. *Belle, jeune, jolie, intelligente, délicate, douce, fine, élégante*, mais aussi *maligne, futée, rusée, habile, diabolique, menteuse, dissimulatrice*, sont des adjectifs qualificatifs, de même qu'*athlétique, musclé, fascinant, bronzé, superbe, sculptural*, mais aussi *stupide, naïf, niais, balourd, absurde, ennuyeux, inepte, maladroit, brutal*. Les adjectifs qualificatifs sont fort nombreux, mais les plus précis et les plus justes ne viennent pas toujours à l'esprit lorsqu'on définit ou décrit à quelqu'un quelque'un d'autre dont on se souvient.

Les noms

Noms communs, noms composés, noms propres : tout comme les adjectifs qualificatifs, vous les avez déjà croisés dans ce livre. Sans doute vous rappelez-vous dans le détail la règle d'accord des noms composés... De plus, lorsque vous écrivez un nom propre précédé d'un déterminant pluriel, vous êtes désormais sûr de vous pour l'accorder ou non... Bref, le nom n'a plus de secrets pour vous. Ou presque...

Les conjonctions

Dans *conjonction*, il y a *jonction*, donc l'idée de *joindre*. Et c'est bien le rôle de la conjonction, puisqu'elle joint soit deux phrases, soit deux mots ou groupes de mots de même nature et de même fonction, soit deux propositions. Il existe deux catégories de conjonctions : les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination.

Les conjonctions de coordination

Elles font l'objet d'une phrase mnémotechnique très connue en forme d'interrogation : *Mais où est donc Ornicar ?* Ce qui, traduit en conjonctions de coordination, donne : *mais, ou* (sans accent), *et* (et non *est*), *donc, or, ni, car*. Dans la phrase *La fille du coupeur de joncs est jeune et jolie*, la conjonction de coordination *et* unit deux mots de même nature et de même fonction : *jeune* et *jolie*, qui sont adjectifs qualificatifs épithètes du nom *fille*.

Les conjonctions de subordination

Leur nom l'indique : elles introduisent des propositions subordonnées, qu'on appelle donc des propositions subordonnées conjonctives (puisqu'elles sont introduites par une conjonction de subordination). Certaines sont introduites par la conjonction de subordination que ; d'autres, celles qui expriment une circonstance, sont introduites par lorsque, dès que, afin que, parce que, de sorte que, bien que, etc.

Les interjections

Ce sont des mots qui expriment de façon directe, sous forme de cri, d'apostrophe, un sentiment, une réaction, un appel : *Oh ! Ah ! Aïe ! Ouf !* par exemple, ou bien : *Pst ! Chut ! Bah ! Hein ! Zut ! Peuh ! Eh ! Hélas !* etc. Certains mots changent de catégorie et deviennent des interjections lorsqu'ils expriment des ordres, des appréciations, etc. : *Silence ! Vite ! Bien ! Assez ! Bravo !*

Les onomatopées

L'onomatopée (en grec *onomatos* : mot, *poieïn* : créer) est un mot fabriqué à partir d'un bruit, directement, comme un enregistrement. Pour le

chant du coq, par exemple, cela donne *cocorico* (en français, car les coqs étrangers s'expriment avec un accent différent : *kokekokko* en japonais, *cock-a-doodle-do* en anglais, *kikeriki* en allemand, *chichirichi* en italien, *kukkokiekkuu* en finnois, *goh-geh-goh-goh* en chinois, *gokogoko* en cantonais, *gaggala gaggala gu* en islandais, *kikiriku* en grec, *kukuriku* en hébreu, *kukkurika* en népalais, etc.). Les phylactères de bandes dessinées en font une grande consommation, en redoublant, en triplant, en multipliant à loisir certaines consonnes ou voyelles en fonction de l'intensité de ce qui est à exprimer. Le caractère employé joue aussi un grand rôle dans la transcription du son : *Crraaaaaaaaaccckkk ! Boouuuuummm ! Patatras ! Tic-tac, tic-tac, etc.*

DANS CE CHAPITRE

Connaissez le complément, l'attribut, l'apposition, le sujet, l'épithète

•

Comprenez le fonctionnement de la phrase

Chapitre 16

Les dix fonctions dans la phrase

Vous savez identifier les mots, reconnaître leur identité, leur catégorie, en un mot leur nature ? Fort bien, mais ce n'est pas suffisant. Il vous faut maintenant connaître la fonction qu'ils peuvent occuper dans la phrase. Autrement dit, dans le chapitre précédent, vous posiez au mot la question : qui es-tu ? Dans ce chapitre, vous allez lui demander : que fais-tu, quel est ton rôle dans la phrase ?

Le complément d'objet

Pour l'accord du participe passé, il en a déjà été question. Cependant, voici un petit rappel de ce qu'est le complément d'objet et de ses trois catégories : direct, indirect, second.

Le complément d'objet direct

Le COD répond à la question *qui ?* ou *quoi ?* posée au verbe. Certains grammairiens le qualifient d'essentiel (encore un mot à apprendre !). On trouve le COD après les verbes d'action. *Le motocycliste enfourche sa Harley* : il enfourche *quoi ? sa Harley*, COD d'*enfourche*. *La fille du coupeur de joncs le regarde partir* : elle regarde partir *qui ? le*, pronom personnel, mis pour *le motocycliste* et COD de *partir*. *Le bruit que fait la moto est terrifiant* : la moto fait *quoi ? que*, pronom relatif, mis pour *le bruit* et COD de *fait*.



Attention

Verbes d'état

Après les verbes d'état, on ne peut avoir de COD, puisque ces verbes introduisent un attribut du sujet. Poser la question *quoi ?* ou *qui ?* ne suffit donc pas toujours pour trouver sans erreur le COD. En effet, dans la phrase *La Harley semble poussive*, on ne doit pas poser la question : la Harley semble quoi ? Car *poussive* appartient à *Harley*, c'en est l'attribut, et en aucun cas l'objet du verbe *semble*. Les questions qu'il faut poser ne doivent être utilisées qu'en appoint à la réflexion.

Le complément d'objet indirect

Le mot qui répond à la question *de qui ? de quoi ? à qui ? à quoi ?* (ou encore avec les prépositions *en, sur, contre, pour*) posée au verbe est appelé complément d'objet indirect (et même complément d'objet essentiel indirect par des grammairiens qui ont trouvé complément d'objet indirect trop simple). Pourquoi indirect ? Parce qu'il est relié au verbe par la préposition *à* ou *de* (ou *en, sur...*) : la construction

n'est pas directe comme pour le COD qui suit le verbe sans préposition intermédiaire.

Par exemple, dans la phrase *Le motocycliste aime parler de sa Harley*, on pose au verbe *parler* la question *de quoi ? de sa Harley* : *Harley* est donc complément d'objet indirect (COI) de *parler*. Dans *Il ne pense qu'à repartir*, *repartir* répond à la question *à quoi ?* posée au verbe *penser* : cet infinitif est donc COI du verbe *penser*. Dans *Je compte sur vous*, *vous* est COI du verbe *compte*. Dans *Je crois en elle*, *elle* est COI de *crois*. Dans *Je roule pour vous*, *vous* est COI de *roule*.

Le complément d'objet second

Lorsqu'un verbe possède un complément d'objet direct et un complément d'objet indirect, on appelle ce COI un complément d'objet second. Dans la phrase *La boulangère offre des croissants aux touristes anglais*, *croissants* (qui répond à la question *quoi ?* posée au verbe *offre*) est COD, *touristes* (qui répond à la question *à qui ?* posée au même verbe) est un COI, mais comme le verbe possède déjà un COD on appelle ce COI un complément d'objet second. Lorsque le verbe a le sens de *donner* ou *dire*, ce complément d'objet second est en même temps un

complément d'attribution (attention, cela n'a rien à voir avec l'attribut du sujet). C'est le cas dans la phrase *La boulangère offre des croissants aux touristes anglais.*

Le complément d'agent

L'agent de l'action, c'est celui qui agit, c'est donc le responsable de l'action exprimée par le verbe. Le complément d'agent se trouve, comme son nom l'indique, en position de complément par rapport au verbe, qui a alors pour sujet ce qui subit l'action. Ainsi, dans la phrase *La chanson est interprétée par une jeune artiste*, l'agent de l'action, introduit par la préposition *par*, est *une jeune artiste*. Ce qui subit l'action d'être interprétée est *la chanson*, en position de sujet. Le complément d'agent est introduit par *par* ou *de*. On peut transposer la phrase précédente en phrase où l'agent se retrouve sujet : *La jeune artiste interprète la chanson*. On constate que l'auxiliaire *être* qui sert à former la voix passive a disparu. Le temps du verbe ne change pas : *est interprétée* est le présent passif ; *interprète* est le présent actif.

Le complément circonstanciel

Les circonstances d'une action exprimée par le verbe sont nombreuses : ce peut être le temps, le but, la cause, la conséquence, la condition, l'opposition ou la concession, la comparaison, le lieu, la manière, le moyen, la quantité. À chaque circonstance correspondent des questions qu'on peut poser au verbe afin d'identifier le complément. Celui-ci peut être un nom commun (ou un groupe nominal prépositionnel, c'est-à-dire un groupe nominal précédé d'une préposition), un pronom, un verbe à l'infinitif, un adverbe, une proposition subordonnée.



Sans préposition

Beaucoup de compléments circonstanciels sont construits directement, sans préposition. Par exemple, dans la phrase *Le matin, je me repose*, on pose la question *je me repose quand ?* La réponse est *le matin*, complément circonstanciel de temps du verbe *se reposer*. Ce complément n'est pas introduit par une préposition.

Complément circonstanciel de temps

Il répond à la question *quand ? à quel moment ?* Il est introduit par les prépositions *avant, après, pendant,* etc. ou par les conjonctions de subordination *lorsque, pendant que, avant que,* etc. Dans la phrase *Avant ton départ, il a plu,* *départ* est complément circonstanciel de temps d'*il a plu*.

Complément circonstanciel de but

Il répond à la question *dans quel but ?* Il est introduit par les prépositions *pour, afin de,* etc. ou par les conjonctions de subordination *pour que, afin que,* etc. Dans la phrase *Il vient te voir afin que tu l'aides,* la proposition *afin que tu l'aides* est complément circonstanciel de but de la principale *il vient te voir*.

Complément circonstanciel de cause

Il répond à la question *pourquoi ? pour quelle raison ?* Il est introduit par les prépositions ou locutions prépositives *pour, faute de, à cause de,* ou par les conjonctions de subordination *parce que, puisque,* etc.

Complément circonstanciel de conséquence

Il est introduit par la locution prépositive *au point de*, par les adverbes de liaison *en conséquence*, *dès lors*, *c'est pourquoi*, *aussi*, *ainsi*, *par conséquent*, et par les conjonctions de subordination *au point que*, *si... que*, *tellement... que*, *trop... pour que*, etc.

Complément circonstanciel de concession ou d'opposition

Il est introduit par les prépositions ou locutions prépositives *malgré*, *en dépit de*, etc., ou par les conjonctions de subordination *quoique*, *bien que*, *même si*, *quand bien même*, etc.

Complément circonstanciel de condition

Il est introduit par les prépositions ou locutions prépositives *sans*, *avec*, *à condition de*, ou par les conjonctions de subordination *si*, *au cas où*, *à condition que*, *en admettant que*.

Complément circonstanciel de comparaison

Il est introduit par les locutions prépositives à la manière de, par rapport à, contrairement à, à l'égal de, ou par les conjonctions de subordination plus... que, moins... que, autant... que, plus que, moins que, autant que, etc. Ex. : *Il est plus grand que son frère ne l'était à son âge ; Il en a dit plus qu'il ne le pensait.*

Complément circonstanciel de lieu

Il répond à la question où ? dans quel lieu ? Il peut être introduit par de nombreuses prépositions : dans, sur, en, près de, chez, etc. Ce peut être aussi le pronom interrogatif où. Dans la phrase *Je ne sais pas où tu habites*, on pose la question *tu habites où ?* La réponse est... où, pronom interrogatif, complément circonstanciel de lieu d'*habites*. Il n'existe pas de proposition subordonnée conjonctive exprimant le lieu.

Complément circonstanciel de manière

Il répond à la question *de quelle façon ? de quelle manière ? comment ?* Il est introduit par les prépositions ou locutions prépositives *à, avec, dans, de, en, sans, selon,* etc. Il peut être construit sans préposition : dans *Elle court pieds nus*, *pieds nus* est complément circonstanciel de manière du verbe *courir*.

Complément circonstanciel de moyen

Il répond à la question *par quel moyen ? au moyen de quoi ?* Il est introduit par les prépositions ou locutions prépositives *à, de, avec, à l'aide de, au moyen de, en,* etc. Dans la phrase *Les Chinois mangent avec des baguettes*, *baguettes* (qui répond à la question *au moyen de quoi ?*) est complément circonstanciel de moyen du verbe *manger*.

Complément circonstanciel de quantité

Il peut indiquer trois sortes de quantités : le prix, le poids et la mesure. Il répond à la question *combien ?* Dans la phrase *Ce sumotori pèse au moins cent quatre-vingts kilos*, *cent quatre-vingts kilos* est complément

circonstanciel de quantité (ou de mesure) du verbe *peser*.

Complément circonstanciel d'accompagnement

Il répond à la question *en compagnie de qui ? en l'absence de qui ?* Il est introduit par les prépositions ou locutions prépositives *avec, sans, en compagnie de,* etc. Dans la phrase *La fille du coupeur de joncs ne sort jamais sans son chien,* *chien* est complément circonstanciel d'accompagnement du verbe *sortir*.

Autres compléments circonstanciels

On peut rencontrer des compléments circonstanciels de restriction (*Sauf erreur de ma part, voici vos gains*), d'origine (*Le coupeur de joncs est issu d'une famille modeste*), de changement (*La chenille se transforme en papillon*).

Le complément du nom

Il complète le nom commun. Il répond à la question *à qui ? à quoi ? de qui ? de quoi ?* posée au nom

commun. Dans la phrase *Le cigare du Cubain était éteint*, *Cubain* répond à la question *de qui ?* posée au nom commun *cigare* : *Cubain* est donc le complément du nom *cigare*. D'autres prépositions peuvent servir à poser la question au nom commun : *en, contre, pour, sans, etc.*

Autres compléments

On peut rencontrer des compléments du pronom (dans la phrase *Qui d'entre nous connaît la vérité ?* le pronom personnel *nous* est complément du pronom interrogatif *qui*), des compléments de l'adjectif (dans la phrase *Nous sommes fiers de toi*, le pronom personnel *toi* est complément de l'adjectif *fiers*), des compléments de l'adverbe (dans la phrase *Les voisins ont fait beaucoup de bruit cette nuit*, *bruit* est complément de l'adverbe *beaucoup*).

L'attribut

L'attribut est, dans la phrase, une qualité, un renseignement donné sur l'être, la chose, l'idée dont on parle. Cette qualité, ce renseignement, sont séparés de l'être, la chose ou l'idée dont il est question : par un verbe d'état lorsqu'il s'agit de

l'attribut du sujet, par un verbe de jugement lorsqu'il s'agit de l'attribut du complément d'objet direct.

L'attribut du sujet

L'attribut du sujet est séparé du sujet par un verbe d'état (*être, paraître, sembler, devenir, demeurer, rester, avoir l'air, passer pour*). Par exemple, dans la phrase *La baie d'Acapulco est magnifique*, l'adjectif *magnifique*, attribut du sujet *la baie d'Acapulco*, en est séparé par le verbe d'état *être*, qui joue le rôle du signe = (on peut écrire : *la baie d'Acapulco = magnifique*). L'attribut du sujet peut être un nom commun : dans la phrase *L'écrivain Sade est un coquin*, *un coquin* est attribut du sujet *l'écrivain Sade* (*l'écrivain Sade = coquin*).

L'attribut du complément d'objet direct

Il est introduit par des verbes qui expriment un jugement (*juger, trouver, croire, dire, sentir...*), une transformation (*rendre, faire*), une désignation (*élire, appeler, nommer...*). Dans la phrase *La boulangère trouve les Anglais sympathiques*, l'adjectif

sympathiques ne fait pas corps avec *les Anglais*, ce n'en est pas l'épithète, on peut le déplacer (*La boulangère trouve sympathiques les Anglais*), on peut pronominaliser *les Anglais* (*La boulangère les trouve sympathiques*). Ces manipulations conduisent à la conclusion suivante : *sympathiques* est attribut (qualité attribuée à...) du complément d'objet direct *les Anglais*. Dans la phrase *Je te sens fragile*, *fragile* est attribut du pronom personnel complément d'objet direct *te*.

L'apposition

Normalement, l'apposition est un nom dépendant d'un autre nom dont il est l'équivalent : on pourrait entre eux deux mettre le signe =. Mais, souvent, on considère que les adjectifs qualificatifs peuvent eux aussi jouer le rôle d'apposition (alors qu'on devrait les appeler épithètes détachées). On peut dire que mettre sous l'étiquette « apposition » les noms et les adjectifs conduit à une analyse moins fine, mais simplifie la tâche.

Dans la phrase *La ville de Nantes est superbe*, *ville* est mis en apposition à *Nantes* (*Nantes = ville*). Dans la phrase *Le roi Henri IV fut assassiné*, *roi* est mis en apposition à *Henri IV* (*Henri IV = roi*). Dans la phrase

Baudelaire, poète symboliste, a écrit Les Fleurs du mal, poète symboliste est mis en apposition à Baudelaire (Baudelaire = poète symboliste). Dans la phrase Riche et célèbre, la princesse souffre pourtant d'un phéochromocytome, riche et célèbre sont des adjectifs apposés à princesse (plus précisément, ce sont des épithètes détachées).

L'apostrophe

Le mot *apostrophe* se rattache à une racine indo-européenne qui signifie *tourner*. *Apostrophe*, en grec, signifie *détournement* et en même temps *appel qui fait se retourner*. L'apostrophe, dans la phrase, c'est donc un appel lancé à un être (*Félix, viens par ici !*), à un animal (*Minou, mange ta pâtée !*), à une chose (*Ô temps, suspends ton vol !*). À la question : quelle est la fonction de *Félix*, de *minou* ou de *temps* ?, on répondra qu'ils sont mis en apostrophe.

Le sujet

Il répond à la question *qui est-ce qui (fait cette action ou la subit) ?* ou *qu'est-ce qui (fait cette action ou la subit) ?* posée au verbe. Le sujet est l'élément de la phrase qui commande la conjugaison du verbe. Ce

peut être un nom, un pronom, un verbe à l'infinitif, une proposition. Le schéma de base de la phrase comporte l'ordre suivant : sujet, verbe, complément. Le sujet vient donc en tête, avant le verbe, mais il peut aussi être inversé.

Dans la phrase *Une rivière coule dans la vallée*, *rivière* est sujet du verbe *couler*. Dans la phrase *C'est un trou de verdure où chante une rivière*, le sujet du verbe *chanter*, *rivière*, est inversé. Avec les verbes impersonnels, le pronom *il* ne représente rien : il occupe la place du sujet, mais ce n'est pas un vrai sujet. Dans *Il neige encore à Montréal*, le pronom *il* est neutre et ne représente personne. Certains verbes impersonnels sont suivis d'un terme qui est le sujet réel : dans la phrase *Il manque trois croissants sur la table*, le sujet réel du verbe *manque* est *trois croissants*.

L'épithète

L'épithète (du latin *epitheton*, emprunté au grec et signifiant *ce qui est ajouté*) est un mot qui apporte un renseignement à un nom, qui lui donne une qualité, dans l'acception grammaticale (et non morale) du terme. Cela signifie que, dans la phrase *Cet homme odieux est un criminel abominable*, *odieux*,

adjectif qualificatif, épithète d'*homme*, et *abominable*, adjectif qualificatif, épithète de *criminel*, sont des qualités permettant de mieux définir l'homme en question.

Selon qu'elle (on dit *une* épithète, et non *un* épithète) est antéposée ou postposée, l'épithète peut changer de sens. En général, antéposée (posée avant le nom), elle a plutôt un sens figuré et, postposée (posée après le nom), elle conserve son sens propre. *Un grand homme*, c'est un homme qui s'illustre par sa haute valeur morale, son action exemplaire, son courage, etc., mais sa taille peut être modeste. En revanche, *un homme grand* est celui dont la taille dépasse la moyenne. Un nom peut être entouré de plusieurs adjectifs épithètes. Dans la phrase « L'engin de chantier démarre ; son *insupportable* bruit *sourd* et *grave*, *étouffé* parfois, *plaintif*, *ronnonnant*, mais *obstiné*, *acharné*, *impitoyable*, m'assomme », les neuf mots en italique sont épithètes de *bruit*.

DANS CE CHAPITRE

Sachez découper la phrase en propositions

•

Connaissez la nature et la fonction des propositions

Chapitre 17

Les dix propositions dans la phrase

La pensée possède plus d'une ressemblance avec le corps qui la transporte : comme lui, elle a besoin d'avancer, de conquérir son territoire, de prendre son temps, de se laisser aller dans le rythme tranquille du pas, la succession des mots. Comme lui, elle possède sa respiration. La presser, la bousculer, c'est prendre le risque de l'étouffer. La priver de l'air du temps, c'est l'appauvrir. Il importe donc que la pensée bénéficie du meilleur accueil dans le langage, des meilleures conditions, afin qu'elle s'épanouisse. Et cela se prépare, cela se

travaille, notamment en intégrant parfaitement tous les découpages possibles qu'on peut lui proposer par l'intermédiaire de la phrase, toutes les cadences qui la mettront en valeur. Bref, il faut connaître et maîtriser les propositions grammaticales qui structurent le discours, qui en sont l'architecture.

Les propositions indépendantes

Une proposition constitue une unité de signification qui peut être autonome ou bien développée en plusieurs parties. L'unité de signification autonome est appelée proposition indépendante dans la mesure où elle ne dépend pas d'une autre proposition.

Reconnaître l'indépendante

La proposition indépendante peut être constituée d'un sujet, d'un verbe et d'un complément : *Félix parle de ses chansons*. On peut avoir aussi plusieurs sujets, plusieurs compléments, mais un seul verbe, car le verbe est le noyau de la proposition : dès qu'on trouve un autre verbe conjugué, on entre dans une autre proposition. L'indépendante peut ne

comporter qu'un sujet suivi d'un verbe : *Félix chante*. Elle peut être réduite à un verbe : *Chante !*

Indépendantes juxtaposées, coordonnées

Félix, Yann et Alain parlent de leurs compositions, de leurs instruments et de leurs projets, ils préparent un spectacle. Deux propositions indépendantes se succèdent dans cette phrase. La première, *Félix, Yann et Alain parlent de leurs compositions, de leurs instruments et de leurs projets*, comporte trois sujets, un verbe et trois compléments. La seconde, *ils préparent un spectacle*, est composée d'un sujet, d'un verbe et d'un complément. Elles sont juxtaposées par une virgule. Les deux indépendantes contenues dans la phrase *Ils parlent et ils rient* sont coordonnées par la conjonction de coordination *et*.

La proposition principale

L'adjectif *principale* qui est épithète de *proposition* confère à celle-ci un rôle dominant, une responsabilité de chef, une action capitale. En effet, dans une phrase complexe, elle joue le rôle de locomotive entraînant une ou plusieurs

propositions subordonnées, leur assurant une direction, un rythme et une signification qu'elles perdraient sans sa présence. Dans la phrase *Léo, Georges et Jacques discutaient autour d'une table [pendant que leurs chansons s'envolaient vers les générations futures] et [que leurs traits soucieux et passionnés se figeaient pour nous dans cette photo en noir et blanc]*, la proposition principale, *Léo, Georges et Jacques discutaient autour d'une table*, est suivie de deux propositions subordonnées entre crochets : l'une commençant par *pendant que*, l'autre par *que*. Toutes deux sont coordonnées par la conjonction de coordination *et*.

Les propositions subordonnées relatives

La proposition subordonnée relative est introduite par un pronom relatif (*qui, que, quoi, dont, où, lequel* et ses composés). Dans la plupart des cas, elle complète un nom, qu'on appelle son antécédent. Dans la phrase *Stéphane, qui interprète ses chansons en fermant les yeux, ouvre sa voix à l'émotion*, la subordonnée relative commence au pronom relatif *qui*, se poursuit avec le verbe *interprète* et se termine avec le complément de ce verbe : *en*

fermant les yeux. Cette proposition subordonnée relative, *qui interprète ses chansons en fermant les yeux*, est complément du nom *Stéphane* : elle apporte un renseignement le concernant.

Dans la phrase *Le chanteur dont on parle a de beaux cheveux noirs*, la subordonnée relative *dont on parle* est complément de l'antécédent *chanteur*. La subordonnée relative peut exceptionnellement être sujet : *Qui m'aime me suive* (sujet de *suive*), ou bien complément d'objet direct : *J'aime qui m'aime* (COD d'*aime*).

Les propositions subordonnées conjonctives complétives

Les subordonnées conjonctives complétives (qui complètent, sans idée de circonstance comme dans les propositions circonstancielles) sont introduites par la conjonction de subordination *que*. Elles peuvent avoir six fonctions différentes.

La conjonctive sujet

Elle se situe en tête de phrase, occupant la place du sujet devant le verbe. Elle est introduite par la conjonction de subordination *que*. Dans la phrase

Que tu ignores l'existence de ce chanteur ne m'étonne pas, la proposition conjonctive commençant par *que* (*que tu ignores l'existence de ce chanteur*) est sujet du verbe *étonner* (*qu'est-ce qui ne m'étonne pas ?*). La conjonctive sujet peut cependant se situer après le verbe si celui-ci est conjugué impersonnellement. Dans la phrase *Il est probable que nous émigrions en Australie afin de ne plus entendre certains chanteurs*, la subordonnée conjonctive *que nous émigrions en Australie afin de ne plus entendre certains chanteurs* est sujet réel du verbe *être*.

La conjonctive attribut

Elle se situe après un verbe d'état. Dans la phrase *Le risque est que certains chanteurs émigrent aussi en Australie*, la proposition subordonnée conjonctive *que certains chanteurs émigrent aussi en Australie* est attribut du sujet *risque*.

La conjonctive apposition

Elle est apposée à un nom ou à un pronom. Par exemple, dans la phrase *Vous le saviez, vous, qu'il ne chanterait plus ?*, la proposition *qu'il ne chanterait plus* est mise en apposition au pronom personnel *le*.

La conjonctive complément d'objet

Elle répond à la question *quoi ?* posée au verbe de la proposition principale. Dans la phrase *Les compositeurs savent que leurs œuvres ne plaisent pas à tout le monde*, on pose la question au verbe : les compositeurs savent *quoi ?* La réponse est contenue dans toute la proposition subordonnée conjonctive introduite par *que* : *que leurs œuvres ne plaisent pas à tout le monde*. Cette proposition est complément d'objet direct du verbe *savent*. La proposition subordonnée conjonctive introduite par *que* peut aussi être complément d'objet indirect. Dans la phrase *Nous veillerons à ce que tout se passe bien*, la proposition subordonnée conjonctive à *ce que tout se passe bien* est complément d'objet indirect du verbe *veiller*.

La conjonctive complément de l'adjectif

Elle complète un adjectif qualificatif, lui-même venant en général après un verbe. Dans la phrase *Nous sommes heureux que certaines chanteuses aient décidé d'arrêter définitivement leur carrière*, la

proposition subordonnée conjonctive *que certaines chanteuses aient décidé d'arrêter définitivement leur carrière* est complément de l'adjectif *heureux*.

La conjonctive complément du nom

Elle est introduite par la conjonction de subordination *que* et complète un nom. Attention, il ne faut pas la confondre avec la relative introduite par le pronom relatif *que* et qui elle aussi complète un nom. La différence est que le pronom relatif peut être remplacé par le nom à la place duquel il est utilisé (puisque c'est un *pro-nom*), alors que la conjonction de subordination *que* ne peut, elle, être remplacée par un nom.

Dans la phrase *La crainte que les chanteuses reviennent sur leur décision l'empêche de dormir*, la proposition *que les chanteuses reviennent sur leur décision* est une subordonnée conjonctive introduite par la conjonction de subordination *que* et complément du nom *crainte* (on ne peut remplacer *que* par le nom *crainte*). Mais, dans la phrase *La crainte que tu ressens m'empêche de dormir*, *que* remplaçant *la crainte* (tu ressens *que*, mis pour *la*

crainte) est un pronom relatif qui introduit une subordonnée relative complément du nom *crainte*.

Les propositions subordonnées conjonctives circonstancielles

Comme leur nom l'indique, elles expriment les circonstances de l'action. Introduites par une conjonction de subordination, elles sont au nombre de sept.

La subordonnée de temps

Elle est introduite par *quand*, *lorsque*, *dès que*, *avant que*, *après que*, *au moment où*, *aussitôt que*, *jusqu'à ce que*, *depuis que*, *une fois que*, etc. Dans la phrase *Depuis que nous sommes en Australie, nous apprécions le silence des kangourous*, la proposition subordonnée conjonctive introduite par la locution conjonctive *depuis que* (*depuis que nous sommes en Australie*) est complément circonstanciel de temps de la proposition principale.

La subordonnée de but

Elle est introduite par les locutions conjonctives *pour que, afin que, de peur que, de crainte que*. Dans la phrase *Afin que les kangourous effectuent des sauts plus spectaculaires, les biologistes tentent de les croiser avec des éléphants*, la proposition *afin que les kangourous effectuent des sauts plus spectaculaires*, introduite par la locution conjonctive *afin que*, est complément circonstanciel de but de la principale.

La subordonnée de cause

Elle est introduite par *parce que, puisque, étant donné que, vu que, comme, sous prétexte que, d'autant que, non que*. Dans la phrase *Les recherches vont être abandonnées parce que les mots élérou et kangouphant sont trop laids*, la subordonnée conjonctive *parce que les mots élérou ou kangouphant sont trop laids*, introduite par la locution conjonctive *parce que*, est complément circonstanciel de cause de la proposition principale.

La subordonnée de conséquence

Elle est introduite par *si bien que, de sorte que, au point que, si... que, tant... que, tellement... que, trop...*

pour que, etc. Dans la phrase *La chanteuse force tellement sa voix que le compositeur a porté plainte pour harcèlement de refrain*, la proposition subordonnée complément circonstanciel de conséquence de la principale est la suivante : *tellement... que le compositeur a porté plainte pour harcèlement de refrain*. La locution conjonctive qui l'introduit est *tellement... que*.

La subordonnée de concession

Elle est introduite par *bien que, quoique, encore que, quand bien même, même si*. La locution *malgré que* traîne une réputation de locution populaire : même si on en rencontre des emplois dans la langue littéraire, il est préférable de l'éviter. Dans la phrase *Bien que le vent souffle en fortes rafales, les kangourous continuent de sauter au risque d'être déviés de leur trajectoire*, la subordonnée conjonctive *bien que le vent souffle en fortes rafales*, introduite par la locution conjonctive *bien que*, est complément circonstanciel de concession de la principale.

La subordonnée de condition

Elle est introduite par *si, à condition que, pourvu que, en admettant que, pour peu que, en supposant que, à supposer que, si tant est que, à moins que, suivant que, selon que, au cas où, etc.* Dans la phrase *Si les rafales de vent s'emparent des kangourous, elles risquent de les plaquer violemment contre les troncs d'arbres*, la proposition subordonnée conjonctive *si les rafales de vent s'emparent des kangourous* est complément circonstanciel de condition de la proposition principale.

La subordonnée de comparaison

Elle est introduite par *comme, aussi... que, plus... que, moins... que, plus que, moins que, d'autant plus que, le même que, etc.* Dans la phrase *L'éléphant est plus grand que le kangourou*, la subordonnée conjonctive *plus... que le kangourou* est averbale (sans verbe), comme beaucoup de subordonnées de comparaison. Mais les subordonnées de comparaison peuvent aussi posséder un verbe : *Les sauts du kangourou sont d'autant plus dangereux qu'ils sont effectués dans une pièce au plafond bas.*

Les propositions subordonnées interrogatives

Les propositions subordonnées interrogatives sont introduites par les pronoms interrogatifs *qui, que, quoi, où, lequel* et ses composés ou par les adverbes d'interrogation *quand, comment, pourquoi, combien*. Dans la phrase *Je voudrais bien savoir qui chantait*, la proposition subordonnée interrogative indirecte *qui chantait* est complément d'objet direct du verbe *savoir*.



Attention

Le problème est de savoir...

Le *qu'est-ce que* de l'interrogation directe se transforme en *ce que* dans l'interrogation indirecte, de même que le *qu'est-ce qui* se transforme en *ce qui*. Ainsi, on dira : *Qu'est-ce qui m'arrive ?* si on emploie l'interrogation directe, mais : *Je me demande ce qui m'arrive* si on emploie l'interrogation indirecte (et non : *Je me demande qu'est-ce qui m'arrive*). *Qu'est-ce qui lui arrive ?* devient : *Je me demande ce qui lui arrive* (et non : *Je me demande qu'est-ce qui lui arrive*). *Qu'est-ce qui s'est passé ?* devient : *Nous aimerions savoir ce qui s'est passé*. *Qu'est-ce qu'il faut en penser ?* Là est le problème devient : *Le problème est de savoir ce qu'il faut en penser* (et non : *Le problème est de savoir qu'est-ce qu'il faut en penser*).

Les propositions subordonnées infinitives

La subordonnée infinitive comporte un verbe à l'infinitif qui est son verbe principal. Le sujet de ce verbe doit être aussi le complément d'objet direct de la proposition principale. Par exemple, dans la

phrase *Je regarde les kangourous voler dans les rafales de vent par-dessus les étangs*, la subordonnée infinitive est *les kangourous voler dans les rafales de vent par-dessus les étangs*, car son noyau est l'infinitif *voler* dont le sujet *kangourous* est aussi COD du verbe de la principale. Cette subordonnée infinitive est COD de la principale.

Les propositions subordonnées participiales

La subordonnée participiale a pour verbe principal un participe présent ou un participe passé possédant un sujet propre qui ne soit pas aussi celui de la proposition principale. Dans la phrase *Le vent ayant soufflé très fort, tous les kangourous se retrouvèrent à la mer, nageant avec leurs petits bras*, la proposition subordonnée participiale est *le vent ayant soufflé très fort*, car son noyau est le participe passé *ayant soufflé* qui possède son sujet propre : *le vent*. Le groupe *nageant avec leurs petits bras* n'est pas une proposition participiale, car le sujet de *nageant* (*tous les kangourous*) est le même que celui du verbe de la proposition principale (*se retrouvèrent*). *Nageant avec leurs petits bras* est donc

un groupe participial complément circonstanciel de manière du verbe *se retrouver*.

Les propositions nominales

Les propositions nominales ont pour noyau, non pas un verbe conjugué, mais un nom. Elles peuvent être réduites à un seul nom, ou bien ce nom peut être complété. Voici par exemple une succession de propositions nominales : *Kangourous. Éléphants. Vent. Chanteurs. Son univers ! Son obsession de l'instant ! L'illumination soudaine qui lui a évité le manque d'exotisme et l'inspiration casanière !* Il faut noter que les trois dernières propositions nominales sont aussi des propositions exclamatives.

Autres propositions

Le noyau de certaines propositions peut être réduit à un seul mot (comme pour les nominales). Ce peut être un adjectif, une interjection, une onomatopée, un pronom, etc. Ces propositions sont dites averbales (sans verbe). Ces mots peuvent aussi être complétés, parfois longuement, par d'autres groupes ou propositions aux fonctions diverses.

Dans le slogan *Pratique ! Efficace ! Révolutionnaire !*
Pour tout marsupial volant : le filet à kangourous !, les
trois premières propositions sont averbales, leur
noyau est un adjectif qualificatif, et la dernière est
une nominale.

DANS CE CHAPITRE

Prenez conscience d'erreurs courantes au quotidien

•

Sachez identifier la faute dans la phrase

•

Apprenez à vous corriger

Chapitre 18

Les dix erreurs courantes à éviter

Dans la conversation courante, celle de tous les jours et même celle du dimanche, on acquiert des habitudes, parfois de mauvaises habitudes, on ne s'en rend pas compte, et voilà que les phrases qu'on emploie se chargent de petites imperfections dont on se passerait bien. Si on n'y prend garde, d'autres imperfections vont s'ajouter aux premières, et peu à peu la communication devient laborieuse, imprécise. La quantité de mots n'est pas

en cause, c'est leur agencement, leur emploi, qui pèchent. Bref, c'est la qualité qui se délite... Voici quelques erreurs que vous pourrez éviter désormais, sans compter toutes celles que vous évitez déjà après avoir lu ce livre.

C'est la correspondante anglaise à ..., de...

Dans un film de 1999, *Voyous Voyelles*, le personnage interprété par Olivia Bonamy présente ainsi sa jeune partenaire au personnage qu'interprète Didier Besace : « *C'est la correspondante anglaise à Auréline !* » Et le personnage Besace de répondre : « *C'est la correspondante d'Auréline, et non pas la correspondante à Auréline, il faudra revoir vos règles de français !...* » L'appartenance, la dépendance, la possession, la relation, reposent en effet sur la préposition *de* et non sur *à* : *Alain est un ami de Stéphane* (et non : *un ami à Stéphane*) ; *C'est le sac de Dominique* (et non : *le sac à Dominique*).

Au jour d'aujourd'hui

Remontons encore une fois chez les Romains, qui pour désigner le jour qu'ils vivaient disaient *hoc die* (*hoc* : *ce*, *die* : *jour*). Ce *hoc die* a donné progressivement *hui*. *Hui*, utilisé jusqu'au ^{xvii}^e siècle, a été renforcé dès le ^{xii}^e siècle par *jour*, lui-même issu de *diurnum*, dérivé de *dies* (*jour*). *Diurnum* avait d'abord donné *diorn*, puis *djorn*, puis *jorn*, *jur* et enfin *jour*. On disait donc au ^{xii}^e siècle *au jour de hui*, ce qui signifie *au jour de ce jour*, expression pléonastique. Agglutinée, l'expression a donné ce mot que nous connaissons : *aujourd'hui*. Faire précéder *aujourd'hui* d'*au jour*, c'est commettre un triple pléonasma. Ça fait beaucoup !

Autres pléonasmes, contresens...

Attention aux petites failles logiques qui lézardent l'expression des idées : elles finissent par faire de grandes brèches dans la communication. Il est préférable d'éviter tous ces petits dérangements du sens que sont les pléonasmes, les contresens, les impropriétés. Ainsi, on n'imitera pas un ministre qui un jour parla des *quatre coins de l'Hexagone* en voulant désigner la France tout entière : l'Hexagone (métaphore géométrique de la France) a six coins...

On ne dira pas *avoir le monopole exclusif*, car un monopole c'est déjà une exclusivité. On ne parlera pas d'une *panacée universelle*, car le mot *panacée* signifie en grec *remède universel*. On ne parlera pas du *moindre petit détail*, car *moindre* vient du latin *minor*, qui signifie *plus petit* : cela donne donc *le plus petit petit détail...* Pour éviter ce pléonasma, on choisira soit *le moindre*, soit *le plus petit*, mais pas les deux.

Erreurs diverses

S'il y a un danger dans une maison, on ne dira pas : *Il y a péril en la demeure*, car *demeure* vient du latin *demorari* qui signifie attendre. *Il y a péril en la demeure* signifie donc qu'il est dangereux d'attendre, de demeurer sans rien faire. Être *ingambe* ne signifie pas être sans jambes, mais au contraire être alerte, avoir le parfait usage de ses jambes. Ainsi, on parle d'*un vieillard encore ingambe*. On *entre* pour la première fois quelque part, mais on *rentre* chez soi (on y est déjà entré au moins une fois...).

On dit : *d'ici à lundi*, et non : *d'ici lundi*. Elle ne cesse de *m'appeler*, et non : *Elle n'arrête pas de m'appeler*. On écrit : *Eh bien !*, et jamais : *Et bien ! Un cheval*

caparaçonné, et non : carapaçonné. C'est une entreprise à la fois dynamique et traditionnelle, et non : C'est une entreprise à la fois dynamique et à la fois traditionnelle. N'hésitez pas, en cas de doute, à recourir au dictionnaire !

C'est de cela que je parle ? C'est de cela dont je parle ?

*C'est de cela que je parle... C'est de cela dont je parle... On entend les deux, mais l'un des deux est fautif. Pour débusquer l'erreur, il faut d'abord savoir que *dont* contient la préposition *de*. En effet, *dont* vient du latin *de unde* (*unde*, qui signifie *d'où*, est un adverbe relatif).*

Dans les expressions *C'est de cela que je parle* et *C'est de cela dont je parle*, on peut isoler les présentatifs ou gallicismes (tournures propres à la langue française) *c'est de... que* et *c'est de... dont*. Si on examine la dernière à la lumière de l'étymologie de *dont*, on trouve deux fois la préposition *de* alors qu'une seule est nécessaire. Ainsi, l'expression *C'est de cela dont je parle* pourrait être réécrite de la façon suivante : *Je parle de de cela*, qui comporte évidemment un *de* superfétatoire. On doit donc

dire : *C'est de cela que je parle ; C'est de cela qu'il est question ; C'est de vous qu'il est question ; C'est de cette affaire que nous allons discuter ; C'est de cela qu'il s'agit.* Ou bien on utilise *c'est de... que*, ou bien *c'est... dont* (*C'est l'affaire dont nous parlons*), mais jamais *c'est de... dont*.

Accord du participe passé pour dames

Attention, mesdames ! Les pronoms personnels compléments qui vous remplacent dans la phrase sont du genre féminin, mais la plupart d'entre eux s'écrivent exactement comme les pronoms personnels compléments du genre masculin : le pronom personnel *se*, par exemple, est le même dans *Elle se maquille* (*se = elle*) que dans *Il se maquille* (*se = il*). De sorte que, pour l'accord du participe passé, le risque d'erreur est multiplié.

En effet, si vous êtes une femme et que vous dites : *C'est un garçon qui m'a surpris*, il vous faut conserver en mémoire pendant une fraction de seconde le pronom personnel *m'*, mis pour *me*, c'est-à-dire vous, représentante de l'éternel féminin ! Et, lorsque vous dites *m'a surpris*, posez-vous la

question : a surpris *qui* ? La réponse est *me*, mis pour vous, femme ! Le pronom personnel *me* étant complément d'objet direct, placé avant un participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir*, vous devez accorder, ce qui donne : *Ce garçon m'a surprise* (et non : *Ce garçon m'a surpris*). Il en est de même évidemment pour tout ce qui est du genre féminin : *Ces œuvres sont intéressantes, leurs auteurs les ont écrites l'an dernier* (ils ont écrit *les*, mis pour *œuvres* et placé avant le participe passé conjugué avec *avoir*, donc on accorde).

Amener, apporter

Le verbe *amener* vient d'un verbe latin (*minari*) qui signifie menacer, la menace s'exerçant alors sur les troupeaux. Le *minator* était celui qui excitait les animaux par des menaces (de *minator* est dérivé le mot *meneur*). *Amener* signifie aujourd'hui mener un être animé avec soi jusqu'à un endroit précis. Le verbe *apporter* est un dérivé du verbe *porter*, ce qui en limite l'usage à ce qui peut être porté. Ainsi, on dira : *Je vous apporte la photo, ensuite je vous amènerai la maman et l'enfant qui ont posé*, et non l'inverse. Ou bien : *Amenez-moi le coupable et apportez les pièces à conviction*. On fait la même distinction entre

emmener et emporter : Dans sa résidence de vacances, il emmène son chien et il emporte ses dossiers.

Alors que...

Mais alors ! Où est passé *alors* ? Certaines phrases entendues dans la conversation courante, utilisées dans des situations de communication ordinaires, font la curieuse économie d'un mot qui n'a pourtant fait de mal à personne : le mot *alors*. En effet, on peut entendre par exemple : *Ce forfait avion-hôtel-voiture est très avantageux, que celui-ci l'est moins.* Ou bien : *La fille du coupeur de joncs est jolie, que sa copine l'est beaucoup moins.* Ou bien : *Je suis très satisfaite de la lessive Omo-Érectus, que mon ancienne, en poudre, était moins efficace.* Ou bien : *Vous bénéficierez d'une réduction supplémentaire avec ce billet, qu'avec celui-là vous ne l'aurez pas.* Lorsqu'on veut exprimer une opposition, on emploie la locution conjonctive *alors que* tout entière, et non à moitié. On aurait donc dû entendre : ... *alors que celui-ci l'est moins ;... alors que sa copine l'est beaucoup moins ;... alors que mon ancienne, en poudre, était moins efficace ;... alors qu'avec celui-là vous ne l'aurez pas.*

Dont

Le pronom relatif *dont*, d'un emploi simple et facile, semble délaissé dans la conversation courante, et même parfois à l'écrit. On peut ainsi entendre : *Les gens que je me sens proche d'eux ; Nous faisons ce que nous avons envie*. Ou bien on peut lire, à la page 225 d'un ouvrage vendu récemment à des dizaines de milliers d'exemplaires : *Considérant qu'ils ne sont rien, ils s'interdisent l'accès à ce qu'ils ont le plus besoin : une présence aimante et rassurante*. Il faut se rappeler que *dont* contient la préposition *de*.

Un verbe transitif indirect (qui possède un COI), un verbe au passif (conjugué avec l'auxiliaire *être*), un adjectif, un nom, auxquels on peut poser la question *de qui ?* ou *de quoi ?* ayant pour réponse un pronom relatif, doivent être précédés de *dont*. *Nous faisons ce dont nous avons envie* (nous avons envie *de quoi ?*) ; *Ils s'interdisent l'accès à ce dont ils ont le plus besoin* (ils ont besoin *de quoi ?*). Enfin, on dira : *Les gens dont je me sens proche* (je me sens proche *de qui ?* de *dont*, mis pour *les gens*).

Subjonctif surdosé

Attention à la subjonctivité : cette affection très actuelle consiste à utiliser des subjonctifs où il n'en faut pas en considérant que, l'emploi de ce mode étant parfois délicat, on paraît automatiquement plus doué en en mettant partout. Il n'en est rien ! Ainsi, on ne doit pas l'employer après la locution conjonctive *selon que*. Rappelez-vous les deux derniers vers de la fable de La Fontaine *Les Animaux malades de la peste* : « *Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.* » Le verbe *serez* est bien un futur de l'indicatif, et non un subjonctif. On dira donc : *Selon que vous obtiendrez de bons résultats*, et non : *Selon que vous obteniez...*

Jacques Brel le Grand s'est laissé aller à l'emploi abusif du subjonctif dans *La Chanson de Jacky* : « *Même si un jour au paradis/Je devienne comme j'en serais surpris/Chanteur pour femmes à ailes blanches...* » Après *même si*, on emploie l'indicatif, et non le subjonctif (*Même si je deviens...*). Enfin, aujourd'hui, l'emploi fautif du subjonctif après la locution conjonctive *après que* est si répandu que l'utilisation de l'indicatif est entendue comme une erreur. Or c'est bien l'indicatif que réclame *après que*, et non le subjonctif, obligatoire après *avant*

que : Après que Félix est arrivé et avant que les instruments soient installés, nous avons constaté qu'Alain et Laurent étaient dans la salle.

DANS CE CHAPITRE

Mémorisez les difficultés courantes

•

Retenez le vocabulaire spécifique de la grammaire

Chapitre 19

Dix moyens mnémotechniques efficaces pour l'orthographe

Il suffit d'un rien, d'un petit truc, d'une phrase astucieuse, pour retenir des orthographe qui échappent à la mémoire. Et puis il existe tant de choses à retenir lorsqu'on essaie d'assimiler la grammaire, utile non seulement pour apprendre le français mais aussi les langues étrangères ! Après avoir pris connaissance des termes existants, la confusion s'installe souvent : conjonction, complément, sujet, adjectif, préposition, proposition ?... Comment les organiser pour les

retrouver ? Quel fil rouge inventer ? Les moyens mnémotechniques sont très efficaces pour venir en aide à la mémoire. Bien sûr, ils ne vous donneront pas tout le contenu de ce que vous voulez retenir, mais ils vous mettront sur la piste, vous éviteront de tâtonner.

Apercevoir l'abîme

Savez-vous que le chapeau de la cime est tombé dans l'abîme ? C'est-à-dire que *cime* ne prend pas d'accent circonflexe alors qu'*abîme* (*a* privatif, *bussos* : *fond* en grec) en prend un. Vous êtes désespéré. Jamais vous n'avez su si *apercevoir* prenait un *p* ou deux *p*. Et cette déficience vous tient depuis le primaire. Elle vous a grignoté bien des points en orthographe. Voulez-vous lui faire un sort ? Apprenez cette formule magique : *Je commence à m'apercevoir qu'apercevoir ne prend qu'un p !*

Attraper, caresser, nourrir...

Rien de plus simple pour retenir que le verbe *attraper* prend deux *t* et un seul *p* : pour attraper on court sur ses pattes, et *pattes* ne prend qu'un *p* et

deux *t* comme *attraper*. Pourquoi le verbe *caresser* ne prend-il qu'un seul *r* ? Parce qu'une seule caresse suffit pour dire qu'on aime (renouvelable plusieurs fois dans la journée). Et pourquoi *nourrir* prend-il deux *r* ? Parce qu'on se nourrit au moins deux fois par jour.

Dû, due

Le participe passé du verbe *devoir* prend un accent circonflexe au masculin singulier. Dès qu'il s'accorde au féminin, il le perd. On peut le retenir de la façon suivante : on ne met pas d'accent circonflexe sur *due*, parce que pour saluer une dame on enlève son chapeau. Notons aussi que *dues* n'en prend pas : dans ce cas, on salue plusieurs dames à la fois. Notons enfin que *dus* n'en prend pas non plus : les dames étaient accompagnées de messieurs.

Mourir sans faute

Pour ceux qui ne se rappellent jamais si *mourir* prend un *r* ou deux à l'infinitif, il existe un moyen très simple de ne plus douter en se disant que *mourir* ne prend qu'un *r* puisqu'on ne meurt qu'une

fois. En revanche, il ne faut pas oublier de mettre deux *r* au futur simple et au conditionnel. La différence de prononciation entre l'imparfait de l'indicatif (*je mourais*) et le présent du conditionnel (*je mourrais*) doit être marquée par une légère insistance sur le double *r* au conditionnel.

Retenir les dix classes grammaticales

Les dix classes grammaticales peuvent entrer dans votre mémoire d'un coup de baguette magique. En effet, relevez la première lettre de chacune de ces classes, développées dans le [chapitre 15](#) : *préposition, pronom, verbe, adverbe, déterminant, adjectif, nom, conjonction, interjection, onomatopée*. Vous obtenez : *p, p, v, a, d, a, n, c, i, o*. Lisez-les maintenant en les prononçant : vous obtenez la phrase *Pépé va danser, io* (c'est le *io* des rappeurs...) ! On obtient ainsi une image pittoresque qui offre l'avantage de se fixer sans mal dans la mémoire. Maintenant, lorsqu'on vous parle de la nature des mots, des classes grammaticales, ne vous affolez plus, rappelez-vous la phrase magique et commencez à énumérer les catégories : *p* : *préposition*, *p* : *pronom*, *v* : *verbe*, *a* : *adverbe*, etc.

Retenir les sept catégories de pronoms

On utilise le même principe. La succession des catégories de pronoms dans le [chapitre 15](#) était la suivante : *personnels, possessifs, démonstratifs, indéfinis, relatifs, interrogatifs, numéraux*. En relevant la première lettre de chacun d'eux, vous obtenez : *p, p, d, i, r, i, n*. Si vous prononcez ces lettres, vous obtenez la phrase *Pépé dit rin !* Un peu tiré par les cheveux, mais efficace et, surtout, assimilable immédiatement. Fermez les yeux maintenant et redites-vous cette phrase magique en faisant correspondre à chaque lettre sa catégorie de pronoms. Facile, non ?

Retenir les six catégories de déterminants adjectifs

Vous avez compris le principe. Voici la liste de ces déterminants : *numéraux, indéfinis, démonstratifs, possessifs, interrogatifs, exclamatifs*. Si vous avez oublié ce à quoi ils correspondent, allez voir [chapitre 15](#). En attendant, relevez la première lettre de chaque mot. Cela donne : *n, i, d, p, i, e*, comme un *nid*

de pie... Même si ce procédé ne vole pas haut, on peut lui reconnaître malgré tout une belle efficacité.

Retenir les dix fonctions les plus fréquentes

Les dix fonctions les plus fréquentes se résument en quatre lettres : *c, a, s, e*, comme une *case*. La première lettre, le *c*, correspond aux cinq catégories de *compléments* (du verbe, du nom, de l'adjectif...). La lettre *a* représente la fonction *attribut*, la fonction *apposition* et la fonction *apostrophe*. La lettre *s* est la première de *sujet*. Enfin, le *e* est celui d'*épithète*. Voulez-vous retenir dans une seule phrase mnémotechnique les catégories grammaticales et les fonctions ? Il suffit de réunir les deux parties déjà composées : *Pé pé va danser, io !* dans la *case* (*p, p, v, a, d, a, n, c, i, o/c, a, s, e*). Et voilà ! Au moyen de ces quatorze lettres, vous possédez la grille fondamentale indispensable pour aborder l'analyse grammaticale de n'importe quelle phrase.

Retenir les sept propositions circonstancielles

Un jeu d'enfant ! Les sept circonstanciées sont les suivantes : *temps, but, cause, conséquence, concession, condition, comparaison*. En prenant la première lettre de chaque circonstance, on obtient : *t, b, c, c, c, c, c*, ce qui nous donne la formule *TBC5*, *TB* pouvant être assimilé à *très bien*. Les cinq *c* sont d'autant plus faciles à retenir que les quatre derniers commencent par *con* : *conséquence, concession* (ou *opposition*), *condition* et *comparaison*. De plus, les trois dernières circonstances se terminent par *on*.

Retenir les sept propositions complétives

Les propositions subordonnées complétives, commençant par la conjonction de subordination *que*, sont au nombre de sept : *sujet, sujet réel, attribut, apposition, complément d'objet, complément de l'adjectif, complément du nom*. Il suffit de reprendre la première lettre de chaque catégorie de fonction. Cela donne : *s, s, a, a, c, c, c*, ou, si on résume : *s, a, c*, pour aboutir au mot *sac*, comme un sac à provisions ou un sac à main.

À vous de jouer !

Vous avez compris la technique ? Vous pouvez fort bien vous composer des « mnémos » personnels très utiles dans les occasions où le doute s'installe. Ainsi, le sens des mots peut s'éclairer grâce aux lettres qu'ils contiennent. Un exemple : vous rappelez-vous la différence entre le roulis et le tangage ? Un temps de réflexion, et vous voilà qui doutez des mouvements du bateau : le tangage, c'est de droite à gauche ? d'avant en arrière ? Regardez le mot, c'est écrit dedans : *tangage* comporte les deux *a* initiaux d'*avant* et d'*arrière*. Le tangage, c'est donc d'avant en arrière ; le roulis, c'est l'autre, de droite à gauche. Tribord, c'est la droite ou la gauche ? *Tribord* contient les cinq premières lettres du mot *droite*, est-ce assez ? À vous de jouer !

DANS CE CHAPITRE

Fixez les orthographes difficiles

•

Agissez pour progresser en expression

•

Jouez avec les mots

Chapitre 20

Dix trucs pour améliorer son niveau au quotidien

Chaque jour, on peut se désoler de son propre niveau, se dire qu'on ne possède pas grand-chose de la langue française, qu'on confond tout, qu'on mélange tout. On peut aussi changer d'attitude, éviter de s'enliser dans le pessimisme, se dire que les grandes conquêtes sont faites de multiples victoires, modestes ou éclatantes, et qu'il est temps de commencer à agir.

Changez de couleur

Un mot se refuse à votre plume, il vous est impossible de le retenir. De plus, vous avez repéré les lettres qui ne se mettent jamais en place : ce sont des consonnes doubles, ou bien un *h* promeneur qui ne s'arrête jamais où il faut. Un exemple : êtes-vous sûr des mots *pâlote*, *pâlote* ? *échalotte*, *échalote* ? Combien de *t* ? *Pâlote* en prend deux, *échalote* n'en prend qu'un. Comment allez-vous faire pour que cela entre définitivement dans votre mémoire ?

Prenez deux stylos, de deux couleurs, un bleu et un rouge par exemple. Écrivez en bleu les lettres qui ne vous posent pas de problème et en rouge celles qui vous font douter. Répétez l'opération dix fois, vingt fois. Et que cette opération s'étale sur plusieurs semaines. Attention, vous n'êtes pas obligé de les copier chaque jour, mais dès que vous y pensez écrivez-les, autrement dit contrôlez-vous. Vous verrez, au bout de quelques mois, votre niveau en orthographe lexicale aura nettement progressé.

Acquérez un répertoire alphabétique

Le verbe *acquérir* à l'impératif vous a surpris ? Il serait bon que vous alliez le revoir en entier tout de suite... Donc, si vous voulez vraiment vous attaquer à l'orthographe, à tout ce qui vous fait douter dans le langage, acquérez un répertoire alphabétique. Un petit répertoire discret, qui s'emporte partout, se glisse dans la poche. Ayez toujours sur vous un stylo, un feutre, une plume d'oie (une oie elle-même éventuellement pour ne pas être à cours de plume), qu'importe, il vous faut de quoi inscrire vos doutes et vos certitudes partout et en tout lieu.

Dans la journée, aussitôt que vous repérez un mot, une tournure, qui vous font douter, vous les notez en les faisant précéder d'un point, ce qui signifie *point à éclaircir* et vous dédouane des erreurs auxquelles le doute a pu vous conduire. Le soir, ou dès que vous le pouvez, vous enquêtez à l'aide du dictionnaire, d'une grammaire, et vous notez la graphie correcte, la tournure exacte. En une année, vous aurez sans doute rempli plus d'un répertoire, mais vous n'aurez aucun mal à constater que votre niveau s'est amélioré de façon spectaculaire.

Lisez

L'acquisition du vocabulaire, mais aussi des tournures syntaxiques, de l'orthographe, est impossible sans un minimum de lecture. On progresse par imprégnation. Êtes-vous sûr de lire suffisamment ? Et quel est votre type de lecture ? Survolez-vous un livre en quelques heures en ne vous attachant qu'à l'histoire ? Ou bien vous attardez-vous sur quelque mot, quelque orthographe, que vous n'aviez jamais rencontrés ? Faites-vous l'effort de chercher dans le dictionnaire la signification d'un terme inconnu (un de temps en temps car, pour certains livres, on y passerait des heures) ? Pourquoi ne reliriez-vous pas (ou ne liriez-vous pas) un bon vieux Zola ou un Maupassant ? Ou quelque auteur contemporain dont on dit beaucoup de bien ou beaucoup de mal (c'est parfois bon signe) ?

Écrivez

Un passage vous a plu, une page vous fascine, certaines lignes vous paraissent dignes de figurer dans une anthologie, ou plus simplement vous vous retrouvez dans ce que l'auteur exprime. Pourquoi ne copieriez-vous pas ce passage dans un cahier, un classeur destiné à recueillir le meilleur de vos

lectures ? Vous notez la date à laquelle vous avez été séduit par le passage, vous indiquez le titre du livre, le nom de l'auteur, et ensuite vous écrivez tranquillement, sans vous presser, les lignes qui vous ont plu. Ainsi, non seulement vous apprivoisez le vocabulaire, mais vous vous coulez dans la pensée de l'auteur, vous épousez sa cadence, vous êtes en osmose avec sa syntaxe, et il vous en restera forcément quelque chose.

Apprenez

Rien ne vous empêche d'apprendre quelques lignes. Rien ne vous empêche non plus d'apprendre un poème. L'avantage réel est que, pour apprendre un poème, vous devez répéter dix fois, vingt fois, cent fois les mêmes mots, qui apparaissent, réapparaissent, cent fois dans votre mémoire visuelle. Ainsi, vous l'acquerez sans vous en apercevoir. De plus, la syntaxe des poèmes, bâtie sur le rythme, la cadence, la musicalité, fournit des matériaux d'expression où, discrètement, l'esthétique prend sa place, ce qui n'est jamais désagréable. Allez flâner du côté de Baudelaire, de Verlaine, d'Aragon, de Cadou, le voyage vaut toujours le coup.

Enseignez

On dit souvent que, lorsqu'un professeur commence à enseigner, il ne sait pas grand-chose. C'est l'enseignement qui lui apprend tout, qui lui donne la maîtrise de sa discipline. Ce n'est pas impossible. Aussi, sans faire partie du corps enseignant, sans vous transformer en forçat de la préparation de cours et des corrections à n'en plus finir, peut-être pouvez-vous aider quelqu'un de votre entourage qui apprend le français, votre enfant qui est en classe primaire par exemple, ou bien la petite amie de votre fils qui est mexicaine et adore son fiancé de Français au point de vouloir tout connaître de son idiome national. Proposer votre aide pour cet apprentissage, ou pour toute autre démarche similaire, vous mettra dans la situation de l'enseignant qui est obligé d'acquérir des certitudes avant d'aller les distribuer. Là encore, vos progrès seront fulgurants.

Créez

Sans avoir pour objectif d'obtenir le prix Goncourt l'an prochain, ni même dans dix ans, avez-vous envisagé un jour d'écrire, pour vous peut-être, ou

pour votre entourage, ou pour des lecteurs plus nombreux, une histoire, une partie de votre vie ou votre vie tout entière ? Il n'est pas trop tard, il n'est jamais trop tard, dans deux minutes vous pouvez déjà avoir écrit la première phrase. Évitez : « *Longtemps, je me suis couché de bonne heure* », c'est déjà pris par Marcel Proust. Évitez aussi : « *Aujourd'hui, maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas* », c'est pris aussi, par Albert Camus. Ne vous en faites pas, vous allez trouver une entrée qui saura séduire votre lecteur. Mais, surtout, faites un plan avant de commencer, vous saurez où vous allez. Ensuite, l'écriture elle-même vous imposera sa loi : rigueur, ascèse, recherche constante du meilleur effet. N'écrivez pas à la hâte, votre production ressemblerait à la respiration d'une bête fourbue, hors d'haleine. Prenez le temps d'aimer les mots.

Correspondez

De très belles histoires d'amour ont commencé par l'amour des mots. De très belles histoires d'amitié aussi. Avez-vous déjà correspondu avec un étranger, ou bien avec quelqu'un de vos amis, de votre famille, parti loin de vous dans l'Hexagone,

dans les îles, sur un autre continent ? La lettre est un genre à part entière. Mme de Sévigné a écrit des centaines de lettres à sa fille qui avait suivi son mari dans le sud de la France. Grâce à ces missives, on possède non seulement de précieux renseignements sur l'époque, mais aussi sur l'état de la langue (quoique Mme de Sévigné ne fût pas très amie avec l'orthographe), sa syntaxe, le sens des mots.

Pourquoi ne redécouvririez-vous pas le charme de la lettre, la satisfaction de trouver une formule qui dit juste ce qu'il faut, la liberté d'exprimer comme vous le voulez ce que vous pensez ? Si vous n'êtes pas sûr de vous, écrivez un brouillon. La page ne se donne jamais facilement, ne la forcez pas, votre ton le trahirait. Laissez aux mots le temps d'arriver, de préparer le voyage. Et, quand vous sentez que tout le monde est prêt, timbrez, postez !

Inventez

Le poète Stéphane Mallarmé avait l'habitude, lorsqu'il envoyait une lettre à un ami, de rédiger l'adresse sous la forme d'un petit quatrain, souvent sibyllin, mais toujours réussi. Un autre poète, Guillaume Apollinaire, fatigué de la ligne, du vers

horizontal, décida un jour de donner à son poème la forme qu'il évoquait en utilisant les lignes comme le tracé d'un dessin : ses calligrammes étaient nés. L'écrivain Raymond Queneau, créateur de l'Oulipo (Ouvroir de littérature potentielle), s'en donna à cœur joie avec le langage, inventant, entouré de complices, toutes sortes de jeux à partir des mots : le lipogramme qui consiste à ne pas utiliser une ou plusieurs lettres dans ce qu'on écrit (essayez d'écrire une phrase sans e, par exemple...), le tautogramme où chaque mot de la phrase doit commencer par la même lettre, etc.

Il reste encore beaucoup à faire, avec un peu d'imagination. Et, si vous n'inventez rien, vous pouvez toujours jouer au lipogramme, au tautogramme, au calligramme... Tous ces jeux vous feront entretenir avec les mots des rapports si étroits qu'ils vous seront plus que familiers avant qu'il soit longtemps.

Chassez

On ne peut constamment exercer sa vigilance, obliger son esprit à se concentrer sur l'orthographe, la syntaxe, l'observation de la langue à longueur de journée. On risque la

saturation. Par ailleurs, si on ne se contraint pas à ce genre d'exercice, l'ensemble des acquis s'effrite, les certitudes deviennent des doutes permanents. Aussi une solution intermédiaire doit-elle être trouvée. Pourquoi ne pas décider, imitant la cynégétique, de jours de chasse dans la semaine, le mardi et le jeudi par exemple, réservés à tout ce qui concerne les mots nouveaux, les tournures inédites, les erreurs rencontrées çà et là dans la presse, sur les panneaux publicitaires ? Deux jours de chasse à la nouveauté, à la faute, à l'inédit : vous voilà motivé, stimulé au moins quarante-huit heures — à moins que vous ayez décidé qu'il y aurait trois jours de traque, d'affût ou de battue. De toute façon, vous ne reviendrez jamais bredouille, et votre répertoire alphabétique s'ornera de beaux tableaux de chasse.

DANS CE CHAPITRE

Familiarisez-vous avec la rhétorique

•

Comprenez l'utilité des figures les plus courantes

Chapitre 21

Dix figures de rhétorique courantes

La rhétorique ? Voilà un mot qui semble compliqué avec son *h* après le premier *r*. De plus, il ne ressemble à aucun autre dans la langue française, on ne peut donc tenter de deviner son sens par rapprochement, par ressemblance. La rhétorique, pourtant, ce n'est pas compliqué : c'est un ensemble de techniques, d'outils qui permettent de rendre le langage plus efficace, de mieux exprimer la pensée. On utilise ces techniques, ces outils, tous les jours, sans le savoir. Mais, quand on les a identifiés avec précision, on peut en maîtriser

l'emploi et s'en servir en fonction des objectifs qu'on veut atteindre.

L'allégorie

Il n'est pas toujours facile d'exprimer une idée générale, une abstraction. Pour les faire descendre sur terre, les rendre palpables, concrètes, on peut utiliser une sorte de mise en scène qui s'appuie sur une comparaison généralisée, l'utilisation d'éléments qui symbolisent ce dont on veut parler. Ainsi, les images se succèdent, constituant des supports, comme une bande dessinée, où l'idée, l'abstraction, se trouvent illustrées de façons diverses afin d'être mieux comprises. Dans les fables de La Fontaine, le récit joue le rôle d'allégorie : *Les Animaux malades de la peste* est l'allégorie d'une certaine justice, *Le Loup et le Chien* celle de l'asservissement, *Le Renard et le Bouc* celle de la ruse et de la sottise, etc.

L'anaphore

L'anaphore est une sorte de marteau dont se servent les orateurs pour faire entrer dans la tête de ceux qui les écoutent des idées qui leur sont chères

ou qui peuvent leur rapporter. Cette figure de rhétorique consiste à répéter en tête de phrase un mot qui sera ainsi défini de plusieurs façons, présenté de telle manière que plus rien n'en demeure inconnu, valorisé ou déprécié selon les besoins. L'anaphore possède d'autres utilisations que la persuasion : en poésie, elle permet d'insister sur une image, sur le choix particulier du poète. Par exemple, dans le sonnet *Heureux qui comme Ulysse*, l'anaphore est présente dans les derniers tercets, où Joachim du Bellay insiste sur sa préférence pour son village natal (Liré, en Anjou) par rapport à Rome au moyen d'un plus que anaphorique : « *Plus me plaît le séjour qu'ont bâti mes aïeux/Que des palais romains le front audacieux./Plus que le marbre dur me plaît l'ardoise fine/Plus mon Loire gaulois que le Tibre latin/Plus mon petit Liré que le mont Palatin, / Et plus que l'air marin la douceur angevine.* »

L'antonomase

Dirigez-vous vers votre poubelle. Vous y êtes ? Vous voilà face à une belle antonomase ! En effet, l'antonomase consiste à transformer un nom propre en nom commun. La *poubelle* fut rendue obligatoire à Paris par un décret

du 15 janvier 1884 signé du préfet de la Seine, M. Poubelle. Étienne de Silhouette, dès qu'il fut nommé contrôleur général des finances par Louis XV, se mit en tête de faire payer des impôts aux riches. Quelques mois plus tard, les riches lui firent comprendre que ce n'était pas une bonne idée et le poussèrent dehors. Ainsi est né le mot *silhouette*, désignant une forme fugitive qui demeure peu de temps dans le champ de vision et dont on distingue mal le détail. Par antonomase, on dit d'un avare que c'est un *harpagon* (du nom du personnage de *L'Avare* de Molière). Le changement de catégorie peut aussi s'effectuer dans le sens inverse, un nom commun devenant, par antonomase, un nom propre : « *Le Poète est semblable au prince des nuées.* »

L'euphémisme

L'euphémisme est une figure de pensée au moyen de laquelle on atténue, on adoucit une idée jugée choquante, brutale ; on s'en sert pour donner du flou à l'image, pour ôter d'un terme, d'une expression, sa connotation désagréable. On rabote avec l'euphémisme, on arrondit les angles ; ainsi, habilement, on peut faire passer une idée, une

opinion, un jugement, après l'avoir traduit en termes déchargés de toute intensité susceptible de déstabiliser son destinataire. Cependant, l'euphémisme, s'il ménage les mots, n'épargne pas forcément l'intention ironique, qui peut alors blesser bien davantage que l'expression initiale.

Un paravent pratique

L'euphémisme peut servir la pudeur outrée qui se garde de mettre en mots les choses de la chair. Ainsi, dans *Les Femmes savantes* de Molière, la précieuse Armande désigne du bout des lèvres l'acte sexuel par l'euphémisme en forme de relative « ce dont il s'agit ». On utilise aujourd'hui beaucoup d'euphémismes pour atténuer certains termes jugés trop directs : un *aveugle* est un *non-voyant*, un *infirmes* est un *handicapé* ou une *personne à mobilité réduite* (euphémisme qui tient aussi de la périphrase, consistant à employer plusieurs mots à la place d'un seul). Le médecin dira à son patient qui atteint un certain âge : *Vous n'êtes plus très jeune*, au lieu de lui lancer : *Vous êtes un vieux maintenant*. De celui qui venait de mourir, les Romains disaient : *Vixit*, c'est-à-dire : *Il a vécu*, euphémisme qui évite le brutal : *Il est mort*.

L'hyperbole

L'hyperbole est une exagération dans l'emploi des termes, des expressions, afin que l'idée, l'image, frappent celui qui les reçoit. Le langage « jeune » comporte de nombreuses hyperboles : le moindre événement devient *génial*, et même *super génial* ; on franchit un degré supplémentaire avec *hyper*, les deux premières syllabes d'*hyperbole*... L'hyperbole peut caractériser un style, dit alors hyperbolique, où tout est présenté de façon excessive, exagérée, démesurée. La louange peut être hyperbolique lorsqu'on amplifie jusqu'à l'outrance les qualités de quelqu'un. Enfin, de nombreuses expressions courantes sont construites sur l'hyperbole : *Avoir une faim de loup* ; *Verser des flots de larmes*...

La litote

L'euphémisme permet d'atténuer ou d'adoucir une idée choquante, d'amoindrir l'information ; la litote permet d'effectuer le trajet inverse : renforcer l'information en choisissant d'en dire moins. Par exemple, un critique littéraire qui dit après avoir lu un livre : *Il n'est pas mal, ce roman !* se prépare à rédiger un article où il ne ménagera pas les

épithètes flatteuses qui réjouiront l'auteur. Il en a dit moins : *Il n'est pas mal*, pour en dire bien davantage : *Il est excellent*. L'exemple classique de la litote est le fameux « *Va, je ne te hais point !* » lancé par Chimène à Rodrigue, son amant, qui vient de la rendre orpheline en embrochant, d'un coup d'épée, son papa. Ce *Va, je ne te hais point !* signifie : *Je t'aime !* C'est une façon d'en dire moins pour faire entendre plus. Sortir d'un spectacle en disant : *On ne peut pas dire que c'était passionnant* est une litote qui permet d'insister sur la médiocrité de ce qui fut représenté.

La métaphore

Ne vous laissez pas impressionner par ce mot qui sonne grec (et qui d'ailleurs vient du grec *pherein* : porter). La métaphore est tout simplement le transport d'un mot vers un autre, d'une idée vers une autre, en vertu d'une ressemblance, d'une analogie, d'une équivalence. Pour l'escargot, la salade est une nourriture rapide, toute prête, de sorte qu'on peut substituer au mot *salade* la métaphore suivante : *le big-mac de l'escargot* (pour celles du jardin de José Bové, il est plus prudent d'employer *le sandwich de l'escargot* ou, mieux

encore, *le casse-croûte de l'escargot*). Le fromage n'est pas sans délivrer une odeur qui peut mettre en appétit, d'où une métaphore possible pour le désigner : *le séducteur de la narine*. Des menus entiers sont parfois bâtis sur l'utilisation de la métaphore. Attention, elle doit être utilisée avec finesse et discernement, car du sublime au ridicule, disait Napoléon, il n'y a qu'un pas.

Le grand manitou

Aux noms de villes on substitue souvent des métaphores : *la Ville lumière* désigne Paris, *la Ville rose*, Toulouse, *la Ville éternelle*, Rome. La métaphore est souvent une comparaison abrégée, car elle n'en utilise pas les outils. Ainsi, au lieu de dire : *Voici le président-directeur général, qui se comporte dans l'entreprise comme un grand manitou, sorte de divinité des Indiens d'Amérique !*, on préfère le raccourci : *Voici le grand manitou !* D'une femme qui se maquille outrageusement on dira : *Voici le pot de peinture* ou, plus élégant, *la palette de Monet*. Bref, la métaphore offre d'innombrables possibilités, elle ajoute à chaque mot plusieurs équivalents possibles, pour une combinatoire infinie.

La métaphore filée

Si on reprend l'image du *grand manitou* qui arrive dans l'entreprise qu'il dirige, on peut utiliser, pour désigner tout ce et ceux qu'il va côtoyer, le vocabulaire appartenant au champ lexical des Indiens d'Amérique. Ainsi, on dira qu'il est arrivé avec sa *squaw* (son épouse), qu'il fume avec ses subordonnés le *calumet de la paix* (il pactise avec ses subordonnés, peut-être en allumant des cigares ou des cigarettes), qu'il discute les conventions collectives avec les *cow-boys* syndiqués (les représentants du personnel l'entretiennent de leurs revendications), qu'il va rencontrer le *grand sachem* (le directeur) de l'entreprise concurrente et, s'il est chauve, qu'il terminera la soirée en se trémoussant sur la *danse du scalp*. On appelle ce procédé, qui consiste à faire se succéder des images appartenant au thème d'une métaphore initiale, la métaphore filée.

La métaphore, carburant littéraire

Le jugement des lecteurs, lorsqu'ils parlent du style d'un auteur, se fonde souvent sur la présence de

figures de rhétorique. Et, parmi elles, la métaphore est toujours appréciée, souvent commentée. La métaphore, c'est la surprise qu'offre à l'imagination un rapprochement inattendu, pittoresque, attendrissant ; et le génie d'un écrivain peut faire des merveilles. Ainsi, Jules Renard substitue au papillon cette jolie métaphore : « *Ce billet doux plié en deux cherche l'adresse d'une fleur.* » Frédéric Dard (qui rime avec Renard, la ressemblance s'arrêtant là) a bâti son style sur l'emploi de métaphores vigoureuses et hardies, où l'allusif le dispute à l'image, dans une jubilation constante de la trouvaille.

La métonymie

La métonymie est un raccourci de langage qui permet d'aller à l'essentiel sans s'embarrasser des accessoires dont la présence ou l'utilité sont superfétatoires. Par exemple, lorsqu'on dit : *Ils ont bu un bourgogne*, on évite de dire : *Ils ont bu, dans un verre, un vin récolté dans la région qu'on nomme la Bourgogne.* Le mot *bourgogne*, désignant le vin, est une métonymie, un raccourci. Dans la phrase *Toute la ville en parle*, ce n'est pas la ville qui parle, mais on comprend qu'il s'agit de ses habitants ;

l'utilisation de la métonymie évite de faire une phrase plus longue qui n'apporterait aucun renseignement supplémentaire : *Tous les habitants qui vivent dans cette ville en parlent*. Dans la phrase *Venez prendre un verre*, on sait bien que celui qui répond à l'invitation ne va pas emporter le verre en question, mais qu'il en boira le contenu. La métonymie permet donc d'utiliser des raccourcis en prenant le contenant pour le contenu, le contenu pour le contenant, le tout pour la partie ou la partie pour le tout.

La synecdoque

La synecdoque est une sorte de métonymie dont la particularité est de désigner un élément faisant partie intégrante du tout qui est nommé. Ainsi, désigner une épée en disant *un fer*, c'est employer une synecdoque car la lame de l'épée est en fer. Dans la phrase *Ils se sont rencontrés voilà quinze jours et depuis quinze jours ils vivent sous le même toit*, le mot *toit* est employé par synecdoque pour désigner la maison. Dans ces vers de Victor Hugo : « *Je ne regarderai ni l'or du soir qui tombe, ni les voiles au loin descendant vers Harfleur* », le mot *voiles* est employé par synecdoque pour désigner les bateaux à voile.

Mettre une petite laine est une synecdoque : le vêtement qu'on met est en laine. Aujourd'hui, on écrit avec *un feutre*, synecdoque pour désigner un stylo à pointe de feutre. La synecdoque, c'est aussi : le singulier pour le pluriel : *la femme* pour les femmes ; l'espèce pour le genre : *une bête* pour un cheval ; le genre pour l'espèce : *gagner son pain*, c'est-à-dire travailler pour obtenir un salaire, gagner sa nourriture.

La tapinose

Non, non, rien à voir... La tapinose est une figure de rhétorique fort honnête qui consiste en un enchaînement d'hyperboles et de métaphores dévalorisantes pour le sujet ou le thème traités. La tapinose est utilisée dans la phrase suivante : *L'information couvre de son flot immense, désordonné, la surface du globe. Elle dévore le quotidien de ceux qui se laissent séduire par ses fables suspectes. Elle a installé dans le cosmos ses yeux d'ogresse, sa rumeur de torrent fou, et ses bras monstrueux nous enserrant, ses mains fébriles nous cherchent, elle nous montre du doigt.* Si les hyperboles n'étaient pas péjoratives, mais valorisantes et mélioratives, la tapinose deviendrait une auxèse.

Bonus

Depuis le début de ce livre, votre comportement est exemplaire. Il n'y a aucune raison pour que vous n'en soyez pas récompensé. Aussi, bien que cela ne soit pas prévu dans le cahier des charges qui limite à dix éléments chaque chapitre de la partie des dix, voici, pour vous, seulement pour vous, un petit bonus : deux figures de rhétorique en plus pour le prix de dix. Une affaire ! Il s'agit de la prétérition et de la périphrase.

La prétérition

Qu'est-ce que la prétérition ? C'est un procédé qui consiste à déclarer qu'on ne va pas parler de telle ou telle chose, de telle ou telle personne, alors que précisément on la mentionne, en développant quelques idées, en lui donnant quelques qualificatifs qu'on prétend taire également : *Je ne parlerai pas de l'indigence des textes de cette chanson, je n'insisterai pas sur le manque d'inspiration du créateur, je me contenterai du silence.* En attendant, tout est dit !

La périphrase

Pour désigner l'albatros, Charles Baudelaire utilise l'expression « *le prince des nuées* ». C'est une périphrase : plusieurs mots sont employés à la place d'un seul. Ce procédé permet d'éviter les répétitions, mais surtout il offre la possibilité d'interpréter de façon tout à fait personnelle le vocable choisi. La Fontaine utilise beaucoup la périphrase dans ses fables : la belette devient « *la dame au nez pointu* », le juge-chat est appelé « *sa majesté fourrée* », la peste bénéficie d'une très longue périphrase : « *Un mal qui répand la terreur, /Mal que le ciel en sa fureur/Inventa pour punir les crimes de la terre...* » À votre tour, vous pouvez en inventer. Votre chien qui vous suit partout devient *le compagnon obstinément fidèle*, votre poisson rouge peut être appelé *le gobeur de daphnies*. Pour votre conjoint, les possibilités sont infinies.

DANS CE CHAPITRE

Prenez conscience de l'importance de la lecture

•

Choisissez votre point de départ pour renouer avec les livres

Chapitre 22

Dix auteurs à lire

Pour qui veut progresser chaque jour en français, la lecture demeure un lieu d'enrichissement encore inégalé. On y trouve tout ce qui, par imprégnation, permet de varier le vocabulaire, les tournures syntaxiques, l'enchaînement des idées.

Les œuvres littéraires offrent à la pensée de longues plages où elle peut se perdre, s'explorer, se retrouver. La phrase, la page, n'y sont jamais inoffensives ou insipides. On y trouve toujours un motif d'enthousiasme ou de révolte, un prétexte à rêver, sertis dans l'esthétique souple, cadencée, de

périodes qui empruntent souvent à la musique la faculté de surprendre. Et, même si après dix pages on abandonne un livre parce qu'il manque de tout ou bien possède en trop ou ceci ou cela, on se forge le goût par l'intense. On fait ses choix. Alors, voici pour vous un choix de dix auteurs — forcément réducteur.

Antoine de Saint-Exupéry

Tonio, pour les intimes, souffrit longtemps d'un échec au concours d'entrée à l'École navale. Puis il décida de prendre de la hauteur en devenant aviateur. Le pilote Saint-Exupéry donnait souvent des sueurs froides aux chefs d'escades qui le voyaient descendre du ciel : il avait toujours beaucoup de mal à atterrir. On sait, depuis, que c'est toujours le Petit Prince qui a gouverné sa vie. C'est sans doute pour cela qu'il a donné tant d'émotions à des millions de lecteurs. Son écriture et sa philosophie sont d'une simplicité, d'une limpidité reposantes. Voulez-vous commencer par un livre court et dense ? Lisez *Vol de nuit*, prix Fémina 1931. L'histoire du pilote Fabien planera longtemps dans votre mémoire.

André Malraux

André Malraux (1901-1976) reçut le prix Goncourt en 1933 pour un roman passionnant : *La Condition humaine*. Le début est un peu compliqué, car il faut comprendre les causes qui ont conduit à la guerre civile chinoise de 1927, mais le récit est à couper le souffle. Malraux, qui fut un homme politique important, a écrit d'autres romans et des ouvrages critiques.

Albert Camus

L'un des romans français les plus connus au monde est un roman d'Albert Camus (1913-1960) : *L'Étranger*, paru en 1942, récit d'une sobriété classique qui, à travers l'existence médiocre d'un employé de bureau d'Alger, développe le thème de l'absurde. Vous pouvez ensuite lire *La Peste*, un autre roman. Camus est aussi l'auteur de pièces de théâtre. Il reçut le prix Nobel de littérature.

Marcel Proust

Marcel Proust (1871-1922), c'est une écriture extraordinaire : la phrase déborde ses cadres habituels pour explorer des perspectives intérieures

infinies où le jeu des miroirs et de la mémoire compose un lieu littéraire unique. Vous prendrez un plaisir infini à la lecture d'*À la recherche du temps perdu*. À moins que vous ne puissiez entrer d'emblée dans le génie proustien : laissez alors reposer l'œuvre pendant six mois, un an, puis recommencez-en la lecture. Il serait dommage qu'une première impression négative vous prive d'un style inégalable.

Guy de Maupassant

« *Maupassant ? C'est triste !* » Ce jugement à l'emporte-pièce est souvent formulé par ceux qui n'ont de Maupassant qu'une connaissance sommaire, se limitant à quelque nouvelle tragique ou quelque conte un peu noir. Il est vrai que, si on veut rire aux éclats, ce n'est pas Maupassant (né en 1850) qu'il faut fréquenter. Mais, si on aime la vision sans concession du monstre qui sommeille en toute fripouille ou en tout bourgeois, si on cherche l'émotion, l'humour froid, le cynisme parfois, on trouve tout cela chez celui qui mourut fou, de la syphilis, en 1893.

Émile Zola

Voulez-vous visiter le milieu du XIX^e siècle, explorer les strates de la société du Second Empire ? Suivez le guide Zola (1840-1902). C'est un écrivain qui avait des soucis et des méthodes de journaliste, de sociologue. On voyage donc entre le reportage et l'analyse de société, en fréquentant des personnages dont l'analyse psychologique est conduite avec habileté. Bref, avec Zola, on ne s'ennuie jamais.

Charles Baudelaire

La France est le pays où on affiche la plus grande passion qui soit pour la poésie, mais c'est aussi le pays où, peut-être, on la lit le moins. En effet, on se contente de connaître les poètes : Verlaine ? « Ah oui ! » Vous avez lu ses œuvres ? « Un poème seulement, mais je connais bien son nom ! » Villon ? « Qui est ce François Villon ? Il vit encore ? » Peut-être, pourquoi pas ? (François Villon, né en 1431, fut banni pour dix ans de la ville de Paris après diverses aventures malheureuses : conduit à l'une des portes de la ville le 8 janvier 1463, il s'en alla on ne sait où, on ne le revit jamais.) Baudelaire ? « Ah oui ! Les Fleurs du mal... » Eh bien oui, *Les Fleurs du mal* ! Prenez le temps de les lire, de les

cueillir : ni candides ni vénéneuses, elles orneront pour toujours votre philosophie du temps et de l'instant.

Honoré de Balzac

« Honoré de Balzac ? C'est long, c'est ennuyeux, c'est interminable ! » Bon ! Il y a un peu de vrai dans ce jugement. On ne peut nier que, dans certaines de ses œuvres, Balzac eût pu faire plus court pour décrire ; mais, grâce à son souci du détail, nous possédons une photographie littéraire exceptionnelle du XIX^e siècle. S'il n'y avait que cela, Balzac ne serait pas Balzac. Lisez, pour commencer, *Les Chouans*. C'est une aventure qui se déroule pendant la Révolution, en 1799 (l'année de la naissance de Balzac). On y trouve de l'action, de la passion, de l'amour — et des longueurs, bien sûr, mais on finit par les aimer... Laissez-vous emporter par celui qui mourut en 1850 en demandant qu'un de ses personnages vînt le soigner : « *Bianchon ! Appelez Bianchon ! Lui seul me sauvera !* »

Jean Racine

« *Racine ? C'est le théâtre !* » Bien sûr, mais qui vous empêche de lire du théâtre ? On n'a pas toujours le loisir ou la possibilité d'y aller. Alors, se jouer la pièce, au fond de soi, dans le silence intime et feutré d'une matinée ou d'une soirée solitaire, c'est un plaisir délicat. On est tout à la fois : le héros et le traître, l'amoureux et l'aimé, le vainqueur et le blessé.

Racine traverse les siècles sans difficulté. Le vocabulaire de son théâtre tient en peu de mots, deux mille environ, simples, répétitifs. On comprend tout, on se laisse emporter par le bercement de l'alexandrin. Le cœur serré, on se surprend à murmurer avec Bérénice, que son amant Titus renvoie malgré leur amour fou : « *Dans un mois, dans un an, comment souffrirons-nous, /Seigneur, que tant de mers me séparent de vous ?/Que le jour recommence et que le jour finisse/Sans que jamais Titus puisse voir Bérénice, /Sans que de tout le jour je puisse voir Titus ?/Mais quelle est mon erreur, et que de soins perdus !* » La tragédie Bérénice a été diffusée récemment sur une grande chaîne de télévision, avec Gérard Depardieu en Titus et Carole Bouquet en Bérénice. Des centaines de milliers de téléspectateurs étaient au rendez-vous. Parce que

chacun pouvait y retrouver un peu de soi, un peu de sa vie, en poésie.

Jean de La Fontaine

« *La Fontaine ? Le Corbeau et le Renard !* » Et dire qu'il y a des gens pour qui La Fontaine ne sera, leur vie durant, que l'auteur de cette fable : *Le Corbeau et le Renard !* La Fontaine est la plume la plus audacieuse, la plus critique du XVII^e siècle, presque subversive. Louis XIV ne l'aimait guère. Chacun d'eux nous a laissé un monument : le château de Versailles pour le Roi-Soleil, les fables pour La Fontaine. Celles-ci peuvent nous être d'une utilité quotidienne ; celui-là nous laisse parfois perplexes.

La Fontaine a emprunté le sujet de presque toutes ses fables à des auteurs grecs, latins, indiens, à certains fabliaux du Moyen Âge ou à ses contemporains. Mais les mises en scène qu'il a reprises sont si habilement conduites, la cadence des vers est si ajustée à l'action, l'harmonie si parfaite, qu'on emporte en soi pour toujours le message délivré. La Fontaine écrivait : « *Je me sers d'animaux pour instruire les hommes.* » Les instruire ? Oui, il est possible d'y parvenir. Mais les rendre moins « bêtes », c'est une autre entreprise.

Annexe

Correction des évaluations

Évaluation 1

La première évaluation étant orthographique et portant sur la dictée d'un texte littéraire, des exemples d'erreurs d'orthographe lexicale et d'orthographe grammaticale vous sont données, erreurs que vous avez pu faire ou que vous avez évitées...

Niveau 1

Scène de chasse

Deux oiseaux, le col droit et les ailes tendues, glissèrent brusquement sur nos têtes. Je tirai. Un d'eux tomba presque à mes pieds. C'était une sarcelle au ventre d'argent. Alors, dans l'espace au-dessus de moi, une voix, une voix d'oiseau cria. Ce fut une plainte courte, répétée, déchirante ; et la bête, la petite bête épargnée se mit à tourner dans le bleu du ciel au-dessus de nous, en regardant sa

compagne morte que je tenais entre mes mains.
(Guy de Maupassant, *Amour*)

Orthographe lexicale

Si vous avez écrit *presqu'à* (- 1), sachez que *presque* ne s'élide que dans *presqu'île*. Le mot *sarcelle* prend deux *l* (- 1). La *voix* qu'on entend prend un *x*, contrairement à la *voie* sur laquelle on marche qui prend un *e* (- 1). *Je tenais* : le verbe *tenir* ne prend qu'un *n* (- 1).

Orthographe grammaticale

Tendues prend la marque du féminin pluriel car c'est un participe passé employé comme adjectif : il s'accorde avec le mot *ailles*. *Je tirai*, terminaison *ai*, est un passé simple (on a dû vous le dicter en prononçant ce *ai* : *é*). Si on prononce *è*, il faut écrire *ais*, qui est la terminaison de l'imparfait. Si vous avez écrit *tenais*, vous enlevez deux points. Le passé simple du verbe *crier*, troisième personne du singulier, ne prend pas de *t* (si vous en avez mis un : - 2). Celui du verbe *être* troisième personne du singulier ne prend pas d'accent circonflexe (- 2). *Répétée* prend un *e* car ce participe passé employé comme adjectif s'accorde avec *plainte* (si vous avez

oublié le *e* : - 2). Même règle et même tarif pour *épargnée*. Pas d'accent circonflexe sur le *i* de *mit* au passé simple (si vous en avez mis un : - 2, car c'est un accent grammatical). *Tourner* s'écrit à l'infinitif car on peut le remplacer par *mordre*, *prendre*, verbes du troisième groupe à l'infinitif (- 2).

Niveau 2

Seules sont données pour les niveaux 2 et 3 les principales erreurs lexicales et grammaticales.

Une veillée

La petite grille de la **cour** était tout près de la porte de la salle à manger. Elle grinçait en s'ouvrant. D'ordinaire, au début de la nuit, pendant nos veillées de campagne, j'attendais secrètement ce grincement de la grille. Il était **suivi** d'un bruit de sabots claquant ou s'essuyant sur le seuil, parfois d'un chuchotement comme de personnes qui se concertent avant d'entrer. Et l'on frappait. C'était un voisin, les institutrices, quelqu'un enfin qui venait nous distraire de la longue veillée. Or, ce soir-là, je n'avais plus rien à espérer du dehors puisque tous ceux que j'aimais étaient réunis dans notre maison. (Alain-Fournier, *Le Grand Meaulnes*)

Orthographe lexicale

Le mot *cour* s'écrit sans *s* et sans *t* lorsqu'il désigne la surface de jeu dont il est question dans le texte (- 1). Le mot *chuchotement* ne prend qu'un *t* (- 1).

Orthographe grammaticale

Suivi est un participe passé qui ne prend ni *s* ni *t*, et il n'est pas accordé ici : pour trouver la dernière lettre, on le met au féminin (*suivie*), puis on enlève ce *e* du féminin pour obtenir le participe passé non accordé (*suivi*), celui du texte (si vous l'avez écrit d'une autre façon : - 2). *Réunis* prend un *s* car c'est un participe passé conjugué avec l'auxiliaire *être*, donc on l'accorde avec le sujet *tous ceux que j'aimais* (si vous avez oublié l'accord : - 2).

Niveau 3

Une langue grise

Une partie des rayons **plaqués** contre les murs de son cabinet, orange et **bleu**, était exclusivement couverte par des ouvrages latins, par ceux que les intelligences qu'ont **domestiquées** les déplorables

leçons **ressassées** dans les **Sorbonnes** désignent sous ce nom générique : la « décadence ».

En effet, la langue latine, telle qu'elle fut **pratiquée** à cette époque que les professeurs s'obstinent encore à appeler le Grand Siècle, ne l'incitait guère. Cette langue restreinte, aux tournures comptées, presque invariables, sans souplesse de syntaxe, sans couleurs, ni nuances ; cette langue, **raclée** sur toutes les coutures, émondée des expressions rocailleuses mais parfois imagées des âges précédents, pouvait, à la rigueur, énoncer les majestueuses rengaines, les vagues lieux communs **rabâchés** par les **rhéteurs** et par les poètes, mais elle dégageait une telle incuriosité, un tel ennui qu'il fallait, dans les études de linguistique, arriver au style français du siècle de Louis XIV pour en rencontrer une aussi volontairement **débilitee**, aussi **solennellement harassante** et grise. (Joris-Karl Huysmans, *À rebours*)

Orthographe lexicale

Raclée : ce participe passé employé comme adjectif ne prend pas d'accent circonflexe, même si on est tenté de lui en mettre un... *Rabâchés* : l'accent circonflexe sur le deuxième *a* ! *Rhéteur* : le rhéteur

est celui qui maîtrise parfaitement la rhétorique, l'art du discours. Attention à la place du *h* ! *Solennellement* : cet adverbe de manière prend deux *n* et deux *l* (de manière solennelle). *Harassante* : un *h* inaugural et un seul *r*, deux détails que vous aviez peut-être oubliés...

Orthographe grammaticale

Plaqués, participe passé employé comme adjectif, s'accorde avec *rayons* (masculin pluriel) : ce sont les *rayons* qui sont *plaqués*. Les adjectifs de couleur *orange et bleu* s'accordent avec *cabinet*, ou bien avec *murs* (les *murs* sont à la fois *orange et bleu*). *Domestiquées* est un participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* : on cherche le COD (*que*, mis pour *intelligences*), il est placé avant, donc on accorde. *Ressassées*, participe passé employé comme adjectif, s'accorde avec *leçons*.

Sorbonnes prend la marque du pluriel car ce nom propre possède ici la valeur d'un nom commun (il désigne en fait la Sorbonne elle-même et l'université de Leipzig). *Fut* ne prend pas d'accent circonflexe car c'est ici le passé simple du verbe *être*. *Pratiquée*, participe passé conjugué avec l'auxiliaire *être*, s'accorde avec le sujet *elle*.

Participe passé employé comme adjectif, *débilitée* s'accorde avec le pronom personnel *en*, mis pour *elle*, mis pour *langue*. Vous suivez ?

Évaluation 2

Dans cette liste de noms au masculin, les trois intrus au féminin sont en caractères gras :

Emblème, antidote, alambic, obélisque, **odalisque**, tentacule, uretère, urètre, **échappatoire**, **algèbre**, élastique, anathème.

Dans cette liste de noms féminins, les trois intrus masculins sont en caractères gras :

Anagramme, urticaire, drachme, **entracte**, météorite, **météore**, épithète, **chrysanthème**, mandibule, octave, montgolfière.

Les trois intrus qui se sont mêlés à cette liste de professions honnêtes et reconnues sont en caractères gras :

Sénatrice, préfète, artisane, avocate, **charpentière**, **plombière**, mairesse, députée, bistrotière, doctoresse.

Les participes passés accordés :

L'antidote était périmé, les arrhes étaient perdues, les termites étaient fourbus, les écrevisses étaient cuites, l'épistaxis était arrêtée, l'après-midi était achevé, l'insigne lui fut remis, l'emblème fut choisi, l'amnistie fut promise, l'interview était terminée, l'obélisque était brisé.

Évaluation 3

Premier exercice

Une seule erreur dans le premier exercice : çà et là, et non ça et là (explication dans le chapitre précédant cette évaluation). Toutes les autres phrases de cet exercice sont correctes.

- Vos a priori sont contraires au bon sens.
- Les kangourous sautent çà et là dans la prairie.
- Saint-Malo était la ville préférée de Chateaubriand.
- Félix prend chaque matin un bon petit déjeuner.
- Le moteur de sa voiture est en rodage.

Deuxième exercice

Les dix erreurs d'accent sont corrigées en caractères gras.

Le diplôme du **psychiatre** est tombé dans l'**égout** près de l'autoroute, sous le pont Clemenceau. Ce n'est ni **gracieux** ni **infamant**. Mais **flâner** dans ce lieu qui n'est ni un havre de paix ni une zone de repos n'est pas prudent. C'est une **bêtise** que chute dans l'**abîme** de façon **irréversible** un parchemin obtenu à force de **ténacité**. Racler le fond de la canalisation pour le récupérer ? Quelle **tâche** ingrate ! Pour quels arômes ? Mieux vaut abandonner.

Troisième exercice

Les erreurs sont corrigées en caractères gras.

En **convainquant** ses clients, il gagne de l'argent.

Ce gaz **suffocant** asphyxie les kangourous.

Divaguant à Belle-Île, Laurent a été ramené chez lui.

Quelque courageux qu'ils soient, Alain et Laurent n'escaladeront pas ce rocher (pas d'erreur dans

cette phrase, *quelque* devant l'adjectif *courageux* a une valeur adverbiale, il ne s'accorde pas).

Sur le parking : **balades** à dos d'âne pour cinq francs.

Évaluation 4

Moment important, vous allez calculer le score que vous obtenez pour l'accord du participe passé !

L'accord correct

Les erreurs sont corrigées en caractères gras.

1. Les toiles qu'ont **peintes** ces grands artistes sont exposées au musée (ces grands artistes ont peint *quoi ? que*, pronom relatif mis pour *toiles* [féminin pluriel], COD du verbe *peindre* : ce COD étant placé avant, on accorde *peintes*).
2. Ces roses étaient belles, je les lui ai **offertes** (j'ai offert *quoi ? les*, pronom personnel mis pour *roses* : le COD est placé avant, on accorde).
3. Elle s'est **piqué** le doigt avec les épines (elle a piqué *quoi ? le doigt*, COD placé après, on n'accorde pas — n'oubliez pas que le verbe ici est pronominal).

4. La plaie s'étant infectée, elle s'est laissé amputer (accord correct : elle a laissé *quoi* ? *amputer*, infinitif COD placé après, donc pas d'accord).
5. Les tulipes qui ont **fané** sont moins belles que les roses (pas d'accord pour *fané*, qui n'a pas de COD).

À votre tour

Les participes passés accordés sont en caractères gras.

1. Les kangourous se sont **échappés**.
2. Les gardiens les ont **regardés** partir.
3. Les journées se sont **succédé** sans qu'on en ait de nouvelles.
4. Finalement, ils ont **réintégré** le parc, les mains dans les poches.
5. Quelles denrées y avaient-ils **cachées** ? On ne le saura pas.

Évaluation 5

Voici les nombres écrits selon les règles que vous avez sans aucun doute assimilées, ne commettant aucune

erreur dans les exercices dont les corrigés suivent...

Écriture des nombres :

31 : trente et un — 87 : quatre-vingt-sept — 120 : cent vingt — 655 : six cent cinquante-cinq — 1865 : mille huit cent soixante-cinq — 2407 : deux mille quatre cent sept — 4780 : quatre mille sept cent quatre-vingts — 21492 : vingt et un mille quatre cent quatre-vingt-douze — 2777481 : deux millions sept cent soixante-dix-sept mille quatre cent quatre-vingt-un — 80002001 : quatre-vingts millions deux mille un.

Les cinq erreurs corrigées sont en caractères gras :

Ce jour-là, **vingt et un** passagers attendaient le navire qui était encore à dix **milles** de la côte. **Quatre-vingt-sept** marins se promenaient sur le port en attendant les **deux cent vingt** chalutiers qui devaient rentrer. Chacun tentait de tromper l'attente en scrutant l'horizon, ou bien en observant les vingt bouées flottant au large. Un vieux capitaine de vaisseau lisait Pierre Loti. **Page trente et un**, il interrompit sa lecture pour regarder les quatre premiers chalutiers qui arrivaient.

Les trois erreurs corrigées sont en caractères gras :

L'an **mil cinq cent** fut très pluvieux.

Le navire avance à 15 nœuds, ce qui signifie environ **15 milles à l'heure**.

Il est **sept heures moins une**.

Les deux cent mille francs qu'il a gagnés sont dépensés.

Ce livre comporte mille deux cent vingt pages.

Évaluation 6

Premier exercice

Les erreurs corrigées apparaissent en caractères gras.

1. Des **émeus** et des enfants jouaient dans la savane.
2. « *Oh ! Un gavial !* » dit l'un d'eux. « *Non !* répondit l'autre. *Il y en a deux, deux gavials !* »
3. À travers les **soupiraux** du château, on apercevait la réserve de pommes.
4. Deux yeux-de-bœuf ornaient la façade (cette phrase ne comporte pas d'erreur).

5. Magasin ouvert les **mardi** et **jeudi** de chaque semaine.

Second exercice

1. Les deux **Dupont** viennent dîner ce soir.
2. Les **portes-fenêtres** sont fermées.
3. Les **porte-parole** ont fait une déclaration.
4. Il aurait fallu envoyer des **faire-part**.
5. Nous ne trouvons pas nos **tire-bouchons**.

Évaluation 7

Vous en avez vu de toutes les couleurs dans le chapitre correspondant à ces exercices — chapitre que vous allez devoir relire si vous avez fait trop d’erreurs...

Premier exercice

Les trois erreurs sont corrigées en caractères gras.

1. Ces gens sont élégants, leurs vêtements sont très **chic**.
2. Ils sont arrivés depuis une **demi-heure**.
3. Il devait être **onze heures et demie**.

4. Il est arrivé nu-tête (*nu-tête* ne comporte pas d'erreur).
5. Il lui répétait : « *Mais ne te promène donc pas tête nue* » (*tête nue* ne comporte pas d'erreur).

Second exercice

Les adjectifs de couleur correctement écrits sont en caractères gras.

1. Il portait des chaussettes **rouges sang** dont les étaient éblouissants.
2. Elle avait des yeux **marron**.
3. Il lui avait acheté une robe **bleu foncé**.
4. Elle lui avait offert des mocassins **bleu-vert**.
5. Elle aurait aimé qu'il lui offrît des escarpins **écarlates** ; il ne le fit pas, elle le quitta.

Évaluation 8

C'est l'heure de vérité ! Allez-vous devoir tout revoir, apprendre ce qui vous a encore échappé, copier et recopier pour retenir ? Suspense !

Les verbes corrigés apparaissent en caractères gras.

1. Dès que j'entrai, je **vis** de quoi il s'agissait.
2. Le problème était grave, ils le **résolurent** sans mal.
3. Si tu allais en Irlande, les connaissances que tu **acquerrais** en halieutique te seraient utiles.
4. Hier, je **courais** tout seul dans la campagne.
5. Ces sommes sont **dues** !
6. « *J'assaillirai la ville !* » dit César.
7. Prends un siège, Cinna, et assois-toi (ou assieds-toi) !
8. Cette eau est froide, il faut qu'elle **bouille** pour cuire ton œuf.
9. Son discours s'acheva : il **conclut** en disant bonsoir.
10. En ce moment, vous me **contredisez** sans cesse, je ne peux terminer.
11. Elle était habile : en un jour, elle cousit sa robe.
12. Cette œuvre a été **créée** par un artiste méconnu.
13. Il ne pouvait combattre : il **s'enfuit**.

14. Nous louerions une voiture si nous le pouvions.
15. Il faut que tu **moules** ce café.
16. Demain, les films arrivent : j'en **prévoirai** la programmation.
17. Aujourd'hui, ce représentant **promeut** notre marque de yaourts.
18. Il eût fallu que nous **rompissions** plus tôt.
19. Grâce à la psychologue, ce jeune homme vainc aujourd'hui sa timidité.
20. En ce moment, je me **dévêts** pour avoir moins chaud.

Sommaire

Couverture

Le Français correct, 2e pour les Nuls

Copyright

Introduction

À propos de ce livre

Dans quel sens lire ce livre

Comment ce livre est organisé

Les icônes utilisées dans ce livre

Partie 1. Connaissez-vous bien votre langue ?

Chapitre 1. Le français d'aujourd'hui

Nos cousins anglais

Nos cousins québécois

Bijoux, cailloux, choux, genoux, ripoux

Le français étalon

Ch'ai pas c'que tu veux...

C'est super cool !

La langue évolue

Le code écrit : un enjeu vital

Le français dans la vie courante

Chapitre 2. Les outils : dictionnaires, grammaires

Utilisez de bons dictionnaires

Comme disait ma grammaire !

Les autres outils

Chapitre 3. Évaluez votre niveau

Les jeux sont faits

Tout est possible

Les lieux de la faute

Identifiez vos faiblesses

De la correction

Évaluation 1

Partie 2. Dire, écrire, prononcer sans fautes

Chapitre 4. La prononciation

Veillez à employer la prononciation correcte

Chapitre 5. Bon genre, mauvais genre : les masculins et féminins

Les genres : des choix arbitraires

Dit-on *un* ou *une* ou les deux ?

Le genre des villes

Évaluation 2

Chapitre 6. Écrire sans fautes

Les abréviations

Avec ou sans accent ?

L'accent circonflexe

Prenez garde !

Les consonnes doubles

Participe présent et adjectif verbal

Familiarisez-vous avec leur orthographe

Les adverbes terminés par *ment*

Faites la différence entre *quelque* et *quel que*

Quoique ou *quoi que* ?

Tout, tout, tout, vous saurez tout sur tout

Classez les principales difficultés orthographiques

Les majuscules

La ponctuation : soyez au point !

De quelques outils en... *yme*

Évaluation 3

Partie 3. Comment accorde-t-on ?

Chapitre 7. L'accord du participe passé

Qu'est-ce que le participe passé ?

Accorder ou ne pas accorder...

De la méthode

Accordez le participe passé des verbes pronominaux

Changer d'attitude

Évaluation 4.

Chapitre 8. L'accord des adjectifs numéraux

L'adjectif numéral

Les écrire, les accorder

Évaluation 5.

Chapitre 9. L'accord des noms

Quel est ton nom ?

Des pluriels singuliers

Le pluriel des noms propres

Le pluriel des mots composés

Évaluation 6

Chapitre 10. Qualifier, disqualifier avec les adjectifs

L'adjectif qualificatif : carte d'identité

[La vie de l'adjectif qualificatif](#)

[L'accord des adjectifs de couleur](#)

[Les adjectifs employés comme adverbes](#)

[Évaluation 7](#)

[Partie 4. Conjuguer sans difficulté](#)

[Chapitre 11. La carte d'identité du verbe](#)

[Trois groupes spécialisés](#)

[Les trois voix](#)

[Chapitre 12. Les modes](#)

[L'indicatif : le réel](#)

[Le conditionnel : l'éventuel](#)

[Le subjonctif : le doute](#)

[L'impératif : l'ordre](#)

[Le participe : l'adjectif](#)

[L'infinitif : le voyageur sans bagages](#)

[Chapitre 13. Les temps](#)

[Les temps simples de l'indicatif](#)

[Les temps composés de l'indicatif](#)

[Les temps du conditionnel](#)

[Les temps du subjonctif](#)

[Les deux temps de l'impératif](#)

[Les temps du participe et de l'infinitif](#)

[Les règles de la concordance des temps](#)

[Chapitre 14. Les verbes modèles](#)

[Indicatif](#)

[Conditionnel, subjonctif, impératif, infinitif](#)

[Conjugaisons types](#)

[Évaluation 8](#)

[Partie 5. La partie des Dix](#)

[Chapitre 15. Les dix classes grammaticales](#)

[Les prépositions](#)

[Les pronoms](#)

[Le verbe](#)

[L'adverbe](#)

[Les déterminants](#)

[Les adjectifs qualificatifs](#)

[Les noms](#)

[Les conjonctions](#)

[Les interjections](#)

[Les onomatopées](#)

Chapitre 16. Les dix fonctions dans la phrase

Le complément d'objet

Le complément d'agent

Le complément circonstanciel

Le complément du nom

Autres compléments

L'attribut

L'apposition

L'apostrophe

Le sujet

L'épithète

Chapitre 17. Les dix propositions dans la phrase

Les propositions indépendantes

La proposition principale

Les propositions subordonnées relatives

Les propositions subordonnées conjonctives complétives

Les propositions subordonnées conjonctives circonstancielles

Les propositions subordonnées interrogatives

Les propositions subordonnées infinitives

Les propositions subordonnées participiales

Les propositions nominales

Autres propositions

Chapitre 18. Les dix erreurs courantes à éviter

C'est la correspondante anglaise à..., de...

Au jour d'aujourd'hui

Autres pléonasmes, contresens...

Erreurs diverses

C'est de cela que je parle ? C'est de cela dont je parle ?

Accord du participe passé pour dames

Amener, apporter

Alors que...

Dont

Subjonctif surdosé

Chapitre 19. Dix moyens mnémotechniques efficaces pour l'orthographe

Apercevoir l'abîme

Attraper, caresser, nourrir...

Dû, due

Mourir sans faute

Retenir les dix classes grammaticales

Retenir les sept catégories de pronoms

Retenir les six catégories de déterminants adjectifs

Retenir les dix fonctions les plus fréquentes

Retenir les sept propositions circonstancielles

Retenir les sept propositions complétives

À vous de jouer !

Chapitre 20. Dix trucs pour améliorer son niveau au quotidien

Changez de couleur

Acquérez un répertoire alphabétique

Lisez

Écrivez

Apprenez

Enseignez

Créez

Correspondez

Inventez

Chassez

Chapitre 21. Dix figures de rhétorique courantes

L'allégorie

L'anaphore

L'antonomase

L'euphémisme

[L'hyperbole](#)

[La litote](#)

[La métaphore](#)

[La métonymie](#)

[La synecdoque](#)

[La tapinose](#)

[Bonus](#)

[Chapitre 22. Dix auteurs à lire](#)

[Antoine de Saint-Exupéry](#)

[André Malraux](#)

[Albert Camus](#)

[Marcel Proust](#)

[Guy de Maupassant](#)

[Émile Zola](#)

[Charles Baudelaire](#)

[Honoré de Balzac](#)

[Jean Racine](#)

[Jean de La Fontaine](#)

[Annexe. Correction des évaluations](#)

[Évaluation 1](#)

[Évaluation 2](#)

[Évaluation 3](#)

[Évaluation 4](#)

[Évaluation 5](#)

[Évaluation 6](#)

[Évaluation 7](#)

[Évaluation 8](#)